DERNIÈRE ÉDITION
BOURSE

Le Monde

QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE – N° 13274 – 4,50 F – Fondateur : Hubert Beuve-Méry – Directeur : André Fontaine – SAMEDI 3 OCTOBRE 1987

Ouverture au Suriname

La victoire écrasante des partisans du « oui » au référendum du 30 septembre sur la nouvelle Constitution du Suriname confirme l'immense attente d'une population – mosaïque complexe et divisée en nombreuses communautés – lasse, dans sa très grande majorité, de la tutelle pesante exercée par les militaires depuis sept ans.

Les trois grands partis traditionnels, représentant les principales ethnies – créole, hindoustanie et javanaise – ont fait activement campagne pour le « oui » après avoir négocié, en août, un accord de principe sur un « processus de démocratisation » avec le commandant Desi Bouterse, « homme fort », et redouté, du Suriname depuis 1980.

Accord laborieux et non sans arrière-pensées du côté des casernes, où l'on laisse entendre que l'armée, en toute hypothèse, doit rester le pilier central du pouvoir. Le régime autoritaire du commandant Bouterse a donné assez de preuves d'intolérance, et aussi de cruauté, pour que l'on accueille sa conversion à l'esprit démocratique avec quelque scepticisme. C'est d'abord sous la pression des événements et des contraintes internationales que le « pouvoir révolutionnaire » installé à Paramaribo a amorcé un virage notable après avoir été proche de Cuba, des pays de l'Est et de la Libye.

Premier coup de semonce : les Pays-Bas ont suspendu l'aide annuelle de 100 millions de dollars qu'ils accordaient à leur ancienne colonie après l'assassinat de sang-froid de quinze opposants politiques. Il est probable que La Haye attendra une confirmation de la transition vers la démocratie avant de reprendre son assistance. Deuxième coup dur : si la guérilla de Ronny Brunswijk, active dans l'est du pays, est sans doute hors d'état de renverser le régime, elle a réussi à paralyser l'activité des mines de bauxite, première richesse du pays. La situation économique est proche du chaos, et des révisions déchirantes s'imposent.

L'exode vers Saint-Laurent-du-Maroni de plusieurs milliers de civils, pris entre la guérilla et l'armée surinamienne, a suscité des frictions avec la France, alors que Paramaribo souhaite la coopération française pour lutter contre les « terroristes » de la jungle. Le proche et puissant voisin brésilien n'a cessé, de son côté, de multiplier les appels à la modération auprès des autorités du Suriname.

La nouvelle charte adoptée le 30 septembre offre encore à l'armée la possibilité d'intervenir. Celle-ci est la « garante » d'un retour à la démocratie parlementaire, encensée aujourd'hui par le commandant Bouterse, qui a voté « oui » avant de prendre l'avion, vendredi, pour New-York et les Nations unies.

Des risques demeurent, dénoncés par le Conseil des Eglises chrétiennes. Des incertitudes aussi. Les militaires, discrédités, n'ont peut-être pas totalement renoncé. Mais l'essentiel est que le scrutin du 30 septembre doit maintenant permettre des élections générales le 25 novembre prochain pour la désignation d'une Assemblée chargée à son tour d'élire un président de la République aux pouvoirs étendus. Et les trois principaux partis, chassés en 1980 et regroupés depuis mai dernier dans un Front unique pour la démocratie et le développement, espèrent bien remporter ce second tour.

(Lire nos informations page 4.)

Vérité des prix, désarmement

M. Gorbatchev se dit résolu à poursuivre sa politique

M. Mikhaïl Gorbatchev a prononcé, jeudi 1er octobre à Mourmansk, un important discours, dans lequel il s'est dit résolu à poursuivre sa politique. Il a insisté sur le caractère inévitable d'une réforme du système des prix en URSS. Dans le domaine du désarmement, le secrétaire général du PC soviétique a proposé l'ouverture de négociations avec l'Occident en vue de réduire l'activité militaire dans les mers du Nord.

M. Gorbatchev n'est décidément pas revenu le profil bas de ses cinquante-trois jours de mystérieuses « vacances ». Dans un discours de deux heures, prononcé, jeudi 1er octobre, dans le port septentrional de Mourmansk, et retransmis en direct par la télévision soviétique, le secrétaire général a en effet réaffirmé la fermeté de sa politique de « *restructuration* » (« *Il n'y aura pas de retour en arrière* ») ; lancé une nouvelle grande proposition de désarmement concernant, cette fois-ci, les mers du Nord ; exprimé un optimisme certain sur les suites de son prochain sommet avec M. Reagan et qualifié, enfin, d'« *inévitable* » une augmentation des prix à la consommation.

Si M. Gorbatchev s'est heurté à des difficultés politiques durant l'été – hypothèse que l'on ne peut toujours pas exclure, – il n'a donc pas choisi d'y faire face en composant mais en allant au contraire de l'avant et en articulant, suivant son habitude, les gestes d'ouverture internationale au développement de ses réformes intérieures. Comme d'habitude aussi, ce mélange donne une impression d'audace et de mouvement, certes relatifs mais qui demeurent, plus de deux ans après les débuts de la « glasnost », spectaculaires pour l'empire qui fut celui de l'immobilisme absolu.

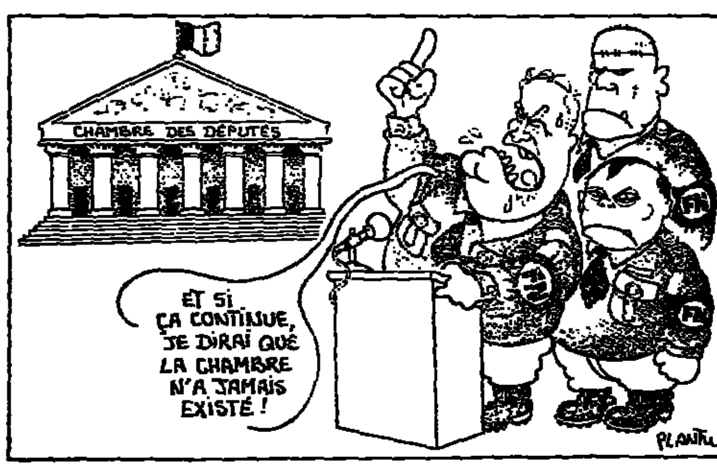
B. G.

(Lire la suite page 3.)

Affaire Nucci, audiovisuel, privatisations

La rentrée parlementaire dominée par les polémiques

L'ultime session utile du Parlement avant l'élection présidentielle s'ouvre le vendredi 2 octobre. Elle est en principe consacrée au budget, mais elle est déjà dominée par les polémiques : boycottage du Front national pour ne pas participer à la minute de silence à la mémoire des victimes du nazisme, inscription à l'ordre du jour de l'affaire Nucci, débats sur l'audiovisuel et controverses sur les privatisations.



Lire nos informations page 7.

L'élection présidentielle et l'opinion

Les candidats sous l'œil des sondages

par André Laurens

Où en sont-ils nos concurrents de la course à la présidence dont on sait qu'elle est bien engagée sans être officiellement ouverte ? A ce stade, la compétition s'accommode encore de quelques incertitudes et d'autant mieux que celles-ci traduisent plus l'attentisme tactique qu'une véritable hésitation. Toutes les données du jeu ne sont pas connues mais on peut tenter de s'y reconnaître en faisant la part de ce qui reste en suspens – la décision de M. Mitterrand de se représenter ou de ne pas le faire, qui pèse sur les intentions connues de M. Rocard et sur les velléités d'autres candidats socialistes – et de ce qui paraît assuré, sinon clairement dit. Les sondages tiennent liste ouverte et la modifient au fur et à mesure que les uns se décident et que les autres se retirent. Comme l'issue de la consultation ne se jouera qu'entre les concurrents les mieux classés, il suffit d'envisager les diverses figures prévisibles du premier et du second tour pour rester dans des perspectives raisonnables.

Avant d'en venir à la mesure des intentions de vote, qui ne prend tout son sens que lorsque se précisent les conditions exactes de la consultation, les sondages portent sur d'autres critères d'appréciation des mouvements de l'opinion à l'égard des personnalités politiques et des partis, encore que l'image des premières soit plus aisément repérable que celle des seconds.

L'image, c'est précisément de cela qu'il s'agit, car il est vrai que les sondages mesurent surtout leurs effets, c'est-à-dire l'impact des diverses stratégies de séduction de l'opinion. Celle-ci ne serait-elle que le produit de ces démarches visant à la fabriquer et à la solliciter en permanence ? Ce serait vrai si, parallèlement, l'environnement médiatique ne venait pas, à domicile, forcer les portes de la plus grande indifférence et obliger chacun à avoir, fût-ce superficiellement et sans qu'il se sente obligatoirement concerné, son idée sur tel ou tel aspect de l'actualité.

S'agissant de l'élection présidentielle, l'approche personnalisée des sentiments populaires s'impose. Les indications touchant à la popularité des vedettes politiques, à la confiance qu'elles inspirent, à la satisfaction ou au mécontentement que provoque leur action, celles concernant les qualités et les compétences qu'on leur prête, éclairent l'obscure alchimie qui, dans l'urne, transformera un ensemble fluctuant de données en un suffrage unique.

(Lire la suite page 10.)

L'architecture de Chicago au Musée d'Orsay

Le culte de l'ornement

La première grande exposition du Musée d'Orsay ouvre vendredi 3 octobre. C'est l'architecture qui est à l'honneur : un exceptionnel ensemble de dessins, de maquettes, de meubles et d'objets qui retracent la période la plus féconde de l'histoire de Chicago. L'exposition règle aussi son compte à la vieille querelle faite à l'ornement par les fonctionnalistes.

Sans précédent ni lendemain. Tel apparaît bien l'ensemble réuni au Musée d'Orsay autour de l'épisode, fondamental, qu'a été l'école de Chicago pour l'architecture moderne. Sans précédent, car les huit expositions qui, voici trois ans, avaient été présentées dans huit hauts-lieux de la culture rive-gauche (1) portaient sur l'ensemble de l'architecture de la ville. En outre, elles étaient essentiellement photographiques pour les années qui aujourd'hui nous occupent : 1871-1922. Sans lendemain, car il y a fort peu de chances que l'Art Institute de Chicago laisse à nouveau tant de dessins et d'esquisses voyager, ni subir les agressions variées que la lumière et l'atmosphère réservent au papier.

Préparée de longue date par Henri Loyrette (côté France) (2), « Chicago, naissance d'une métropole » est la première grande exposition du Musée d'Orsay. Jusqu'à présent, nous n'avions eu droit qu'aux « dossiers », abominable expression dont est victime aussi le Louvre, mais qui cache des histoires beaucoup moins ennuyeuses et universitaires qu'il n'y paraît. C'est aussi la première fois que nous est révélé l'espace réservé à ces célébrations de type Grand-Palais, espace résiduel mal fagoté par Gae Aulenti, et dont la décoration s'aggrippe douloureusement à des fragments de structures soudain dépourvus de sens et de fonction. Mauvaise bête, le hasard a donné à Gae Aulenti pour premiers invités les plus féroces, peut-être, parmi les architectes, sur ces questions de structure, de forme, de fonction, d'ornement...

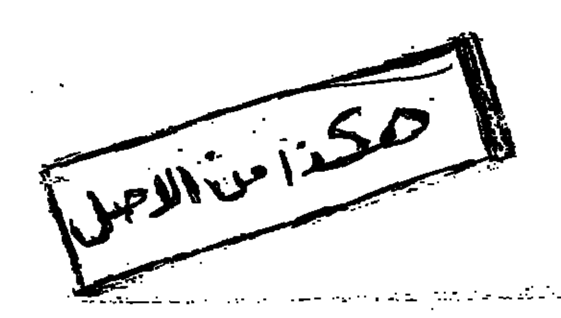
Or c'est justement une telle exigence commune qui a suscité au début du vingtième siècle l'expression « école de Chicago », regroupement abusif, comme souvent, de caractères, de théories, de styles différents, selon des critères simplificateurs et approximatifs. L'expression, tour pendable de critique ou d'historien, a pourtant fini par rencontrer une vérité dont l'établissement théorique n'est pas clos, mais qui correspond à l'une des tendances les plus fortes de l'architecture américaine, prise dans son ensemble. La première vertu de l'exposition est de retrouver la complexité et la diversité de l'« école », en même temps que sa cohérence historique.

FRÉDÉRIC EDELMANN.

(Lire la suite page 15.)

(1) Ecole des Beaux-Arts, Paris Art Center, Institut français d'architecture, Musée-galerie de la SEITA, et quatre galeries parisiennes.

(2) L'exposition est organisée par l'Art Institute of Chicago (John Zukowsky), avec la Réunion des musées nationaux et le Deutsches Architectur Museum de Francfort (Heinrich Klotz), où elle sera ensuite présentée. Il nous est clairement signalé qu'Air France a apporté son concours, mais, selon la tradition française du mécénat, il ne nous est dit ni pour quoi, ni pour quel montant.



Débats

Totalitarisme, totalitarismes...

Nazisme et stalinisme : au-delà des polémiques, l'actualité nous impose une nouvelle réflexion sur les systèmes totalitaires

par PAUL THIBAUD (*)

C'EST en réfléchissant sur le stalinisme et l'idéologie communiste que beaucoup de *Français sont parvenus* à la certitude qu'il y a un danger mortel à prétendre dépasser les contradictions sociales, dépasser la séparation entre le pouvoir et la société. Cette prise de conscience démocratique s'est faite à travers le mot qui désignait le péril, le mal : totalitarisme. Mais voilà que l'actualité nous oblige à interroger à nouveau ce concept, à nous demander si, en l'employant, on n'enveloppe pas le nazisme dans une catégorie qui empêche d'en distinguer l'horreur particulière : le racisme et le génocide des juifs, et si de caractériser l'URSS comme un régime totalitaire permet de comprendre les réaménagements gorbatchéviens.

Avec d'évidentes différences, le communisme et le nazisme ont une passion commune, celle d'une société totalement vouée à l'idée incarnée par « son » pouvoir, idée supposée être la clé unique du mouvement historique : lutte des classes et abolition des classes, ou lutte des races et triomphe de la race supérieure. Le projet est d'en finir avec le cauchemar qui est l'infinie créativité, la contingence foisonnante de l'histoire faite par les hommes ; ce qu'Hannah Arendt met bien en valeur quand, dans les dernières lignes de son essai *le Système totalitaire*, elle oppose à ce qu'elle vient d'analyser une formule de saint Augustin : *« C'est pour qu'il y ait du commencement que l'homme a été créé* (1). »

L'obsession de conclure

Tous les totalitarismes ont été obsédés par l'idée de conclure, de « mettre fin à... ». Ils n'ont jamais évoqué la nouveauté que pour dire qu'ils étaient la dernière, qu'il n'y en aurait plus d'autre... donc pour l'interdire. En ce sens, le totalitarisme est bien, en soi, crime *contre l'humanité, comme* dit Claude Lefort : *« Un attentat contre ce qui a toujours fait la dignité de la condition humaine (2). »* Sans doute importe-t-il assez peu, moralement, que le totalitarisme communiste se réclame de valeurs altruistes, alors que le nazisme invoque cyniquement le groupe et la race. C'est au fond la même chose de s'approprier le bien, l'universel, *et de le nier. Dans* les deux cas, les autres, les non-titulaires de la bonne identité, sont bannis.

Dans la pratique, l'inhumanité même de ce programme fait problème. C'est parce qu'il est contre-nature *que le totalitarisme* a besoin d'une mise en œuvre violente, guerrière, haineuse, d'une atmosphère de lutte finale (voir la théorie stalinienne d'intensification de *la lutte des classes*). L'asservissement, la stérilisation totale de l'humanité est un travail de Sisyphe. *« Staline, comme Hitler,* dit Hannah Arendt, *mourut au beau milieu d'une horrible tâche inachevée* (3). »

Mais où *stalinisme* et *nazisme* divergent, où leurs destins historiques se séparent, c'est sur la manière de gérer leur échec. Le nazisme ne sait réagir que par une surenchère, un délire paroxystique ; il finit en 1945 par sortir de l'histoire comme une voiture folle quitte la route. Le stalinisme et sa postérité ont, au contraire, montré leur capacité de s'adapter au terrain, de tenir compte de la non-*réalisation du projet.* On *peut voir* dans cette différence de destin le reflet d'une différence dans les sentiments sur lesquels s'appuie chacun de ces régimes pour légitimer *sa violence : le fanatisme* idéologique d'un côté, la haine raciale de l'autre.

La passion des nazis est matérialiste et irrémédiablement concrète ; ils ont une représentation physique de l'adversaire. Les communistes, au contraire, pourchassent des êtres construits par leur idéologie (bourgeois, saboteurs, voire koulaks). Ce n'est pas un hasard si les symboles du stalinisme sont d'abord ceux de crimes contre l'esprit (aveux arrachés aux accusés, rééducation associée au travail forcé), alors que ceux du nazisme sont des crimes physiques (Oradour, les chambres à gaz). Si le communisme (en Ukraine puis au Cambodge) est parfois allé jusqu'au génocide, le génocide des juifs était inscrit dans le projet même du nazisme.

La *nature spirituelle* (ou *anti-*spirituelle) de l'objectif communiste, son caractère d'idéocratie, lui a rendu possibles des adaptations dont le nazisme a été incapable, asservi qu'il était à la haine raciale. Le discours de haine et de guerre a pu devenir, étant donnée la définition abstraite des ennemis, métaphore, rhétorique formelle, langue de bois détachée de tout sentiment. Toujours possible, la *violence* est devenue rare. A l'extérieur, on a pu aboutir à la coexistence pacifique avec l'ennemi, à l'intérieur le langage de l'appareil a fini par ne plus concerner que lui.

Il subsiste dans le communisme un totalitarisme de principe : le *socialisme est « irréversible »*, le parti unique a le monopole du pouvoir, il y a toujours interdiction d'entreprendre autre chose, mais la virulence a diminué, le *contenu du socialisme* est indéfini ; peu à peu, la société échappe à la prise du pouvoir, la compétence professionnelle retrouve une légitimité, certaines institutions *tendent à fonctionner de manière* autonome ; la corruption est l'ennemi intime du régime, et surtout le monde extérieur fait irruption, débordant les défenses du régime, fascinant les cadres et les jeunes. On ne saurait parler de démocratisation, puisque le pouvoir appartient encore, sans contestation tolérable, à l'appareil. Il est même impossible (on l'a vu en Pologne) qu'un contre-*pouvoir* soit légalisé.

Le totalitarisme ne se réforme pas, mais il recule, il se rétracte, se replie sur le centre. La conséquence, c'est, dans les périphéries (géographiques et *sociales*), la formation de zones incontrôlées : anomies, corruption des agents du centre, féodalisation des bureaucrates, qui finissent par représenter ce qu'ils devraient contrôler... En somme, le totalitarisme sans terreur imaginé par Khrouchtchev, encore plus le totalitarisme *où s'efface* le souvenir de la terreur, est gagné par l'impotence. Le maintien d'un principe politique devenu incrédible provoque la paralysie d'un pouvoir pourtant *inébranlable*, ce *mélange stagnant* d'arbitraire et d'anarchie que l'on observe en Pologne et dont l'URSS de Brejnev a été atteinte également.

Fonctionner mieux

Les réaménagements entrepris par Gorbatchev veulent remédier à la difficulté d'être d'un totalitarisme sans terreur qui voit la matière sociale, la matière culturelle, lui échapper. Il ne s'agit pas de changer le régime, il s'agit de le faire fonctionner mieux. Pour cela, le moyen classique c'est la purge, le resserrage des écrous, *les attaques plus ou moins* sincères contre les cadres, accusés de tous les maux alors qu'on leur demande une tâche impossible : animer la société, mais pour le seul compte du pouvoir, concilier activation et aliénation sociales, susciter la spontanéité et la créativité par voie d'autorité. On trouve dans la *glasnost* des exemples de ce *comportement schizophrénique*. Mais l'essentiel de la stratégie semble bien être de reconstruire un véritable système de médiation entre le pouvoir et la *société : donner du champ* dans l'ordre économique et dans l'ordre culturel, à condition que la nomenklatura reste maîtresse du jeu, ce qui suppose qu'elle trie *entre les nouvelles compétences* auxquelles on laissera de l'espace, celles qu'elle pourra favoriser et intégrer.

Deng Xiaoping semble avoir *réussi une opération de ce genre :* la société est libre mais démantelée, dispersée, autonome dans le détail, mais le pouvoir garde la maîtrise de l'ensemble, disposant des *communications. Le secret* de cette réussite, c'est la dépolitisation d'une société restée fragmentée, traditionnelle, dont l'activité n'interfère pas avec le pouvoir. On peut dire qu'un partage du territoire analogue rend viable une situation comme celle de la Hongrie : la politique une fois reconnue comme rattachée à une contrainte extérieure, les gens vaquent à leurs affaires, jouissent d'une liberté folklorique sous une gestion d'autant plus pragmatique que la *légitimité lui* est garantie de loin.

Le problème des dirigeants soviétiques, c'est qu'une démarcation entre la zone du pouvoir et celle de la société, n'apparaissant guère possible chez eux, ils ont peu de moyens d'éluder la contradiction que constitue à terme un totalitarisme sans violence : il ne peut ni terroriser la société ni lui permettre de déterminer elle-même son sort.

Ce blocage des totalitarismes décrépits devant la vraie réforme renvoie à leur fondement même : ce sont les seuls régimes modernes pour qui la légitimité ne réside pas dans la volonté du peuple. Alors que les dictatures se veulent intérimaires, disant que le peuple n'est pas prêt, n'est pas éclairé... les *totalitarismes dépossèdent* et instrumentalisent le peuple au profit d'un concept – racial ou classiste – du peuple. Cette arrogante absurdité qui fait leur force, elle les paralyse aujourd'hui, *mais* elle reste le trait déterminant de régimes qui peuvent changer de position, non pas changer de nature.

(*) Directeur de la revue *Esprit*.

(1) *Le Système totalitaire*, Seuil, Point-politique.
(2) *Essais sur la politique*, Seuil, p. 63.
(3) *Op. cit.*, p. 20.

Au Courrier du Monde

CONSTITUTION

Dieu dans la République

Dans son article du *Monde* du *18 septembre* sur le deux *centième* anniversaire de la Constitution américaine, M. Badinter omet de remarquer un recoupement supplémentaire, d'ailleurs totalement perdu de vue en France, entre la Constitution américaine de 1787 et la Déclaration des droits de l'homme française de *1789* (incorporée, comme on le sait, à nos Constitutions depuis 1946) : par analogie avec la nation américaine se plaçant *« sous le regard de Dieu »*, notre déclaration se dit, *expressément, « adoptée en présence de l'Etre Suprême »*.

Certaines idées reçues depuis longtemps chez nous conduisent à une confusion de fait entre laïcité de *l'Etat et athéisme*. Il y a là *manifestement* une contradiction avec notre droit positif constitutionnel.

En France comme aux Etats-Unis, Dieu est dans la République. Puissions-nous, à l'occasion du bicentenaire de 1789, restaurer ce « droit de cité » et délivrer enfin notre nation, dont l'immense majorité est croyante, d'une « schizophrénie » douteuse et unique en Occident.

CARLOS-PIERRE BOUVET.
(Paris.)

DATES

Doryphores anachroniques

Vous écrivez dans votre journal que *« doryphore était un des surnoms donnés aux Allemands pendant la guerre 1914-1918 »*. Non, il s'agissait de la guerre de 1939-1945.

En effet, ces « gracieux insectes » ont commencé à débarquer sur notre France dans le cours de l'année 1917, à cause de pommes de terre venant des Etats-Unis et déchargées à Bordeaux. De la Gironde, ils sont allés petit à petit à la conquête de l'Hexagone. *Je vois encore, vers 1934, l'affiche* apposée à la mairie de ma commune des Vosges mettant en garde les producteurs devant le danger guettant les pommes de terre.

Quant à dire pourquoi les Allemands ont été ainsi surnommés... Ce n'est ni la couleur de l'insecte ni les lances qu'il porte (sens exact de doryphore), mais sans doute leur *appétit insatiable qui a appelé* l'image. *« Ils mangent tout. »* Le bon peuple se vengeait ainsi par la dérision des sévères restrictions.

DANIEL DIDIER.
(Pont-à-Mousson.)

SILENCE

Mort d'un jésuite

Le quasi-silence qui a entouré l'assassinat du père jésuite André Masse ne peut manquer de nous interpeller *(le Monde,* du 25 et daté 27-28 septembre). Comment se fait-il qu'à ce jour aucune voix officielle en France n'ait condamné ce crime dont a été victime un éminent représentant de notre pays, dévoué corps et âme à sa mission d'enseignement ? Est-ce pour ne pas provoquer la colère des tueurs ? *Pour ne pas relancer le chantage* sur la vie des otages ? Mais où sont passés les chantres de la francophonie qui, il y a tout juste un mois à Québec, levaient *l'étendard de la langue* et de la culture ? C'est à croire que l'intimidation suffit à leur faire renoncer à leurs idéaux. Si tel est bien le cas, reconnaissez que c'est bien triste.

FRANCK BAILLE,
Association Midi-Phénicie
(Aix-en-Provence.)

RECONNAISSANCE

M. Chaban-Delmas et la résistance

A la lecture du *Monde* du 22 septembre, *j'apprends que* M. Le Pen, lors de la fête de son mouvement au Bourget, a cru pouvoir évoquer le passé de résistant de M. Chaban-Delmas en affirmant : *« Moi, je n'ai pas été arrêté puis libéré ensuite par les Allemands. »* Quelle médiocrité ! Encore un mauvais sous-entendu, lâche et imprécis.

A quand la mise en cause de Jean Moulin ou de Charles de Gaulle ? Et de combien d'autres, connus ou anonymes...

Le Monde pourrait peut-être souligner ceci en assurant le président Jacques Chaban-Delmas, ses camarades, vivants ou disparus, de la reconnaissance et de l'indéfectible estime de la nation.

Ma démarche est tout à fait individuelle ; une sorte de cri du cœur. C'est sans réserve que j'accepterais qu'elle fût citée.

RÉGIS PIOCH,
fils d'interné résistant,
ancien des Forces françaises libres.

CLIMAT

Oui, l'été indien

Dans *le Monde* du 23 septembre, un de vos lecteurs, M. Bonhomme, affirme qu'il y a confusion entre l'« été indien », dont on parle à l'occasion des beaux jours de septembre, et l'été de la Saint-Martin du mois de novembre.

L'expression « été indien » provient du fait que les colons anglais résidant aux Indes se retiraient dans les montagnes durant les fortes chaleurs et redescendaient en septembre profiter des derniers beaux *jours* de l'été. A cette époque de l'année, la chaleur était encore forte mais supportable.

Cela n'a évidemment rien à voir avec l'été de la Saint-Martin, qui se situe aux environs du 11 novembre *(que les Allemands appellent « Altweibsommer »*, l'été des vieilles dames), en souvenir du réchauffement climatique qui, selon la légende, suivit le geste de saint Martin de Tours au quatrième *siècle* partageant son manteau avec un miséreux.

PIERRE VERDIER.
(Metz.)

MÉMOIRE

Vagues d'immigrants

J'ai travaillé dans les Houillères du Nord *et du Pas-de-Calais avant* ma retraite. Le service du personnel a été dans l'obligation d'envoyer des recruteurs au Maroc et d'y embaucher des milliers de mineurs, les Français ne voulant *plus* travailler au fond à cause de la silicose. Les partisans des idées de M. Le Pen avaient là l'occasion de rendre service à la France et d'empêcher la venue d'étrangers. Ils ne l'ont pas fait. Pourquoi ne se sont-ils pas embauchés « au fond » ?

Les mêmes devraient se souvenir qu'en 1944 la plupart de nos libérateurs étaient des *étrangers sans* papiers. Beaucoup de Noirs américains tombèrent sur les plages normandes. Les Nord-Africains, les Noirs de nos colonies eurent des pertes sensibles. Ils furent bien accueillis : ils savaient mourir à la place des Français de la métropole. J'espère que si par malheur M. Le Pen vient au pouvoir il leur laissera en propriété les deux mètres carrés qu'ils occupent dans nos cimetières.

ROBERT BOUSSEMART.
(Haisnes, Pas-de-Calais.)

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650 572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81



Reproduction interdite de tous les articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57437
ISSN : 0395-2037

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social :
620.000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*.
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef
Claude Sales.

ABONNEMENTS
BP 507 09
75442 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.





Le Monde USPS 765-910 is published daily, except Sundays, for $480 per year by Le Monde c/o Speedimpex, 45-45 39th Street, LCI, NY 11104. Second class postage paid at LIC and additional offices, NY postmaster send address changes to Le Monde c/o Speedimpex USA, INC. 45-45 39th Street, LIC, NY 11104

Nouvelle crise dans un organisme des Nations unies

La gestion du haut commissaire aux réfugiés est fortement contestée

GENÈVE
de notre correspondante

On déplore plus de douze millions de réfugiés de par *le monde*, et l'on en est à se demander si le *seul* organisme mandaté par la communauté internationale pour les protéger, le Haut Commissariat des Nations *unies pour les* réfugiés (HCR), ne risque pas de connaître les mêmes problèmes que ceux auxquels est confronté l'UNESCO.

La situation est grave : le nombre de réfugiés augmente, et les pays d'accueil se montrent de plus en plus réticents, tandis que les pays d'origine d'où hommes, femmes et enfants sont partis dans des conditions presque toujours dramatiques savent bien que cet exode n'a d'autre motif que la nécessité de fuir la violence d'Etat *plus encore que la misère. Quant* aux pays donateurs — le HCR ne fonctionne que grâce aux contributions volontaires de ses Etats membres, — ils estiment, comme dans le cas de l'ONU, *que les difficultés* internes du Haut Commissariat constituent pour eux une bonne raison de serrer les cordons de leur bourse.

Divers gouvernements ne cachent guère leurs griefs à l'encontre du haut commissaire, M. Jean-Pierre Hocké, *dont* ils critiquent la politique. Ils lui reprochent, *notamment, un* voyage récent en URSS, pays qui n'a pas signé la convention sur le statut des réfugiés et dont l'intervention militaire en Afghanistan a produit cinq *millions de réfugiés*, et la réduction des effectifs du bureau de Washington, très utile aux réfugiés d'Amérique centrale.

Le personnel du HCR, de son côté, n'apprécie pas les mesures de restructuration qui ont fait naître bien des frustrations, mais qui n'ont guère encore porté de fruits en près de deux ans. Le président du conseil du personnel, M. Van Leewen, *évoque* dans son rapport à l'intention du comité exécutif du HCR qui se réunit ces *jours-ci* le *« grave problème de la démoralisation »* des fonctionnaires de l'institution, laquelle ne s'explique pas seulement par la résistance aux changements *structurels*, mais aussi par le fait que les résultats durement acquis dans le *passé ne semblent pas* être estimés à leur juste valeur, et que les meilleurs artisans de ces acquis ont été « placardisés » ou ont servi de cobayes pour un *avenir imprécis*.

Ceux qui ont le mieux servi le HCR admettent difficilement que M. Hocké ait fait appel à des consultants extérieurs dont le recrutement et le travail sont peu appréciés par le personnel, ce qui se manifeste par un manque de *confiance envers l'ensemble des* cadres dirigeants. Au surplus, la restructuration a, selon le conseil du personnel, quelquefois fait tomber des têtes prématurément *et rarement à bon escient, car* l'organisme s'est vu ainsi privé d'éléments de valeur *« dont l'activité devrait demeurer pour tous une source d'inspiration »*.

M. Hocké, s'il compte supprimer encore quelques postes, a décidé d'en créer cent nouveaux *sur le terrain et quarante-neuf au* siège de Genève. On peut se demander selon quels critères se feront les recrutements : les candidats seront-ils désignés au vu de leurs qualités *professionnelles* et humaines ou uniquement en *fonction de la sacro-sainte* « répartition géographique » de règle à l'ONU ?

Critiques des organisations non gouvernementales

En y regardant de plus près, on *s'aperçoit que la façon de présenter* les changements est plus sévèrement critiquée que les changements eux-mêmes. Le haut commissaire réfute toutes *ces critiques et désire qu'on lui* accorde le temps nécessaire pour mener à terme la restructuration qu'il juge nécessaire. Il laisse entendre qu'il a fait ses preuves *au Comité international* de la Croix-Rouge où, en sa qualité de *chef des opérations*, il a acquis non seulement une expérience de redoutable négociateur avec les *plus rudes gouvernements* et mouvements de libération, mais aussi une grande connaissance de toutes les misères nées des guerres qui se poursuivent. Peu lui *importe s'il détonne* dans un milieu onusien, il est suisse, donc *bon organisateur et bon collecteur* de fonds ; et, après tout, il n'est haut commissaire que depuis le début de 1986 (*le Monde* du 12 décembre 1985).

Les organisations non gouvernementales (ONG) *lui reprochent* surtout de ne pas accorder suffisamment d'importance au mandat le plus spécifique du HCR, à savoir la protection des *réfugiés*. *Elles déplorent*, entre autres, des échecs dans la protection des réfugiés en Birmanie, au Mozambique, *à Sri-Lanka*, au Suriname et le long de la frontière thaïlandaise, où des Khmers rouges *continuent*, depuis des *années*, à harceler des réfugiés cambodgiens. Elles vont jusqu'à se demander si tous les rapatriements sont vraiment volontaires *et n'ont pas fait l'objet de* diverses tractations.

Là aussi, M. Hocké réfute les reproches qui lui sont adressés. Seul l'avenir lui donnera raison dans le cas où le Comité exécutif *adopterait le texte qu'il lui présente* la semaine prochaine, dénonçant les attaques armées de camps de réfugiés. Jusqu'à présent, en dépit de tous les efforts du HCR, des gouvernements ont montré une certaine *réticence à condamner catégoriquement* de tels actes, estimant que, pour pouvoir les stigmatiser, il convient avant tout d'avoir la certitude que les camps de réfugiés *ne sont composés que* de civils désarmés. Ils donnent pour exemple des camps *du Liban*, qui sont, en fait, de véritables forteresses.

Ce texte condamne sans équivoque des attaques armées contre les camps et les centres de regroupement ainsi que des violations des droits des réfugiés et *demandeurs d'asile. Le document* invite instamment les Etats à s'abstenir de toute violation des principes du droit international et d'aider au mieux les victimes. Il *comporte une série de mesures précises* afin de protéger plus efficacement tous les lieux où les réfugiés sont concentrés. Il invite, d'autre part, les réfugiés à se *conformer aux lois des pays* d'accueil et demande à ceux-ci de garantir que les camps et autres lieux où sont abrités les réfugiés ne revêtent qu'un caractère *purement civil et humanitaire*. Le HCR devrait naturellement y avoir, en toutes les circonstances, *librement* accès.

Si ce pari est gagné, on peut supposer qu'il sera peut-être pardonné au haut commissaire d'avoir engagé 27 millions de *dollars pour effectuer ses réformes*. Mais le plus dur restera à faire : le Japon et les Pays-Bas, qui sont à eux deux les plus importants donateurs (25 % de l'ensemble *des sommes versées*), *ne cachent* pas leur mécontentement face à la politique et à la gestion du HCR, et l'on craint à Genève qu'ils ne se fassent menaçants au cours de cette prochaine session du comité exécutif.

ISABELLE VICHNIAC.

Vérité des prix et désarmement

M. Gorbatchev se dit résolu à poursuivre sa politique

(Suite de la première page.)

Le chapitre le plus frappant de ce discours de Mourmansk est à cet égard celui des prix, puisque leur augmentation est, en Union soviétique comme dans tous les pays *communistes, tout à la fois* la condition *sine qua non* d'une réforme économique et l'obstacle majeur qui se dresse sur cette route. Sans augmentation des prix alimentaires et, le plus souvent, industriels, il ne peut être en effet question de desserrer l'emprise des directions centrales sur l'ensemble des entreprises. Aujourd'hui encore, le coût d'une miche de pain comme celui d'une petite cuillère sont, en effet, fixés *de Moscou par une bureaucratie* dont la puissance est largement due au fait qu'elle tient les cordons de toutes les bourses sans exception — et notamment ceux de subventions aussi massives qu'indispensables, dans la mesure où les prix n'ont rien à voir avec la réelle valeur marchande des produits.

M. Gorbatchev a noté à ce propos — et cela est un vieux sujet de plaisanterie dans l'ensemble du bloc soviétique — que le prix du pain est aujourd'hui si bas qu'on peut en nourrir le bétail. Pour les entreprises, donc, pas d'autonomie, ni d'autosuffisance ni d'efficacité sans ce préalable de la réforme des prix. La difficulté est que si le prix sont bas, les salaires le sont aussi, et qu'il est en conséquence politiquement très dangereux de procéder à une opération, même limitée, de vérité des coûts, *tant les difficultés quotidiennes* de la population s'en accroîtraient.

Pour promouvoir une politique de libéralisation dans un pays communiste, *il faut, en bref*, et dans le même temps, retirer de leur pouvoir à de puissantes bureaucraties hostiles, heurter de front les plus démunis — c'est-à-dire énormément de gens — et léser également les plus riches, qui, consommant le plus, profitent le plus des *subventions*. Le seul moyen d'essayer de contourner l'obstacle est de faire comprendre et admettre à la population que la voie du mieux-être et de l'apparition de *quelques libertés passe* obligatoirement par l'austérité. Mais, outre que même les plus réformateurs des dirigeants communistes sont réticents à trop promettre en ce domaine, *la* dynamique qui s'enclenche alors est, par définition, dure à maîtriser.

L'exemple polonais, *depuis* plus de dix ans, est de ce point de vue *très parlant, si l'on* se souvient que la crise traversée aujourd'hui par ce pays remonte chronologiquement à une première tentative d'augmentation des prix, en 1976.

« Une révolution sans coups de feu »

« Une révolution sans coups de feu », a dit M. Gorbatchev à Mourmansk pour définir son programme, et l'expression n'est pas plus exagérée que l'avertissement lancé par le secrétaire général : *« Cela va être très difficile au stade actuel, mais si nous parvenons à mettre en marche notre roue motrice, il en résultera un grand apport pour le pays, et très rapidement. »*



Pour ce qui est des questions internationales, M. *Gorbatchev* a affirmé que le monde était maintenant *« proche de réaliser un important pas en avant »* vers un *« véritable désarmement nucléaire »*, et que sa *« prochaine rencontre avec le président des Etats-Unis pourrait promouvoir une sorte de réaction en chaîne pacifique dans le domaine des armes stratégiques offensives et de la non-prolifération des armements dans l'espace »*.

Jamais le secrétaire général n'avait fait allusion en ces termes au prochain sommet soviéto-américain, et la tranquille certitude avec laquelle il décrit les deux étapes *qui devraient, selon* lui, suivre la signature de l'accord sur les missiles de portée intermédiaire souligne la détermination avec laquelle cet homme, à l'intérieur comme à l'extérieur, avance ses pions — avec succès jusqu'ici.

Quant au plan en six points proposé par M. Gorbatchev pour les mers du Nord, il prévoit notamment l'établissement d'une zone dénucléarisée dans cette région, « garantie » par l'Union soviétique et impliquant le retrait des sous-marins équipés de missiles nucléaires ; la limitation des manœuvres dans ces mers ainsi qu'une interdiction des activités *militaires navales dans les détroits* internationaux que concernerait un éventuel accord ; une ouverture, enfin, de la voie maritime du Grand-Nord aux navires étrangers qui pourraient alors bénéficier d'une *assistance* des brise-glace soviétiques.

B. G.

[Les propositions faites par M. Gorbatchev *sur la région nordique* reprennent et développent des projets antérieurs. Il y a *un peu plus d'un an*, lors d'une visite à Helsinki, M. Ligatchev, le numéro deux du parti, avait déjà proposé un retrait des sous-marins lance-missiles de la *Baltique*, *« après entente entre les pays concernés »* : Moscou n'entretient en fait dans cette mer qu'un petit nombre de sous-marins lanceurs d'engins, tous de modèle ancien. M. Ligatchev avait aussi annoncé que des missiles à portée moyenne avaient été retirés de la péninsule de Kola et de la *« majeure partie »* de la région militaire de Léningrad. Plus nouvelle est la proposition actuelle de fermeture du centre d'essais nucléaires de la Nouvelle Zemble, mais cela reste lié à la perspective d'un accord avec les Etats-Unis sur les essais nucléaires.

De toute manière, il sera difficile *d'éviter* que la péninsule de Kola, seule région côtière d'URSS donnant sur une *mer non fermée et libre de glaces*, reste le lieu d'une des plus importantes concentrations *militaires* de *l'Union* soviétique.]

La visite à Paris de M. Goria

Rome éprouve des réserves envers les idées françaises sur la sécurité européenne

ROME
de notre correspondant

Le matin à Copenhague, l'après-midi à Paris, le premier voyage en France, le vendredi 2 octobre, de M. Giovanni Goria en sa qualité de président du conseil italien se présente essentiellement comme une « prise de contact ». La tournée européenne *qu'a entreprise* le nouveau et jeune chef démocrate-chrétien de l'exécutif (1) lui permet entre autres de mieux se faire connaître à l'étranger. Il rentrera à Rome lesté d'un poids que ne lui ont pas encore valu ses premiers mois de gouvernement au cours desquels il admet lui-même avoir adopté un profil bas. *« J'ai volé en rase-mottes pour échapper aux radars »*, dit-il.

En attendant le prochain sommet franco-italien, qui *sera surtout* consacré aux affaires bilatérales (et dont on espère ici qu'il aura lieu avant celui des Douze début décembre à Copenhague), c'est surtout de l'actualité *internationale* que devaient s'entretenir M. Goria et son hôte français. Le *président du* conseil est accompagné de M. Julio Andreotti, ministre des affaires étrangères depuis plus de quatre ans, son compagnon de parti et *l'homme le plus aguerri* de la politique italienne.

S'agissant tout d'abord de la sécurité en Europe, l'Italie est, à la différence de la France, favorable à peu près sans réserves, à l'option double zéro. Bien qu'elle ait « digéré » avec une facilité inattendue les missiles de croisière installés sur son territoire à Comiso, en Sicile, elle ne sera pas fâchée de s'en débarrasser.

Rome, pourtant, n'est pas insensible à l'inégalité de forces classiques et *chimiques entre* le pacte de Varsovie et l'OTAN. En ce sens, l'intensification du dialogue militaire franco-allemand est suivi ici avec beaucoup d'attention. C'est aussi pour ne pas paraître laisser l'Italie hors de ce jeu que M. André Giraud, ministre français de la défense, a fait ici, il y a *quelques jours, une visite officielle*.

On sait aussi que M. François Mitterrand a, pour sa part, proposé d'inclure l'Italie (et l'Espagne) dans le « conseil de défense » *qu'il* a proposé à la RFA lors des manœuvres « Moineau hardi ». Il n'empêche : à Rome, on n'aime pas beaucoup tout ce qui semble démontrer l'existence d'un couple *privilégié* Paris-Rome. En visite précisément la semaine dernière chez le chancelier Kohl, M. Goria a émis des réserves discrètes sur les projets de Paris — se retranchant notamment sur la nécessité pour l'Europe de ne rien faire indépendamment de *l'allié* américain.

Coopération limitée dans le Golfe

Pour ce qui est de la situation dans le Golfe, autre thème d'actualité, l'attitude de Rome est celle d'une « rigoureuse neutralité » entre belligérants *iraniens et irakiens*. Pour M. Andreotti, la diplomatie n'a d'ailleurs pas épuisé ses ressources et l'heure des sanctions internationales n'a pas encore sonné. C'est pourquoi la coordination entre les deux marines organisée la semaine dernière, lors de la visite de M. Giraud à Rome, est présentée comme très limitée : rien ne doit donner l'impression d'une quelconque force multinationale, fût-elle européenne, se substituant à l'organisation mondiale.

Les deux pays n'en coopèrent pas moins en profondeur sur d'autres plans dans la région. On sait en particulier *que l'Italie a accepté de* représenter les intérêts de Paris à Téhéran, ce qui n'est pas une mince affaire. La France, de son côté, a contribué à ce que la base de Djibouti *puisse* servir de point d'appui à la flotte italienne.

Le domaine communautaire enfin devrait être largement abordé lors des conversations de Paris. L'Italie n'a évidemment pas les mêmes raisons que la France de défendre bec et ongles la politique agricole commune. Elle est, par ailleurs, très *préoccupée du « paquet Delors »* visant à réformer le système de collecte des ressources européennes. Le fonder, comme le propose le président de la Commission, sur les PIB *et non plus sur* la TVA *ferait faire* un bond à la contribution italienne.

J.-P. CLERC.

(1) M. Goria s'est déjà rendu à La Haye, Madrid, Bruxelles, Londres, Dublin et Bonn.

● **Deux collaborateurs de la revue *Glasnost* interpellés à Moscou.** — La police a interpellé, jeudi 1er octobre à Moscou, deux rédacteurs du bulletin non officiel *Glanost* et confisqué la dernière édition. Cette publication au titre évocateur avait *été accusée, mercredi, de « diffamation »* par M. V. Faline, directeur de l'agence de presse Novosti, parce qu'un article récent de cette publication dactylographiée avait affirmé que *les archives de l'époque stalinienne* étaient en cours de destruction. — *(AFP, Reuter.)*

● **Logement et corruption.** — Dans une résolution publiée par la *Pravda, le jeudi 1er octobre*, le comité central du PCUS s'est élevé contre *« le nombre significatif de personnes (...) qui vivent encore dans des maisons, appartements communautaires et foyers délabrés »*. La résolution accuse entre autres certains *« organes de l'Etat et du parti » qui discréditent la politique de la* « restructuration ». Le comité central ordonne que *« de strictes mesures disciplinaires »* frappent *« les membres du parti coupables de corruption »*. — *(Reuter, AFP.)*

● **ROUMANIE : remaniement ministériel.** — A la suite du limogeage, mardi 29 septembre, de MM. Ioan Avram et de Georghe Petrescu pour *« activités insatisfaisantes »*, le gouvernement roumain a nommé MM. Peter Fluture nouveau *ministre de l'électricité* et Constantin Radu nouveau vice-ministre, a annoncé, jeudi 1er octobre, l'agence roumaine Agerpress. — *(Reuter.)*

Proche-Orient

La guerre du Golfe

M. Shultz estime probable un embargo sur les armes à destination de l'Iran

Dans une lettre adressée au secrétaire général de l'ONU, M. Xavier Perez de Cuellar, et rendue publique jeudi 1er octobre, le chef de la diplomatie iranienne, M. Ali Akbar Velayati, accuse les Etats-Unis et la Grande-Bretagne de torpiller le processus de paix mené par les Nations unies dans le Golfe. *« Pour la République islamique, les efforts du secrétaire général sont sérieusement compromis, et nous devrions tous nous alarmer du fait que, par leurs paroles et leurs actions, l'Irak, les Etats-Unis et la Grande-Bretagne risquent de réduire à néant l'espoir d'un dénouement positif »*, écrit M. Velayati, qui ajoute que, si *« ces efforts concertés réussissent, il n'y aura pas d'autre possibilité que la solution militaire »*.

Quelques heures après cette mise en garde, le secrétaire d'Etat George Shultz estimait, au cours d'une conférence de presse, qu'il y aurait suffisamment de voix au Conseil de sécurité de l'ONU pour adopter un embargo sur les armes à destination de l'Iran si ce pays *« continue à refuser le cessez-le-feu réclamé par l'ONU »*. Comme on lui demandait s'il disposait de voix suffisantes parmi les quinze membres du Conseil pour faire adopter un embargo si un cessez-le-feu ne peut être négocié, M. Shultz a répondu : *« Lorsque cette hypothèse deviendra claire, la réponse est oui. »* Dans une interview publiée jeudi par le *New York Times*, il avait estimé que l'URSS et la Chine, deux des cinq membres permanents du Conseil disposant d'un droit de veto, ne s'opposeraient pas à un embargo.

Tel n'est pas l'avis de M. Nasser Nobari, l'ambassadeur de Téhéran à Moscou, qui a écarté jeudi la possibilité d'un embargo sur les armes à l'encontre de son pays, ajoutant que Téhéran et Moscou étaient satisfaits des derniers développements au Conseil de sécurité. Il a notamment jugé sans fondement les spéculations selon lesquelles l'Union soviétique pourrait approuver un tel embargo, si Téhéran ne respectait pas la résolution 598 du Conseil de sécurité ordonnant un cessez-le-feu dans le conflit du Golfe. *« Je crois*, a-t-il dit, *que le boycottage n'est qu'un rêve américain »*, ajoutant que les tentatives de Washington de *« faire pression »* sur d'autres pays pour qu'ils approuvent un embargo seraient infructueuses.

Entre-temps, la *« guerre des pétroliers »* s'est intensifiée. L'Iran a subitement répondu aux raids irakiens répétés contre ses intérêts pétroliers en attaquant, en l'espace de vingt-quatre heures, quatre pétroliers : *Johar* (pakistanais), *Western-City* (japonais), *Nichiharu-Maru* (japonais) et *Spic-Emerald* (indien). D'autre part, un chalutier australien, le *Shenton-Bluff*, a été touché jeudi par un tir de missiles irakiens, et son capitaine a été tué.

Ce vendredi matin, un pétrolier grec, le *Felicity*, a été attaqué par un *« appareil non identifié »* (probablement irakien) au sud du terminal iranien de Kharg.

Le Japon a immédiatement réagi à l'attaque de ses deux pétroliers en interdisant, pour au moins trois jours, aux navires japonais ou affrétés par le Japon de se rendre dans le Golfe. – *(Reuter, AFP.)*

La polémique sur la conférence de paix

M. Shamir accuse M. Pérès d'avoir voulu « impliquer la diaspora aux Etats-Unis dans le débat politique israélien »

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Le ministre israélien des affaires étrangèes, M. Shimon Pérès (travailliste), devait affronter la colère du chef du gouvernement, M. Shamir (Likoud, droite), à son retour des Etats-Unis, le vendredi 2 octobre. Ce n'est pas la teneur du discours prononcé par M. Pérès devant les Nations unies qui a suscité la fureur de M. Shamir : après tout, le chef de la diplomatie a reconnu avec franchise que s'il était partisan d'une conférence internationale de paix au Proche-Orient, les ministres du Likoud du gouvernement d'*« unité nationale »* y étaient toujours, eux, farouchement opposés.

Non, M. Pérès est, cette fois, accusé d'avoir pris une initiative *« sans précédent »* et commis une faute politique impardonnable en appelant, jeudi, la communauté juive américaine à œuvrer en faveur de cette fameuse conférence. Autrement dit, en lui demandant de soutenir expressément la ligne défendue par les travaillistes.

Il a ainsi *« violé »*, a accusé M. Shamir, une tradition respectée depuis la création du pays et qui veut que les dirigeants israéliens ne mêlent jamais la puissante diaspora américaine aux querelles politiques internes à l'Etat hébreu. Le reproche est grave : M. Pérès, dit le Likoud, a pris le risque de diviser la diaspora américaine selon des clivages politiques israéliens, alors que c'est l'unité de cette communauté qui fait sa force et donne tant de poids à ses interventions en faveur d'Israël auprès du gouvernement de Washington.

En voulant *« impliquer la diaspora dans le débat politique israélien, M. Pérès a franchi un pas très négatif »*, a déclaré le premier ministre. *« Le judaïsme américain risque de se transformer en judaïsme de partis politiques »*, a commenté une personnalité du Likoud. Il a fait valoir que la diaspora américaine s'était toujours fixé pour ligne de conduite de ne jamais prendre position sur les questions relevant de la stricte souveraineté d'Israël : la conduite de la diplomatie et la défense. Selon le mot d'un dirigeant juif américain cité par la radio israélienne, *« l'avenir des territoires occupés n'est pas le problème des gens de New-York ou de Los Angeles, car les conséquences de toute décision en ce domaine seront l'affaire des habitants d'Israël »*.

A vrai dire, cette tradition de neutralité de la diaspora américaine avait été sérieusement ébranlée il y a quelques jours, et cela explique les réactions alarmés du Likoud. Le 22 septembre, en effet, une des plus importantes organisations juives américaines, l'America Jewish Congress (AJC) était entrée dans le débat sur la conférence en prenant position en faveur de M. Pérès, et cela à quelques semaines de la visite à Jérusalem du secrétaire d'Etat américain, M. George Shultz.

ALAIN FRACHON.

● **Grève générale de la minorité druze d'Israël.** – La minorité druze d'Israël, forte de 65 000 âmes, a lancé jeudi 1er octobre une grève de 48 heures en se plaignant de n'être pas traitée à égalité avec la majorité juive. Les services publics ont été suspendus dans les dix-sept localités druzes de Galilée. Les municipalités affirment que le gouvernement a manqué à sa promesse de leur octroyer les fonds nécessaires pour leur permettre de se hausser au niveau de leurs voisins juifs. Contrairement aux 700 000 citoyens arabes de l'Etat, les Druzes d'Israël partagent les devoirs des citoyens juifs, dont le service militaire obligatoire. Ils font souvent partie d'unités d'élite et de l'armée de métier, mais leurs dirigeants se plaignent qu'à devoirs égaux, ils ne bénéficient pas de droits égaux. – *(Reuter.)*

● **JORDANIE : des détenus palestiniens dénoncent le traitement « inhumain ».** – Les cent un Palestiniens détenus dans la prison de Jafr, dans le désert jordanien, à 100 kilomètres à l'est d'Amman, ont dénoncé le traitement *« inhumain »* auquel ils sont soumis, dans un message rendu public jeudi à Damas. Ces détenus, membres de différentes fractions palestiniennes, ont affirmé que *« des prisonniers sont morts sous la torture ou ont été exécutés »*.

De source palestinienne à Damas, on indique que deux dissidents du Fatah (du colonel Abou Moussa), Omar Ach-Chayeb et Nayef Khalil al-Bayedh, sont morts, le premier sous la torture en juin 1986, le second exécuté en mars 1987. – *(AFP.)*

Une concertation des marines alliées

Si tous les dragueurs du monde...

Le dragueur de mines français *Garigliano* a détecté, jeudi 1er octobre, une mine d'origine soviétique devant le port de Khor-al-Fakkan (Emirats arabes unis). Cette mine M.08, d'un modèle soviétique ancien, a été localisée et identifiée par le système PAP (poisson auto-propulsé) à bord du *Garigliano*. Mine à orins (ce sont des filins d'accrochage), la M.08 était immergée à environ 60 mètres de profondeur et elle était encore fixée à son crapaud.

Le commandant du groupe de déminage français a invité à bord du *Garigliano* des observateurs des Etats riverains de la mer d'Oman pour qu'ils assistent à la neutralisation de la mine, qui a été détectée dans un chenal où, pourtant, était précédemment passée la force britannique de déminage.

Les marines alliées se sont réparti le travail de dragage dans la région du Golfe, au terme de concertations techniques, entre états-majors, pour coordonner la recherche et l'enlèvement des mines. A Paris, où l'on reconnaît que ces échanges techniques ont bien eu lieu, on s'en tient à l'existence sur zone d'une coordination entre dragueurs et on ajoute qu'il n'y a, entre les marines concernées, aucun lien de subordination opérationnelle.

A ce jour, les seules marines impliquées sont les marines américaine, britannique et française. La marine italienne n'est pas encore arrivée sur place et, s'ils ont annoncé leur intention d'envoyer des bâtiments, ni les Belges ni les Néerlandais ne sont encore représentés dans le Golfe.

La marine américaine, grâce à quatre petits dragueurs côtiers et à ses hélicoptères RH-53 D Sea Stallion embarqués sur le *Guadalcanal*, opère depuis Bahrein, dans les eaux mêmes du Golfe, et elle a réussi à déminer un chemin d'accès au Koweït. La marine britannique, qui a dépêché les dragueurs *Brecon, Brocklesby, Bicester* et *Hurworth* avec leurs trois navires de soutien *Abdiel, Diligence* et *Regent*, a commencé de travailler près de l'île d'Abu-Musa, à Dubaï.

De son côté, la marine nationale a dû modifier son dispositif, qui reste, néanmoins, centré hors des eaux du Golfe proprement dit. En effet, un incident technique à bord du dragueur *Vinh-Long*, qui date de 1955 et a été modernisé en 1978, a conduit l'état-major de la marine française à le laisser à Djibouti et à le remplacer par le chasseur de mines *Orion*, qui fait route depuis Brest. Sur zone, les deux dragueurs français *Cantho* et *Garigliano* sont accompagnés du bâtiment de soutien *Garonne*, prochainement remplacé par la *Loire*. Les dragueurs français ont déminé un chenal d'accès vers Khor-al-Fakkan et un autre vers Fujairah, qui sont deux ports des Emirats.

Partage du travail

La marine italienne, avec ses deux dragueurs *Sapri* et *Milazzo*, accompagnés par le navire de soutien *Anteo*, arrivée depuis peu à Djibouti, elle ne sera pas dans la région du Golfe avant quelques jours.

Un minimum de concertation a été instauré entre tous ces moyens de dragage, de façon que chacun ratisse un chenal ouvert à la navigation commerciale sans empiéter sur le travail du voisin. De même, on échange des équipements, des pièces détachées ou du carburant entre marines. Il se pourrait que cette coordination soit plus grande encore dans quelques semaines, lorsqu'il faudra s'assurer que les chemins de navigation, une fois déminés, demeureront libres.

Il existe, d'autre part, une coordination technique entre le porte-avions américain *Ranger* et le porte-avions français *Clemenceau*, pour un gestion commune de l'espace aérien.

J.I.

LIBAN

Sourde lutte pour le pouvoir au sein du camp chrétien

BEYROUTH
de notre correspondant

Une sourde lutte pour le pouvoir met aux prises les chefs des différentes factions qui se disputent l'autorité au sein du réduit chrétien de Beyrouth-Est : le président Amine Gemayel, le chef du parti phalangiste, M. Georges Saadé, et le chef de la milice des Forces libanaises, M. Samir Geagea. Autre pôle d'autorité effective dans le réduit chrétien, l'armée, dont le commandant en chef, le général Michel Aoun, est loyal à l'Etat et à ses institutions, donc à son président.

C'est au sein de la constellation phalangiste que les rivalités ont éclaté : la « vieille garde » fidèle à la famille Gemayel, en l'occurrence à M. Amine Gemayel, s'emploie à contrecarrer l'installation, par M. Saadé, d'un nouvel encadrement des rouages du parti, sous un label rénovateur. Lorsqu'en juin 1986, M. Saadé avait été élu à la tête des phalanges, cela avait été perçu comme un demi-échec pour M. Gemayel, dont on disait que le chef du parti sortant, M. Elie Karamé, n'était là que pour lui céder la place le moment venu, à la fin du mandat présidentiel.

Soutenu par les Forces libanaises, M. Saadé n'a pas accepté de jouer les utilités. Il a voulu exercer toutes ses attributions à la tête du parti. Les antiphaties puis certaines contradictions sont apparues avant de s'étaler au grand jour à l'occasion de l'inauguration, il y a près d'un mois, d'une statue de Pierre Gemayel, à Bickfaya.

Se prévalant d'une démocratisation des phalanges, M. Saadé a nommé quarante-huit chefs de sections et douze conseillers politiques, après que son projet, de procéder à ce renouvellement des cadres par consultation, eût été bloqué. Trois des fidèles de M. Amine Gemayel se sont alors rebellés et ont démissionné : M. Charles Dahdah, secrétaire général aussitôt remplacé par M. Mounir Hajj, M. Joseph Aboukhalil et M. Sami Khoureyri. Le tout, sur fond de zizanie, de nervosité, de tensions et d'incidents, mineurs il est vrai. Et alors que le président Gemayel est en voyage à l'étranger.

Tous les protagonistes affirment cependant être déterminés à maintenir leur conflit dans le cadre du parti et à le régler de manière démocratique.

LUCIEN GEORGE.

Amériques

SURINAME : l'approbation de la nouvelle Constitution

Le commandant Bouterse affirme que son pays ne menace pas la base française de Kourou

La nouvelle Constitution du Suriname, qui prévoit des élections générales le 25 novembre, a été approuvée par 93 % des votants lors du référendum du 30 septembre, selon des résultats officiels communiqués, le jeudi 1er octobre, à Paramaribo. Le taux d'abstention a cependant été assez élevé dans la capitale, avec 45 % des inscrits.

Pour les militaires au pouvoir depuis 1980, l'approbation de la Constitution marque la volonté de la population de poursuivre le *« processus de rénovation »* entamé il y a sept ans, ainsi que l'a affirmé le commandant Bouterse à l'issue du scrutin. Pour les trois principaux partis politiques d'opposition, c'est une étape vers le *« retour d'un régime démocratique »*. Le commandant Bouterse, au cours d'un entretien avec la presse, est resté évasif sur son avenir politique, affirmant seulement qu'il avait une *« mission à remplir »*.

Il a également déclaré que le Suriname ne constitue pas une menace pour la base spatiale de Kourou, en Guyane française, malgré la présence admise de *« quelques Libyens »* à Paramaribo et une aide libyenne estimée à 30 millions de dollars. Il a souhaité que la France et le Suriname maintiennent *« des relations d'amitié sur la base du respect mutuel de leur souveraineté »* et travaillent ensemble, avec l'aide des organismes internationaux, pour résoudre le problème des réfugiés installés en Guyane française après avoir fui les zones de combat entre la guérilla et l'armée, dans l'est du pays.

Interrogé sur l'attitude qu'il souhaiterait voir adopter par la France à l'égard des rebelles, le commandant Bouterse a répondu : *« Il ne m'appartient pas de dire à la France ce qu'elle doit faire, mais, ce que je peux espérer, c'est qu'elle se comportera en bon voisin et respectera les lois internationales qui condamnent le terrorisme. »*

La France est régulièrement accusée au Suriname de servir de refuge aux guérilleros dirigés par Ronny Brunswijk. – *(AFP, Reuter, UPI.)*

ARGENTINE : la visite de M. Chevardnadze

Buenos-Aires se félicite des accords américano-soviétiques sur le désarmement

Buenos-Aires (*AFP*). – Le ministre des affaires étrangères soviétique, M. Edouard Chevardnadze, et le président argentin Raul Alfonsin sont tombés d'accord, le jeudi 1er octobre à Buenos-Aires, sur la nécessité de poursuivre le processus de désarmement et se sont prononcés en faveur d'un nouvel ordre économique mondial.

Le chef de la diplomatie soviétique, arrivé mercredi soir à Buenos-Aires pour une visite officielle de cinq jours en Argentine, la première jamais effectuée par un haut responsable d'URSS, a été reçu, pour un premier entretien, pendant une heure par le président argentin. M. Chevardnadze a qualifié les discussions de *« très intéressantes et très profondes »*.

A l'issue de la rencontre, M. Chevardnadze a déclaré : *« Pour nous, la priorité va au désarmement et à sa poursuite. »*

Selon le ministre soviétique, le président argentin *« s'est félicité des accords américano-soviétiques sur les missiles intermédiaires »* et les deux hommes sont convenus de *« la nécessité de poursuivre le processus de désarmement nucléaire »*.

Il a aussi exprimé l'espoir d'arriver « rapidement » à un accord sur les missiles stratégiques afin d'en réduire *« le nombre de 50 % »* et a défendu l'idée de *« préserver l'espace sans armes, comme un lieu de paix pour les générations à venir »*.

L'entretien a également permis d'analyser, selon lui, *« les perspectives de progrès dans les négociations destinées à aboutir à la liquidation des armements chimiques »*.

A propos des relations bilatérales, le président Alfonsin et son hôte soviétique ont qualifié leur niveau de « très élevé » et sont convenus de la nécessité d'accroître les relations soviéto-argentines dans les domaines économique, scientifique et culturel. M. Chevardnadze a remis au président argentin un message de M. Mikhaïl Gorbatchev dans lequel le leader soviétique exprime sa « satisfaction » de l'intensification des relations bilatérales. Le message souligne aussi *« l'augmentation de la confiance et de la compréhension mutuelles »* et la volonté de *« développer les relations d'amitié entre les deux pays »*.

Enfin, le chef de la diplomatie soviétique a réaffirmé, jeudi, le soutien de l'URSS à l'Argentine sur la question des îles Malouines. Après avoir rencontré les membres du Congrès, M. Chevardnadze a indiqué que l'Union soviétique continuera à soutenir l'Argentine dans sa volonté de recouvrer la souveraineté sur les îles Malouines, occupées par la Grande-Bretagne.

ETATS-UNIS : la course à l'investiture présidentielle

Le prédicateur Pat Robertson entre en politique

« Je tends la main à tous les Américains » : c'est par cet appel messianique que Marion Pat Robertson, l'un des « télévangélistes » américains les plus connus et les plus riches qui œuvrent chaque semaine devant les caméras pour le salut de leurs millions de fidèles, a annoncé, jeudi 1er octobre, sa candidature officielle à l'investiture républicaine pour la prochaine élection présidentielle.

A cinquante-sept ans, ce fils de sénateur résolu à renouer avec la tradition politique familiale a du même coup décidé de renoncer, pour mieux servir sa nouvelle vocation, aux pompes et aux fastes de son précédent ministère (son réseau de télévision, le Christian Broadcasting Network, installé en Virginie, atteint 200 millions de dollars de chiffre d'affaires par an). Toutefois, Dieu, qui jusqu'ici l'a conseillé – en le poussant notamment sur la voie de la prédication lorsqu'il avait vingt-six ans, – devrait rester en quelque sorte son directeur de campagne. En effet, le credo politique du nouveau candidat à la Maison Blanche est limpide : l'Amérique souffre d'une *« crise morale »* due *« au sexe facile, à l'infidélité, à la drogue et aux comportements excessifs »*, que seules la *« prière »* et une *« conduite chrétienne »* pourront guérir.

Pour l'instant, Pat Robertson reste très loin dans les sondages derrière les deux favoris républicains, le vice-président George Bush et le sénateur Robert Dole, en dépit de la surprenante victoire qu'il a remportée le 13 septembre dernier dans un *« vote d'essai »* dans l'Iowa, Etat où a traditionnellement lieu le coup d'envoi de la campagne. Son ambition avouée semble être de regrouper autour de son nom l'aile la plus conservatrice du parti déçue à bien des égards par les promesses non tenues de Ronald Reagan.

● **Le nouveau directeur du FBI hospitalisé.** – Le nouveau directeur du FBI, M. William Sessions, n'a pu prêter serment comme prévu jeudi 1er octobre. A la suite d'un malaise dans l'avion qui le conduisait à Washington pour la cérémonie à laquelle devait assister le président Reagan, il a été hospitalisé pour un ulcère à l'estomac. M. Sessions, cinquante-sept ans, juge à San-Antonio (Texas), a été choisi par M. Reagan pour remplacer M. William Webster, lui-même nommé à la tête de la CIA. – *(AFP.)*

● **GUATEMALA : La guérilla annonce une rencontre avec des représentants du gouvernement le 7 octobre à Madrid.** – Un communiqué publié par l'Unité révolutionnaire nationale guatémaltèque (URNG) annonce une rencontre entre les délégués des différents mouvements de guérilla regroupés dans l'URNG et des représentants du gouvernement démocrate-chrétien de M. Cerezo, le 7 octobre à Madrid. Le communiqué fait aussi état d'un accord de cessez-le-feu. Aucune confirmation de cette rencontre – qui serait la première entre gouvernement et insurgés – n'a été encore donnée par les autorités guatémaltèques. – *(AFP.)*

هكذا من الأصل

ériques

: l'approbation de Constitution

Bouterse affirme ne menace pas çaise de Kourou

visite de M. Chevardnadze

se félicite des accords ques sur le désarmement

à l'investiture présid

Pat Robertson en politique

هكذا من الاصل

Asie

CAMBODGE

Le prince Sihanouk relance l'idée d'une réunion entre Khmers

Phnom-Penh est prêt à négocier avec M. Khieu Samphan

Deux initiatives – l'une du prince Sihanouk et l'autre attribuée à son entourage – semblent avoir relancé l'idée de négociations entre Cambodgiens sans attendre la fin des combats et le retrait des troupes vietnamiennes stationnées au Cambodge.

En tout cas, le prince paraît avoir tout entrepris, cette année, pour amorcer un dialogue avec le régime provietnamien de Phnom-Penh en dépit des nettes réserves de la Chine populaire et d'au moins deux membres de l'ASEAN – Association des nations de l'Asie du Sud-Est, qui regroupe Brunei, l'Indonésie, la Malaisie, les Philippines, Singapour et la Thaïlande, – en l'occurrence les deux derniers pays cités.

Au printemps, le prince s'est *« mis en congé » de ses fonctions de* chef de l'Etat du Cambodge – reconnu par l'ONU – apparemment pour pouvoir discuter en son nom personnel. Ce geste n'a pas permis, sur le moment, de débloquer la situation. Fin juillet, le Vietnam et *l'Indonésie – cette dernière mandatée* par l'ASEAN – se sont certes entendus sur un projet de réunion informelle – *« cocktail »* – sans préalable entre les trois factions de la résistance cambodgienne et les autorités de Phnom-Penh. Mais les Chinois se sont opposés, par la voix de leurs protégés khmers rouges, à ce projet. En août, l'ASEAN en a fait de même en assortissant sa décision de deux conditions : que le Vietnam soit associé, très rapidement, aux discussions et que ces dernières portent sur le « plan de paix en huit points » avancé par la résistance en 1986. Les Vietnamiens ont refusé ces deux conditions.

En septembre, alors que le prince Sihanouk effectuait un séjour privé *en France, sept de ses anciens collaborateurs* – aussitôt baptisés les « sept sages » – ont relancé l'affaire en *« préconisant un dialogue entre les différentes parties cambodgiennes adverses »*. Le prince a, bien entendu, donné son aval. Phnom-Penh et Hanoï l'ont également fait. Quant au chef de l'Etat soviétique, M. Andrei Gromyko, il a approuvé, le 1er octobre, la position de Phnom-Penh, y voyant *« une nouvelle preuve de bonne volonté »* de la part des Cambodgiens alliés du Vietnam.

Simultanément – et cela est nouveau, – Phnom-Penh s'est déclaré prêt à négocier non seulement avec le prince Sihanouk et M. Son Sann – premier ministre du gouvernement de la résistance, – mais également avec M. Khieu Samphan, l'un des principaux dirigeants des Khmers rouges. Jusqu'alors, les Cambodgiens de Phnom-Penh et les Vietnamiens *refusaient tout dialogue* avec la *« clique de Pol Pot »*, c'est-à-dire le noyau dur du régime qui a dirigé le Cambodge de 1975 jusqu'à l'intervention des troupes vietnamiennes, fin 1978. Désormais, Phnom-Penh ne jette plus l'opprobre *que sur deux dirigeants des Khmers* rouges, MM. Pol Pot et Ieng Sary.

Jeudi également, alors que le Vietnam *avait déjà annoncé qu'il* participerait, pour la première fois, au débat de l'Assemblée générale de l'ONU sur le Cambodge, un porte-parole officiel de Hanoï a déclaré que des pays qui n'ont pas reconnu le régime de Phnom-Penh pourraient *néanmoins assister au prochain « retrait partiel »* de troupes vietnamiennes du Cambodge, prévu à la fin de l'année, et qui doit concerner, selon les Vietnamiens, environ vingt mille soldats. Les effectifs vietnamiens actuellement stationnés au Cambodge sont *évalués* par les Américains à quelque cent cinquante *mille* hommes.

Assouplissement

Ces développements laissent penser que le prince Sihanouk – en dépit de la fermeté chinoise – continue d'explorer tous les chemins pour tenter de résoudre le conflit. Lui-même – il l'a dit et répété – est prêt à rencontrer – en France plutôt qu'en Indonésie – le premier ministre de Phnom-Penh, M. Hun Sen. Mais, jusqu'ici, il ne pouvait le faire, en tant que chef de l'Etat, sans l'accord des Khmers rouges, hostiles à une telle rencontre. L'assouplissement de l'attitude de Phnom-Penh à l'égard de M. Khieu Samphan, *numéro deux de l'Etat* cambodgien présidé par Sihanouk indique-t-il que les démarches du prince commencent à porter quelques fruits ?

Après un séjour très discret en France, le prince Sihanouk devait se rendre à New-York, non pour représenter le Cambodge à l'Assemblée générale de l'ONU, mais pour y rencontrer, en principe vendredi, *M. George Shultz, secrétaire d'Etat* américain, et le 6 octobre le secrétaire général des Nations unies. Ensuite, après un séjour dans deux pays de l'Europe de l'Est, il doit retourner en Corée du Nord et ne regagner la France que le 11 novembre, pour une visite semi-privée et semi-officielle, comme l'an dernier.

Mais, pour l'instant, seule sa réception par M. Jacques Chirac semble prévue. M. François Mitterrand, qui l'avait reçu l'an dernier à l'Elysée, n'envisagerait pas de le *faire à nouveau, pour des raisons* qui n'ont rien à voir avec la question cambodgienne mais qui soulignent les difficultés de la cohabitation entre le chef de l'Etat et le premier *ministre français*. Or, pour M. Hun Sen comme pour le prince Sihanouk, la France serait le terrain idéal d'une éventuelle rencontre, d'un tête-à-tête dans un premier temps et d'un *« cockail »* entre Cambodgiens dans un deuxième.

A moins que le prince ne décide de brûler la politesse aux Chinois – auxquels il dit vouer une *« reconnaissance éternelle »*, en dépit de leurs divergences actuelles, – il semble prématuré d'envisager une rencontre entre Khmers. Car M. Khieu Samphan et, par son intermédiaire, *ses protecteurs de Pékin* n'ont toujours pas donné leur aval à un « cocktail » *sans* pré-conditions. La radio des Khmers rouges a même rejeté, vendredi, toute négociation sans participation du Vietnam. D'un autre côté, les positions de Hanoï et *de ses protégés de Phnom-Penh ont* quelque peu changé.

L'idée d'un schéma qui ferait intervenir un règlement politique avant le désarmement des factions cambodgiennes et le rapatriement des troupes vietnamiennes paraît dans l'air. De ballon d'essai en bal*lon d'essai, les positions de départ se* sont nettement nuancées au fur et à mesure que l'on se rapproche de la date-butoir de 1990 fixée par les Vietnamiens pour un *« retrait total »* de leurs troupes du Cambodge.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

PHILIPPINES

Le colonel Honasan menace d'organiser un nouveau putsch

Le colonel Honasan, organisateur en fuite de la tentative de putsch du 28 août, a annoncé, dans un entretien publié vendredi 2 octobre par *Tempo*, un quotidien de Manille, qu'il tenterait de nouveau de prendre le pouvoir dans les semaines qui viennent. *« Nous nous sommes donné un maximum d'un mois et demi pour réagir après la première phase du 28 août »*, a-t-il déclaré dans cette interview recueillie, selon *Tempo*, au nord de Manille.

Entre-temps, une chasse aux sorcières – visant les membres de l'administration Aquino jugés *« procommunistes »* par la droite – s'accentue à Manille. *Le Philippine Inquirer*, journal progouvernemental, publie une liste de soixante-dix *« gauchistes »* dressée, selon lui, par les services secrets de l'armée. Tous sont d'anciens adversaires du dictateur déchu Ferdinand Marcos, et plusieurs ont été – ou sont encore – des proches ou des partisans de Mme Aquino. – *(AFP, Reuter.)*

Afrique

ALGÉRIE

Le président Chadli donne le coup d'envoi à la réforme des entreprises

ALGER
de notre correspondant

Le président Chadli Bendjedid *s'est voulu rassurant dans le discours* qu'il a prononcé, mercredi 30 septembre, *devant quelque huit cents* cadres et représentants des travailleurs *des entreprises publiques algériennes*, au terme de deux journées de débats consacrés à l'autonomie des entreprises.

De nouveaux textes de loi, qui vont introduire des changements fondamentaux dans l'économie algérienne, sont, en effet, à l'étude devant l'Assemblée populaire nationale (APN, Chambre des députés) et suscitent de nombreuses interrogations et de légitimes inquiétudes aussi bien chez les gestionnaires que chez les ouvriers, confinés depuis vingt-cinq ans dans le fonctionnariat et ne dépendant finalement que de l'Etat tout-puissant. Selon ces textes, les chefs d'entreprise devraient disposer d'une totale liberté d'action, le capital resterait dans les mains de l'Etat, mais la priorité irait à l'effort commercial et à l'efficacité économique et financière.

« Donner l'autonomie aux entreprises ne veut pas dire vous laisser vous débattre dans les problèmes. L'Etat et le gouvernement seront toujours à vos côtés », a souligné M. Chadli, après avoir annoncé que les réformes entreraient en vigueur dès le début de l'année prochaine. *« Ces mesures ne sont pas le fruit du hasard »*, a dit le chef de l'Etat, mais *« le résultat des préoccupations de la direction politique depuis des années »*. Il a tenu à affirmer qu'il ne s'agissait pas d'une *« opération politique »*, mais d'une *« question économique n'ayant aucune relation avec l'idéologie ni avec les choix fondamentaux du pays »*. *« Nous estimons*, a-t-il ajouté, *que ces réformes renforceront, de fait, le secteur public en lui attribuant des prérogatives et des moyens qui le rendront capable de maîtriser davantage l'économie nationale. »*

Le président Chadli a également annoncé que des groupes de travail seront prochainement créés pour lutter contre *« certains maux sociaux »*, dont la *« bureaucratie »* et la *« corruption »*, cette *« grave maladie qui peut mettre le pouvoir en danger, ôtant aux citoyens et au pouvoir la confiance et la crédibilité mutuelles »*.

Le chef de l'Etat a appelé à poursuivre la *« politique d'exportation »*, quitte à la *« soutenir avec le dîner »*, avant d'annoncer qu'un *« inventaire »* serait dressé *« à la fin de l'année pour déterminer le nombre de coopérants étrangers susceptibles d'être remplacés par des cadres algériens »*. Il a conclu – selon la traduction officielle – son discours en confiant l'*« application effective des textes »* aux cadres et en appelant *« chaque Algérien à assumer ses responsabilités dans la gestion de l'économie nationale »*.

La fin du gigantisme

Le ton même du discours est bien différent de ceux qu'il prononçait l'an passé à pareille époque, lorsqu'il fustigeait les responsables d'entreprises publiques, les *« apparatchiks »*, et tançait le corps préfectoral à la suite des événements qui avaient fait friser l'émeute à Constantine, l'austère capitale de l'Est algérien, au mois de novembre dernier. Les préoccupations sont devenues beaucoup plus technocratiques : il n'est plus question que de gestion, rentabilité, productivité, qualité, exportation, et des moyens à mobiliser pour mettre en œuvre une nouvelle politique économique qui ne s'embarrasse pas de fioritures idéologiques.

Le temps des discours et des débats est passé. Les réformes sont en marche : l'« industrie industrialisante » et la révolution agraire sont au rancart. Révolue l'époque des grands pôles industriels qui devaient, par un effet d'entraînement, susciter la création d'un tissu industriel redescendant en cascade jusqu'à la sous-traitance. Ils fonctionnaient dans le cadre de grandes sociétés nationales devenues monstrueuses avec le temps. Le gigantisme n'a pas fait ses preuves. La restructuration de ces entreprises a commencé dès 1980. Elles ont été fractionnées en unités plus petites avec des directions séparées, en principe mieux gérables. Leur *donner* l'autonomie *s'inscrit* dans la même *logique*.

La révolution agraire était fondée sur la nationalisation des terres et la création de domaines socialistes autogérés. La nouvelle politique a pour fondement, d'une part, l'accession à la propriété foncière, qui permet à chaque Algérien de solliciter l'octroi de surfaces agricoles cultivables mais non exploitées, assorti de prêts bonifiés. Si sa mise en valeur est effective et reconnue dans les cinq premières années, la terre lui est définitivement attribuée en toute propriété. Et, d'autre part, la redistribution *des domaines socialistes* autogérés à des agriculteurs regroupés en macro-coopératives, qui auront l'usufruit de la terre, considérée – *actuellement* – comme un bien inaliénable de l'Etat. L'application de ces mesures, décrites dans une circulaire interministérielle, a commencé ce 1er octobre, mais le projet de loi n'a pas encore été soumis à l'APN.

Ces changements radicaux dans l'organisation de l'économie marquent aussi l'abandon de ce qui a été pendant quasiment un quart de siècle les piliers du *développement* de l'Algérie. Signifient-ils que l'Algérie *se dispose à glisser progressivement* de l'économie d'endettement à une économie de marché ? Ou, plus simplement, qu'elle est en train de renier ses anciens idéaux ?

FRÉDÉRIC FRITSCHER.

ANGOLA

Recrudescence des combats dans le Sud

Le gouvernement angolais affirme que de violents combats ont lieu dans le sud du pays, entre les forces régulières et les troupes de l'UNITA de M. Jonas Savimbi.

M. Luis de Almeida, ambassadeur angolais à Paris, a *indiqué*, jeudi 1er octobre, que des opérations avaient mis aux prises l'armée gouvernementale avec des forces sud-africaines dans la région du fleuve Lombe. Selon l'ambassadeur, huit avions et deux hélicoptères sud-africains auraient été abattus par la DCA angolaise.

La presse sud-africaine fait également état d'une recrudescence des combats, *notamment dans* la région de Mavinga. Selon le quotidien *Cape Times*, deux colonnes de véhicules blindés ont été lancées à l'assaut de Mavinga pour neutraliser l'UNITA, sous la direction du général soviétique Konstantin Shagnovitch. Selon le correspondant militaire du journal, l'attaque angolaise a été menée par quelque 30000 Angolais auxquels s'étaient joints des centaines de militaires d'Allemagne de l'Est et des troupes cubaines. – *(AFP, Reuter.)*

Océanie

VANUATU : après l'expulsion de l'ambassadeur de France

Paris annonce le « réexamen » de sa coopération avec Port-Vila

Le gouvernement français a décidé *« un réexamen de l'ensemble de sa coopération avec le Vanuatu »*, à la suite de l'expulsion de son ambassadeur et d'un attaché de coopération technique à Port-Vila, a annoncé, jeudi 1er octobre, le ministère des affaires étrangères dans un communiqué. *« Le gouvernement*, précise-t-il, *s'élève contre l'expulsion de l'ambassadeur de France à Vanuatu, M. Henri Crépin-Leblond, et celle de M. Denis Pelbois, attaché de coopération technique. »* En 1981, le Vanuatu avait déclaré *persona non grata* M. Yves Rodrigues, à la suite d'un incident à propos de la Nouvelle-Calédonie, principale pomme de discorde entre Paris et Port-Vila. En 1984, M. Marc Menguy, menacé d'expulsion, avait dû anticiper son départ. Dans son communiqué, le Quai relève que le gouvernement avait déjà réduit l'aide qu'il apporte au Vanuatu, qui était passée de 66 millions de francs en 1986 à 52 millions cette année. *« Les mesures d'expulsion et la dénonciation sans précédent de l'accord domanial qui viennent d'intervenir conduisent le gouvernement à décider un réexamen de l'ensemble de la coopération avec le Vanuatu »*, indique le communiqué, avant d'ajouter que *« des mesures concrètes seront arrêtées dans les prochains jours »*. Aux termes de l'accord domanial signé au moment de l'indépendance de l'ancien condominium franco-britannique des Nouvelles-Hébrides en 1980, la France avait été autorisée à conserver certaines propriétés.

La France ne peut pas prendre une mesure de rétorsion symétrique à celle prise par le premier ministre du Vanuatu, M. Walter Lini, car ce pays n'envoie pas d'ambassadeur dans les pays étrangers à l'exception des Nations unies à New-York.

Les Français rejettent les accusations portées par le Vanuatu contre M. Crépin-Leblond selon lesquelles ce dernier aurait apporté une *« aide substantielle »* à l'Union des partis modérés, parti francophone d'opposition. Interrogé par le quotidien *les Nouvelles calédoniennes*, M. Crépin-Leblond a expliqué qu'il a été *« surpris »* par son expulsion et par celle de M. Pelbois. M. Bernard Pons, ministre des DOM-TOM, qui se trouve en Nouvelle-Calédonie, a déclaré, vendredi, que l'expulsion des deux diplomates s'inscrivait dans *« une escalade de radicalisation »* de la politique conduite par Port-Vila. *« Je ne peux que le regretter pour le Vanuatu »*, a-t-il ajouté.

FIDJI

Londres et New-Delhi refusent de reconnaître le nouveau régime

Le colonel Rabuka, qui s'est proclamé chef de l'Etat, le jeudi 1er octobre (*le Monde* du 2 octobre), a annoncé que les Fidji deviendraient une République vraisemblablement le 10 octobre, à l'occasion du dix-septième anniversaire de leur indépendance. Londres a aussitôt réagi avec un communiqué du palais de Buckingham annonçant que la reine, en tant que chef du Commonwealth, suivait *« de très près les événements »* et qu'elle considérait le gouverneur général Sir Penaia Ganilau, son représentant aux Fidji, *« comme la seule source légitime d'autorité exécutive »*. De son côté, le Foreign Office s'est déclaré *« gravement préoccupé »* par les initiatives du colonel Rabuka. La Cour suprême des Fidji s'est alignée, dès vendredi, sur la position de Londres.

L'Inde – dont l'influence est majeure en raison de l'importance de la communauté indienne des Fidji – a refusé de reconnaître *« un régime qui veut détenir le pouvoir par la vertu des fusils »*. L'Australie a déjà *suspendu son aide* aux Fidji et la Nouvelle-Zélande a annoncé son intention de réduire ses échanges avec l'archipel, notamment d'interrompre *« totalement »* sa coopération militaire. – *(AFP, Reuter.)*

La rentrée parlementaire et les journées du PS à Strasbourg

Priorité au combat droite-gauche

La dernière ligne droite est toujours la plus délicate. La session parlementaire, qui s'ouvre le vendredi 2 octobre, est l'ultime occasion de débats et d'affrontements au Palais-Bourbon et au Palais du Luxembourg avant l'élection présidentielle ; l'ombre portée de cette échéance ne pourra donc que recouvrir les quatre-vingts jours de discussion qui commencent au Parlement. Qui l'emportera : la polémique ou les échanges d'idées ?

La première séance à l'Assemblée nationale est de mauvais augure. Entre le boycottage par le Front national, pour éviter la minute de recueillement en souvenir des victimes du nazisme, et l'inscription à l'ordre du jour, voulue par la majorité, du débat public sur le renvoi de M. Christian Nucci devant la Haute Cour de justice, c'est le plus mauvais côté de la politique qui va d'abord dominer. L'acceptation par le gouvernement d'un débat au Palais-Bourbon sur les privatisations montre, heureusement, que le Parlement peut être encore le lieu de discussion entre l'exécutif et les élus chargés de contrôler son action.

Le rodage des arguments, les échanges de coups préparatoires à la vraie campagne électorale, vont dominer. Nul ne cache son intention d'utiliser à plein les possibilités de cette chambre d'écho qu'est le Parlement. Les socialistes, tout en étant décidés à attaquer avec la même force les chiraquiens et les barristes, tenteront d'enfoncer des coins entre les deux candidats de la droite. Le souci premier de la majorité est, au contraire, de préserver son unité au moins jusqu'à la fin de cette session. Quelques grenades ont été par avance désamorcées. Ainsi, M. Balladur a renoncé à faire figurer dans le texte même de la loi de finances un plan triennal de réduction du déficit budgétaire et de baisse des impôts. En échange, les amis du député de Lyon ne devraient pas profiter de la discussion du budget, qui occupera la majeure partie des travaux, pour contester trop fortement une politique économique et financière dont, pourtant, ils critiquent de nombreux aspects. Là encore l'affrontement droite-gauche aura la priorité.

Tous les sujets de discorde intra-majoritaire n'ont pourtant pas disparu : l'un d'entre eux figure déjà à l'ordre du jour du Sénat, le 14 octobre : la vente de la Caisse nationale de crédit agricole aux caisses régionales de la « banque verte ». Cette opération voulue — envers et contre tous — par M. François Guillaume soulève trop d'inquiétude dans le monde rural pour que des élus, toujours sensibles à cet électorat, l'acceptent sans broncher. Surtout si cela permet aux barristes de prendre pied dans une chasse gardée de M. Chirac. Sur un autre dossier délicat, la décision gouvernementale n'est pas encore prise : il s'agit du nouveau statut de la Nouvelle-Calédonie. En la matière, les centristes sont plus que réticents devant la politique de M. Bernard Pons.

Ciel bleu et orage

Les autres grandes réformes restent — pour l'instant — remisées dans un placard, du moins celles pouvant donner lieu à de grands affrontements. Pour accroître l'escarcelle de son bilan, le premier ministre n'a conservé que des projets techniques dont les socialistes auront quelque mal à rendre publique la contestation, le budget mis à part, bien entendu.

Allusions perfides, petites phrases pleines de sous-entendus, ne pourront pas toutefois entièrement disparaître des discours de tribune, des propos de couloir. Quand des hommes politiques sont réunis à la veille d'une échéance politique capitale, le climat est difficile à maîtriser. La majorité voudrait que son propre ciel reste bleu et que l'orage n'éclate qu'entre la droite et la gauche. Mais la météorologie n'est pas une science exacte !

THIERRY BRÉHIER.

Le Front national réuni à Porquerolles

La comédie du bonheur

Ce fut *Embrassons-nous Folleville !* Dans le décor d'opérette de l'île de Porquerolles, dans le Var, les parlementaires du Front national ont joué, le jeudi 1er octobre, devant les journalistes une exceptionnelle comédie du bonheur. Arrivés sur place depuis la veille, les trente et un députés présents avaient eu tout le loisir de répéter dans le secret du huis-clos cette pièce du « Tous pour un, un pour tous ». Une comédie, comme les meilleures, en quatre actes et évidemment destinée à confondre ces acharnés de « *la meute médiatique* » qui, pour reprendre les plaisanteries de M. Jean-Marie Le Pen, « *en proie à leurs fantasmes* » ou handicapés par « *des lunettes ébréchées* » croient voir des lézardes partout, sur le Front...

Acte premier : les rapprochements terribles. — Sitôt l'accostage, la bonne presse eut le privilège de voir débarquer sous les pins M. Le Pen et M. Jean-Pierre Stirbois se tenant comme des conscrits en goguette. Puis ce fut au tour des faux frères marseillais, MM. Pascal Arrighi et Ronald Perdomo, d'étaler diligemment devant les photographes leur complicité, que chacun sait inébranlable.

Acte 2 : la confession publique. — Devant ses amis parlementaires, M. Pierre Ceyrac dut laborieusement expliquer que l'article que lui avait consacré, au début de cette semaine, *le Point*, avait « twisté » ce qu'il avait voulu *dire, qu'il ne s'était* naturellement livré à aucune attaque contre certains de ses collègues, bref que sa solidarité était bien sûr totale avec MM. Le Pen et Stirbois.

Acte 3 : le chœur des vierges. — Disposés sagement derrière leur chef, au comble de la *flagornerie*, les députés se lèveront comme un seul homme pour plébisciter par leurs applaudissements cette motion récitée par M. Stirbois : « *Les députés du Front national dénoncent la campagne orchestrée de désinformation et de dénigrement menée contre Jean-Marie Le Pen et son entourage. Ils se déclarent totalement solidaires du président et de la direction du mouvement ; se réjouissent du fait que cette épreuve a consolidé l'unité et la détermination des militants du mouvement qui n'ont jamais été aussi fortes ni aussi tendues vers la victoire qu'aujourd'hui. Ils appellent tous les Français à une vigilance accrue à l'égard des opérations de provocation et de manipulation de l'opinion.* » Fermez le ban.

Acte 4 : le solo de l'idole. — « *L'amitié, la sympathie que nous nous témoignons, expriment la vérité de ce que nous sommes... Nous, nous marchons le visage sans casque et sans masque.* » Comme c'était prévisible, M. Le Pen a donc choisi de ne pas choisir, préférant ne pas voir ce qui est, préférant se laisser bercer par ces hommes qui l'aiment tellement que devant lui ils se dispensent de lui faire de la peine. Jamais au cours de ces journées parlementaires les dissensions, pourtant bien réelles au sein du mouvement, n'ont été mises sur la table. Malgré cette savante mise en scène de jeudi, les tensions demeurent ; la suspicion est devenue générale. Pourtant chacun semble vouloir respecter une trêve qui pourrait effectivement se prolonger jusqu'à l'élection présidentielle.

Qu'adviendra-t-il ensuite d'un Jean-Marie Le Pen battu ? d'un mouvement privé de lots de consolation ministériels ? C'est là la véritable question qui est posée. « *Faites très attention*, a prévenu quand même M. Le Pen, *de vouloir dépouiller l'ours pendant qu'il est encore vivant. Il peut encore très bien vous enlever la tête d'un coup de patte.* »

Politique de louvoiement

Un avertissement, qui manifestement celui-là n'était pas adressé aux seuls journalistes. Fidèle en tout cas à sa politique de louvoiement, après avoir vainement tenté de se rapprocher des responsables de la majorité, M. Le Pen semble maintenant reparti vers les eaux d'un splendide isolement, ce qui ne peut que satisfaire M. Stirbois et ses amis. Le RPR est à nouveau dans le collimateur. L'absence du groupe Front National pour la rentrée parlementaire de ce vendredi 2 octobre ? La faute à M. Chaban-Delmas ! Les députés du Front national entendent « *censurer* » le président de l'Assemblée nationale « *en raison des prises de position qu'il a exprimées contre Jean-Marie Le Pen au mépris du devoir de réserve que lui impose sa fonction arbitrale.* » M. Le Pen a également indiqué qu'il allait déposer « *une plainte en forfaiture* » contre M. Charles Pasqua qui, selon lui, « *a dépassé les bornes de la loi* » en refusant aux élus régionaux le parrainage d'un candidat à l'élection présidentielle. M. Le Pen réclame pour lui la Haute Cour. « *Pas de cadeau au troisième gouvernement de M. Mitterrand.* » La lutte pour l'obtention d'un code de la nationalité va reprendre. Enfin, il apparaît d'ores et déjà que le Front national est décidé à ne pas voter cette année le budget « *à usage trop électoral* ». La contre-attaque est lancée, à grand spectacle. Le rideau de scène ainsi baissé camoufle les dissensions de la petite troupe de l'extrême droite.

DANIEL CARTON.

Après avoir attaqué la politique de M. Chirac les socialistes s'en prennent à M. Barre

« *N'oublions pas Barre...* » Après leurs *violentes attaques* de la veille contre la « chiraquie », les dirigeants du PS ont recentré leurs critiques, le jeudi 1er octobre, lors de la deuxième des journées parlementaires socialistes à Strasbourg. MM. Lionel Jospin, Laurent Fabius et Jean-Pierre Chevènement ont rappelé le soutien apporté par les amis de M. Barre à la politique de l'actuel gouvernement et souligné que le candidat des socialistes à l'élection présidentielle aurait à s'opposer à la fois à l'ancien premier ministre et à l'actuel.

La critique des privatisations a encore occupé le devant de la scène, mais les orateurs du jeudi ont mesuré, plus que ceux de la veille, la tonalité de leurs propos. L'analyse a été présentée plus calmement afin que la virulence de la forme ne camoufle pas le fond. M. Alain Juppé ayant proposé un débat à la radio ou à la télévision à M. Pierre Joxe, le président du groupe socialiste lui a répondu que le lien naturel de la discussion entre le gouvernement et l'opposition est le Parlement. Il a donc souhaité un débat à l'Assemblée nationale, retransmis à la télévision. M. Denis Baudouin, porte-parole du premier ministre, a fait savoir, jeudi matin, que M. Edouard Balladur était prêt à débattre des privatisations à l'Assemblée nationale, soit à la commission des finances soit en séance publique. Jeudi, M. Philippe Vasseur, porte-parole du PR, a dénoncé « *l'outrance et le sectarisme* » des propos de M. Joxe. M. Jacques Toubon, secrétaire général du RPR, s'est déclaré « *suffoqué* » par des déclarations qui, selon lui, font appel « *à la haine, au mépris humain et à la diffamation* ».

Cette polémique et la préparation de l'élection présidentielle n'ont pas été les seuls sujets abordés à Strasbourg. Le mercredi, M. Jacques Delors, président de la Commission des Communautés européennes, a prononcé devant « *ses amis et camarades* » un vibrant plaidoyer pour la construction de l'Europe. Le jeudi, les parlementaires socialistes ont affirmé leur contestation du budget proposé par le gouvernement.

M. Jospin : après les « deux cents familles » les « vingt familiers » du pouvoir

M. Lionel Jospin, premier secrétaire du parti, fait part aux parlementaires socialistes du « *sentiment positif* » qu'il éprouve. Selon lui, le PS va « *jouer un rôle essentiel dans les prochains mois* ». Ce parti est, selon lui, « *celui qui est le mieux adapté à la société française telle qu'elle est, telle qu'elle aspire à être, dans la perspective de l'élection* » présidentielle. Il souhaite en faire « *le parti de la victoire.* »

Le député de Haute-Garonne affirme ensuite qu'il est difficile de connaître les projets du gouvernement pour cette session parlementaire. Il ajoute : « *Il est vrai qu'avec un chef de gouvernement pour qui « gouverner c'est bouger », et qui n'a pas dû passer, pendant tout le mois de septembre, plus d'un jour dans son bureau, il est difficile de diriger et d'organiser* ». Pour M. Jospin, il est aujourd'hui « *clair que la droite n'a pas réussi* ». Il cite l'activité économique, évoque la Nouvelle-Calédonie et la mort des deux gendarmes, pour s'incliner « *devant ces deux victimes de la violence* », avant de demander au gouvernement « *de renouer les fils du dialogue et de renoncer à une politique si spectaculairement unilatérale.* »

Le premier secrétaire du PS pense que les parlementaires socialistes sont fondés à concentrer leurs attaques contre le gouvernement sur les privatisations et l'audiovisuel, car ces deux domaines sont « *essentiels* ». Il critique à son tour l'action du gouvernement sur ces terrains et affirme : « *Derrière ces deux termes, le pouvoir de l'argent, le contrôle des idées, il y a une vision de la société et une stratégie politique.* » Il explique en quoi la méthode utilisée pour les privatisations est « *dangereuse financièrement (...), économiquement (...) et pour la démocratie* ». « *En 1936,* lance-t-il, *nos devanciers dénonçaient les deux cents familles (...). En 1987, nous devons mettre en cause les vingt familiers du pouvoir actuel.* »

« Chef de train et serre-frein »

Il souligne que les socialistes doivent faire des propositions à propos des « *noyaux durs* » et annoncer leurs intentions « *le moment venu* ». « *Dans certains cas,* énonce-t-il, *nous reviendrons, c'est clair, à la gestion publique, dans l'autonomie des entreprises. Dans d'autres (...), nous laisserons agir l'initiative privée. Mais nous devrons de toute façon poser et résoudre le problème des noyaux durs (...). Je me demande (...) si nous ne pourrions pas distinguer entre les noyaux durs (...) et les millions de petits actionnaires qui ont acheté des actions et qui pourraient très bien les conserver librement et peut-être même voir leurs droits d'être entendus élargis. Ce pourrait être une des façons de faire vivre cette économie mixte à laquelle nous sommes attachés et, de surcroît (...), une des façons d'être bien compris par l'opinion publique.* »

Remarquant que certains « *s'étonnent du caractère radical* » de la critique socialiste des privatisations et de l'audiovisuel, il souligne : « *Il ne serait (...) pas normal (...) que la dénonciation du scandale apparaisse à certains plus scandaleuse que le scandale lui-même.* »

Le député de Haute-Garonne précise ensuite que la critique socialiste vise « *l'ensemble de la majorité* ». « *L'instigation,* dit-il, *est à M. Chirac, mais l'approbation est à M. Barre, qui, soit n'a pas d'autres idées, soit n'a pas le courage de les défendre (...). M. Chirac est le chef de train, M. Barre est le serre-frein. Et ils dérailleront ensemble. Les responsabilités de l'UDF sont, pour nous, pleinement engagées au gouvernement (...). Ceux que certains appellent les centristes sont bien au cœur du dispositif de la droite. Oui, ils sont responsables ensemble (...). Oui, M. Barre est notre cible tout autant que M. Chirac.* »

M. Jospin conclut en proposant, pour les deux mois qui viennent, une campagne de cent meetings pour inviter la population à venir débattre avec le PS de ses propositions. Il observe aussi que, tant que le candidat socialiste ne sera pas désigné, « *c'est le PS qui occupera le terrain, qui mènera campagne* ». Dans cet esprit, M. Jospin proposera prochainement au bureau exécutif du PS la mise en place d'une « *équipe du parti* » pour préparer la campagne.

M. Fabius : ça va mieux, pour qui ?

M. Laurent Fabius a proposé aux élus socialistes un slogan en forme de question à opposer à l'« *argumentation* » de campagne développée par le gouvernement sur le thème : « *Ça va mieux, ça va déjà mieux* ». « *A cela il faut répondre : ça va mieux, pour qui ? Oui, ça va mieux pour toute une série de gens pour lesquels* [le gouvernement] *travaille (...) Mais pour toute une autre catégorie, c'est insupportable de s'entendre seriner : ça va mieux.* » C'est sur ce terrain de « *l'injustice* » que M. Fabius voudrait faire porter l'essentiel du débat de la campagne pour l'élection présidentielle : « *La crise est avant tout sociale et morale* », a-t-il affirmé.

Comme ses prédécesseurs à la tribune, le député de Seine-Maritime a insisté pour que M. Raymond Barre ne soit pas oublié dans la bataille : « *Il faut arroser large. Si la politique menée aujourd'hui est médiocre, celle d'avant-hier l'était aussi. Comment M. Barre peut-il apparaître aujourd'hui comme un grand économiste ?* », s'est interrogé M. Fabius en évoquant également l'attitude « *de mépris qui le rendit insupportable* ».

Pour l'ancien premier ministre, Chirac-Barre c'est bonnet blanc et blanc bonnet : « *On ne fera croire à personne que l'investissement industriel est une ligne de clivage entre eux (...) Barre s'accommoderait bien du libéralisme d'Etat actuel si l'Etat était barriste au lieu d'être chiraquien* », a-t-il lancé.

A propos de l'élection présidentielle, M. Fabius s'est montré raisonnablement optimisme : « *Nous avons de bonnes chances de gagner parce que nous avons à la tête de l'Etat un homme d'une dimension exceptionnelle. Mais mon optimisme est tempéré parce que, même si nous gagnons, ce sera diablement difficile. Les Français veulent un changement au quotidien, alors que nous savons que cela prendra du temps.* »

A propos de l'Europe, M. Fabius, qui a effectué un récent voyage au Japon, s'est dit frappé par l'extraordinaire développement de ce pays, notamment dans le domaine des services. Pour faire face à cette montée en puissance, comme à la concurrence américaine, M. Fabius a lancé à la salle : « *L'Europe c'est la seule chance.* » Mais si les Américains, les Japonais, les Allemands, ont un projet propre à leur pays, M. Fabius estime que la France n'a pas encore su trouver le sien : ce projet qui « *transcende* » l'homme et pour lequel les socialistes doivent travailler s'ils veulent remporter les élections.

● **Démission de M. Capdeville de la présidence du conseil général de l'Aude.** — M. Robert Capdeville (PS), s'est démis, jeudi 1er octobre, de ses fonctions de président du conseil général de l'Aude pour raisons de santé. Né le 2 décembre 1919, M. Capdeville, ancien député et ancien président du conseil régional du Languedoc-Roussillon, présidait l'Assemblée départementale depuis 1973. Il continuera toutefois d'y représenter le canton de Couiza, dont il est l'élu depuis 1953.

Recadrage

APRÈS une première journée *échevelée, marquée par de* fortes paroles, voire, selon certains, par quelques outrances, la seconde *journée des rencontres* parlementaires socialistes de Strasbourg a été placée sous le signe d'un discret *recadrage*. MM. Jospin, Fabius et Chevènement se sont attelés à ce recadrage, qui s'est effectué sur trois axes principaux.

● **Privatisations.** — M. Jospin *s'associe à la critique « radicale »* de l'audiovisuel et des privatisations. Il confirme que, pour l'ensemble des *socialistes*, la manière dont s'effectuent les privatisations et la formation des « noyaux durs » constitue un « scandale » qu'il n'est pas, pour le coup, « scandaleux » de dénoncer. *Mais le premier secrétaire* du PS, qui appelle souvent son parti à être ferme sur le fond sans être *« brutal » dans la forme, a volontairement* adopté un ton et un langage *posés*, bien différents de ceux *employés*, la veille, par M. Pierre Joxe, le président du groupe parlementaire socialiste.

M. Jospin rappelle, en outre, à ses amis que la critique n'est pas *suffisante et que la renationalisation* n'est pas la panacée. Il rappelle, en somme, qu'il faut gérer politiquement ce dossier en bâtissant des propositions qui ne heurtent pas les millions de nouveaux petits actionnaires. La formule suggérée par M. Jospin n'est, pour le moment, qu'une « piste », afin, notamment, *de tester la réponse de l'opinion.* M. Jospin a dû suffisamment « cadrer » la question puisque *M. Fabius, qui voulait intervenir sur* ce thème, s'est finalement contenté du discours de M. Jospin.

● **La droite.** — En concentrant leurs attaques sur les privatisations *et l'audiovisuel, les socialistes épargnent* M. Raymond Barre et accablent M. Jacques Chirac. MM. Jospin, Fabius, Chevènement, *ont* rappelé que l'ancien premier ministre ne doit pas échapper aux salves parties des rangs socialistes. Mais il s'agit, cette fois, d'un recadrage très *conjoncturel*. Au congrès de Lille, en avril, les socialistes avaient concentré leurs attaques sur le *député du Rhône, parce qu'il leur* semblait alors plus dangereux que le maire de Paris.

En réalité, tant que l'un des deux *futurs candidats de droite n'aura* pas creusé un écart définitif avec l'autre, le PS devra penser à « diversifier » ses attaques. Encore convient-il de remarquer qu'en dépit *de son souhait* d'arrondir les angles M. Jospin a du mal à ne pas faire apparaître M. Rocard comme *réfractaire* à la « *juste* » *ligne* : les amis de l'ancien ministre ne cachent pas qu'ils pensent, eux, ne pas avoir intérêt à s'en prendre trop durement à M. Barre.

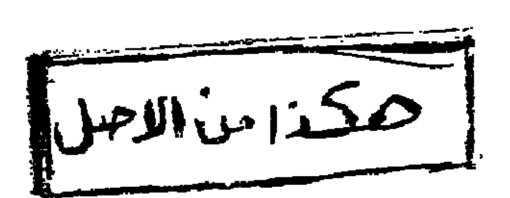
● **Les propositions du PS.** — C'est M. Fabius *qui* a le mieux rappelé que le PS, dans ses rapports *avec l'opinion, est confronté à une* contradiction de fond qu'il n'a, pour le moment, pas levée. « *Les Français veulent un changement au quotidien*, a souligné l'ancien premier ministre, *alors que nous savons que le changement prendra du temps.* » Pas trop gênante aujourd'hui, cette contradiction deviendra plus difficile *à gérer* quand le PS, *à l'approche de* l'élection, devra sortir du flou sur la teneur de ses propositions concrètes à court terme. M. Jospin était visiblement animé du même souci que *M. Fabius* quand il a proposé que — à titre préventif, en quelque sorte — le PS trouve le moyen, avant l'élection, de dialoguer avec la population sur ses propositions.

M. Jospin, enfin, a fait parvenir *un discret message aux rocardiens* (qui viennent de lancer une première campagne d'affichage indépendante *du parti*). En *leur rappelant qu'avant* la désignation du candidat le PS sera le principal acteur de la campagne, *M. Jospin les met en garde* et souligne ce qu'il considère comme une vérité d'évidence : M. Rocard, pour lui, a plus besoin du PS que le PS n'a besoin de M. Rocard. Un jugement qui ne risque guère de heurter la majorité des socialistes : de jour en jour, plus nombreux et plus assurés sont ceux qui jurent que M. Mitterrand sera candidat... et réélu.

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

● **Le conseil régional du Nord-Pas-de-Calais condamne les propos de Jean-Marie Le Pen.** — L'ensemble du conseil régional du Nord-Pas-de-Calais, à l'exclusion des élus du Front national, a voté une motion, présentée par son premier vice-président, le socialiste Michel Delebarre, pour demander aux élus de désavouer les propos de M. Le Pen sur les chambres à gaz, sous peine d'exclusion des conseils d'administration des lycées.

هكذا من الأصل


هكذا من الاصل



Politique

Après le discours du président de la République devant le Conseil de l'Europe

L'hôtel Matignon réfute l'argumentation de M. Mitterrand sur une éventuelle réforme des institutions

Si M. Mitterrand, en parlant d'une éventuelle réforme des institutions, avait pour arrière-pensée de jeter le trouble dans la majorité, il peut se flatter d'avoir obtenu un commencement de réussite. Un commencement seulement car les réactions à ses réflexions n'ont provoqué qu'une polémique limitée au sein de l'UDF.

M. Alain Madelin, ministre de l'industrie et délégué du PR, dans une interview à *Libération*, s'étant félicité que le chef de l'Etat ait posé le problème du *« mal français qu'est le centralisme »*, M. Jacques Barrot, secrétaire général du CDS, lui a vertement répliqué en trouvant ses déclarations *« surprenantes et déroutantes »* car elles *« valorisent »* les propos du chef de l'Etat dans lesquels il voit un *« piège »*.

Le député UDF des Pyrénées-Atlantiques, M. Alain Lamassoure, membre du PR, conteste lui aussi la conception mitterrandienne des rôles respectifs du président de la République, du premier ministre et du Parlement que M. Madelin fait sienne.

En revanche, au RPR, seul M. Toubon, secrétaire général du mouvement, s'est exprimé pour dénoncer la manœuvre de M. Mitterrand. Il assure que celui-ci veut *« créer artificiellement »* un débat sur les institutions alors qu'il existe à leur sujet un *« accord profond des Français »*.

A l'hôtel Matignon, on s'est employé à réfuter dans le détail l'argumentation de M. Mitterrand. Dans son point de presse du jeudi 1er octobre, M. Denis Baudouin a d'abord constaté qu'il y avait une sorte de répartition dans l'utilisation des ballons d'essais : au Parti socialiste ceux concernant l'audiovisuel et les privatisations, au président de la République ceux portant sur les problèmes de société et aujourd'hui sur les institutions, laissant entendre que cela n'était pas dû au hasard.

Les analyses du chef de l'Etat, en raison de sa qualité de « gardien des instititutions », méritent selon le porte-parole de M. Chirac une *« étude attentive et une réponse mesurée »*.

Lorsque M. Mitterrand s'inquiète du déséquilibre des pouvoirs entre le Parlement et le gouvernement, comme il l'a fait à Strasbourg devant le Conseil de l'Europe (*le Monde* du 30 septembre), M. Baudouin se demande si cela est fondé sur l'usage du couperet de l'article 49-3 de la Constitution. Il indique : *« Le gouvernement de M. Chirac a utilisé cette procédure à huit reprises, soit autant que M. Barre, alors que les socialistes y ont eu recours à onze reprises* [sept fois pour M. Mauroy, quatre pour M. Fabius] *bien qu'ils disposaient d'une majorité écrasante et monolithique. Pour nous il faut aussi tenir compte des procédures de retardement utilisées par le président de la République. »*

Quant au droit d'initiative des parlementaires que M. Mitterrand juge insuffisant, M. Baudouin répond qu'*« aucun gouvernement de la Ve République n'a laissé inscrire autant de propositions de loi* [d'origine parlementaire] et il ajoute : *« Au cours de la dernière session un record historique a été battu avec un cinquième de textes présentés d'origine parlementaire »*. Le porte-parole a tenu à rappeler : *« Ce gouvernement a toujours eu le souci de préserver les droits du Parlement et ce n'est pas de chez nous que sont venues des formules comme « vous avez juridiquement tort parce que vous êtes politiquement minoritaires » comme le disait M. André Laignel, député socialiste de l'Indre, en 1981. »*

« Une boîte de Pandore »

M. Baudouin a ensuite relevé le souhait de M. Mitterrand de voir le domaine du référendum étendu aux grands sujets de société. Le porte-parole de M. Chirac rappelle tout d'abord que si le référendum est tombé en désuétude c'est que ni M. Giscard d'Estaing ni M. Mitterrand n'y ont eu recours (le dernier décidé par Georges Pompidou en 1972 portait sur l'adhésion de la Grande-Bretagne au Marché commun). Il s'étonne donc que l'actuel président, qui n'a pas jugé utile d'en initier un pendant six ans, en demande aujourd'hui l'extension, et il souligne que celui du 13 septembre dernier sur le destin de la Nouvelle-Calédonie l'a été à la demande du gouvernement, ajoutant : *« Ses résultats n'ayant pas été conformes aux vœux de l'opposition, celle-ci n'a pas voulu en reconnaître la portée et la signification, comme si, pour elle, il y avait des bons et des mauvais référendums selon leurs résultats. »*

Quant au référendum sur les problèmes de société, *« qui peut être une idée séduisante »*, M. Baudouin juge contradictoire de vouloir étendre les droits du Parlement d'un côté et réduire le champ de la démocratie représentative de l'autre. Il estime que sur certains sujets *« l'opinion réagit davantage par le sentiment que par la réflexion »*, et il doute que l'abolition de la peine de mort aurait été décidée par voie de référendum. Le référendum est donc, selon l'expression de M. Chaban-Delmas, *« une boîte de Pandore constitutionnelle dont on ne sait pas ce qui peut sortir »*.

Ainsi, pour l'hôtel Matignon, pour le RPR et plus généralement pour la majorité, la réforme des institutions de la Ve République n'est pas une question d'actualité, et ceux qui la prônent se livrent à des opérations de diversion.

ANDRÉ PASSERON.

Au Conseil d'Etat

Création de cours régionales d'appel

L'Assemblée nationale examinera, le 6 octobre, le projet de loi portant réforme du contentieux administratif et créant notamment des *« cours administratives d'appel »* interrégionales au nombre de cinq (Paris, Bordeaux, Lyon, Nantes et Nancy). La commission des lois de l'Assemblée nationale, où le projet était défendu par le rapporteur, M. Pierre Mazeaud (RPR Haute-Savoie), vient d'adopter le texte à l'unanimité après avoir voté quelques amendements. Ce projet de loi remplace celui qu'avait déposé le gouvernement Fabius en 1985, que le Sénat avait rejeté et qui créait des *« chambres adjointes »* au sein du Conseil d'Etat, compétentes pour connaître des appels formés contre certains jugements des tribunaux administratifs.

Le nouveau projet permet aux nouvelles cours de juger en appel les jugements des tribunaux administratifs dans toutes les matières pour lesquelles la solution dépend de données de fait. En revanche, le Conseil d'Etat demeure compétent pour connaître comme aujourd'hui des recours pour excès de pouvoir, des recours en application de la légalité et du contentieux électoral, municipal ou cantonal.

Le Conseil d'Etat pourra juger en cassation les décisions des nouvelles cours. Elles seront présidées par un conseiller d'Etat et composées de membres du corps des tribunaux administratifs, qui prendra le titre de *« corps des tribunaux administratifs et des cours administratives d'appel »*. Ce texte, dont l'esprit est proche de celui déposé en 1985, a pour objet essentiel d'alléger la tâche du Conseil d'Etat (où vingt-cinq mille affaires étaient en attente début septembre 1987), et de réduire les délais de jugement (trois ans en moyenne en matière de contentieux fiscal).

Le développement des recours

Le remède ainsi apporté à l'encombrement du rôle du Conseil d'Etat risque cependant d'être insuffisant. Le rapporteur, M. Pierre Mazeaud, s'est interrogé devant la commission des lois sur le bien-fondé du maintien au Conseil d'Etat de l'appel du contentieux de l'excès de pouvoir. Il prévoit en effet que celui-ci va connaître une forte expansion, notamment en raison du développement des recours contre les décisions des nouvelles autorités territoriales décentralisées (conseils régionaux, conseils généraux).

Les candidats sous l'œil des sondages

(Suite de la première page.)

On pourrait soutenir que les sondages, en mobilisant les esprits avant l'heure, en proposant des critères d'appréciation, aident à la formation de l'opinion, en même temps qu'ils la font écho et juge de campagnes et d'images concurrentielles. Il y a une manière plus pragmatique de les recevoir qui consiste à les examiner dans la durée, car c'est par accumulation, plutôt qu'au coup par coup, que les photos successives et sous plusieurs angles du sentiment populaire prennent leur véritable intérêt. Aussi, pour établir au début de l'automne le pointage d'une course qui se terminera au début du printemps, s'en tiendra-t-on aux grandes tendances que révèlent les instruments de mesure les plus familiers dans le paysage politico-médiatique.

La ligne de chance de M. Mitterrand

Commençons par l'appréciation la plus générale et la plus vague, celle qui s'exprime le plus simplement du monde puisqu'il s'agit de dire si l'on a une bonne ou une mauvaise opinion de telle personnalité. L'IFOP et *le Journal du Dimanche* donnent tous les mois le dernier état de ce jugement.

Un regard sur les résultats recensés depuis le changement de majorité législative intervenu en mars 1986 montre que M. Mitterrand a trouvé, depuis lors, sa ligne de chance. Au mois de mai suivant l'échec de la gauche, le pourcentage le créditant d'une bonne opinion est passé au-dessus de 50 % ; il est resté, depuis, supérieur à ce niveau, avec une poussée au-delà de 60 % en novembre 1986, suivie d'une légère rechute. Il se situait entre 52 % et 56 % cet été avec une tendance à la hausse juste avant que le président de la République ne fasse son entrée dans la lice électorale, sans pour autant se déclarer candidat.

Dans le même temps, sa courbe des mauvaises opinions se maintenait à un niveau assez bas, nettement au-dessous de 40 %. Elle est donc large la frange de l'opinion qui ne se polarise pas sur un jugement arrêté.

Le changement de majorité parlementaire n'a pas davantage desservi M. Rocard, lorsqu'il fut rejeté dans l'opposition. Souvent au-dessus de la barre des 50 % de bonne opinion, mais à un niveau moindre que celui de M. Mitterrand, il est repassé en dessous au cours de l'été (entre 46 % et 48 %). Sa cote des mauvaises opinions reste basse, au-dessous des 30 % le plus souvent, lui laissant une marge d'espoir indéniable.

M. Barre a dû attendre plus longtemps pour trouver les faveurs d'une bonne opinion majoritaire. Depuis l'automne 1986, il est au-dessus des 50 % mais avec une tendance à la baisse au cours de l'été, corrigée par une récente remontée à 58 % qui reste à confirmer. Le fait de ne pas être associé à l'action gouvernementale se traduit par un mouvement descendant de sa courbe des mauvaises opinions, actuellement au-dessous de 30 %.

M. Chirac, en revanche, subit de plein fouet les effets de la responsabilité de la gestion. Aussi ses courbes de bonne et de mauvaise opinion ne cessent-elles de se croiser et de se recroiser pour se rejoindre en septembre à 43 %, avec une tendance à la hausse de la première et à la baisse de la seconde

Avec la SOFRES et *le Figaro-Magazine*, l'opinion est traquée à travers une notion — la confiance — qui l'engage davantage mais qui ne s'applique qu'aux personnalités exerçant les plus hautes responsabilités de l'Etat : le président de la République et le premier ministre.

Les courbes respectives de MM. Mitterrand et Chirac ressemblent étrangement aux précédentes, en ce qui les concerne. Le président a gagné la confiance de plus de 50 % des personnes interrogées au cours de ces enquêtes depuis le printemps 1986 et il est en phase ascendante (plus de 60 %) tandis que le niveau de non-confiance passe au-dessous de 35 %. La dernière enquête réalisée du 19 au 23 septembre auprès d'un échantillon de 1 000 personnes, qui devait être publiée dans *le Figaro Magazine* du 3 octobre, confirme ces indications. Pour M. Chirac, le graphique fait état de chassés-croisés analogues à ceux de ses courbes de popularité, et il paraît se stabiliser dans le tracé de cheminements parallèles, l'absence de confiance se maintenant autour de 50 % (51 % en septembre) et la confiance à hauteur des 40-45 % (43 % à la dernière mesure). La gestion gouvernementale est un boulet, qui peut devenir un tremplin pour inverser quelques points de différence.

Confiance et compétence

Notons que le baromètre de la faveur crédite, en septembre, M. Barre de 45 % d'opinions positives (derrière Mme Veil, 50 %), tandis que M. Rocard se maintient à son niveau (50 %). L'élément le plus intéressant du sondage SOFRES-*Figaro Magazine* est la chute de sept points (10 % d'avis favorables au lieu de 17 %) qu'enregistre M. Le Pen, la question posée étant, rappelons-le : *« Souhaitez-vous lui voir jouer un rôle important au cours des mois à venir ? »*

Les sondeurs cherchent à aller au-delà de ces appréciations globales et, à cette fin, ils sollicitent l'opinion à travers des grilles de jugement plus fines. Tel est l'objectif des enquêtes de la SOFRES pour le compte du *Nouvel Observateur* sur le thème du « banc d'essai présidentiel ». Les personnes interrogées sont appelées à se prononcer sur l'aptitude des présidentiables, d'un point de vue général, et sur leurs capacités à assumer les différentes missions de la charge.

M. Mitterrand a convaincu une large majorité (59 %) qu'il ferait un bon président pour le prochain septennat. C'est le meilleur score enregistré, qu'il s'agisse des réponses positives ou négatives (34 %). On dira qu'il bénéficie de la vitesse acquise, mais c'est un avantage qui peut se retourner, comme l'a vérifié M. Giscard d'Estaing, contre celui qui le détient. Notons, car ce n'est pas indifférent, que c'est dans la seconde partie de son mandat, celle où il a plus présidé que gouverné par premier ministre interposé, qu'il a le mieux convaincu.

Derrière lui, les présidentiables les mieux cotés sont M. Barre (54 % de oui et 37 % de non) et, avec des soldes négatifs, M. Rocard (43 % de oui et 45 % de non) et M. Chirac (40 % de oui et 51 % de non). Cette forme de jugement est l'une des plus cruelles. C'est ainsi que 6 % seulement des personnes interrogées voient en Jean-Marie Le Pen et André Lajoinie d'éventuels bons présidents, tandis que 89 % pensent le contraire en ce qui concerne le représentant de l'extrême droite et 73 % en ce qui concerne le candidat communiste. Leurs audiences électorales ne seront pas forcément aussi minces, tant il est vrai que le vote peut traduire à la fois une réelle adhésion et un refus à l'égard des autres candidats.

L'examen de la répartition des réponses entre les quatre grandes familles politiques montre que M. Mitterrand fait quatre fois mieux que M. Rocard au sein du PS et plus de deux fois mieux que M. Lajoinie dans l'électorat communiste. M. Barre l'emporte nettement sur M. Chirac au RPR.

Le détail des jugements sur les différentes sortes de compétences révèle que les points forts de M. Mitterrand sont dans le domaine international et dans la capacité de préserver l'unité des Français et à régler les conflits sociaux.

M. Barre se voit reconnaître une dimension internationale et sa compétence économique. Au même titre, M. Chirac est perçu comme capable d'accroître le rôle de la France dans le monde, mais c'est dans le maintien de l'ordre et de la sécurité qu'il obtient sa meilleure appréciation, bien au-dessus de M. Mitterrand.

Une autre enquête réalisée par IPSOS pour *le Point*, a confirmé cette répartition des rôles entre les deux représentants de la droite, M. Barre étant toujours reconnu pour sa compétence économique et européenne, sa modernité et sa capacité de rassembler, M. Chirac s'illustrant mieux dans les domaines de la sécurité, à l'intérieur, et du rôle de la France, à l'extérieur.

Si l'on revient au banc d'essai SOFRES-*le Nouvel Observateur*, on constate que M. Rocard a une image présidentielle meilleure globalement, que dans le détail, ce qui siginifie sans doute qu'il n'est pas resté suffisamment « aux affaires » pour se positioner clairement, dans la mémoire de ses concitoyens, à partir des grandes responsabilités de la présidence. Les résultats de M. Le Pen ratifient l'appréciation générale, le meilleur étant obtenu dans le créneau de l'ordre et de la sécurité.

Deux tours avec des si...

Trois séries d'enquêtes régulièrement publiées — IPSOS-*VSD*, BVA-*Paris-Match*, Louis Harris-*l'Express* — serviront de base au survol des intentions de vote. La confrontation des résultats sera d'autant plus aisée qu'ils se recoupent bien en termes d'évolution, suivant les hypothèses considérées. Si M. Mitterrand est candidat, il est toujours placé en tête, au premier tour, depuis le début de l'année avec un score qui, après avoir atteint 40 %, se stabilise autour de 37 %-39 %, depuis l'été.

Si M. Rocard représente la gauche socialisante, il se situe entre 28 % et 33 % avec une tendance à la baisse en 1987. L'analyse des réponses ainsi que d'autres enquêtes montrent que M. Mitterrand bénéficie de l'effet légitimiste et de sa conduite cohabitationniste. Il a une meilleure pénétration que M. Rocard chez les personnes âgées de plus de quarante-cinq ans et chez les plus jeunes. Grâce à sa pratique de la cohabitation il a progressé dans l'électorat de droite, inclination qui peut changer de cours, on l'imagine.

Raymond Barre a chuté par rapport à ses résultats du début de l'année et il semble désormais se maintenir à l'intérieur d'une fourchette allant de 19 % à 23 %, au même niveau que M. Chirac, sauf que celui-ci, après des hauts et des bas, est à nouveau en période ascendante. La présence de M. Rocard à la place de M. Mitterrand n'affecte pas de manière décisive, au premier tour du moins, les scores des candidats de la droite. M. Le Pen a progressé légèrement depuis le début de l'année jusqu'à atteindre de 10 % à 12 % des intentions de vote, mais c'était avant son appréciation de l'holocauste, le 13 septembre. Les premières enquêtes effectuées après cette affaire ne rendent pas compte encore de tous ses effets. Si selon le sondage de BVA-*Paris-Match* réalisé sur-le-champ, le leader de l'extrême droite continue de progresser (jusqu'à 12 %), celui d'IPSOS, pour *VSD* plus récent fait état d'une chute à 8 % comparable à celle de la chute de la cote de faveur du baromètre SOFRES-*Figaro Magazine*, signalé plus haut. Quant au candidat communiste, parti de bien bas, il est crédité de 5 % à 7 % des intentions de vote, même après son débat avec M. Le Pen.

Au deuxième tour, dans l'hypothèse de la candidature de M. Mitterrand, celle-ci était déjà bien placée à la fin des vacances, en face de celle de M. Barre et, plus encore, en opposition à celle de M. Chirac. Le dernier sondage BVA-*Paris-Match* accentue ce double écart de manière assez spectaculaire puisqu'il fait grimper la cote du président sortant à 53 % contre M. Barre (47 %) et 59 % face à M. Chirac (41 %). IPSOS-*VSD* situe plus modérément M. Mitterrand à 52 % et 54 % suivant qu'il affronte le représentant de l'UDF ou celui du RPR, mais ces derniers remontent respectivement à 48 % et 46 %.

Dans l'hypothèse Rocard, M. Barre continue de creuser l'écart, en sa faveur. Le jeu était plus égal avec M. Chirac, mais, aux dernières nouvelles, le représentant de la gauche prend le dessus sur l'actuel premier ministre, d'après BVA-*Paris-Match*, et conserve son léger avantage selon IPSOS-*VSD*.

M. Chirac souffre toujours d'un mauvais report des voix « barristes » et ne récupère pas tout l'électorat de M. Le Pen. Les clivages de la droite servent les intérêts de M. Rocard, qui, dès lors, se comporte mieux au second tour qu'au premier dans ces exercices d'école, avant la vraie confrontation. La dernière leçon de ce premier survol des sondages présidentiels — dont on continuera de faire régulièrement la synthèse des résultats — est que, pour le moment, les courses d'attente des candidats supposés ou à peine déclarés n'ont pas été moins payantes que les tentatives de ceux qui se sont déjà essayés au galop.

ANDRÉ LAURENS.

En Midi-Pyrénées

M. Barre appelle à l'union au-delà de la majorité

M. Raymond Barre, qui effectue un voyage de deux jours dans la région Midi-Pyrénées, a visité, jeudi 1er octobre à Toulouse, le quatrième Salon international des techniques et des énergies du futur que le président de la République avait inauguré, quarante-huit heures auparavant. A Pamiers (Ariège), l'ancien premier ministre a déclaré : *« Ce dont nous avons besoin, ce n'est pas seulement l'union de la majorité gouvernementale, mais l'union plus large des Français de bonne volonté. »*

A propos de la situation économique, le candidat à la présidence de la République a affirmé : *« Les socialistes nous ont amené au bord de l'abîme. Le gouvernement actuel fait ce qu'il peut, mais il y a le poids du passé. Aujourd'hui, les socialistes viennent nous expliquer qu'eux seuls ont compris comment il faut gouverner la France. »*

● **Construction européenne : M. Giscard d'Estaing reçu par M. Mitterrand.** — M. Valéry Giscard d'Estaing, président de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale, a été reçu jeudi 1er octobre pendant une heure quarante par le président de la République. L'entretien a porté, selon M. Giscard d'Estaing, *« sur les récentes initiatives concernant l'union de l'Europe et essentiellement les deux grands sujets qui détermineront cette union ; la défense et la monnaie »*. L'ancien président a dit à son successeur qu'il approuve la création d'un conseil de défense franco-allemand et lui a demandé de prendre une initiative afin de faire avancer l'union monétaire.

Politique

En Nouvelle-Calédonie

• M. Pons : « le gouvernement ne jette d'exclusive contre personne »
• M. Yeiwéné : « la violence va pointer son nez »

A son arrivée en Nouvelle-Calédonie, vendredi 2 octobre, le ministre des départements et territoires d'outre-mer, M. Bernard Pons, a rendu hommage aux deux gendarmes *« lâchement assassinés dans l'exercice de leur devoir »*, mercredi, près de Koné, puis il a déclaré, à propos de ses consultations sur le futur statut du territoire, qu'il rencontrerait *« toutes celles et tous ceux »* qui le désireraient. *« Le gouvernement ne jette d'exclusive contre personne*, a ajouté M. Pons. *S'il y a des exclusives, elles ne viennent pas de notre part. A une très large majorité la population de Nouvelle-Calédonie a affirmé formellement qu'elle entendait rester au sein de la République française. Donc il faut que tout le monde sache sur le territoire qu'aucun membre du gouvernement français, aucun responsable de l'Etat quel qu'il soit ne peut aujourd'hui discuter en dehors du cadre qui a été fourni par le référendum d'autodétermination. »*

Pour sa part, le numéro deux du FLNKS, M. Yeiwéné Yeiwéné, a estimé, au micro de Radio-Djiido, que le meurtre des deux gendarmes constituait *« une affaire politique »*. Affirmant que les Canaques *« en ont marre d'être humiliés et traqués »*, il a déclaré que la situation sur le territoire allait *« de plus en plus se radicaliser »* : *« La violence va pointer son nez*, a-t-il ajouté. *Le peuple kanak est en état de résistance comme la France pendant l'occupation allemande. (...) Ici, bientôt, le droit triomphera. La France a triomphé du nazisme, le peuple kanak triomphera lui aussi de l'occupation coloniale. »*

Un médecin indésirable à Nouméa

Mme Dominique Fournier-Larregain *est revenue il y a* quelques jours de Nouvelle-Calédonie où elle s'était installée en septembre 1986, venant de l'île de la Réunion, pour pratiquer *son métier*, la médecine. Chef de clinique, cancérologue, cette femme de trente-quatre ans, mariée à un chirurgien, mère de trois enfants, assumait jusqu'à ces temps derniers les fonctions de médecin adjoint au service de médecine interne du centre hospitalier Gaston-Bourret de Nouméa. Elle a quitté le *territoire* contre son gré, lasse des pressions administratives et menaces en tout genre exercées sur elle. Victime de la sottise ambiante sur ce *territoire où quiconque* garde ses distances à l'égard des habitudes de la majorité conservatrice devient aussitôt un suspect politique.

Son « crime » ? Mme Fournier-Larregain a *osé* bousculer quel*ques tabous. Elle a dénoncé* l'emprise du service militaire de santé sur la vie médicale du territoire. A l'hôpital Gaston-Bourret, comme à celui de *Magenta, les médecins militaires*, très majoritaires, continuent, en effet, — avec l'aval des autorités territoriales — d'imposer leur loi à leurs confrères civils, très minoritaires, alors qu'en principe le fonctionnement de ce centre hospitalier aurait dû s'aligner sur le régime civil en vigueur en métropole depuis un changement de statut intervenu en juin 1983.

Pavé dans la mare

Présidente du syndicat médical des CHT de Nouvelle-Calédonie (apolitique), Mme Fournier-Larregain a souli*gné, au nom de ses* collègues civils, les inconvénients de cette situation singulière pour la population du territoire et les deniers publics. Elle a même *commis* le sacrilège d'émettre quelques doutes sur l'étendue des compétences professionnelles de certains des médecins militaires et jeté un pavé dans la mare *en évoquant* le sous-développe- ment sanitaire des régions de brousse où vivent la *plupart des Canaques.*

Enfin, et surtout, elle a assurément *bafoué les* normes caldoches de la bienséance quand elle a présenté ses doléances au *ministre* des DOM-TOM en personne, M. Bernard Pons. D'abord dans une lettre le 9 février dernier, pour évoquer notamment *« le malaise profond qui règne dans le corps de santé »*, affirmer que *« le nombre élevé d'évacuations sanitaires sur l'Australie est le résultat de la méfiance des Calédoniens* [à l'égard des médecins militaires] *et de l'insuffisance dans la qualité du recrutement et les spécialités représentées »* [par les militaires], en conclure que *« tout ceci apparaît hautement préjudiciable à l'image de la France dans le Pacifique »*.

Puis, dans une deuxième lettre, le 13 mai, pour dire que le maintien *du système de santé* actuel, *« assuré en majorité par le service des armées comme pour la coopération dans les pays en voie de développement »*, tend à *« pérenniser une inégalité de soins et une sous-médicalisation criante de la brousse par rapport à Nouméa »* et *« favorise l'absence de médecine préventive, d'épidémiologie et d'éducation sanitaire »*, tout *en coûtant « cher au territoire et à la métropole de par le type de recrutement. »*

Alerté, le même mois, le président de l'intersyndicat national des chefs de cliniques, M. Philippe Denormandie, avait jugé ce constat *« difficilement acceptable »* et il était intervenu auprès du cabinet de Mme Barzach.

Mme Fournier-Lerregain *n'avait fait*, pourtant, qu'enfoncer une porte déjà ouverte par ses prédécesseurs à la tête du syndicat médical des CHT de Nouvelle-Calédonie. Le chef du *servive de radiologie* de l'hôpital de Magenta, M. Bernard Duparc, écrivait lui-même, le 10 février, à M. Denormandie, que le penchant monopolistique du *service militaire de santé* se traduisait sur le territoire, *« en permanence »* par *« deux poids, deux mesures » : les uns* [les militaires] *venant se remplir les poches et chercher des certificats de spécialité qu'ils ne pourraient avoir ailleurs, les autres, refusés parce que diplômés et surtout parce que civils »*.

Si, de retour en métropole, Mme Fournier-Larregain cherche à alerter l'opinion publique, c'est parce que les autres médecins civils du centre hospitalier de Nouméa — les docteurs Duparc, Merger, Roullier, Labbé, Bertrou, Lamarque — le lui ont demandé, après avoir protesté, en vain, auprès du *haut commissaire de la République*, par lettre du 30 juillet, contre les *« brimades systématiques, répétées »*, et les *« provocations orchestrées par les supérieurs militaires »* de la cancérologue afin de pousser celle-ci à quitter le territoire.

« Plus peur qu'au Tchad »

« Dans cet hôpital [le centre Gaston-Bourret], ajoutaient-ils à l'adresse de M. Jean Montpezat, *on ne peut à aucun moment exercer la médecine dans une totale sérénité et nous considérons comme une vilenie que l'un de nous, suite à des manœuvres sectaires, puisse représenter un bouc émissaire (ou une avant-garde) gravement et injustement conspué. »*

Mme Fournier-Larregain tourne aujourd'hui cette triste page calédonienne de sa carrière : *« Au-delà de tout intérêt personnel catégoriel ou corporatiste nous nous attachons à la dignité due à notre profession*, explique-t-elle. *Il s'agit d'un appel pour que soient respectées la morale et l'éthique médicale à laquelle nous avons cru pour nous expatrier sans garantie à l'autre bout du monde. Il s'agit aujourd'hui d'accorder à tous les Calédoniens les soins qui peuvent leur être donnés à l'égal de tous les Français. »* Son mari, lui, n'en revient pas du « climat » qui règne sur le Caillou : *« Avec Médecins sans frontières, j'avais travaillé au Tchad pendant la guerre. Eh bien, je peux dire qu'en Nouvelle-Calédonie j'ai eu plus peur qu'au Tchad... »*

ALAIN ROLLAT.



DÉFENSE

La France consacrera 1 232 millions de francs à l'achat d'avions de transport militaire américains

Le ministre de la défense, M. André Giraud, a réservé, dans son projet de budget pour 1988, une provision de 1 232 millions de francs pour la commande, à la société américaine Lockheed, de dix à douze avions C-130 Hercules au profit du Commandement du transport aérien militaire français (COTAM).

C'est la concrétisation officielle d'une transaction, entre les aviateurs français et le constructeur américain, destinée à compléter les moyens du COTAM en avions-cargos à long rayon d'action pour le parachutage de personnels et de leurs armements. Depuis l'an dernier, en effet, il est question de discussions discrètes en vue de l'acquisition d'appareils de transport *militaire à l'étranger* puisque les entreprises aéronautiques françaises n'en fabriquent pas.

A *l'heure actuelle*, le COTAM, qui dépend de l'armée de l'air, dispose de soixante-dix avions bimoteurs C-160 Transall. Cette flotte est ainsi répartie : quarante-huit Transall de la première génération (1967), qui doivent être retirés du service en 1995, et vingt-deux Transall de la deuxième génération (1982), qui peuvent être utilisés jusqu'en 2010. Seuls, les avions de la *deuxième catégorie, ravitaillables en* vol, peuvent intervenir à des distances de 9 000 kilomètres. Pour les missions intercontinentales, le COTAM dispose, en propre, de cinq quadriréacteurs DC-8, ou il peut affréter, voire réquisitionner, des avions de ligne, mais ni les uns ni les autres ne peuvent parachuter.

Du neuf ou de l'occasion

La relance de la fabrication de Transall de seconde génération étant onéreuse et le potentiel aérien disponible à tout instant diminuant brutalement à partir de 1995, les responsables du COTAM ont, à plusieurs reprises, souhaité acquérir, d'une façon ou d'une autre, des C-130 Hercules. Ces avions quadrimoteurs produits, en grande série, par les Etats-Unis sont capables de vols intercontinentaux (sans escale ni ravitaillement en vol) où ils emportent des charges importantes (près *de 20 tonnes) sur des étapes de* 3 800 kilomètres. De surcroît, ils parachutent hommes et matériels.

Une première solution envisagée par M. Giraud a consisté à mixer la commande, *en avions neufs et en* appareils d'occasion, auprès de Lock- heed et sur le marché interna*tional. Un pays, Israël, dont la flotte* de C-130 excède les besoins, était en mesure de livrer quelques Hercules de seconde main.

Il semble que cette solution ait été finalement abandonnée. D'abord, cette transaction pouvait embarrasser politiquement la France, dans la mesure où ses Hercules auraient pu intervenir dans des pays, au Proche-Orient ou en Afrique, qui n'apprécient pas Israël. Ensuite, les C-130 israéliens avaient besoin d'être remis aux normes françaises, ce qui aurait nécessité des investissements *supplémentaires. Enfin, le ministère* français de la défense a, de toute évidence, agité cette solution-là pour obtenir, en dernier recours, de Lockheed des concessions financières et industrielles en retour.

Aujourd'hui, les discussions avec le constructeur américain ont permis d'aboutir à une autre solution : l'achat d'avions Hercules neufs, au prix de 120 millions de francs l'*exemplaire (lot de pièces de* rechange compris). Mais surtout Lockheed a accepté de fournir des compensations *à l'industrie* aéronautique française, en échange de l'achat de dix à douze appareils : l'Aérospatiale (par l'intermédiaire de l'une de ses filiales, la SOGERMA, à Bordeaux) et le groupe Dassault-Breguet recevront, chacun, 30 % à 35 % de la valeur de travail contractuelle en marchés de sous-traitance.

Pour le groupe Dassault-Breguet notamment, qui connaît des difficultés de plan de charge dans ses ateliers de production (*le Monde* du 29 septembre), ce travail de sous-traitance de Lockheed sera le bienvenu dans l'immédiat, si les responsables de la société veulent limiter *les suppressions d'emplois qu'ils* annonceront la semaine prochaine.

L'alliance avec Lockheed est, d'autre part, une occasion pour l'industrie aéronautique française de jeter un pont transatlantique pour d'autres projets en discussion. En effet, Lockheed et plusieurs entreprises *européennes*, parmi lesquelles British Aerospace (Grande-Bretagne), Messerschmitt-Boelkow-Blohm (*Allemagne fédérale*), Aérospatiale et Dassault-Breguet (France), ont entamé des conversations pour concevoir ensemble un avion de transport (Future International Military/Civil Airlifter, ou FIMA) des années 2000.

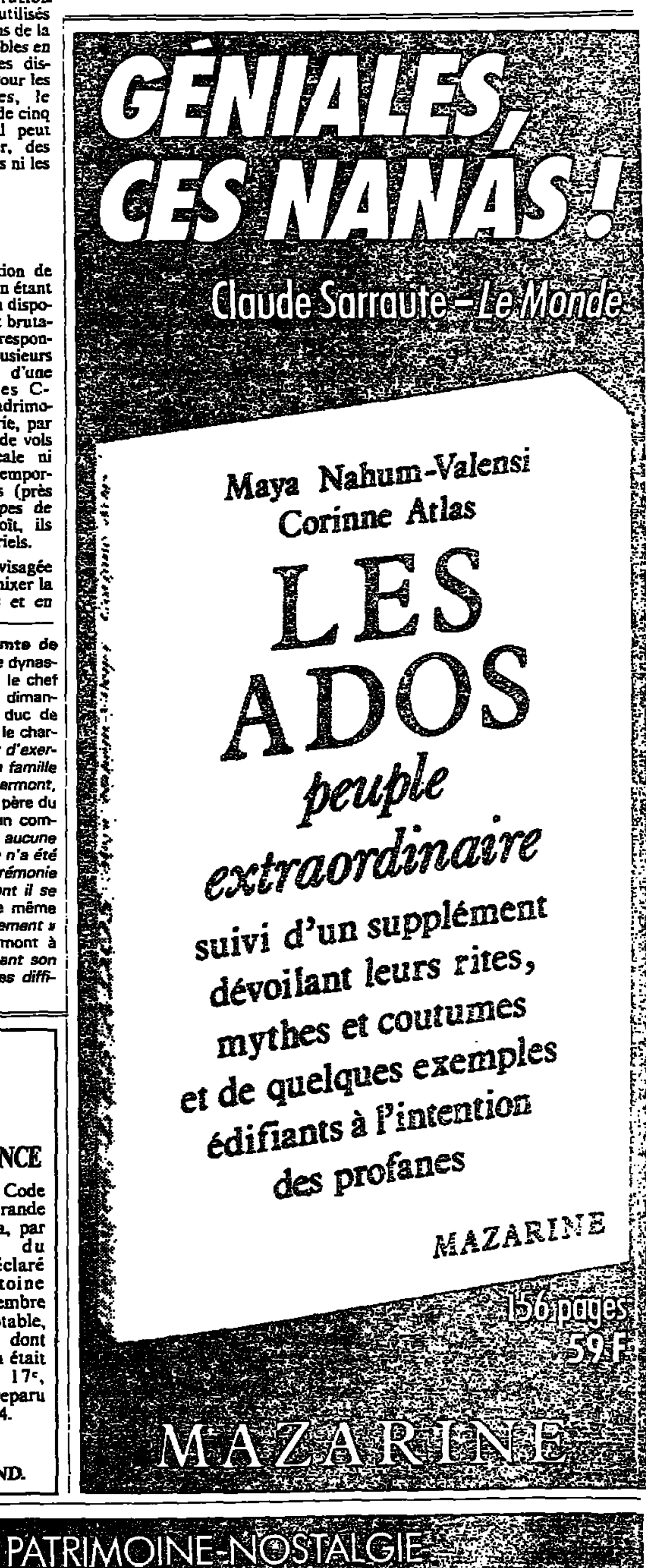
JACQUES ISNARD.

● ***La succession du comte de Paris.*** — A la suite de l'« acte dynastique » d'Amboise par lequel le chef de la Maison de France a, le dimanche 27 septembre, nommé duc de Vendôme son petit-fils Jean, le chargeant, après sa disparition *« d'exercer les droits et devoirs de la famille capétienne »*, le comte de Clermont, fils aîné du comte de Paris et père du duc de Vendôme, a publié un communiqué. Il y est indiqué qu'*« aucune parole d'exclusion dynastique n'a été prononcée contre lui à la cérémonie de titulature* [d'Amboise], *dont il se réjouit »*, et que son père, le même jour, *« a regretté personnellement »* l'absence du comte de Clermont à ladite cérémonie, *« en affirmant son espérance de voir résolues les difficultés qui demeurent »*.

Maurice Briand
avocat
3, rue Notre-Dame
22200 Guingamp

JUGEMENT D'ABSENCE

Vu l'article 122 du Code civil, le Tribunal de Grande Instance de Guingamp a, par jugement en date du 9 septembre 1987, déclaré absent M. Jules Antoine POUJOL, né le 19 novembre 1919, à Paris 18e, comptable, de nationalité française, dont le dernier domicile connu était 21, rue Biot à Paris 17e, l'intéressé n'ayant pas reparu depuis le mois d'août 1944.
Fait à Guingamp
le 18 septembre 1987
M. BRIAND.



Société

Les opérations de police contre le terrorisme basque se développent des deux côtés des Pyrénées

Après l'arrestation, mercredi 30 septembre à Anglet (Pyrénées-Atlantiques), de Santiago Arrospide Arasola, dit « Potros », considéré comme le chef du commandement militaire de l'ETA, d'importantes opérations de police se sont développées, jeudi, des deux côtés de la frontière.

Les enquêteurs tentent d'exploiter les *documents découverts à Anglet et qui* auraient déjà permis, selon la police espagnole, d'interpeller une quinzaine de personnes dans les provinces de Guipuzcoa et de Viscaye, dont un membre de la police autonome, Inaki Rodriguez. La garde civile et la police espagnole auraient aussi découvert plusieurs caches d'armes *et des explosifs*.

Au Pays basque français, les recherches *ont continué toute* la journée de jeudi. Deux personnes ont été interpellées et placées en garde à vue : Francis Capot, propriétaire de la Lancia utilisée pour s'enfuir, jeudi, à Saint-Pée-sur-Nivelle (Pyrénées-Atlantiques), par deux membres présumés de l'ETA, lors de l'arrestation d'un autre « etarra », José Ignacio Picabéa ; Philippe *Lassale-Astis, considéré comme un* sympathisant nationaliste, interpellé à Pau, aurait pu, lui aussi, prêter son assistance à des réfugiés clandestins d'ETA. Comme d'autres sympathisants de la mouvance « abertzale » (patriote) du Pays basque français, il avait été placé sous surveillance depuis plusieurs semaines.

Les nombreuses opérations menées ces dernières *semaines dans le Sud-Ouest*, les enquêtes croisées sur Iparretarrak et sue l'ETA inquiètent le mouvement nationaliste, qui s'attend à d'autres perquisitions. Xavier Labeguerie, membre présumé d'Iparretarrak, arrêté jeudi à Saint-Jean-Pied-de-Port, a été inculpé, par M. Michel Legrand, juge d'instruction à Paris, de participation à association de malfaiteurs et de séquestration arbitraire. Il est, en effet, soupçonné d'avoir fait partie du commando, sans doute conduit par Philippe Bidart, qui avait pris en otage, le 15 décembre 1986, le directeur de la prison de Pau pour obtenir la libération de deux militants d'Iparretarrak.

Catherine Totorica, journaliste à Radio-France-Gironde, et son mari, Christian Ondicola, inculpés lundi d'association de malfaiteurs, ont été placés sous mandat de dépôt. Il leur est *notamment* reproché d'avoir hébergé un réfugié clandestin d'ETA, Xavier Macazagua-Urrutia. Celui-ci a été aussi placé sous mandat de dépôt.

Les documents découverts en France ont permis une quinzaine d'arrestations en Espagne

MADRID
de notre correspondant

L'important « coup de filet » réussi par la police française à partir de l'arrestation à Anglet, le mercredi 30 septembre, de Santiago Arrospide, alias Santi Potros, l'un des plus importants dirigeants de l'ETA militaire, a eu son prolongement au sud des Pyrénées. Quinze personnes ont été arrêtées, dans la nuit de mercredi et dans la matinée du jeudi 1er octobre, par la police espagnole dans les trois provinces de la communauté autonome basque, plus particulièrement au Guipuzcoa, *ainsi qu*'en Navarre.

C'est la documentation trouvée en possession de Santi Potros, immédiatement communiquée à la police espagnole, qui a permis cette opération d'une *importance sans précédent*. Une opération qui n'est apparemment pas terminée et qui aurait pu être plus ample encore, observait-on dans les milieux gouvernementaux à *Madrid, si* la nouvelle de l'arrestation de Santi Potros n'avait pas été rendue publique aussi rapidement.

Selon le communiqué du ministère de l'intérieur diffusé jeudi soir, parmi les quinze personnes écrouées *figurent un membre de la Ertzantza*, la police autonome basque, Inaki Rodriguez, arrêté à Renteria, près de *Saint-Sébastien, avec une* abondante documentation sur les prochains objectifs militaires de l'ETA, ainsi qu'un conseiller municipal de la coalition indépendantiste Herri Batasuna pour la petite ville de Apatamonasterio, en Biscaye, Jose Bazeta. *La plupart des personnes* arrêtées appartiennent apparemment aux « commandos d'appui » de l'ETA, chargés de fournir les informations et l'infrastructure à ceux *qui exécutent directement les attentats*.

En outre, à Vallabona, au Guipuzcoa, la police a découvert un appartement utlisé comme prison pour les industriels séquestrés par l'ETA, et un imposant arsenal comprenant *notamment quatorze lance-*grenades artisanaux, plus de 100 kilos d'explosifs et une vingtaine de grenades.

Par ailleurs, on affirmait jeudi dans les milieux officiels que le gouvernement, après une période de *flottement initiale, allait incessamment* demander à Paris l'extradition de Santi Portos. On reconnaissait toutefois que cette requête risquait de se heurter à plusieurs obstacles juridiques. D'une part, parce que le dirigeant de l'ETA possède depuis 1984 le *statut de réfugié* politique ; d'autre part, parce qu'il devra d'abord être jugé en France pour *port d'armes illégal et*, peut-être, pour appartenance à association de malfaiteurs.

Les chances du dialogue

On soulignait en outre, dans les milieux gouvernementaux à Madrid, *que le coup sévère porté* ces deux derniers jours à l'ETA ne modifiait pas l'offre du « dialogue » avec les indépendantistes formulée récemment par Madrid et officiellement, rejetée par un communiqué de l'ETA, rendu public le 5 septembre *dernier. On répétait à cet égard que* l'organisation séparatiste ne consentirait à négocier un « adieu aux armes », qui ne soit pas l'acceptation pure et simple de ses conditions, que le jour où elle se trouverait suffisamment affaiblie.

Est-ce aujourd'hui le cas, ce dernier « coup de filet » venant s'ajouter à l'arrestation successive, depuis le début de cette année, des commandos « Madrid », « Donosti » (Saint-Sébastien) et « Barcelone » ? L'ETA a certes jusqu'ici réussi à montrer qu'elle n'avait guère perdu sa « base sociale », et qu'elle était capable, avec le temps, de se reconstituer dans les régions où son infrastructure avait été démantelée. En *ira-t-il* de même *cette fois* ? A court terme, la tendance est plutôt à la prudence parmi les responsables des forces de l'ordre : des mesures de sécurité exceptionnelles ont été *prises dans l'attente d'un possible* attentat des indépendantistes dans la capitale, où le « commando de Madrid » aurait été reconstitué.

THIERRY MALINIAK.

JUSTICE

« Taisez-vous »

Le procès de trois hommes accusés de tentative d'assassinat sur la personne d'un trafiquant de drogue a été interrompu, jeudi 1er octobre, devant la cour d'assises des Alpes-Maritimes et renvoyé à une session ultérieure, après une vif incident d'audience survenu... entre deux magistrats : *le président* et l'un de ses deux assesseurs.

Cet incident s'est produit lors de l'audition de la victime citée comme *témoin, et de toute* évidence peu disposée à *déposer* contre les accusés. L'assesseur, une jeune femme, estimant qu'il y avait un doute sur le nombre de coups de feu tirés, demanda à voir les traces des blessures.

« Vous n'allez pas faire déshabiller le témoin », lança alors le *président, M. Pierre Porcher.*

« Il le faut bien, répliqua l'assesseur ; *il y a contradiction entre certaines pièces du dossier. »*

« Taisez-vous !, conclut le président, *une fois de plus vous n'avez rien compris. L'audience est suspendue. »*

Elle le fut effectivement. Et les avocats de la *défense*, insistant, avec délices, sur la nécessité d'une *« justice plus sereine »*, demandèrent et obtinrent le renvoi de l'affaire.

La crise du barreau de Bordeaux

L'ancien bâtonnier est convoqué devant le conseil de l'ordre

BORDEAUX
de notre correspondante

Me Bertrand Favreau, ancien bâtonnier du barreau de Bordeaux, est convoqué le 3 octobre devant le conseil de l'ordre siégeant en matière disciplinaire. Son successeur, Me Alfred Peyrelongue, lui reproche une gestion « dispendieuse » durant son bâtonnat en 1984 et 1985, en particulier le coût élevé d'une « maison de l'avocat », *qui n'en a pas moins été* inaugurée le 25 septembre. On lui fait aussi grief d'avoir dépensé, au profit de l'ordre des avocats, 400 000 F provenant des fonds de l'ancienne chambre départementale des avoués de grande instance (*le Monde* du 20 mai et du 16 juin).

Les poursuites engagées contre l'ancien bâtonnier sont loin de faire l'unanimité chez les avocats bordelais, y compris au sein du conseil. Cinq des vingt-deux membres s'y sont opposés ; *ils les considèrent* comme un nouvel épisode d'un règlement de comptes dirigé contre Me Favreau.

De leur côté, deux avocates bordelaises en appellent à l'arbitrage de cinq anciens bâtonniers du barreau de Paris pour apaiser le climat conflictuel qui règne depuis deux ans dans le quatrième barreau français. Le conseil de l'ordre a, d'autre part, décidé l'ouverture d'une information disciplinaire à l'encontre de Me Andouard, dernier président de la *chambre départementale des avoués*, dissoute en 1972, après la fusion des professions d'avoués et d'avocats, et gestionnaire jusqu'en 1984 des fonds hérités de cette chambre. Les produits financiers de ce « trésor de guerre » sont estimés à 2,7 millions de francs.

GINETTE DE MATHA.

RELIGIONS

A l'ouverture du synode des évêques à Rome

Le cardinal Ratzinger confirme l'avancement du projet de catéchisme universel

La première journée du synode mondial des évêques, le jeudi 1er octobre à Rome, a été marquée par deux déclarations : l'une du cardinal Ratzinger, préfet de la Congrégation pour la doctrine de la foi, qui a confirmé l'avancement du projet de « catéchisme universel » pour l'Eglise catholique l'autre de Jean-Paul II, à propos de l'Eglise en Tchécoslovaquie.

ROME
de notre envoyé spécial

Le catéchisme avait été l'un des sujets les plus brûlants du précédent *synode extraordinaire de 1985*, portant sur le bilan de l'application du concile Vatican II. La rédaction d'une sorte de *« résumé de la foi »* (ou « *compendium* »), destiné à un public de plus en plus *ignorant* des vérités catholiques, avait été approuvée dans son principe par une majorité d'évêques.

Poursuivant un projet qui l'avait conduit en particulier à critiquer les méthodes d'enseignement religieux mises au point par l'épiscopat français, le cardinal Ratzinger a affirmé que ce nouveau catéchisme universel, dont *la rédaction définitive* est prévue pour 1990, devra être adressé à *« tous ceux qui, dans chaque pays et dans chaque diocèse, ont la charge de composer et d'approuver des catéchismes »*.

La solitude du cardinal Tomasek

Le schéma retenu comprend, dans l'ordre : le dogme, les sacrements, puis la morale de l'Eglise catholique. *Le style de ce document devra* s'inspirer de la doctrine, de la culture propre à chaque pays, mais aussi de *« l'expression de la Tradition »* de l'Eglise. Une commission de sept évêques – dont l'archevêque de Tours, Mgr Jean Honoré, – est à pied d'œuvre. L'avant-projet de catéchisme universel *est déjà très* avancé puisqu'il sera adressé, pour consultation, avant la fin de cette année, à toutes les conférences épiscopales.

La *situation difficile* de l'Eglise catholique au Vietnam et en Tchécoslovaquie a jeté une ombre sur cette première journée de synode. Le cardinal Trinh Van Can, archevêque de Hanoï, que le pape avait nommé président-délégué du synode sur les laïcs, a été empêché de quitter le Vietnam. Il a été remplacé à ce poste par le cardinal philippin *Ricardo Vidal*.

Le moment le plus émouvant de la journée de jeudi a été la réception par Jean-Paul II de l'épiscopat tchécoslovaque en visite *ad limina* ; cet épiscopat était réduit à un seul homme : le cardinal Frantisek Tomasek, archevêque de Prague, quatre-vingt-quatre ans, a été en effet le seul prélat autorisé à quitter son pays pour se rendre à Rome pour le synode. *« La situation de ton pays,* lui a dit le pape, *est sans analogie dans les nations de tradition chrétienne. Je peux t'assurer que rien ne sera négligé pour que soit réalisé le vœu des fidèles de Tchécoslovaquie d'avoir leurs propres évêques, ayant toutes les qualités requises et nommés par le Saint-Siège. »*

On sait que les autorités de Prague bloquent depuis quinze ans toute nouvelle nominations d'évêque proposée par le Saint-Siège. Le pape a déploré toutes les limitations imposées aux évêques tchécoslovaques pour la formation des futurs prêtres dans les séminaires et pour l'enseignement religieux des enfants.

Au cours de la messe *solennelle* d'ouverture du synode, Jean-Paul II a enfin indiqué dans quel esprit devrait, selon lui, se tenir cette assemblée : celui du concile Vatican II, *dont le document « Lumen Gentium »* avait redonné la première place dans la vie de l'Eglise au *« peuple de Dieu »*, c'est-à-dire aux laïcs et aux prêtres, invités à travailler ensemble.

Le pape a insisté dans son homélie sur le *« lien »* à établir *« entre des personnes aux vocations diverses, c'est-à-dire entre les prêtres, qui servent Dieu parce qu'ils lui sont consacrés, et les laïcs, qui le servent tournés vers le monde et vers les tâches que celui-ci impose à l'homme »*. Selon toute vraisemblance, le synode insistera moins sur la singularité du rôle du laïc que sur sa complémentarité avec le rôle, jugé irremplaçable, du prêtre.

HENRI TINCQ.

JOURNAL D'UN AMATEUR *par Philippe Boucher*

Nationalité

C'EST une histoire vraie, *bien sûr* ; l'histoire d'un adolescent français qui *n'est pas né en* France. *De retour* dans ce pays dont il a la nationalité, dont il détient les prérogatives, parmi lesquelles des papiers d'identité, il s'y sent mal. La lumière qui a éclairé ses premières années lui manque. Celle de l'*Hexagone* lui paraît grise et chiche, n'éclairant que des décors dans lesquels *il ne sait comment déambuler*. Et jusqu'à l'humour qui n'est pas le sien, alors qu'il ne cesse de rire de mots et de calembours qui, pour être de langue française, n'ont pas d'auditeurs sur les bords de la Seine. Arnaud, Français, issu de parents français, mais né au Sénégal, vit, s'amuse et réagit en Sénégalais.

Non pas que la fébrilité parisienne lui *paraisse insurmontable* ; *ou que ses nouveaux* camarades, qui n'en ont cure, lui fassent sentir qu'il est né au-dehors des frontières continentales du pays dont il a l'étiquette ; non pas que ses parents l'entretiennent dans une nostalgie qui le perdrait ; rien de tout cela. Ses tourments, sur fond de *bachot passé avec succès, ne sont qu'un* débat entre lui et lui, entre le cœur et la loi, entre l'instinct et la raison, entre ses racines et sa ramure. Oserait-on dire : entre l'inné et l'acquis ?

Si cette histoire n'a pas de quoi faire sangloter, le jeune homme ayant des conditions d'existence qui guérissent de bien des peines, elle vaut qu'on y réfléchisse.

A *journées faites, et pas seulement* à droite, mais alors *mezza voce*, les discours ne cessent pas qui soulignent combien sont grandes, c'est-à-dire infranchissables, les distances qui séparent (ceci n'étant bien naturellement qu'un *exemple* choisi au hasard) le jeune Européen du jeune Maghrébin, *a fortiori* s'il est Algérien. Ah oui ?

Parce que la distance ne serait pas grande pour un jeune Blanc, né de Blancs, qui verrait le jour et grandirait au milieu de Noirs ? De surcroît au milieu d'hommes qui, s'ils ne sont pas musulmans, sont animistes, alors qu'il est lui-même de souche catholique et de parents pratiquant cette confession ?

Le droit du sol, le *jus soli* comme disent les pédants, ce n'est pas une invention de juristes en mal de nouveauté, ou bien à la recherche d'artifices qui viendraient combler une *natalité* « nationale » déficiente. C'est d'abord, depuis la nuit des temps, la reconnaissance d'un fait, et d'un fait qui peut jouer dans les deux sens. Pour faire – et c'est effectivement le plus grand nombre – d'un Maghrébin un Européen, mais, pas moins, d'un « Blanc » un « Noir », en tout cas d'un authentique Français *un vrai* Sénégalais dans son cœur. La nationalité, n'est-ce pas aussi, après l'habitude, l'effet d'une volonté du cœur ?

∴

N'A-T-ON pas, d'ailleurs, déjà observé ce phénomène, non pas en France, mais au cours de l'histoire de France, singulièrement dans ses plus récents *développements* ?

Lorsque, par centaines de milliers, des Hexagonaux d'origine doivent, en 1962, quitter l'Algérie, c'est bien leur pays qu'ils quittent et non pas seulement une colonie. Si la peine leur tord le cœur, ce n'est pas non plus *seulement parce que, c'est vrai, la vie leur* était plus facile là-bas qu'elle ne va l'être sur la terre de leurs ancêtres, en laquelle plus d'un ne verra qu'une terre étrangère.

Pour avoir été en si grand nombre, ces exilés, ils n'étaient évidemment pas tous, loin s'en faut, des possédants qui fuyaient. Ceux-là, il y a beau temps qu'ils avaient su faire leurs affaires et liquider tout ce qui ne pouvait s'emporter à *la semelle de leurs chaussures*.

Au moment où ils s'égaillent, les petits Blancs de l'Algérie, *il est vrai que tout était* perdu, la folie sanglante de l'OAS ayant achevé de consommer le désastre. Quelle que soit la lettre des accords d'Evian, la nation algérienne ne pouvait plus se bâtir qu'en dehors d'eux, c'est-à-dire, contre eux. Ils n'avaient d'autre choix, si l'on peut appeler cela un choix, eux aussi, qu'entre la valise et le cercueil.

Mais si l'on avait *compris plus tôt*, sur place et à Paris, au lieu de s'en tenir à des slogans du genre *« la France est séparée en deux par la Méditerranée comme Paris l'est par la Seine »* ? Si la IVe République s'était départie de ses certitudes aveugles, si la Ve République, à commencer par son créateur, avait moins fait montre d'une aveugle hauteur, était-il écrit que les choses dussent se passer aussi mal ? Que les chances d'une – sinon de la première – société multiraciale dussent être ruinées si profondément ?

∴

CALMONS-NOUS. L'Histoire ne se refait pas, quelque désir qu'on en ait quand on voit après coup *qu'il n'était pas si* difficile que cela de conjurer le drame au profit de l'harmonie. Du moins peut-on éviter qu'elle ne se répète pour que ne se reproduise pas un dessin détestable.

Il se profile pourtant. S'il n'est pas avéré, le pire demeure possible. Non pas tant du côté de Paris, où siège une « commission de la nationalité » qui saura, croyons-le, tenir son rôle de commission-croupion, et enterrer son sujet, rendant au pouvoir les décisions qui lui incombent, de légiférer ou de s'en abstenir, qu'à vingt *mille kilomètres de là, et* trente heures d'avion, dans une île où s'écoule un cours d'eau nommée Rivière bleue et qui charrie le jade : la Nouvelle-Calédonie.

Mais, tout aussi bien (ou mal...) du côté des Caraïbes avec la Guadeloupe et la Martinique, dans l'océan Indien avec la Réunion, en Amérique latine avec la Guyane, sans oublier Mayotte et quelques autres bricoles *insulaires*.

L'embêtant, c'est que l'on ne paraît se *soucier de ces territoires que s'il s'y produit* des désordres. En particulier lorsque les occupants immémoriaux ont une forte envie de flanquer à la mer les derniers arrivants, en *général de peau plus pâle. Qui ne verrait là* (de loin...) le symétrique d'un certain courant de pensée dans la France strictement hexagonale ?

Ces derniers arrivants, pour nombre d'entre eux, ne sont même pas en mesure de faire valoir, pour assurer leur maintien, un droit du sol qu'ils tireraient de leur naissance. Juste un petit droit d'installation, ce qui, à *tort ou à raison, n'est souvent pas grand-*chose.

*Le seul droit du sol qu'ils pourraient invo*quer, c'est celui de propriété qui, loin d'apaiser les passions, les entretient, non sans motif.

S'il devait se trouver que les excès de ce droit-là (dont le Syndicat de la magistrature disait, autrefois, qu'*« il compromet l'exercice de tous les autres »)* conduisent à la sécession, contre laquelle on ne pourrait pas plus *que, jadis*, la Grande-Bretagne, vis-à-vis de la Rhodésie, de quels arguments tirés d'elle-*même* disposerait la France *pour protéger* ses nationaux si loin de la mère-patrie ? De quel précédent intelligent pourrait-elle se targuer pour exiger que ses ressortissants vivant sur un sol devenu étranger aient le droit d'y demeurer en nouveaux citoyens ?

Si le droit de cité tiré de la naissance sur *son sol devenait caduc* pour la France, comment le droit issu d'une simple activité durable serait-il *entendu* d'une nation *forcément* âpre puisque neuve ?

∴

OR le problème se posera nécessairement d'une Calédonie poste avancé de l'Europe en Océanie, d'Antilles vitrine de l'Europe aux Caraïbes, d'une Guyane largement misérable, qui exhibe aux *Amériques les inventions les plus sophistiquées* de l'Europe. Les avions ont beau aller vite, et les installations d'émetteurs de télévision pas moins, les distances restent ce qu'elles sont, et si l'expression d'« environnement géographique » n'est pas idéale, elle n'en recouvre pas moins une réalité.

Dans sa composition, la nationalité n'occupe pas la place la plus mince. Il est même assez clair que, après la répartition du sol, elle est majeure. N'est-ce pas une plus grande ambition, et fructueuse, de faire naître *une nation calédonienne* plutôt que d'entretenir sa division entre Canaques et Caldoches pour une issue qui, à terme, fait d'autant moins de doute que le temps passe ? Ce serait, de l'histoire de France, retenir son meilleur.

∴

SPÉCIAL-COPAINS. A propos d'histoire de France, *Michel Pierre, directeur littéraire des* éditions Casterman, vient de publier un *Dictionnaire de l'Histoire de France*. En onze cents définitions (et 466 pages et 95 francs), l'ouvrage donne toutes les informations et le *savoir nécessaires à un élève débutant*. Il est une jeune Marie-Maud, élève de 6e, qui s'en dit très satisfaite.

Pourquoi « Spécial-copains » ? Parce que ce livre est signalé en raison – aussi – de l'estime portée à *Michel Pierre* et que c'est, dès lors, parmi d'autres qui pourraient se trouver, un *motif* tout aussi *légitime* que celui qui se parerait du masque de la *neutralité*.



Société

JUSTICE

Au tribunal de Paris

L'ombre de la DGSE derrière des terroristes d'occasion

Curieux procès que celui qui a eu lieu, jeudi 1er octobre, devant la quatorzième chambre correctionnelle de Paris, présidée par M. Jacques Ducos. Les magistrats n'avaient, en effet, sous les yeux que l'apparence d'un dossier dont la véritable nature échappe sans doute au pouvoir de la justice.

L'apparence, ce fut le procès de trois « Pieds Nickelés » du terrorisme international, un ancien major de l'armée égyptienne et deux délinquants portugais misérables, recrutés à Madrid dans des bars interlopes et des salles de jeux pour commettre, en décembre 1985, un attentat... devant la synagogue de la rue Copernic à Paris. *La réalité*, c'est l'infiltration de ce réseau, en Espagne, par la DGSE, le service d'espionnage français, qui voulait ainsi pénétrer la mission diplomatique libyenne.

Le 12 décembre 1985, l'attention de policiers de la DST — *le service de contre-espionnage — était attirée, à Paris, par le comportement suspect d'un homme qui procédait à des « repérages »* devant le consulat d'Argentine, puis devant la synagogue de la rue Copernic, celle où avait été commis, *le 3 octobre 1980*, un attentat particulièrement meurtrier. L'homme fut suivi, son identité — fausse — relevée, des photos prises, mais on le laissa curieusement repartir en train à destination de Madrid.

Une « affaire de petits mecs »

Le 28 décembre 1985, un « renseignement anonyme » annonçait la venue à Paris de trois hommes liés au premier suspect. Le 29 décembre, dans l'après-midi, la DST les interpellait. Maher Mohamed Helmi Abdelraouf, Joao Da Cruz Morais et Carlos Caetano voyageaient sous de fausses identités portugaises.

Dans leurs chambres d'hôtel, les policiers découvraient 250 millilitres d'acide sulfurique, un litre d'acide nitrique, un flacon d'alcool à 90 °, deux bougies, un rouleau de fil électrique, deux piles de 1,5 volt, deux sachets de clous, un fer à souder, deux boussoles, deux montres-réveil, deux tiges de métal, etc. Ce bric-à-brac accusateur était accompagné de plans localisant la rue Copernic et d'enveloppes cachetées portant la mention d'une organisation *jusque-là inconnue en France, Llamado de Jésus Cristo* (l'Appel de *Jésus-Christ*).

Les textes — en français — qu'elles contenaient étaient dénués d'ambiguïté, appelant à une *« révolution chrétienne contre les juifs jusqu'à la libération de nos lieux saints » ; « un de nos commandos a exécuté une opération héroïque contre la synagogue juif* [sic]. *L'accomplissement de ce devoir chrétien n'est que le commencement d'une révolution chrétien* [sic] *contre les juifs ennemis de notre religion »*.

Sur le moment, l'opération préventive réalisée par la DST créa un certain émoi. Pourtant, le ministère de l'intérieur s'empressa de prendre ses distances, assurant *qu'il ne s'agissait que d'une affaire « de traîne-patins, de petits mecs »*. Officier de marine marchande en Egypte, démobilisé de l'armée après un accident, Abdelraouf semble en effet un aventurier de seconde zone. Da Cruz Morais et Caetano sont connus pour divers vols et escroqueries et sont issus de familles très pauvres. A l'évidence, leur seule motivation fut l'argent — promis mais jamais touché — que de mystérieux interlocuteurs leur avaient fait miroiter à Madrid.

Les demandes de la défense

Ceux-ci seront arrêtés, quatre mois plus tard, le 2 mai 1986, dans la capitale espagnole et sont, pour la plupart, toujours détenus à la prison de Carabanchel. Le chef, un Libanais, nommé Hannah Joude, a échappé à la police mais se révèle, en fait, être plutôt un escroc international. Le « réseau terroriste » n'avait jusqu'à son démantèlement qu'un seul attentat à son actif : une explosion, le 11 avril 1986, devant les bureaux d'Air France à Lisbonne.

Le mystère fut éclairci le 19 mai 1986 par l'hebdomadaire madrilène *Cambio 16* : ce réseau était, en fait, sous la coupe des services secrets français, qui cherchaient à le crédibiliser par des attentats ne faisant pas de victimes auprès de « contacts » au sein du bureau populaire libyen à Madrid. A Paris, aujourd'hui, les spécialistes du renseignement ne cachent pas qu'un membre de la DGSE fut *interpellé puis relâché* par les Espagnols lors du démantèlement *du réseau. Plusieurs* photos prises à la dérobée accableraient « nos » espions. On ne saura jamais si la DST, par son opération parisienne, a ainsi fait une mauvaise manière au service rival, mal « verrouillé » par son nouveau chef, le général René Imbot, et aidé les Espagnols à découvrir la manipulation.

Ce qui est établi, en revanche, par l'expertise de M. Claude Calisti, c'est que les éléments saisis à Paris ne permettaient pas *« à eux seuls »* de fabriquer un engin explosif : *« Les composants essentiels (...), la charge explosive et l'artifice d'amorçage, faisaient défaut »*. Dans tous les cas, la bombe n'aurait été que de *« très faible puissance »*. Ce qui est certain, aussi, c'est que le réquisitoire de renvoi des trois prévenus devant le tribunal correctionnel ne souffle mot du rôle *de la DGSE, qui est pourtant* un secret de polichinelle dans la *communauté du renseignement*.

La justice *devait-elle se* contenter des seules apparences ? *Ce n'était évidemment* pas l'avis des avocats de la *défense, Mes William Bourdon*, Véronique Chauveau et Isabelle *Coutant-Peyre, qui, d'emblée*, demandèrent que soient entendus *le responsable de la DGSE, le* général Imbot et son prédéces*seur, l'amiral Pierre Lacoste. « Si le ministère public était respectable, ce ne sont pas nos clients qui devraient être dans le box, mais des barbouzes, des gens de la DGSE »*, résuma Me Coutant-Peyre, en dénonçant *« un montage des services secrets français »* et en s'en prenant au parquet, qui *« non seulement accepte des pratiques totalement illégales, mais en plus les cautionne »*. Le tribunal a joint ces incidents au fond.

Mais, au cours de l'audience, *on n'a guère cherché à en savoir* plus. Lors des dialogues des pré*venus avec le président, qu'il* fallait traduire, deux mondes se croisaient. *Le tribunal ne comprenait* pas que ces prévenus n'aient rien *« trouvé de louche »* dans la mission rémunérée qui leur était confiée, tandis qu'eux, notamment les deux Portugais, parlaient, selon la formule de Me Bourdon, d'*« une démarche utilitaire, alimentaire, où on ne se pose aucune question »*.

Dans un réquisitoire fort bref, *le substitut, Mme Laurence Levert-*Crosthwaite, balaya toute question sur le rôle de la DGSE : *« Pas de fiction policière, des faits simples ! »* Elle reconnut cependant que les prévenus — *« des mercenaires, c'est certain »* — n'étaient motivés que par l'*« appât du gain »*, sans s'interroger pour autant sur leurs commanditaires. Réquisitions sévères : quatre à cinq ans d'emprisonnement.

Le dossier lui-même aurait autorisé quelques questions, rappelées avec précisions par Me Chauveau. Pourquoi le suspect du 12 décembre 1985, de son vrai nom Rabah Moussa, fut-il *laissé libre, et ne suscita-t-il* jamais la curiosité du juge d'ins*truction ? Sans doute parce qu'il* était, avec un certain Farid Jazan, *l'une des « taupes »* de la DGSE. Véritable organisateur des atten*tats projetés, il est aujourd'hui* en liberté sous caution en Espagne. Pourquoi « l'Appel de Jésus-Christ » n'avait-il jamais fait parler de lui auparavant et était-il inconnu de la DST ? Pourquoi le matériel fourni était-il si imparfait ? Questions ainsi résumées par Me Chauveau : *« De pseudo-terroristes qui amènent une pseudo-bombe pour une pseudo-organisation. »*

Jugement le 15 octobre.

EDWY PLENEL.

Le budget de la police nationale

M. Pandraud veut renforcer les effectifs de l'encadrement

M. Robert Pandraud est un ministre heureux. Son projet de budget 1988 pour la police nationale n'est certes pas celui qu'il aurait souhaité — 19,517 milliards de crédits prévus contre 19,166 milliards votés l'année précédente, soit une augmentation de 1,8 %, ce qui, compte tenu de l'inflation, constitue un budget en baisse, — mais cela aurait pu être pire.

Déjà contraint de financer *in extremis* le plan anti-chômage des jeunes et la lutte contre les incendies de forêt, le ministère du budget, au cours de l'été, avait taxé d'autorité la place Beauvau en annulant 209,5 millions de crédits de paiement. La police nationale avait dû se passer d'environ 65 millions de francs prélevés sur les crédits destinés à l'informatique, le parc automobile, le matériel courant et les constructions de logements pour les policiers (1). Comme, en outre, le gouvernement proclamait sa volonté de voir baisser de 1,5 % le nombre des fonctionnaires, M. Pandraud avait le droit de se montrer inquiet. Les arbitrages ont tranché en sa faveur. Avec l'éducation et la justice, la police figure parmi les administrations qui ne seront pas touchées. Mieux, elle est autorisée à recruter huit cents appelés qui feront l'année prochaine leur service dans ses rangs, portant à 2 000 le nombre des soldats-policiers.

Sensible aux souhaits des syndicats de police, M. Pandraud considère comme une priorité le renforcement de l'encadrement. Aussi son budget prévoit-il la création de 804 nouveaux emplois d'encadrement, 568 d'entre eux étant réservés aux brigadiers et brigadiers-chefs, proportion qui entend marquer la volonté ministérielle de renforcer d'abord la *hiérarchie* de la police en tenue, celle qui agit le plus souvent sur la voie publique. En recevant les principaux syndicats, M. Pandraud n'a d'ailleurs pas caché que cette augmentation du nombre des gradés ne se poursuivrait qu'à la condition que les nouveaux promus ne restent pas dans leurs bureaux mais descendent dans la rue à la tête de leurs hommes.

A y regarder de plus près, l'augmentation dont le ministère fait grand cas est un peu faussée puisqu'elle s'accompagne de la suppression de 814 emplois, que l'on retrouve, à dix unités près, dans les chiffres précédents. Autrement dit : ce sont moins les gradés qui se multiplient que les subalternes qui disparaissent, phénomène qu'un responsable de la Fédération autonome des syndicats de police (FASP) décrit comme de la « *cavalerie budgétaire* ».

Telles sont les mesures qui « plombent » le budget. Le reste relève moins de choix de politique que des ingrédients obligés de toute préparation budgétaire, le tribut à l'actualité et au fonctionnement même des services. Ainsi — Nouvelle-Calédonie oblige, — les CRS reçoivent un complément de 30 millions pour payer leurs indemnités de déplacements. De même, probable conséquence d'un sondage organisé par la FASP (*le Monde* du 10 juillet), et qui montrait que les policiers en tenue n'avaient qu'un seul uniforme, la « masse d'habillement », somme forfaitaire que touche annuellement chaque policier pour se vêtir, est augmentée de 16,7 %.

Baisse des crédits immobiliers

Au chapitre des matériels, *le* ministère, tenu par les contraintes de *la loi pluriannuelle votée en 1985*, reconduit, dans ses grandes masses, les options antérieures. On notera que l'effort fait sur la rénovation du parc automobile porte essentiellement sur le matériel lourd, c'est-à-dire sur les véhicules affectés au maintien de l'ordre, notamment chez *les CRS (45 millions)*. On relève aussi que les programmes *immobiliers* semblent devoir ralentir. En 1986, le ministère n'avait pas consommé *la totalité* des crédits réservés à ce chapitre dans le dernier budget voté sous le gouvernement de la gauche. Deux ans plus tard, conséquence logique, les crédits immobiliers sont en baisse par rapport aux prévisions du plan de modernisation, ce qui traduit une certaine hésitation quant à la définition de la politique du ministère.

Après quelques mois d'essai à Rouen, 1988 verra l'installation de terminaux d'ordinateurs dans les voitures de police. Quarante véhicules seulement — le système manifeste parfois quelques caprices techniques — devraient être prochainement équipés pour être reliés au fichier des personnes recherchées et à celui des véhicules volés. Si l'expérience est concluante, d'autres voitures seront équipées dans les prochaines années. Pour le moment, deux départements, la Seine-Saint-Denis et les Hauts-de-Seine ont été choisis pour cette timide et première tentative. Le fait qu'ils soient tous deux les fiefs électoraux de MM. Pandraud et Pasqua n'est sans doute pas étranger à ce choix.

Enfin, le ministère de la sécurité a obtenu 8 millions de francs pour l'informatisation des greffes des tribunaux de police. La mesure est modeste — M. Pandraud espérait obtenir le triple, — mais elle devrait contribuer à *rationaliser le travail* des greffes, notamment pour le *recouvrement des amendes dont ces* juridictions délivrent une bonne proportion. *A ce sujet, les services de la* place Beauvau ont réussi à faire abolir *une mesure votée en* 1985 et vigoureusement critiquée par M. Pandraud et ses amis, alors dans l'opposition : le financement du plan de modernisation de la police par les amendes automobiles. Les collaborateurs de M. Pandraud expliquent que les gendarmes étaient choqués de voir le produit des amendes qu'ils distribuaient bénéficier à leur grande rivale...

GEORGES MARION.

(1) Tous les ministères avaient dû *verser leur part au plan de M. Séguin*. La justice avait ainsi donné 79 millions, dont 20 prélevés sur des crédits affectés à la lutte contre la toxicomanie. Les services du premier ministre avaient, quant à eux, notamment rogné sur les crédits de prévention de la délinquance (1,7 million) et sur ceux destinés à des actions dans le domaine des droits de l'homme (*330 000 F*).

CATASTROPHES

Seize Brésiliens gravement irradiés par du césium 137

Au moins seize habitants de Goiania, la capitale de l'Etat brésilien de Goias, ont été hospitalisés après avoir été gravement irradiés par une capsule de césium 137, découverte dans les décombres d'un hôpital démoli il y a trois ans. Une soixantaine d'autres personnes, soupçonnées d'avoir été également irradiées, ont été isolées pour subir un traitement de décontamination.

La capsule de césium 137 enfermée dans un conteneur de 40 kg, faisait partie d'un appareil de radiothérapie abandonné dans les décombres de l'institut de radiothérapie de Goiania, dont la démolition avait été *ordonnée*. Le 24 juillet *dernier*, deux adolescents avaient découvert l'appareil et, après avoir essayé de l'ouvrir à coups de masse, l'avaient vendu à un ferrailleur.

Intrigués par la capsule, qui brillait intensément la nuit, la famille du ferrailleur avait réussi à fendre le conteneur d'où s'échappait une « *poudre brillante* ». Une poudre avec laquelle, par jeu, les enfants du quartier s'enduisaient le corps. Les effets ont été très rapides : tous ceux qui avaient été en contact avec la capsule, puis avec la poudre elle-même, ont été atteints de diarrhées, de vomissements et de brûlures.

Craignant que beaucoup d'autres personnes n'aient été irradiées, la Commission nationale de l'énergie nucléaire (CNEN) a ouvert une enquête.

[La contamination par le césium provoque des mutations cellulaires qui sont à l'origine de cancers et, en particulier, de leucémies. Cet accident n'est pas le premier du genre. En 1978, six Algériens avaient été fortement irradiés par de l'iridium 192. Là encore, il s'agissait de bâtonnets radioactifs découverts par hasard par des enfants. En 1984, six membres d'une famille marocaine étaient morts, contaminés par une pastille d'iridium 192 qui avait été importée par une société de Casablanca à des fins industrielles. Deux accidents d'irradiations externes se sont, d'autre part, produits au Brésil en 1985. Dans les deux cas, il s'agissait d'iridium 192].

Six personnes tuées dans un violent séisme à Los Angeles

Un violent tremblement de terre, suivi d'une douzaine de secousses de moindre importance, a frappé la ville de Los Angeles et la Californie du Sud vers 7 h 42 (15 h 42 heure française) dans la matinée du jeudi 1er octobre. Le séisme, dont l'épicentre était situé à une quinzaine de kilomètres dans la région de Montebello-Whittier, au sud de Pasadena, a atteint une magnitude de 6,1 sur l'échelle de Richter, soit un peu moins que le tremblement de terre meurtrier qui avait secoué la région en 1971 et fait soixante-quatre victimes.

Ce séisme a provoqué la mort de six personnes, dont trois ont succombé à une crise cardiaque et blessé deux cents autres, dont une douzaine grièvement. Le bilan aurait pu être beaucoup plus lourd dans cette zone urbaine qui abrite 12 millions d'habitants. Cela tient sans doute au fait que la plupart des édifices sont protégés par des dispositifs antisismiques.

Une vingtaine de bâtiments auraient été sévèrement touchés mais deux seulement se seraient effondrés. Tard dans la soirée, les équipes de secours et les pompiers luttaient contre plusieurs incendies déclenchés par la rupture de conduites de gaz, tandis que la police faisait la chasse aux pillards. Le roi d'Espagne et son épouse se trouvaient dans un hôtel de la ville au moment du séisme.

A Bastia

Deux personnalités du mouvement nationaliste en garde à vue

Deux personnalités du mouvement nationaliste corse, MM. Yves Stella, directeur de l'hebdomadaire *U Ribombu*, et Léo Batesti, élu de l'Assemblée régionale, ont été interpellés, jeudi 1er octobre, à Bastia et placés en garde à vue, dans le cadre de la commission rogatoire délivrée par M. Michel Legrand, juge d'instruction à Paris, après l'assassinat, le 4 août, du gendarme Guy Aznar par un commando de l'ex-FLNC.

Il semble que les gendarmes recherchent la machine à écrire sur laquelle a été dactylographié le communiqué revendiquant cet attentat. Plusieurs locaux de la mouvance nationaliste ont ainsi été perquisitionnés, et trois autres militants connus à Bastia, Mme Pascale Verdi, ancienne directrice de l'hebdomadaire, son frère Antoine Verdi et l'imprimeur Laurent Chinesi, ont eux aussi été interpellés. Ces deux derniers ont été remis en *liberté*.

ENVIRONNEMENT

Un accord international

La pollution du Rhin diminuerait de moitié d'ici à 1995

STRASBOURG
de notre correspondant

Les rejets de polluants dans le Rhin devraient être réduits de moitié d'ici à 1995 : tel est l'objectif ambitieux du programme d'action adopté à Strasbourg par la Commission internationale pour la protection du Rhin, qui s'est réunie, jeudi 1er octobre, sous la présidence de M. Alain Carignon, ministre français de l'environnement. En l'an 2000, l'utilisation des eaux du fleuve pour l'alimentation devrait être possible, et les espèces supérieures — comme le saumon — y réapparaître.

Les cinq ministres de l'environnement des pays riverains (France, Pays-Bas, Luxembourg, Allemagne fédérale et Suisse) se sont mis d'accord sur un calendrier de réduction de la pollution en trois étapes. De 1987 à 1989 il sera dressé une liste de « substances prioritaires » (les plus dangereuses), inventorié les « grands rejeteurs » (les gros pollueurs), et mis au point des techniques de réduction des rejets. Dans un deuxième temps, jusqu'en 1995, les déversements de « substances prioritaires » seront réduits en moyenne de 50 %. Enfin, avant l'an 2000, des mesures supplémentaires pourront renforcer ce dispositif s'il se révèle insuffisant.

M. Carignon a indiqué que la France ferait, au début de l'an prochain, des propositions pour réduire encore de 40 kilos par seconde les rejets de sel des mines de potasse alsaciennes. Cette réduction, expressément prévue par la convention de Bonn, devrait commencer dès le 1er janvier 1989. Actuellement le stockage des saumures d'Alsace réduit déjà les rejets de 20 kilos par seconde.

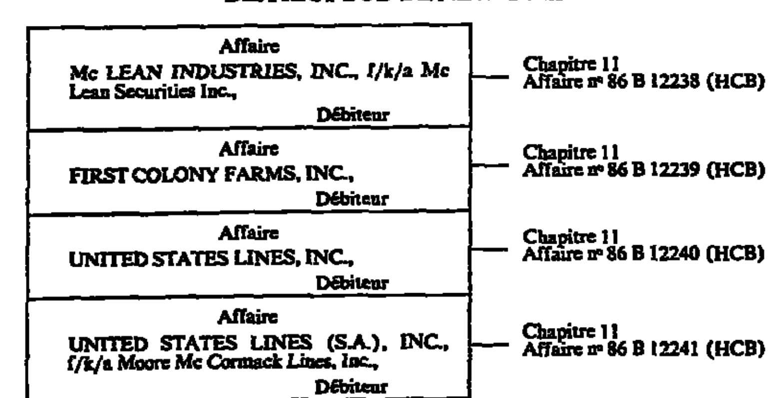
M. Toepfer, ministre de l'environnement de RFA, et Mme Smit-Kroes (Pays-Bas) ont précisé que l'indemnisation due par la société suisse Sandoz après la très grave pollution du 1er novembre 1986 allait prochainement être réglée à l'amiable. La France a déjà obtenu de la même manière 46 millions de francs.

J. F.

مكبرة من الاصل

PUBLICATION JUDICIAIRE

TRIBUNAL AMERICAIN DES FAILLITES
DISTRICT SUD DE NEW-YORK


Affaire
Mc LEAN INDUSTRIES, INC., f/k/a Mc Lean Securities Inc.,
Débiteur
Chapitre 11
Affaire nº 86 B 12238 (HCB)

Affaire
FIRST COLONY FARMS, INC.,
Débiteur
Chapitre 11
Affaire nº 86 B 12239 (HCB)

Affaire
UNITED STATES LINES, INC.,
Débiteur
Chapitre 11
Affaire nº 86 B 12240 (HCB)

Affaire
UNITED STATES LINES (S.A.), INC., f/k/a Moore Mc Cormack Lines, Inc.,
Débiteur
Chapitre 11
Affaire nº 86 B 12241 (HCB)

NOTIFICATION D'UNE DATE LIMITE D'ENREGISTREMENT
DE REVENDICATION DE CRÉANCE

TOUTES LES ENTITÉS (INDIVIDUS, ASSOCIATIONS, SOCIÉTÉS, ÉTATS, FIDEICOMMIS, ET SOCIÉTÉS GOUVERNEMENTALES) REVENDIQUANT UNE CRÉANCE SUR L'UNE DES SOCIÉTÉS SUIVANTES : *MC LEAN INDUSTRIES, INC., FIRST COLONY FARMS, INC., UNITED STATES LINES, INC.* ET UNITED STATES LINES (SA), INC. (CI-APRÈS DÉNOMMÉES, A TITRE INDIVIDUEL, UN « DÉBITEUR » ; A TITRE COLLECTIF, LES « DÉBITEURS »), OU REVENDIQUANT UNE CRÉANCE MARITIME PRIVILÉGIÉE SUR L'UN DES NAVIRES OU L'UN DES BIENS ÉNUMÉRÉS CI-DESSOUS – CRÉANCE OU CRÉANCE MARITIME PRIVILÉGIÉE EFFECTIVEMENT ENGENDRÉE OU DONT ON PENSE QU'ELLE A ÉTÉ ENGENDRÉE AVANT LE 24 NOVEMBRE 1986, – DOIVENT FAIRE ENREGISTRER LA JUSTIFICATION DE LEUR CRÉANCE OU DE LEUR CRÉANCE MARITIME PRIVILÉGIÉE DE LA MANIÈRE DÉCRITE CI-DESSOUS AU PLUS TARD LE 25 NOVEMBRE 1987 A 17 H 00, HEURE DE SAN-FRANCISCO (*« DATE LIMITE D'ENREGISTREMENT »*).

Le Tribunal américain des faillites, district sud de New-York, a émis le 16 septembre 1987 une ordonnance (l'**« ordonnance »**) établissant une date limite d'enregistrement et en exposant les modalités correspondantes. L'objet de la présente notification est d'aviser de l'existence de cette ordonnance et de fournir un résumé de ses clauses les plus importantes.

Toutes les entités qui n'auront pas fait enregistrer les justifications de *leurs* créances ou de *leurs* créances *maritimes* privilégiées au plus tard à la date limite d'enregistrement, **auront définitivement perdu toute possibilité** de participer à ces affaires portées en justice, de revendiquer leurs créances ou créances privilégiées sur l'un quelconque des débiteurs ou l'un quelconque de leurs biens dans le cadre de ces affaires, d'émettre des objections ou de voter tout(s) plan(s) de réorganisation déposé dans le cadre de l'une quelconque de ces affaires du chapitre 11, ainsi que de recevoir une quelconque *distribution* dans le cadre d'un plan ou de plans de réorganisation. Toutefois, le détenteur d'une telle créance, ou d'une telle créance privilégiée non enregistrée, se trouvera engagé par les clauses de tout plan ou tous plans de réorganisation, y compris une éventuelle annulation de cette créance ou créance privilégiée, dans la mesure où le ou les plans sera ou seront confirmés par le Tribunal, *à l'exception des cas suivants :*

a) toute entité revendiquant uniquement une créance non garantie sur l'un des débiteurs et qui a déjà correctement fait enregistrer une justification de sa créance n'a pas besoin d'en faire enregistrer une nouvelle ;

b) toute entité dont la créance figure, de façon exacte, sur le tableau des engagements du débiteur concerné ***n'a pas besoin*** de faire enregistrer une justification de sa créance pour pouvoir revendiquer cette dernière à l'encontre dudit débiteur, sauf si cette créance figure dans ce tableau avec la mention *en litige, sous réserve, non liquidée, auquel cas une* justification de la créance *doit* être enregistrée avant la date limite d'enregistrement ; et

c) toute entité qui ne revendique qu'une créance, non garantie, sur Mc Lean Industries, Inc., (« Mc Lean »), et ce uniquement en tant que porteur d'obligations subordonnées à 12 % de Mc Lean payables en 2003 ou de reconnaissances subordonnées à 14 1/4 % de Mc Lean payables en 1994 n'a pas besoin, pour l'heure, de faire enregistrer la justification de sa créance.

Tel qu'il est utilisé dans le présent texte, le terme « créance » signifie (a) droit à un règlement, que ce droit soit ou non sujet à un jugement, qu'il soit ou non liquidé, non liquidé, fixé, sous réserve, échu, non échu, litigieux, non litigieux, légal, équitable, garanti ou non garanti ; ou (b) droit à une compensation équitable pour un manquement contractuel dans la mesure où ce manquement fait naître un droit à paiement, que ce droit à une compensation équitable soit ou non sujet à jugement, *fixé, sous réserve*, échu, non échu, litigieux, non litigieux, garanti ou non garanti.

Le terme « créance » englobe toute créance basée sur ou résultant du rejet de tout contrat exécutoire ou bail non expiré, du recouvrement d'un transfert de propriété entaché de nullité, ou d'un engagement primaire, secondaire, direct, indirect, sous réserve ou garanti du débiteur, ou d'autres motifs.

Toute entité revendiquant une créance maritime privilégiée sur l'un des navires ou biens énumérés ci-dessous *doit faire enregistrer une* justification de sa créance, revendiquant cette créance privilégiée mentionnée et spécifiant le navire ou le bien sur lequel cette créance privilégiée est revendiquée ainsi que les circonstances dans lesquelles cette créance privilégiée a été engendrée.

TOUTE ENTITÉ, REVENDIQUANT UNE CRÉANCE MARITIME PRIVILÉGIÉE, QUI NE FERAIT PAS ENREGISTRER UNE JUSTIFICATION DE SA CRÉANCE AU PLUS TARD A LA DATE LIMITE D'ENREGISTREMENT SERA PRIVÉE DE LA POSSIBILITÉ D'ÉMETTRE DES OBJECTIONS ET DE VOTER TOUT(S) PLAN(S) DE RÉORGANISATION DÉPOSÉ(S) AU TITRE DE L'UNE DE CES AFFAIRES DU CHAPITRE 11 ; ELLE SERA AUSSI PRIVÉE DE LA POSSIBILITÉ DE PARTICIPER A TOUTE DISTRIBUTION FAITE DANS LE CADRE DE TOUT(S) PLAN(S) DE RÉORGANISATION DÉPOSÉ(S) AU TITRE DE L'UNE DE CES AFFAIRES DU CHAPITRE 11.

Ce qui précède s'applique à toute entité revendiquant une créance maritime privilégiée sur les navires énumérés ci-dessous, leurs chaudières, moteurs, machinerie, mâts, mâture, gréement, canots, ancres, câbles, chaînes, outils, pompes, matériels de pompage et autres, habillage, ameublement, installations, pièces détachées ainsi que toutes leurs appartenances autres que celles possédées ou acquises ultérieurement :

Mallory Lykes (Ex-American Rigel) ; Allison Lykes (Ex-American Vega) ; American Reservist ; American Reso*lute ; Stella Lykes (Ex-American Argo)* ; American Lancer ; American Legion ; American Liberty ; American Lynx ; American Lark ; American Astronaut ; American Apollo ; American Aquarius ; American Marketer (Ex-Ensign) ; American Merchant (Ex-Endurance) ; American Veteran (Ex-Austral Moon) ; American Envoy (Ex-Austral Envoy) ; American Entente (*Ex-Austral Entente)* ; American *Pioneer (Ex-Austral Pioneer) ; American Puritan (Ex-Austral* Puritan) ; American Maine ; American Alabama ; American Virginia ; American Kentucky ; American Nebraska ; American Illinois ; American California ; American Utah ; American Washington ; American Trojan (Ex-Montana) ; American Monarch (Ex-Wyoming) ; American Spitfire (Ex-Idaho) ; American Titan (Ex-Colorado) ; Delta Sud.

Rien de ce qui figure dans cette ordonnance n'affectera les droits ou obligations de l'une quelconque de ces entités, en ce *qui concerne l'enregistrement et/ou* la poursuite en justice des créances *privilégiées* de cette entité dans le cadre d'actions en saisie, par l'amirauté, intentées contre le bien concerné, et toutes ces entités pourront être sujettes à diverses exigences d'enregistrement au titre de telles actions en saisie par l'amirauté.

Les créances des codébiteurs, donneurs d'aval ou garants devront être enregistrées au plus tard le *24 décembre 1987*. Les créances résultant du rejet de contrats exécutoires ou de baux non expirés ou résultant du recouvrement par un débiteur d'un transfert de propriété devront être enregistrées avant la plus tardive des deux dates suivantes : (a) la date limite d'enregistrement et (b) trente (30) jours à partir de la date à laquelle le tribunal autorise un tel rejet ou le recouvrement d'un tel transfert. Les créances d'un propriétaire ou d'un créancier hypothécaire d'un navire précédemment *affrété ou opéré par* l'un *des débiteurs* et *résultant d'une créance maritime privilégiée sur* ce navire devront être enregistrées avant la date limite d'enregistrement.

TOUTES LES JUSTIFICATIONS DE CRÉANCE DEVRONT ÊTRE DÉPOSÉES PAR COURRIER OU PAR PORTEUR A L'ADRESSE SUIVANTE :

Par courrier :

United States Lines, Inc., *et al.* Debtors *P.O. Box 26 877, San-Francisco, California, 94126-5877.*

Par porteur ou personnellement :

United States Lines, Inc., êt al, Debtors c/o Claudie King & Associates, 350, Sansome Street, Suite 700, San Francisco, California, 94104.

TOUTES LES DEMANDES D'ENREGISTREMENT FAITES PAR COURRIER DEVRONT ÊTRE POSTÉES DE FAÇON A ÊTRE REÇUES AU PLUS TARD A LA DATE LIMITE D'ENREGISTREMENT. LES JUSTIFICATIONS DES CRÉANCES SERONT PRÉSENTÉES ESSENTIELLEMENT EN CONFORMITÉ AVEC LES FORMULAIRES OFFICIELS DE FAILLITE ET IDENTIFIERONT L'ENTITÉ SUR LAQUELLE LA CRÉANCE EST REVENDIQUÉE. POUR FACILITER L'ANALYSE ET LE RAPPROCHEMENT DES JUSTIFICATIONS DES CRÉANCES, CES JUSTIFICATIONS DEVRAIENT INCLURE DES COPIES DE TOUTES FACTURES, *TOUS RELEVÉS OU AUTRES DOCUMENTS DÉMONTRANT LE MONTANT ET/OU LE FON*DEMENT DE LA CRÉANCE OU INTÉRÊT.

Une entité souhaitant savoir si et comment sa créance a été incluse dans le tableau des engagements des débiteurs et dans les listes des créanciers peut se renseigner *en écrivant* à l'adresse ci-dessus. Toute demande de renseignements de ce genre doit être accompagnée d'une enveloppe affranchie, libellée au nom de l'entité.

Conformément au paragraphe 541 (a) du code des faillites, une *réunion* des créanciers a été programmée le 23 novembre 1987 à 10 heures du matin, salle 230, 26 Federal Plaza, New-York (New-York). Les débiteurs seront représentés à cette réunion par un fonctionnaire qui répondra aux questions des créanciers. Toutes les entités qui apparaissent dans les tableaux *d'engagements et listes des créanciers des débiteurs seront avisées individuellement de cette* réunion.

Date : le 16 septembre 1987
New-York, New-York.

/s/ HOWARD C. BUSCHMAN III
JUGE DU TRIBUNAL AMERICAIN DES FAILLITES

Si vous souhaitez des renseignements complémentaires concernant l'enregistrement d'une justification de créance, vous pouvez contacter l'avocat du Comité officiel des créanciers non garantis, ainsi que les avoués des débiteurs ou du débiteur aux adresses indiquées ci-dessous.

WHITE & CASE
1155 Avenue of the Americas
New-York, New-York 10036
(212) 819-8200
Avoués du Comité des créanciers non garantis

UNITED STATES LINES, INC.
27 Commerce Drive
Cranford, N.J. 07016
(201) 272-9600

UNITED STATES LINES (S.A.), INC.
27 Commerce Drive
Cranford, N.J. 07016
(201) 272-9600

Mc LEAN INDUSTRIES, INC.
660 Madison Avenue
New-York, New-York, 10021
(212) 593-3325

FIRST COLONY FARMS, INC.
Route 1, Box 201
Creswell, North Caroline 27928
(919) 797-4371

MILBANK, TWEED, HADLEY & Mc CLOY
1 Chase Manhattan Plaza
New-York, New-York 10005
(212) 530-5000
Avoués des débiteurs

GILMARTIN, POSTER & SHAFTO
26 Broadway
New-York, N.Y. 10004
(212) 425-3220
Avoués des débiteurs.

Société

En dépit de la sévérité de la loi

Quatre mille victimes de l'alcool sur les routes françaises chaque année

Le professeur Claude Got (hôpital Ambroise-Paré, Boulogne-Billancourt) a présenté, le vendredi 2 octobre aux Entretiens de Bichat, les premières statistiques globales jamais réalisées en France sur les liens entre la consommation d'alcool et les accidents de la route. Il apparaît ainsi que l'arsenal répressif actuel visant les conducteurs ayant une alcoolémie supérieure à 0,80 g demeure en grande partie inefficace. Selon les spécialistes, l'alcool est directement responsable de plus de quatre mille morts chaque année sur les routes françaises.

Les spécialistes de l'épidémiologie de l'alcoolisme ne disposaient jusqu'à présent que des chiffres fournis par les services de gendarmerie. Les statistiques présentées aux Entretiens de Bichat par le professeur Claude Got portent, pour la première fois, sur l'ensemble des accidents de la circulation survenus en France en 1984. Ces stastistiques ont été obtenues à partir des chiffres fournis par la gendarmerie et la police. L'analyse a ainsi pu porter sur 9 892 accidents mortels. Pour chaque prise de sang effectuée, une fiche individuelle a été établie, et les services de gendarmerie et de police ont recherché auprès des parquets les résultats des dosages effectués. Après analyse et corrections statistiques, il apparaît que, dans près de 40 % des cas, les responsables présumés d'accidents mortels présentent une alcoolémie supérieure à la limite légale autorisée (0,80 g). *« On peut, en d'autres termes, dire que l'alcool est directement responsable de plus de quatre mille morts chaque année en France »*, affirme le professeur Got.

Des différences notables peuvent être observées selon le type d'usagers : piétons, cyclomotoristes et conducteurs de véhicules automobiles sont souvent sous l'influence de l'alcool quand ils sont responsables d'un accident mortel, alors que les conducteurs de poids lourds sont moins fréquemment alcoolisés. Les hommes apparaissent d'autre part nettement plus souvent sous l'influence de l'alcool (38 %) que les femmes (11,7 %). Les comparaisons en fonction de l'âge ne font pas ressortir de différence entre vingt ans et soixante ans dans la proportion des accidents survenant sous l'influence de l'alcool. Toutefois, les accidents étant, en valeur absolue, beaucoup plus fréquents entre dix-huit et trente ans que dans les autres tranches d'âge, les accidents sous l'influence de l'alcool sont également plus nombreux à cette période de la vie.

Les raisons physiologiques et psychologiques qui sont à l'origine d'une telle corrélation sont bien connues. Il s'agit à la fois d'une diminution des réflexes et de la vigilance et d'une levée de certaines inhibitions. La peur du gendarme est donc moins grande lorsque l'alcoolémie est élevée.

Cette première photographie nationale est au total assez comparable aux premières données dont on disposait à partir des chiffres de la gendarmerie pour les années 77 (*le Monde* du 14 décembre 1977), 1978 et 1981. *« Ces constatations mettent en évidence l'adaptation des usagers aux risques courus*, estime le professeur Got. *Dans ce cas particulier, il ne semble pas s'agir du risque de provoquer un accident, mais de celui d'être dépisté et d'en subir les conséquences pénales. Compte tenu du matériel et des moyens dont disposent actuellement les services de police et de gendarmerie, le risque de subir un dépistage est actuellement inférieur à un tous les vingt ans. Cette fréquence semble dépourvue d'effet dissuasif. »*

La transgression de l'interdit

Le seul phénomène notable dans ce domaine depuis dix ans est, de fait, apparu lors du second semestre de l'année 1978. Après l'adaptation de la loi du 12 juillet 1978 qui a introduit la possibilité de dépister l'alcoolémie en l'absence d'infraction ou d'accident corporel, les spécialistes ont en effet observé une notable diminution de la fréquence des accidents liés à l'alcool et un gain qui a été, au total, estimé à six cents vies humaines. Mais les choses ont rapidement *évolué*, et l'on est ainsi revenu à la situation antérieure.

« Conduire sous l'influence de l'alcool n'est donc pas un interdit moral très douloureux à transgresser pour un certain nombre d'entre nous : 3 % à 4 % des kilomètres parcourus en France le sont sous l'influence de l'alcool, déclare le professeur Got. *Plusieurs centaines de milliers d'usagers de la route conduisent chaque jour avec une alcoolémie dépassant le taux légal. Dans ces conditions, la solution carcérale ne peut être qu'une loterie, puisqu'il n'y a que trente-cinq mille places et cinquante mille détenus dans les prisons françaises. Il est nécessaire de mettre en œuvre une augmentation de la fréquence des dépistages pour obtenir des effets dissuasifs. Il faut aussi adapter les peines aux possibilités de la répression pour qu'elles soient applicables (amende, confiscation de véhicule, suppression de permis dans le cadre d'un permis à points) plutôt que de persister dans l'illusion de la peine exemplaire. Il vaudrait aussi mieux prendre en considération les interactions entre les facteurs de risque sur la route. Les conducteurs alcoolisés sont souvent des « polyinfractionnistes ». Tranquillisés par l'alcool, ils transgressent facilement les limitations de vitesse. Bien évidemment, quand ils ont entre les mains un véhicule qui peut rouler à 230 km/heure, le risque est plus élevé que dans une voiture à cheval. Or la limitation de vitesse à partir de la construction des automobiles n'est nullement envisagée. On voit même aujourd'hui Renault ridiculiser notre réglementation sur la limitation de vitesse sur autoroute dans une publicité télévisée. La défaillance des pouvoirs publics dans ce domaine est évidente. De la même façon que l'on veut avoir moins de cirrhoses et plus de parrainages du sport par l'alcool, on voudrait moins d'accidents et des voitures qui vont de plus en plus vite... ».*

La situation pourrait toutefois prochainement évoluer avec les nouveaux et nombreux appareils (éthylomètres) dont vont bientôt disposer les services de police et de gendarmerie. Ces appareils permettront en effet de ne plus avoir recours à la confirmation du dosage par prélèvement de sang. La seule mesure à partir de l'air expiré pourra être prise en compte par les autorités judiciaires. On verra bien alors si la crainte du gendarme et de ces appareils aura pour effet de réduire l'hécatombe routière.

JEAN-YVES NAU.

REPÈRES

Médecine

Des triplés pour la grand-mère porteuse

Mme Pat Anthony, quarante-huit ans, la première grand-mère porteuse, a donné naissance, le jeudi 1er octobre à Johannesburg, à des triplés, deux garçons et une fille. Peu après Noël, Mme Anthony avait subi *une intervention au cours de laquelle* quatre ovules prélevés sur sa fille Karen, âgée de vingt-cinq ans, et fécondés par son gendre, lui avaient été implantés (*le Monde* du 7 avril). Karen avait subi une ablation de l'utérus trois ans auparavant, après l'acouchement de son premier *enfant*.

Blois

Le faux inspecteur

L'inspecteur était un imposteur... Mardi 15 septembre, un faux « inspecteur de l'administration » a effectué une tournée en trompe-l'œil dans plusieurs établissements scolaires de la ville de Blois (Loir-et-Cher).

Très « professionnel », il avait alléché le (vrai) *inspecteur d'académie* du Loir-et-Cher en lui expliquant que, décentralisation oblige, une hypothétique école normale supérieure pourrait être implantée à Blois. Sous le nom de guerre de « M. Doran », l'inconnu a fait le tour de plusieurs lycées, posant diverses questions fort pertinentes, et faisant preuve d'une efficacité remarquable : un chef d'établissement lui ayant expliqué qu'un de ses transformateurs ne fonctionnait pas, il n'a pas hésité à appeler les responsables d'EDF... qui se sont empressés de changer la pièce défectueuse.

M. Doran a aussi tenu à visiter l'école normale de Blois dans laquelle il prétendait avoir fait ses études. Et il est même retourné dans la chambre qu'il *disait avoir occupée, avant* d'inviter les responsables de l'établissement dans un restaurant chic... grâce à un chéquier volé. *L'escroc*, qui avait déjà eu maille à partir avec la police au sujet d'autres impostures, n'a pas encore été retrouvé.

« Amoco-Cadiz »

La Bretagne serait indemnisée

Le préjudice causé à l'image de la Bretagne par la marée noire de l'*« Amoco-Cadiz »* pourrait être *indemnisé*. Après l'avoir *longtemps* rejeté, le juge Mac Garr, chargé de l'affaire à la cour de Chicago (Etats-*Unis*), vient d'admettre ce principe. Ce dommage moral a été estimé par les avocats et les experts internationaux à 130 millions de francs. Il s'ajoutera donc aux 500 millions *demandés par les soixante-deux* communes sinistrées en 1978, aux 450 millions réclamés par l'Etat français lui-même et aux demandes des particuliers pénalisés par la catastrophe. Après dix ans de procédure, il approche de son terme puisque le juge Mac Garr a désormais deux mois *pour rendre son verdict*.

Mer

Trois plongeurs sains et saufs

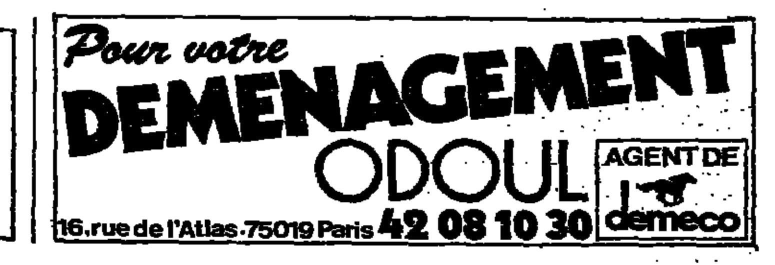
Trois plongeurs de la marine nationale ont été découverts sains et saufs jeudi soir 1er octobre, plus de *vingt-quatre heures après avoir été* portés disparus lors d'une mission d'entraînement en Corse au large de Bonifacio. Leur état n'inspire aucune inquiétude. Les plongeurs, membres de l'équipage de *la Recherche*, un bateau hydrographe chargé de relevés cartographiques, participaient, *mercredi, à un entraînement* lors de leur disparition. Après avoir lutté durant vingt-quatre heures contre les courants, qui atteignaient en mer jusqu'à 5 nœuds (9 *kilomètres à l'heure) dans cette zone, ils* ont réussi par leurs propres moyens à regagner la côte. – *(AFP.)*

Au Tchad

Quatre disparus dans un accident d'avion

Le *directeur général* de la Société textile du Tchad (STT), M. Georges Humbert, un ressortissant français, se trouvait à bord d'un avion de tourisme disparu entre N'Djamena et le sud du Tchad, samedi dernier, a-t-on appris, jeudi 1er octobre, dans la capitale tchadienne. Les autorités tchadiennes avaient annoncé *mercredi* être sans nouvelles d'un Cessna-310 ayant à son bord quatre *personnes, deux Français – dont le* pilote – et deux Tchadiens, qui avaient quitté N'Djamena samedi pour Sarh (Moyen-Chari) *dans le* sud du pays.

Le deuxième ressortissant français était le pilote, M. Laurence Metge, et les deux Tchadiens des cadres de la STT, une *société tchadienne à participation* française installée dans le sud du Tchad. Un fort vent de sable *observé au-dessus* de N'Djamena a peut-être provoqué cet accident. – *(AFP.)*





A la Bibliothèque nationale

Voyage à travers l'estampe

Deux cents gravures et lithographies sont exposées à la BN pour illustrer l'évolution de ces techniques en France du XVIᵉ au XIXᵉ siècle.

La Bibliothèque nationale récupère ses trésors. Ces deux cent huit gravures et lithographies, élues entre des millions d'autres, rentrent au bercail. L'emprunteur, le Musée des estampes de Machida, près de Tokyo, avait voulu expliquer aux compatriotes d'Utamaro et d'Hokusaï, pièces à l'appui, l'évolution thématique et technique de la gravure en France du XVIᵉ au XIXᵉ siècle. C'est cette exposition qui est aujourd'hui à Paris.

On ne perdra donc jamais de vue que ses intentions sont avant tout didactiques et que le choix et la répartition très éclectiques des épreuves ont été dictés par leur valeur d'exemples. En outre, les organisateurs ont dû tenir compte de leur finalité dans un contexte historique et social.

Au XVIᵉ siècle, la gravure ralliée à l'école de Fontainebleau et à son maniérisme préfère désormais le *métal au bois* et conquiert ses lettres de noblesse. Peu à peu, l'eau-forte, plus docile aux caprices des artistes, va s'imposer à côté du burin, *un peu* plus tard surtout, après la découverte par Jacques Callot d'un vernis dur permettant un meilleur contrôle de la morsure de l'acide.

Il s'agit en général de gravures dites d'interprétation destinées à commercialiser, grâce aux multiples, la *reproduction des chefs-d'œuvre* de la peinture. Certaines sont elles-mêmes des chefs-d'œuvre, telle cette émouvante eau-forte, *Philémon et Baucis*, d'après Primatice. Chefs-d'œuvre autonomes en revanche, *le Songe de Raphaël*, burin par Giorgio Ghisi, les eaux-fortes ou *Diane et Orion*, par Jacques Bellange, *la Licorne couronnée* par le visionnaire Jean Duvet.

La gravure est à la recherche d'un style. Elle l'acquerra au cours du Grand Siècle, avec Claude Lorrain, qui traite à vrai dire l'eau-forte en peintre. Les champions du burin ne sont pas en reste. Voici, entre autres, le merveilleux portrait du *Cadet à la perle* et ses jeux de lumière par Antoine Masson ou celui de *Louis XIV aux pattes de lion*, de Robert Nanteuil.

Changement d'atmosphère au siècle suivant. La gravure d'interprétation évolue vers la gravure d'imitation, peut-être au détriment de son identité. C'est que le peintre est roi. C'est *sous* son emprise que vont s'inventer, s'améliorer, se répandre les procédés qui s'emploieront (apparemment) à combler le fossé ouvert entre les deux disciplines.

L'usage des techniques mixtes *s'intensifie : mariages du burin* et de l'eau-forte, du dur et du flou, grâce auxquels les effets vaporeux contrastent avec les tracés de haute précision, développement de la manière noire – *voir l'Autoportrait avec Marianne Rousseau*, d'André Bouys – engouement pour la couleur, dérivée de l'aquatinte. Et c'est *en peintre* encore qu'Adrien Manglard a exécuté « librement » et magnifiquement la très poétique eau-forte *le Port de mer au clair de lune* (1753).

Entrée de la lithographie

Enfin, la gravure d'imitation triomphe. Par l'application de couleurs sur plusieurs cuivres et le tirage des épreuves après d'exacts repérages, les tailledouciers réussissent à tromper leur monde. Leurs estampes imitent à s'y méprendre le crayon (ainsi *la Guitariste*, sanguine de Watteau, par Gilles Demarteau), le lavis (*Enlèvement de Ganymède* d'après Boucher par Jean-Charles François), le pastel (*Tête de femme*) d'après Boucher par Louis-Marin Bonnet) ; voire l'huile : le portrait séducteur de Louis XV (1739) par J.-C. Le Blon résulte de la superposition de quatre planches de couleur. Le summum est atteint par une des pièces fort rares de la BN : la *Tête de Flore*, d'après Boucher par L.-M. Bonnet, qui offre le rendu du pastel. Sept planches, les passages de vingt à vingt-cinq couleurs ont contribué à *créer* cette illusion. *Une curiosité*, sans plus.

L'anthologie de l'estampe du siècle dernier est *infiniment plus proche* de nos goûts. D'abord une invention nouvelle est venue bouleverser le travail des artistes et les lois du marché : la lithographie, grâce à laquelle l'artiste peut obtenir plus facilement des traits aussi subtils, des effets de clair-obscur aussi somptueux que par la méthode de la taille-douce. Le *Tigre royal*, de Delacroix, *l'Ours du Mississipi*, de Barye, les *Boxeurs*, de Géricault, *l'Odalisque couchée*, d'Ingres, sont les sommets d'un art qui ne peut être traité de mineur.

Mais les graveurs de génie qui ont pour ainsi dire réhabilité l'eau-forte ne sont pas oubliés : les Bresdin, Meryon, Jongkind, Manet ou Bracquemond, auteur d'une hallucinante pointe-sèche : *la Locomotive*, d'après Turner. On parlait tout à l'heure de curiosités, de raretés : voici les clichés-verre de Corot et de Daubigny.

Enfin, comme pour le XVIIIᵉ siècle qui, sur le papier, se terminait en feu d'artifice, le XIXᵉ se clôt sur une pareille féerie de couleurs, et, à côté des lithographies éclatantes de Toulouse-Lautrec, Chéret, Signac et Bonnard, qui nous sont familiers, deux découvertes : celle d'un nu, vernis mou et aquatinte, de Steinlen, et un bois gravé d'Henri Rivière, *Départ des sardiniers à Tréboul*, dont la polychromie a *nécessité* douze planches de bois et dont l'impression a été réalisée sur un vieux japon, bien entendu.

JEAN-MARIE DUNOYER.

★ Bibliothèque nationale, galerie Mansart et *salle Mortreuil*, 58, rue Richelieu, 75002 Paris. Tous les jours, de 12 à 18 heures, jusqu'au 2 novembre. Exposition organisée avec la collaboration de Brain Trust de Tokyo et de Daniel Gervis, commissaire général. Catalogue bilingue franco-japonais. Introduction par *Madeleine Barbin, préface* de Mitsuru Sakamoto, essais et notices par W. Mc Allister Johnson, M. Barbin et Blandine Bouret. 268 pages, 208 illustrations en noir ou couleur, 150 F.

PHOTOGRAPHIE

Joe Gantz
à la galerie Donguy

Poupées de chair

Entre la messe et le bondage, les curieuses mises en scène complexes et dérangeantes d'un Californien de trente-deux ans qui se défend d'être photographe.

Le travail photographique de Joe Gantz, issu de la *mouvance underground*, a été révélé en France par le Centre Pompidou, où fut présenté en 1984 sa série « Culture, mythe, allégorie ».

Sous formes de thérapie de groupe, de psychodrame improvisé, des hommes et des femmes nues se *livraient* à un rituel cathartique, révélant des stéréotypes sexuels qui découlaient d'une mise en cause *radicale des conventions sociales*.

La même veine acide nimbe son nouveau travail, réalisé entre San-Francisco et Paris. Recrutées par petite annonce, des actrices nues, fardées et serties de parures parodiques (rubans, clochettes, bougies de gâteaux), épinglées devant un fond clair, exécutent pieusement des pantomimes acrobatiques sur un piédestal transparent.

Figées, réifiées, crucifiées, badigeonnées de rouge à lèvre, exhibant leur corps crayeux, ces égéries, dociles et *chastes*, incarnent l'image asexuée d'une femme moderne, partagée entre l'offrande et le sévice, vestale et sainte. Surtitrés d'en-têtes évocateurs (« Je suis à toi pour toujours », « Aime-moi ici »), ces tableaux allégoriques, moins choquants qu'hermétiques, recèlent une *force indéniable*. Excédant leur apparent fétichisme, ils hissent la femme au pur rang d'icône chérie par Bellmer et Molinier.

Exposés avant Amsterdam, Bonn et New-York, accompagnés de travaux anciens, ces quatorze tirages, limités à trois exemplaires et valant chacun 30 000 F, inaugurent le nouveau lieu de la galerie Donguy. Polyvalente, spacieuse, étagée sur deux niveaux, récompensée d'avoir stoïquement résisté aux promoteurs, elle accueillera dès le 1ᵉʳ octobre les nus d'amputés de George Dureau.

PATRICK ROEGIERS.

★ Joe Gantz, « The possibility for love », galerie J. et J. Donguy, 57, rue de la Roquette, Paris-11ᵉ, jusqu'au 10 octobre. George Dureau, « New Orleans people's », du 1ᵉʳ au 30 octobre.

Les marionnettes Colla



ENGUERAND

Les divas, les princesses, les chevaliers, les Arlequins, les marionnettes de la famille Colla, sont salle Gémier pour le Festival d'automne, et dansent *Excelsior*, allégorie chorégraphique créée en 1885, à la gloire du progrès, de la fée Electricité, de l'amitié entre les peuples. Elles sont accompagnées en direct par un petit orchestre de chambre. Elles sont si gracieuses, si vraies, que l'on voudrait leur demander des autographes.

★ *Excelsior*, jusqu'au 13 octobre ; *La Cenerentola, Aïda*, du 13 au 18 octobre. Et du 20 au 25 octobre, *le Chat botté*.

L'architecture de Chicago au Musée d'Orsay

Le culte de l'ornement

(Suite de la première page.)

Le mot « école » même est d'ailleurs évité dans le titre, ce qui permet d'en resituer l'entourage et d'établir la date butoir de l'ensemble Orsay en 1922, année du concours du *Chicago Tribune*.

Selon la tradition, la date de départ a été placée en 1871, c'est-à-dire lors de la tragédie de la « Cité du vent », qui fut aussi – le *cas n'est pas isolé* – la chance d'un nouvel urbanisme et d'un essor nouveau. C'est en effet l'année où le « grand feu » détruisit un tiers de toute la ville, et la totalité du quartier des affaires. Cet événement est évoqué de *façon saisissante* à Orsay, par des maquettes en particulier, qui rappelleront aux amateurs de ruine et d'art moderne le bon cru des Poirier.

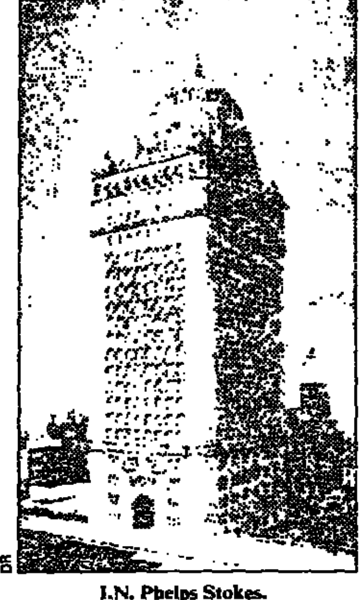
Les *initiés, eux, se seront* amusés d'un choix (1922) qui modifie de trois ans à peine la date *butoir le plus souvent* assignée à l'école : 1925. C'est la date d'achèvement de la Tribune Tower, qui suit d'un an (1924) la mort de l'architecte Louis Sullivan, la plus haute figure de ce mouvement (Wright et l'école de la Prairie *en sont de plus en plus* nettement séparés). Il est vrai, et c'est à ce titre une excellente charnière, que Sullivan, passablement aigri, s'est arrêté de construire en 1922, et qu'en 1922 encore, Mies van der Rohe, qui sera *bientôt le chef de file* de la « seconde école de Chicago », imagine, à Berlin, ses premiers gratte-ciel en verre, modèles pour une ville future... Retour aux sources.

Retour aux sources, car l'inspiration de cette si brillante période de l'architecture américaine n'est *pas précisément « chicagolaise »* (l'adjectif est authentifié). Orsay développe naturellement cette partie consacrée aux influences croisées de la France (les écrits théoriques de Viollet-le-Duc complètent l'enseignement que nombre d'étudiants viennent chercher aux Beaux-Arts ou auprès des ingénieurs parisiens), de l'Allemagne (la colonie allemande, très *importante, comptait nombre* d'architectes, souvent férus de Schinkel, comme Adler, et quelques professeurs précurseurs, tel Ricker), de l'Angleterre *enfin*, mais à une moindre échelle.

« La forme suit la fonction »

Des sources aussi diverses devaient aboutir à d'étonnants croisements d'architecture, et à *quelques franches oppositions* stylistiques, situation curieusement comparable, en plus riche, à la situation que connaît aujourd'hui la *construction* américaine. Mais simplifions. D'un côté, l'école de Chicago, qui rassemble pour l'essentiel les architectes du nouveau quartier des affaires (le *loop*), et qui nous est restituée à Orsay à travers la personnalité *contrastée* d'un Sullivan.

A l'opposé, un univers éclectique où se rencontrent les maniaques plus ou moins pointilleux, les *uns du gothique, d'autres de la* Renaissance, d'autres enfin, et ils seront les plus importants, du style dit « Beaux-Arts » : par ce terme, il faut *entendre une grammaire* proche de la gare d'Orsay (miroir, mon beau miroir...), du *Grand et du Petit-Palais, mais qui* trouve, sur les espaces vierges ou facilement déblayables de l'Amé*rique, les possibilités* d'une croissance assurément impressionnante. Burnham, qui fut pourtant, avec Root, l'un des plus brillants *maîtres d'œuvre de l'école* de Chicago, devait étrangement devenir le plus puissant organisateur de ces fêtes de l'architecture parisienne.



DR

I.N. Phelps Stokes.
Projet
pour le *Chicago Tribune*,
1922.

Et puis, près de *notre fameuse* école, voici l'élève surdoué de Sullivan, celui auquel la ville doit une bonne part de sa réputation, une personnalité autonome qui a éclipsé jusqu'à la postérité de son propre mouvement : l'école de la *Prairie. Voici Frank Lloyd* Wright (1867-1959), tyran domestique et génie formidable de cette architecture américaine pour laquelle *il cherchait à inventer* de nouvelles racines. Il est donc le troisième pôle d'Orsay et, comme pour Sullivan, la part décorative ou mobilière de son œuvre est évoquée avec un rare luxe d'objets (les meubles du *Wright battent tous les records en* salle de ventes).

Qu'il s'agisse de Sullivan ou de Wright, *a fortiori* d'individus aussi prolixes que le fut Burnham, *il faut en effet s'habituer* à l'idée d'une architecture américaine infiniment moins austère et glacée que ne nous l'a laissé croire l'hégémonie du style international. C'est Sullivan, c'est vrai, qui a lancé le premier cri de rassemblement, le glorieux « *Form follows function* » (la forme suit la fonction), derrière lequel allaient *se ranger benoîtement les fonctionnalistes* d'Amérique. Or nul n'a poussé aussi loin que lui l'étude de l'ornement, jusqu'à en célébrer un support paradoxal : la division tripartite des gratte-ciel. Sullivan, on le voit bien à Orsay, a cultivé en solitaire la passion du *décor jusqu'à inventer* un style aussi riche, aussi neuf que le fut en France l'Art nouveau. Le rez-de-chaussée (*en fait, les deux ou* trois premiers étages), élément le plus accessible de la division des gratte-ciel, est le support évident d'une nature et d'une histoire, à la fois assouplies et figées par le bronze.

A Chicago même, et on en trouve ici quelques éléments, le magasin Carson Pirie and Scott (1899-1903) *est devenu l'archétype* de la démarche de Sullivan. La partie inférieure et décorée de l'immeuble a été récemment restaurée – bonheur que n'ont pas connu toutes les œuvres de l'architecte, – témoignant de l'intérêt de plus en plus vif des Américains pour leur patrimoine, et d'une lecture renouvelée de sa réalité physique. Avec l'Auditorium du même constructeur (associé alors à Adler) et les maisons de Wright, *ce bâtiment est sans* doute le plus célèbre de la ville et l'un des modèles de l'architecture moderne. Il n'est donc pas inutile, puisque nous parlons de division tripartite, de souligner que la partie supérieure du bâtiment, une *corniche en surplomb*, a été gommée. Depuis, la physionomie générale de l'édifice correspond *plus aux manies rigides du style* international qu'aux ambiguïtés rhétoriques de Sullivan.

Ambiguïtés rhétoriques ? La *passion de Sullivan pour l'ornement* fait actuellement l'objet d'une passionnante exposition aux Etats-Unis, dont le titre seul est une réjouissance : « The Function of Ornament » (la fonction de l'ornement) (3). Autrement dit, la *vérité de la structure* ne s'oppose définitivement plus à l'utilisation du décor. L'histoire voudrait d'ailleurs que l'un des *bâtiments* les plus épurés de Chicago, la première partie du Monadnock Building (1891), de Burnham et Root, ne soit resté aussi glabre que pour des raisons d'économie. Et comme la structure du bâtiment, une puissante *maçonnerie de brique, est loin de* correspondre aux structures métalliques qui ont fait le succès de l'école, on se met définitivement à douter de ce terme d'« école ». Pour ne plus parler globalement, comme les auteurs *de notre exposition, que* de l'architecture de Chicago.

Pour les structures, question toujours ardue, notons ici l'effort *d'explication et de clarté fait par* l'exposition d'Orsay, principalement grâce à deux remarquables maquettes. L'une montre comment cet esprit de simplification est né à Chicago même (*le balloon-frame*, technique rapide *de construction en bois qui a puissamment* contribué à la conquête de l'Ouest) et s'est développé avec *l'utilisation des charpentes* métalliques pour les gratte-ciel, théoriquement inaugurées par Jenney, mais dont les plus beaux *archétypes, sont effectivement* à chercher ailleurs, comme le suggèrent les auteurs d'Orsay. Et l'on retrouve *une fois de plus Burnham*, avant que Root ne le laisse seul, et qu'il ne plonge dans les délices sucrées de la « Ville blanche », l'Exposition universelle de 1893, dont Burnham fut l'architecte en chef.

FRÉDÉRIC EDELMANN.

★ « *Chicago, naissance d'une métropole* (1872-1922) ». Musée d'Orsay, jusqu'au 3 janvier. Catalogue : 480 pages, 400 francs.

(3) Organisée par la Chicago Historical Society, seule concurrente tolérée par l'hégémonisme de l'Art Institute, cette *remarquable exposition a été présentée* à Chicago puis au Cooper-Hewitt Museum de New-York, enfin au Saint-Louis Art Museum (jusqu'au 25 octobre).

Culture

MUSIQUE

« Prométhée », de Nono au Festival d'automne

La tragédie de l'auditeur

« Prométhée » c'est l'homme à la recherche de nouvelles terres et de nouvelles frontières, nous dit Nono. Mais le voyage est rude.

Il y avait bien des auditeurs effarés, jeudi soir au Palais de Chaillot, pendant la création française du *Prométhée* de Luigi Nono, juste fierté du Festival d'automne. Au long de ces cent trente-cinq minutes, les corps se tassaient, s'effondraient sur les confortables fauteuils en éventail, ou sombraient dans un sommeil rédempteur.

On leur avait promis une tragédie, la Fondation Louis-Vuitton pour l'opéra et la musique avait généreusement dépensé 2 millions de francs (la moitié du coût global), ils avaient aimablement répondu à son aimable invitation, et voici qu'ils ne comprenaient rien à cette musique d'une infinie lenteur, totalement dépourvue d'éléments dramatiques. La « tragédie de l'écoute », sous-titre de Nono, c'était surtout la « tragédie de l'auditeur ».

Le public prend place sur le sol de la grande salle de Chaillot, en carré autour des installations d'électronique et d'informatique (Studio de la Sudwestfunk de Fribourg-en-Brisgau) qui vont modifier le son et le projeter à travers l'espace.

Quatre ensembles instrumentaux, un chœur, cinq chanteurs, deux récitants et neuf solistes instrumentaux (tous allemands) s'étagent à des niveaux différents dans des galeries qui surplombent les assistants de tous côtés, sous la direction de deux chefs (David Shallon et Friedrich Goldmann).

Alors commence une étrange cérémonie fort hermétique, où l'on ne sait trop à quoi se raccrocher. Il y a bien un texte pour ce *Prométhée*, ou plutôt une mosaïque de textes, réunis par le philosophe Massimo Cacciari, qui vont d'Eschyle, Hésiode, Pindare, à Hölderlin, Nietzsche et Benjamin, mais tantôt ils ne sont pas destinés à l'exécution, *tantôt ils sont* chantés de telle manière qu'on ne les comprend pas. Fondements de la musique, ils ne doivent pas apparaître explicitement.

Car le but de Nono est de recréer une véritable écoute, de libérer le son de tout élément narratif, figuratif, idéologique, de toute image et de le rendre à l'espace comme à Saint-Marc de Venise ou à Notre-Dame de Paris *« où s'entremêlent, dans un continuel bouleversement, des géométries innombrables. »*

Si l'on veut bien entrer dans cette écoute pure, sans souci d'une progression dramatique, on se laisse peu à peu envahir par cette musique qui chemine lentement d'un épisode à l'autre, *« d'île en île »*. Lentes psalmodies, chants très doux, vagues planantes comme la lumière sur la lagune de Venise, froissements instrumentaux, puissantes fanfares, chœurs *a cappella* qui rappellent les antiphonies du Moyen Age, sonorités noires, angoissées, de la clarinette contrebasse ou du tuba, tintements des verres de Murano, longues mélodies de cristal, etc., l'oreille voyage dans des pays ignorés, en quête d'une autre approche de l'univers.

« Car Prométhée, nous dit Nono, *c'est l'homme avec son éternelle soif de nouvelles terres et de nouvelles frontières. C'est la révolte contre la restauration qui empêche l'arrivée des temps nouveaux. Il faut continuer à chercher, à errer, à aller de l'avant ; on avance comme sur de l'eau, sans trace de chemin, avec pour devise « peut-être ». Aujourd'hui, nous avons à notre disposition les instruments électroniques, les ordinateurs. Plus que jamais, l'homme a la possibilité de révéler des horizons plus vastes, des espaces plus lointains, d'autres terres, d'autres abysses, d'autres fantaisies. »*

Mais le voyage est rude, et demande un cœur et une oreille bien accrochés (1).

JACQUES LONCHAMPT.

★ *Prométhée* sera donné les 3, 4, 6, 7 et 8 et 9 octobre à 20 h 30.

(1) Pour éviter à l'auditeur de sombrer dans la « tragédie », nous lui conseillons de prendre connaissance à l'avance des textes de Prométhée (pp. 181-195) dans le volume du Festival d'automne consacré à Nono (224 pages, 100 F) et de suivre pendant l'audition le déroulement des différentes parties, grâce aux indications précises données sur les formations instrumentales et vocales, ce qui lui permettra de fixer son attention sur « l'invisible du son ».

« Mobilier urbain », de Strasbourg à Bagnolet

Une femme morcelée

En création à Musica, puis à l'ATEM Bagnolet (1), l'homme de théâtre Carlos Wittig s'empare, mi-collision, mi-détournement revendiqué, de Voix de femme, une pièce vocale déjà ancienne de Claudy Malherbe.

Malgré un nouveau titre, (Mobilier urbain), le spectacle de Carlos Wittig, adapté de la pièce musicale de Claudy Malherbe, *Voix de femme*, apparaît sourtout comme une amplification remarquablement fidèle de ce premier noyau musical : cinq voix pour dire la confuse réminiscence d'une femme.

Cette fidélité est d'autant plus inattendue que les deux créateurs avouent avoir travaillé souvent sans beaucoup se concerter sinon sur l'articulation formelle : pari risqué *sur la rencontre* de deux imaginaires dissemblables — le musicien se défendant d'imposer aucun sens, le metteur en scène s'attachant, lui, à signifier le fond de phallocratie et de matriarcat de sa culture latino-américaine d'origine — et sur le défi de traduire en gestes et en images la fibre secrètement dramatique, codée au cœur d'une musique plus étudiée que frémissante.

Or, à tous les coups, Wittig trouve le mot juste. Quand la partition vocale agence cinq voix — *chacune à son tour la compression* de cinq lignes sonores entrelacées, le dit, le sous-entendu, l'inavoué s'y succédant par bribes et amorces (2) — de même, sur la scène nue, évoluent cinq femmes, sosies ou facettes d'une seule, monnayant un semblable écheveau de mots sans suite, d'indices de gestes (merci Pina Bausch, bonjour Anna-Theresa De Keersmaeker), fugace fourmillement comme en un labyrinthe de miroirs émiettés.

Le mot juste encore quand Carlos Wittig accuse dramatiquement le superbe contraste, virtuel *seulement chez Malherbe*, entre le babil névrosé des femmes et la distante rigueur du conclave instrumental (les six interprètes se prêtent joliment, de pas de danse en bain de comédie, à figurer autour du gynécée le papillonnement *d'une société de mâles affairés*) ou caractérisé à la manière d'un triangle de vaudeville les parties dévolues à la flûte (le mari), à la voix féminine et à la clarinette basse d'Armand Angster, alias l'amant, dans trois duos sentimentaux d'un *lyrisme évanescent*.

Poussière d'opéra, *Mobilier urbain* n'est pas une œuvre cruciale, aboutie. Son lyrisme velléitaire reste brimé par la prolifération de la forme ouverte, plus guère révolutionnaire de nos jours. Mais par la forte cohérence de cette première collaboration (dans un domaine, le théâtre musical de recherche, où le fourre-tout hybride sanctionne jusque chez les meilleurs le libre foisonnement des idées), et plus encore par l'imminence partout sensible d'un langage dramatique et musical complexe et agissant, on tiendra cette voie pour *une piste féconde*, un *opéra en rêve* tandis que l'autre, le vrai, sommeille tout habillé.

DANIEL DE BRUYCKER.

(1) Au festival Musica à Strasbourg jusqu'au 3 octobre, puis à l'ATEM-Bagnolet du 7 au 10 (21 heures) et le 11 (17 heures), dans une production du Gyroscope Théâtre.

(2) Les contraintes de la production ont hélas conduit à ne faire exécuter en direct qu'une seule de ces cinq voix, mais qui trouve en la soprano Françoise Kubler, élève de Cathy Berberian, l'interprète idéale pour un procédé d'écriture largement inspiré par la *Sequenza III* de Luciano Berio.

THÉATRE

« Dom Juan » de Molière à Bourges

Dans les secrets du coupable

Après celui de Francis Lalanne et Jean-Luc Moreau au théâtre des Bouffes du Nord (voir le Monde *du 18 septembre), le deuxième des cinq* Dom Juan *annoncés pour cette saison, celui que met en scène Gilles Bouillon, vient de commencer à Bourges.*

Le *Dom Juan* de Bourges se singularise dès l'abord par de beaux décors, et c'est après tout dans l'ordre des choses puisque Molière, carrément contre les usages du temps, avait, pour *Dom Juan*, laissé sur la touche son décorateur-maison, Jean Crosnier, qui venait de lui décorer *l'Ecole des femmes, la Princesse d'Elide, Tartuffe*, et avait fait appel, exceptionnellement, à deux peintres de renom, Jean Simon et Pierre Prat, tant il tenait à ce que la décoration de *Dom Juan* soit somptueuse.

Gilles Bouillon a confié pour sa part son *Dom Juan* au peintre Nathalie Holt, qui a repris, pour l'ensemble, les « tableaux » voulus par Molière en 1665, mais les a traités en grandes images noires et blanches, tendues au lointain de la scène.

Frappées de face par la lumière blanche, un peu comme au cinéma, ces images rayonnent dans la profondeur d'une architecture sobre, qui, elle, reste dans une pénombre. Dom Juan, Sganarelle, Elvire, sont bien discernables dans leurs attitudes et leurs expressions, mais ils participent aussi d'un « théâtre d'ombres », puisque leurs profils se détachent sur la luminosité des images.

Il ne s'agit pas, comme aux Bouffes du Nord, d'une « mise en train tambour battant » de l'action de la pièce, au demeurant fort efficace. Il s'agit plutôt, à Bourges, *d'une approche plus intime*, plus subtile. Dans l'ambiance un peu « lanterne magique », recueillie, du décor, Gilles Bouillon fait sourdre ce que l'on peut appeler, pour simplifier, la « poésie » de *Dom Juan*.

En effet, Molière a écrit là une pièce qui n'est pas une pièce, au sens classique, tant elle rompt avec la tradition scénique. Il n'y a pas d'enchaînement de dépendance d'une scène à l'autre. Il n'y a pas non plus de dialogue proprement dit : nous entendons soit des monologues, passionnés, beaux, lyriques, soit de brèves et brusques passes d'armes, sans conversation réelle. C'est une dramaturgie déconstruite, dont le fil est tout intérieur. Molière, ici, est en avance de deux siècles.

La poésie de *Dom Juan* apparaît aussi, à Bourges, dans le traitement des costumes et du jeu des protagonistes. Elvire, en robe de jeune fille, presque une tenue de bal, une « robe en poussière rose », comme a dit une fois si joliment Ramuz, a toute la fraîcheur de l'Elvire qui vient d'échapper au couvent, et qui n'a pas compris le lâchage de son homme.

Les deux frères d'Elvire, aristocrates stricts et assez intellectuels dans leur querelle sur ce qu'un séducteur doit faire dans telle ou telle circonstance, sont vus comme des salonnards du dix-huitième siècle plutôt que comme des bagarreurs, et Bouillon a eu raison de les montrer sans épées, à l'encontre de l'usage.

Dom Louis, le père de Dom Juan, *orateur grandiose* à la Bossuet, est ici très espagnol, il a presque la raideur désincarnée de certaines figures du Greco. Sganarelle, cette ombre inséparable de Dom Juan, traverse par moments, lui, le miroir de l'imaginaire par des souvenirs brusques de pantomime, à l'italienne.

Et Dom Juan lui-même, d'apparence non pas vraiment jeune, mais « encore jeune » comme dit Molière (nuance !), assez impassible, assez « rentré », masque son mépris, son cynisme, son athéisme, son hypocrisie et aussi son courage, derrière quelque chose comme une neutralité souriante.

Donc un *Dom Juan* inhabituel, mystérieux, et qui reste très proche de Molière dans la mesure où il éclaire insidieusement aussi bien la modernité de Molière que son secret poétique.

Clémentine Amouroux (Elvire), Marie Maffre (Charlotte), Aurore Pace (Mathurine), Pierre Forest (Dom Juan), Gérard Hardy (Sganarelle), Gilles Bouillon (Dom Juan), Philippe Carbonneaux (Pierrot), André Feat (M. Dimanche et le pauvre), Bruno Tiaiba et Mohammed Khattabi (les frères d'Elvire) *forment une troupe unie*, inspirée, comme était celle de Molière sur les routes provinciales. Cela aussi, c'est la poésie du théâtre.

MICHEL COURNOT.

★ Théâtre Jacques-Cœur, Bourges.

Culture

NOTES

Le IVe Festival de Marne-la-Vallée

Plus discret, et d'un lyrisme mieux contenu, vous ne trouverez pas. Il y a dans le jeu de Claude Bernard une élégance déliée, une force naturelle. Altiste bien entouré, secondé par Gérard Marais à la guitare, il présente son groupe augmenté d'un invité de poids, Steve Lacy.

Steve Lacy, on est certainement en train d'attendre qu'il ait réintégré l'Amérique pour s'aviser qu'un génie du son et de la composition séjournait parmi nous. Rythmique robuste et binaire, sonorité d'appoint inimitable, titre étrange qui rappelle le monde automobile, comme tous les noms de groupe de Claude Bernard, personnalité forte du leader, tout se conjugue pour créer une attente dense.

L'affiche forme de l'espoir. C'est le signal des festivals astucieux. Celui de Marne-la-Vallée, pour sa quatrième édition, se donne du mal : vaste présence européenne, vedettes incontestables (Paul Motian en trio, Art Blakey et son message, Luther Allison pour le blues, Dee Dee Bridgewater pour la voix), réconciliations et brassages (Big Band franco-allemand mené par Jenny-Clark et Mangelsdorff, Trio franco-argentin Mosalini-Beytelmán-Caratini, le trompettiste canadien Kenny Wheeler venant aux devants du Trio Texier)... Le Festival fait aussi la part belle aux jeunes musiciens déjà remarqués : Xavier Cobo, Badault et sa bande, Marc Ducret ou le violoniste Pierre Blanchard.

FRANCIS MARMANDE.

★ IVe Festival international de Marne-la-Vallée : Xavier Cobo, Paul Motian (ce vendredi 2 octobre, Noisiel) ; Steve Houben-Charles Loos (le 3 à Torcy) ; Trio Texier et Kenny Wheeler ; la Bande à Badault (le 3 à Noisiel) ; Djoa (le 3 à Noisiel) ; Trio Mosalini-Beytelman-Caratini, Facett'Vega et Steve Lacy (le 4 à Noisiel).

Jonas Hellborg basse déraisonnable

Jonas Hellborg est laid, d'une laideur entretenue. Comme un « skinhead » de bonne famille, soigné. Crâne pelé, minuscules lunettes noires, une gesticulation de comique, la langue souvent en bataille, bien pendue hors de sa caverne ordinaire, Jonas Hellborg surprend.

La basse électrique se prête d'ailleurs à cette liturgie du désordre. De tous les instruments modernes, la basse est celui qui a le mieux provoqué cette danse des fous et de la séduction. Jaco Pastorius le savait, qui vient de mourir (*le Monde* du 23 septembre).

A sa suite, toute une cohorte de bassistes de tous les pays se sont unis, dans la danse de Saint-Guy comme dans l'ivresse. A la vie, à la mort. Pour le meilleur et pour le pire. Suédois, Jonas Hellborg a fait son apparition, l'été 84, dans le groupe de John McLaughlin. A côté de ce diable rasé, le guitariste anglais avait tout l'air d'un pasteur méthodiste au sourire un peu niais. Jonas Hellborg joue très vite et remarquablement bien. Il est le meilleur desservant actuel de la basse électrique. Une rage intérieure qu'on a du mal à saisir, et parfois, à prendre au sérieux, le porte à des états de tension très troublants. Sa musique est généreuse, excessive, perdue, belle. Il se présente avec Ginger Baker. Autre phénomène.

Ginger Baker a appartenu au groupe Cream, avant de fonder Energy. Il a filé en Afrique, s'est retiré des cymbales, a monté une entreprise de poids lourds, et, lui qui n'avait abandonné la course cycliste que sur accident, a fini par se retrouver paysan en Italie du Nord. Entre deux marchés, il enregistre avec Bill Laswell. Lui non plus n'est pas un fanatique de la raison raisonnante. Et pas davantage Bernie Worrell, l'un des joueurs de claviers de Laswell. Leur question, en vérité, n'a jamais été de jouer de la musique raisonnable : ni d'ailleurs la nôtre d'en écouter.

F.M.

★ Jonas Hellborg, Ginger Baker et Bernie Worrell au New-Morning, le vendredi 2 et le samedi 3 octobre.

● **Le prix Alfred de Vigny à Kenneth White.** — Le poète d'origine écossaise Kenneth White vient de recevoir le grand prix Alfred de Vigny. Il lui a été remis par Mme Françoise de Panafieu, au nom de M. Jacques Chirac, au cours d'une réception à l'Hôtel de Ville de Paris. Le maire de Paris — qui se trouvait à l'étranger — avait délégué son adjointe chargée de la culture pour féliciter *« cet ami dont j'apprécie l'œuvre au plus haut point ».*

● **Un pianiste soviétique lauréat à Leeds.** — Le pianiste soviétique Vladimir Ovchinnikov a remporté le premier prix au concours de Leeds, au nord de l'Angleterre, compétition internationale de très haut niveau, qui n'a lieu que tous les trois ans, où s'est illustré notamment Radu Lupu. Les autres lauréats sont l'Australien Ian Munro et le Japonais Noriko Ogawa.

Communication

Malgré les objections de la CNCL

TF 1 maintient son émission de télé-achat

La Commission nationale de la communication et des libertés (CNCL) vient de réaffirmer son opposition aux émissions de vente à la télévision. Dans une lettre adressée le 30 septembre à M. Francis Bouygues, PDG de TF 1, M. Gabriel de Broglie, président de la CNCL, rappelle l'interdiction faite le 8 septembre par la Commission à l'émission de télé-achat annoncée par TF 1, sous le titre de « Téléshopping », animée par Pierre Bellemare, de *« déboucher sur une opération de vente ».*

Prenant acte de la décision de TF1 de changer le titre de l'émission — « Télé-achat » devient « Le magazine de l'objet », — M. de Broglie souligne à nouveau que *« si aucune disposition de la loi du 30 septembre 1986* [loi Léotard] *ou des textes pris pour son application ne vise expressément ce type d'émission, il est clair qu'une opération commerciale, comme c'est le cas de votre projet, est étrangère à l'objet pour lequel une autorisation a été délivrée par la Commission nationale ».*

Rappelant la promesse faite par M. Patrick Le Lay, vice-PDG de TF 1, lors de la candidature à la reprise de la chaîne, de ne pas entreprendre d'actions de *« marketing direct »* à l'antenne, *« sans l'agrément de la CNCL »*, M. de Broglie motive son refus par trois raisons. D'abord la *« protection du consommateur »* face au *« démarchage à domicile »* ; ensuite, le *« respect des règles de concurrence entre les circuits de distribution »*, et enfin l'*« abus éventuel de position dominante dans les secteurs couverts par l'opération ».* Signalant également le risque que de telles émissions *« se heurtent à l'interdiction de toute publicité télévisée en faveur de la distribution »*, la CNCL déclare *« maintenir ses objections »*, en attendant *« une réglementation qui implique la consultation de l'ensemble des parties intéressées ».*

TF 1 a décidé de passer outre aux objections de la CNCL, et la première émission de Pierre Bellemare est programmée le 5 octobre. *« Ni notre cahier des charges ni la loi Léotard n'interdisent le télé-achat »*, nous a déclaré M. Du Peloux, secrétaire général de TF 1. *« La CNCL nous avait interrogés sur le contenu de l'émission et, après que nous avons changé le titre, nous avait donné des assurances verbales sur la légitimité du projet ».*

Selon M. Du Peloux, ce magazine, qui sera diffusé tous les matins de 10 heures à 10 h 30, proposera des objets rares, des curiosités ou des gadgets. L'émission se veut *« interactive »*, dit-il pudiquement. Autrement dit, les objets en nombre limité seront *« proposés à la vente, mais sans référence à une marque ou à un fabricant. Si nous avons décidé de rester sur nos positions, c'est que nous pensons rendre un service »*, conclut-il ».

Sans doute aussi parce que d'autres chaînes — Canal Plus, la 5, M6 — se préparent à rendre le même *« service ».* Un service bien rentable, du reste ! Encore faut-il ne pas avoir peur d'appeler un achat un achat...

ALAIN WOODROW.

Querelle pour un Eurêka

Qui, de l'Elysée ou de la majorité, a eu le premier l'idée d'un « Eurêka audiovisuel » ? Cette grave question, nouvel avatar de la cohabitation, divise l'Elysée et l'hôtel Matignon. Le chef de l'Etat annonçait, mardi 29 septembre à Toulouse, son intention de *« proposer aux Douze la mise en route d'un Eurêka audiovisuel »* afin de *« créer un patrimoine audiovisuel européen ».* Deux jours plus tard, M. Denis Baudouin saisissait la balle au bond et se félicitait de voir le président Mitterrand *« rejoindre les positions du gouvernement ».* Cette idée, faisait remarquer le porte-parole du premier ministre, n'avait-elle pas été évoquée dès le 8 avril dernier par MM. François Léotard et Bernard Bosson dans un « point de vue » publié dans *le Monde* ? Les ministres de la culture et des affaires européennes y expliquaient notamment que *« l'idée même d'un projet Eurêka pour l'audiovisuel »* correspondait *« exactement à la démarche proposé par le gouvernement français dans le Livre bleu pour une Europe de la communication et de la culture »* rendu public à la veille du trentième anniversaire du traité de Rome.

Réplique de l'Elysée à cette querelle de paternité : c'est le 20 mars 1987, à l'occasion de l'inauguration du réseau câblé de Rennes, que M. Mitterrand avait, le premier, parlé d'un Eurêka audiovisuel. *« Je souhaite,* avait alors affirmé le président de la République, *que les pays d'Europe développent d'ici peu de temps (...) une sorte d'Eurêka, un Eurêka audiovisuel. »*

La querelle, en tout cas, n'a pas découragé M. Jacques Delors puisque le président de la Commission de Bruxelles a promis jeudi un *« concours personnel »* au projet.

M. Jean-Marc Berger s'associe avec les frères Stevens

La relance de Parafrance

Il y a deux ans, le groupe Parafrance disparaissait de la scène audiovisuelle pour avoir voulu mener trop tôt une politique ambitieuse de diversification multimédias (*le Monde* du 14 novembre 1985). Ses salles de cinéma — le troisième circuit français — étaient vendues, ses activités de production, de distribution et d'édition vidéo liquidées. Deux financiers britanniques, MM. Michael et Anthony Stevens, s'adjugeaient le cœur de l'entreprise : les droits des cent quatre-vingt-dix longs métrages détenus par Parafrance ; la première société privée de production télévisuelle, Télécip, et ses six cents heures en catalogue (*Châteauvallon, les Brigades du Tigre, la Demoiselle d'Avignon*). Avec la ferme intention de revendre l'affaire un peu plus tard avec quelques bénéfices.

En ce mois de septembre 1987, les candidats à la reprise ne manquaient pas. La guerre des télévisions fait d'un catalogue de films et de programmes un précieux capital. La surenchère, montée semble-t-il jusqu'à 175 millions de francs, opposait le groupe cinématographique UGC, la société britannique Virgin et M. Jérôme Seydoux. La victoire est revenue à un quatrième larron, M. Jean-Marc Berger, qui a persuadé les frères Stevens d'opérer une fusion avec sa propre entreprise pour relancer les activités de Parafrance.

Cet informaticien de quarante-trois ans, propriétaire de nombreuses salles de spectacle, avait déjà défrayé la chronique en lançant fin 1985, avec M. Francis Bouygues un projet de chaîne thématique par satellite. Mais, à l'époque, les pouvoirs publics hésitent à accorder leur feu vert ; M. Bouygues préfère attendre des jours meilleurs et M. Jean-Marc Berger doit, la rage au cœur, ranger son rêve dans un carton. Il n'en délaisse pas pour autant le marché de la communication. S'intéressant à la télématique, il rachète successivement un gros centre serveur (ESI), le leader des jeux sur minitel, Funitel, les services de FMC et Maxitel, spécialiste des boîtes aux lettres télématiques. Un ensemble qui représente quelque quatre cent mille heures de connexion par mois et apporte une trésorerie abondante à International Business (IB), le groupe de Jean-Marc Berger.

Le rapprochement entre ces activités télématiques et l'ensemble audiovisuel de Parafrance donne à la nouvelle société, IB Communication, un profil très original. M. Berger n'a pas abandonné ses projets sur le satellite : *« Je reste persuadé que, au moment où les grandes chaines nationalesse livrent une concurrence sauvage, l'avenir est aux chaînes thématiques mariant musique et fiction. »* Pour préparer l'avenir, IB a pris des participations dans la société de disques EPM de M. François Dacla, l'ancien PDG de RCA, et dans Midi-Minuit, le producteur des clips d'Indochine, de Gold et de Niagara.

Mais M. Berger entend aussi utiliser ses capacités informatiques pour moderniser la gestion du portefeuille de droits audiovisuels de Parafrance. Et il travaille déjà au mariage de la télématique et de la télévision : *« C'est l'instrument idéal pour réaliser des émissions de télé-achat ou des chaines de programmes payants à la demande, les deux secteurs dont la croissance est la plus spectaculaire aux Etats-Unis. »*

J.-F. L.

M. Péricard chargé d'une mission sur l'action audiovisuelle extérieure

M. Michel Péricard, député-maire RPR de Saint-Germain-en-Laye et président de la mission TV-câble, vient d'être chargé par le premier ministre, M. Jacques Chirac, d'une mission sur l'action audiovisuelle extérieure de la France. Dans une lettre datée du 29 septembre, le premier ministre insiste sur *« la nécessité de définir une stratégie d'ensemble »* en ce domaine. Il fixe comme première tâche à M. Michel Péricard *« de dresser un état des lieux détaillé couvrant les secteurs de la radio, de la télévision et de l'édition vidéographique ».*

Le député devra notamment *« se pencher sur l'activité des différents départements ministériels »* concernés (affaires étrangères, coopération, culture et communication, DOM-TOM., etc.), ainsi que sur celle des sociétés impliquées (RFO, RFI, la Sofirad, la SEPT, la chaîne TV 5, etc.). Le rapport devrait être remis le 30 décembre 1987 pour qu'un comité interministériel l'examine en janvier.

La plainte pour corruption de la CNCL

M. Rocca souhaite que le juge lève le doute

Les informations, publiées jeudi 1er octobre, sur la situation douteuse d'une poignée de radios parisiennes autorisées récemment par la CNCL (*le Monde* du 2 octobre) ont provoqué une certaine effervescence dans le milieu des radios et un certain émoi à l'intérieur de la CNCL, soupçonnée d'avoir cédé à des pressions. Aussi M. Yves Rocca, membre de la CNCL, en charge du dossier des radios, réagit-il, dans une interview au *Figaro*, publiée vendredi, en répondant point par point aux diverses accusations concernant quelques radios.

Des manipulations financières autour du dossier AYP. *« Nous ne sommes pas juges d'instruction,* répond M. Rocca. *Nous avons examiné le contenu des dossiers sous l'angle de la programmation et du montage financier, afin d'évaluer leur crédibilité. »* Le réexamen de certains dossiers ? Pas impossible : *« Nos décisions ne sont pas intangibles,* dit-il, *nous pouvons revenir sur telle ou telle s'il apparaît qu'un élément de nature à en modifier le fond a été méconnu. Mais rien ne permet de dire que c'est le cas pour l'instant. »*

M. Yves Rocca reconnaît également avoir cherché à savoir si des conseillers techniques de la CNCL avaient pu bénéficier de *« faveurs »* de la part de candidats aux autorisations, comme le suggère la plainte pour corruption déposée par Larsen-FM.

« Depuis le début de cette affaire, on tourne autour des membres de la commission, on cherche des lampistes sur qui faire peser l'accusation de corruption afin de nous atteindre. Mais nous n'avons aucune preuve que nos collaborateurs aient commis des imprudences. Bien sûr, c'est toujours possible. Mais jusqu'à nouvel ordre, entretenir des relations avec les radios me paraît entrer dans leur mission. Si l'un ou l'autre a reçu des boîtes de chocolats, il faudrait encore prouver que ces « faveurs » ont été obtenues en échange de quelque chose. »

Enfin, conclut M. Rocca, *« l'ensmble des éléments rapportés ici ou là ne peut qu'alimenter le soupçon. En aucun cas, ils ne permettent de fonder une accusation. C'est pourquoi je souhaite que le juge lève le doute : c'est à lui qu'il appartient de le faire et à lui seul ».*

La reprise du « Quotidien de Paris »

« Rien n'est conclu » *déclare M. Philippe Tesson*

Qui pourrait aider ou reprendre *le Quotidien de Paris* ? Depuis plusieurs semaines, les rumeurs concernant le journal de Philippe Tesson vont bon train. 100 millions de francs pourraient être injectés en trois ans par un hypothétique candidat à la reprise du *Quotidien* (30 000 exemplaires), qui avoue un déficit de 20 millions de francs pour un chiffre d'affaires de 70. M. Ambroise Roux, PDG de la Générale occidentale et administrateur de la Compagnie générale d'électricité (CGE) ; Sir James Goldsmith, l'ancien propriétaire de la Générale occidentale et ancien PDG du groupe Express ; M. Claude Bébéar, PDG des assurances Axa ; sans oublier M. Jean-Marc Vernes, président de la Banque industrielle et commerciale du Marais, la banque du *Quotidien.* Ce sont les noms le plus souvent cités.

Propriétaire et directeur du journal, M. Philippe Tesson a informé son comité d'entreprise, le lundi 28 septembre, *« afin de couper court aux rumeurs »*, que rien n'était conclu. Il se refuse à confirmer ou démentir les noms des personnalités citées. *« Depuis trois ans, je rencontre sans relâche des personnalités susceptibles d'aider* le Quotidien de Paris *à se développer,* admet cependant M. Tesson. *Mais, actuellement, il n'y a que des concertations. Je ne veux pas que mon journal connaisse le sort de* Combat *et ne fasse que survivre. Mon objectif de développement table sur 100 000 exemplaires. »*

M. Philippe Tesson précise en outre *« que* le Quotidien *peut continuer à vivre avec son déficit, comme il le fait actuellement ».* Si, d'aventure, une solution de reprise se concrétisait, le propriétaire du journal souhaiterait conserver la direction de la rédaction. *Le Quotidien*, quant à lui, garderait la ligne politique et le style qui sont les siens. Les contacts avec différents industriels ou financiers intéressés devraient se poursuivre durant le mois d'octobre. Mais *le Quotidien* ne connaîtra pas l'issue de son sort avant trois semaines au moins.

Y.-M. L.

Auteur des « SAS »

Gérard de Villiers quitte Plon pour Hachette

Le romancier Gérard de Villiers, dont la série des « SAS » était éditée depuis 1972 aux Presses de la Cité, les quitte afin de lancer une nouvelle maison d'édition, les Editions Gérard de Villiers, en association avec Hachette. L'ensemble des romans de l'auteur des séries « SAS », « l'Exécuteur », « Brigade mondaine », etc, est édité dans le monde entier. Gérard de Villiers avait dépassé le cap des cent millions d'exemplaires vendus, en 1984. Ancien reporter à *France-Dimanche* et à *Paris-Match*, Gérard de Villiers publiera dès le 1er janvier 1988 ses séries avec le groupe présidé par M. Jean-Luc Lagardère, ainsi que des documents d'actualité. Hachette a annoncé en outre une production audiovisuelle avec l'auteur des jours du prince Malko Linge, héros des « SAS ».

« Ce n'est pas une opération monstrueusement chère », a commenté M. Jean-Claude Lattès, le patron du secteur livre du groupe Hachette, en annonçant l'arrivée de Gérard de Villiers et de ses collections. Il n'empêche : les aventures de SAS et ses multiples dérivés érotico-sado-policiers représentent chaque année plusieurs millions d'exemplaires vendus. Autant de perte pour Plon et le groupe des Presses de la Cité, qui bénéficiaient jusqu'à présent de cette manne. Mais ce désagrément financier peut être, en partie, compensé pour Plon par une amélioration de l'image de marque de la maison d'édition. Les nouveaux dirigeants des Presses de la Cité ne cachaient pas, ces derniers temps, leur désir de refaire de Plon une maison de prestige, *« l'éditeur du général de Gaulle et de Lévi-Strauss ».* Ce qui n'était guère compatible avec les livres de Gérard de Villiers.

L'UAP entre au capital de la CLT

Le Conseil de gouvernement luxembourgeois a donné, le 25 septembre dernier, son agrément au rachat par l'Union des assurances de Paris (UAP) des 8,8 % du capital de la Compagnie luxembourgeoise de télévision (CLT) détenus par Parfinance. Cette dernière, filiale française du groupe belge Bruxelles-Lambert, avait repris au printemps dernier et *« à titre temporaire »*, les actions du groupe Moët-Hennessy, qui souhaitait se désengager de l'audiovisuel. L'entrée de l'UAP dans le capital de la CLT, qui doit encore être approuvé par le conseil d'administration de cette dernière — ce qui devrait se faire sans difficulté, — permet un rééquilibrage de l'actionnariat de la Compagnie luxembourgeoise en faveur des intérêts français (*le Monde* du 17 avril).

● **L'Observatoire du pluralisme se renforce.** — Les juristes et professionnels de l'audiovisuel, qui avaient constitué il y a plusieurs mois l'Observatoire du pluralisme sur les chaînes publiques et privées de radio et de télévision, ont décidé de constituer une association régie par la loi 1901. Cet observatoire *« alertera l'opinion chaque fois qu'il disposera des informations nécessaires sur les manquements graves au pluralisme et rendra périodiquement publics les résultats de ses travaux ».*

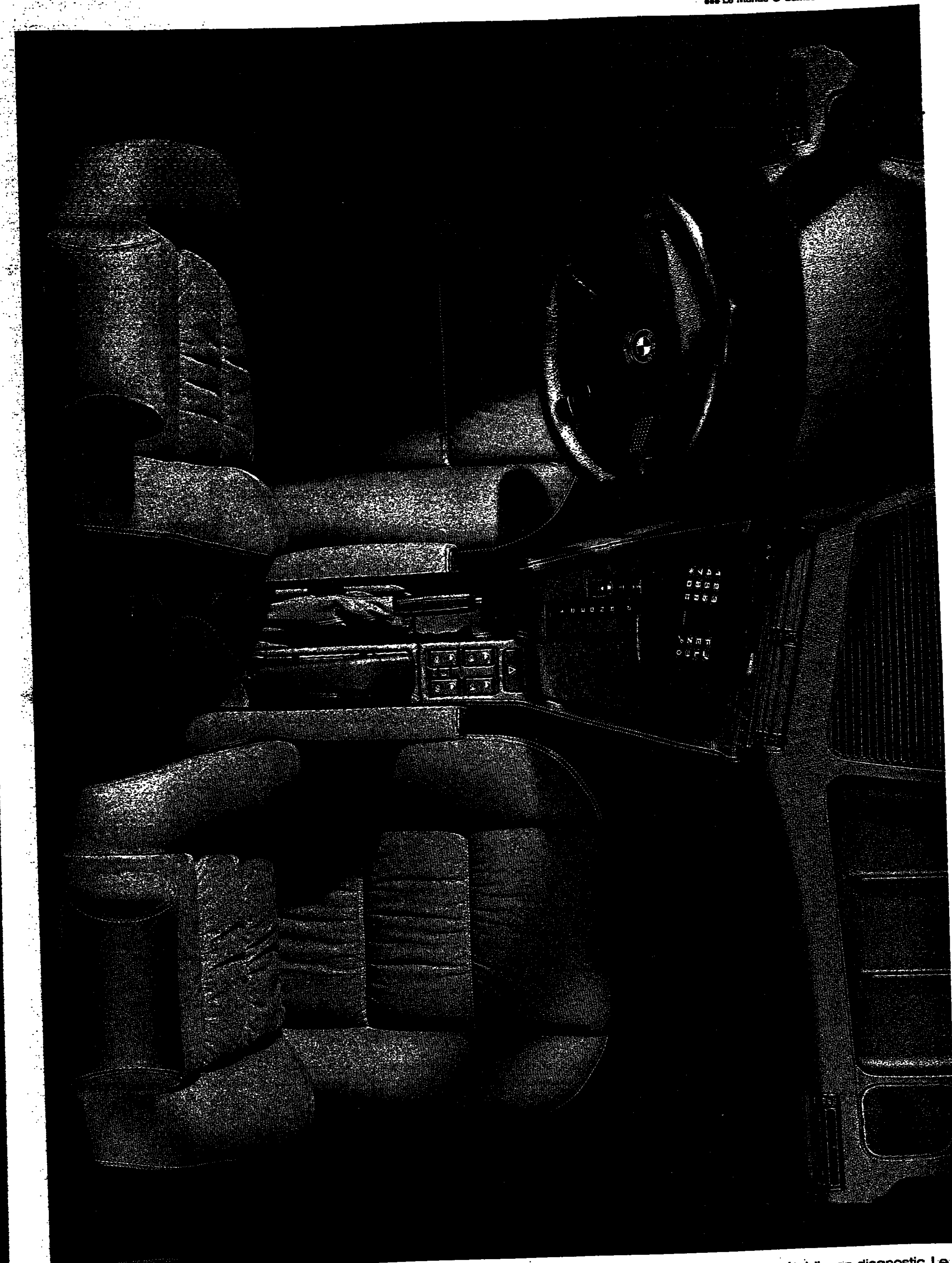
هكذا من الاصل

هكذا من الاجل

Quand matière et esprit sont en parfaite harmonie.

L'événement 750 iL c'est avoir le sentiment de vivre à la fois quelque chose de tout à fait classique et de radicalement nouveau. Le cuir, le bois s'harmonisent avec les microprocesseurs et les ordinateurs de bord. L'espace est immense, le confort est total.

La 750 iL c'est le plaisir intense d'effleurer les commandes pour qu'elles répondent, c'est le raffinement subtil de douze variantes de cuir, c'est encore l'étonnement de pouvoir mettre en mémoire sa position de conduire favorite. En complé-



ment de l'équipement indispensable, comme l'ordinateur de bord ou la climatisation automatique réglable séparément pour le conducteur et ses passagers, se glissent des petits détails qui rendent cette voiture encore plus exclusive. Si par exemple la marche arrière est enclenchée, le rétroviseur droit s'inclinera automatiquement pour surveiller la roue arrière lors d'un créneau. Dans le moteur, une "boîte noire" met en mémoire toute la vie de la voiture, un technicien BMW n'a plus qu'à la brancher pour établir son diagnostic. Le souci permanent de BMW c'est d'offrir le privilège de conduire des voitures d'exception ; c'est en fait de réussir à joindre "l'ultime à l'agréable".

750 iL

BMW

هكذا من الأصل

Spectacles

théâtre

SPECTACLES NOUVEAUX

L'INDIADE, Cartoucherie du Soleil (43-74-24-08), 18 h 30.
MAILHOT Moderne (48-74-16-82), 21 h.
LA BATAILLE DE CHAILLOT, Confluences (43-87-71-05), 20 h 30.
CANDALEIO, Cité, Grande salle (45-89-38-69), 20 h 30.
SYLVIE JOLY, Tristan Bernard (45-72-47-17), 20 h 30.
UNE CHAMBRE SUR LA DORDOGNE, Hebertot (43-87-23-23), 20 h 30.
BAROUF A CHIOGGIA, Cité, Galerie (45-89-38-69), 20 h 30.
BERENICE, Cité, Resserre (45-89-38-69), 20 h 30.
BAAL, Théâtre de la Ville (42-74-22-77), 20 h 45.

Les salles subventionnées

OPÉRA (47-42-57-50), Concert, 20 h : Résurrection, de G. Mahler.
COMÉDIE-FRANÇAISE, Théâtre de la Porte-Saint-Martin (40-15-00-15), 20 h : Dialogues des Carmélites.
COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15), Théâtre Montparnasse, 21 h : Autres horizons ; Petite salle, 21 h : C'était hier.
CHAILLOT (47-27-81-15), Théâtre Gémier, 20 h 30 : Excelsior.
ODÉON-COMÉDIE-FRANÇAISE (43-25-70-32), 20 h 30 : Genousie.
PETIT ODÉON (43-25-70-32), 18 h 30 : Bréviaire d'amour d'un haltérophile.
TEP (43-64-80-80), 20 h 30 : Entre passions et prairie.
BEAUBOURG (42-77-12-33) (Ma.). Débats-Rencontres ; Cinéma-Vidéo ; Vidéo-Information, 16 h : Ce monde pourri qui nous entoure, réal. BBC ; 19 h : Une journée ordinaire, de C. Ochrent ; Vidéo-Musique, 16 h : Ernani, de Verdi ; 19 h : Léonard Bernstein ; Salle Garance, cycle du cinéma brésilien, à 14 h 30 : O homem que virou suco, de J. B. de Andrade ; 17 h 30 : Ao sul do meu corpo, de P. C. Saraceni ; 20 h 30 : W. Galiléia, de J. B. de Andrade ; Cinéma du musée, 18 h : Antonin Artaud et le cinéma, de L. Poirier ; Concerts-Spectacles, 21 h : Un amour.
THÉATRE MUSICAL DE PARIS 20 h 30 : Récital Barbara.
THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77), 20 h 45 : Baal, de B. Brecht.

CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34), 20 h 30 : Iphigénie.
MAISON DES CULTURES DU MONDE (45-44-72-30), 20 h 30 : The Great Hunger.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45), 21 h : L'accroc-habitation.
DEUX-ANES (46-06-10-26), 21 h : Elysée...moi.

Le music-hall

ARLEQUIN (45-89-43-22), 20 h 15 : M. Valette.
BATACLAN (43-55-55-56), 21 h : Ligue d'improvisation française.
CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35), 23 h 15 ; Cabaret animalier de C. Gautier.
CAVEAU DES OUBLIETTES (43-54-94-97), 21 h : Chansons françaises ; 22 h 30 : Chansons à la carte.
OLYMPIA (47-42-82-45), 20 h 30 : M. Leeb.
PALAIS DES CONGRÈS (46-40-28-20), 21 h : C. Aznavour.
SPLENDID ST-MARTIN (42-08-21-93), 22 h : Timsit.
TAC STUDIO (43-73-74-47) 20 h 15 : C. Gilys.
THÉATRE TRISTAN BERNARD (45-22-08-40), 21 h : S. Joly.

La danse

CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35), 20 h : La croisade des fous ; 22 h : l'Ascète de San Clemente et la Vierge Marie.
18 THÉATRE (42-26-47-47), 20 h 30 : Minuit maximum ; 22 h : Cie M. Dhalln.

Les concerts

Pleyel, 20 h 30 : Orchestre de Paris, D. Barenboïm (dir.) (Mozart, Requiem, Symphonie no 39.)
FIAP, 20 h 30 : M. Bacri (piano), H. Molinier (chant) (Emmanuel, Desportes, Chailly).
Auditorium des Halles, 20 h 30 : S. Bertho (soprano), A.M Fontaine (piano) (Fauré, Debussy, Ravel).
Eglise St-Julien-le-Pauvre, 18 h 45 et 21 h : Ars Antiqua de Paris. (l'amour courtois au Moyen Age, Cour de Bourgogne).

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

16 h, Dieu a besoin des hommes, de J. Delannoy ; Hommage à H. Hawks ; 19 h, Train de luxe (v.o.) ; 21 h, Ville sans loi (v.o.).

BEAUBOURG (42-78-35-57)

15 h, la Nuit du carrefour, de J. Renoir ; 17 h, Hail, de F. Levinson, 19 h, Un américain bien tranquille, de J. L. Mankiewicz

Les exclusivités

AGENT TROUBLE (Fr.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; 7 Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
LES AILES DU DÉSIR (All., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (40-26-12-12) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; V.O. et V.F. : Bienvenue Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; V.F. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).
AJANTRIK (Ind., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33) ; h. sp.
L'AMI DE MON AMIE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (40-26-12-12) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 3 Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).
ANGEL HEART (*) (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; George V, 8e (45-62-41-46).
L'APICULTEUR (Fr.-Gr., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56), h. sp.
L'ARME FATALE (A.) (*) : (v.o.) Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Normandie, 8e (45-63-16-16). – V.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).
ASSOCIATION DE MALFAITEURS (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).
AUTOUR DE MINUIT (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).
LES BALEINES DU MOIS D'AOUT (Ang., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).
BARFLY (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
BASIL DÉTECTIVE PRIVÉ (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).
BEYOND THERAPY (Brit., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26).
BIRDY (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).



Vendredi 2 octobre

BOIRE ET DEBOIRES (a., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; 7 Parnassiens, 14e (43-20-32-20). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27).
LA BONNE (**) (It., v.o.) : George V, 8e (45-62-42-46). – V.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86).
BRAZIL (Brit., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).
BUISSON ARDENT (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).
CHAMBRE AVEC VUE (Brit., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).
CHAMP D'HONNEUR (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).
CHRONIQUE D'UNE MORT ANNONCÉE (It.-Fr., v. it.) : v.o. : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).
COMÉDIE (Fr.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont Alésia, 13e (43-27-84-50) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00).
CROCODILE DUNDEE (A., v.o.) : Parnassiens, 14e (43-20-30-19). – V.f. : Français, 9e (47-70-33-88).
DANGEREUSE SOUS TOUS RAPPORTS (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).
LE DÉCLIN DE L'EMPIRE AMÉRICAIN (Can.) : Cinoches St-Germain, 6e (46-33-10-82).
DOWN BY LAW (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 5e (43-26-48-18).
LES ENFANTS DU SILENCE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34). V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).
ENVOUTÉS (*) (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19). V.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (46-36-10-96).
EVIL DEAD 2 (A., v.o.) (*) v.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86).
FIEVEL ET LE NOUVEAU MONDE (A., v.f.) (h. sp.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
LA FAMILLE (It., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (40-26-12-12) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Colisée, 8e (43-59-29-46). – V.f. : Montparnos, 14e (43-27-52-37).
LE FLIC DE BEVERLY HILLS 2 (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26)) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gaumont-Gambetta 20e (46-36-10-96).
LE GRAND CHEMIN (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40).
L'HOMME VOILÉ (Fr.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevards, 9e (45-74-95-40).
JEAN DE FLORETTE (Fr.) : Templiers, 3e (42-72-94-56), h. sp.
MAN ON FIRE (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20). – V.f. : Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).
MANON DES SOURCES (Fr.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).
MELO (Fr.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).
MIRIANA (Youg., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cluny-Palace, 5e (43-54-07-76) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76). – V.f. : Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31).
MISSION (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14).
LE MOINE ET LA SORCIÈRE (Fr.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevards, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-26-33-44).
MON BEL AMOUR, MA DÉCHIRURE (*) (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
NEUF SEMAINES ET DEMIE (Hong., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Ciné-Beaubourg, 3e, h. sp. (42-71-52-36).
LE NOM DE LA ROSE (Fr.) : V. Ang. : Trois Balzac (Fr.), 8e (45-61-10-60). – V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).
PAKEEZAH, CŒUR PUR (Ind., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (43-54-07-76).
PERSONNAL SERVICES (A., v.o.) (*) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).
LA PETITE ALLUMEUSE (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).
PLATOON (*) (A, v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46).
PREDATOR (*) (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16). – V.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Rex, 2e (42-36-83-93).
QUATRE AVENTURES DE RAINETTE ET MIRABELLE (Fr.), H. sp. : Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).
RADIO DAYS (A.), v.o. : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07) ; Gaumont-Ambassade, 8e (43-59-19-08).
RAINING IN THE MOUNTAIN (Hong-kong, v.o.) : Cluny, 6e (43-54-07-76) ; Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).
REQUIEM POUR UN MASSACRE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40). – V.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86).
RICHARD ET COSIMA (Fr.-All.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82).
LES SORCIÈRES D'EASTWICK (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; Maillot, 17e (47-48-06-06). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont-Alésia, 13e (43-27-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé-Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (46-36-10-96).
SOUL MAN (A., v.o.) ; Gaumont-Ambassade, 8e (43-59-19-08). V.f. : Miramar, 14e (43-20-89-52).
SOUS LE SOLEIL DE SATAN (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).
SPIRALE : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).
STAND BY ME (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71), h. sp.
LA STORIA (It., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).
STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
TANDEM (Fr.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).
THE ASSAULT (Hol., v.o.) : Ermitage, 8e (45-63-16-16).
THE BIG EASY (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
TRAVELLING AVANT (Fr.) : St-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25).
37°2 LE MATIN (Fr.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (43-26-58-00).
TUER N'EST PAS JOUER (Brit., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Normandie, 8e (45-63-16-16) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40). V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Convention-Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé-Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Secrétans, 19e (42-06-79-79) ; Gaumont-Gambetta, 20e (46-36-10-96).
LA VALLÉE FANTOME (Suis.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (43-26-58-00).
LE VENTRE DE L'ARCHITECTE (Ang., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). V.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).
WELCOME IN VIENNA (Autr., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
WERTHER (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).
LES YEUX NOIRS (It.-Sov., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40). V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Boulevards, 9e (45-74-95-40) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Images, 18e (45-22-47-94).

LES FILMS NOUVEAUX

AU-DELA DU SOUVENIR. Film français d'Alain Mazars. Utopia, 5e (43-26-84-65).
LA BAMBA Film américain de Luis Valdez. – V.O. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde 6e (45-74-94-94) ; Normandie, 8e (45-63-16-16). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare-de-Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétans, 19e (42-06-79-79).
LE CHANT DES SIRÈNES Film canadien de Patricia Rozema. Forum Orient Express, 1er (42-33-42-36) ; Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
LE JOURNAL D'UN FOU. Film français de Roger Coggio : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Le Bastille, 11e (43-80-18-03) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94).
MALADIE D'AMOUR. Film français de Jacques Deray. Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Hautefeuille, 6e (42-22-72-80) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare-de-Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont-Alésia, 13e (43-27-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Secrétans, 19e (42-06-79-79).
LES SORCIÈRES D'EASTWICK. Film américain de G. Miller, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40). Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; Maillot, 17e (47-48-06-06). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43.36.23.44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 17e (45-22-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (46-36-10-96).
SPIRALE. Film français de C. Frank : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Marbeuf, 8e (45-74-94-94) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétans, 19e (42-06-79-79).
LE VENTRE DE L'ARCHITECTE. Film britannique de P. Greenaway. v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).
WERTHER. Film espagnol de P. Miro, v.o. : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

PARIS EN VISITES

SAMEDI 3 OCTOBRE

« L'hôtel des comtes Potocki », 10 h 30, 27, avenue de Friedland (Monuments historiques).
« L'œuvre et la technique d'Henri Bouchard : le modelage », 10 h 30, 25, rue de l'Yvette (musée Bouchard).
« Exposition Fragonard », 10 h 30, métro Champs-Elysées-Clémenceau, sortie (Arcus).
« Les primitifs italiens du musée Fesch d'Ajaccio », 12 heures et 15 heures, musée du Louvre, pavillon de Flore, dernier jour (M. Adda).
« Expostions Fragonard », 12 h 30, Grand Palais, entrée de l'exposition (Hauts Lieux et découvertes).
« Le symbolisme », 13 heures, Musée d'Orsay (G. Caneri).
« Les salons de l'hôtel Potocki », 14 heures, 27, avenue de Friedland (inscriptions : 45-55-[illegible]) (D. Bouchard).
« Le Musée de la police », 14 h 30, 1 *bis*, rue des Carmes (la France et son passé).
« Saint-Julien-le-Pauvre et Saint-Séverin », 14 h 30, 1, rue Saint-Julien-le-Pauvre (Arcus).
« Le quartier du Marais et les caves de l'hôtel de Beauvais », 14 h 30, 1, rue du Figuier (Hauts Lieux et découvertes).
« La peinture moderne, de Monet à Picasso », 14 h 30, musée de l'Orangerie, entrée (P.-Y. Jaslet).
« Les salons du ministère de la marine », 15 h 45, 4, rue Royale (Tourisme culturel).
« L'Institut de France », 15 heures, 23, quai de Conti (Monuments historiques).
« L'église Saint-Eustache et son quartier », devant l'église, place du Jour (Monuments historiques).
« Le procès des Templiers. Philippe le Bel face à la papauté », 15 heures, métro Temple, sortie (I. Haulier).
« Les appartements royaux du Louvre », 15 heures, porche de l'église Saint-Germain-l'Auxerrois (C.-A. Messer).
« Le vieux village de Charonne », 15 heures, métro Porte-de-Bagnolet, sortie boulevard Mortier (G. Botteau).
« Le couvent des carmes et son jardin », 15 heures, métro Saint-Sulpice, sortie (Résurrection du passé).
« Promenade dans les galeries passages de Paris », 15 heures, 2, rue Radziwill (Arts conférences).
« La franc-maçonnerie, des origines à nos jours », 15 heures, entrée du Grand Orient de France, 16, rue Cadet (Connaissance d'ici et d'ailleurs).
« Tradition alchimique autour de la maison de Nicolas Flamel », 15 heures, angle de la rue de Montmorency et de la rue de Beaubourg (Pygma).
« Le faubourg Saint-Germain et visite de l'hôtel Rothelin-Charolais », 15 heures, métro Chambre-des-Députés (Ch. Merle).
« A travers le vieux Montmartre », 15 heures, devant l'église Saint-Pierre, 2, rue du Mont-Cenis (Paris et son histoire).
« Exposition Fragonard au Grand-Palais », 17 h 15, à l'entrée (M.-C. Lasnier).
« Rodin et Camille Claudel », 11 heures, musée Rodin (C. Merle).
« L'île Saint-Louis », 11 heures et 14 h 30, métro Saint-Paul (M. Pohyer).
« Les carrières, l'histoire souterraine et méconnue de Paris », 14 h 30, 1, place Denfert-Rochereau (lampe de poche) (Paris passion).
« L'Opéra » 14 h 30, devant l'entrée (Connaissance d'ici et d'ailleurs).
« L'hôtel de Sully », 15 heures, 62, rue Saint-Antoine (Monuments historiques).
« Le château de Maisons-Laffitte », 15 heures, vestibule de gauche, côté parc (Monuments historiques).
« Le collège des Quatre-Nations et l'Académie française, l'Institut », 15 heures, 23, quai Conti (Anne Ferrand).
« Le cimetière révolutionnaire de Picpus », 15 heures, [illegible] rue de Picpus (Tourisme culturel).
« L'Opéra », 15 heures, devant l'entrée (C. Merle).
« L'hôtel Lamoignon-Angoulême », 15 heures, métro Saint-Paul, sortie (I. Haulier).
« Hôtels et jardins du Marais », 15 heures et 17 heures, grille du Carnavalet, rue des Francs-Bourgeois (C.-A. Messer).
« Le temple bouddhique du bois de Vincennes : histoire du bouddhisme », 15 heures, métro Liberté (angle de l'avenue de la Liberté et de l'avenue de Paris (P.-Y. Jaslet).
« Le vieux village d'Auteuil », 15 heures, métro Michel-Ange-Auteuil (G. Botteau).
« Le vieux quartier de la Tour de Nesle et de la rue Visconti », 15 heures, métro Pont-Neuf (Résurrection du passé).
« L'hôtel Bourbon-Condé », 15 heures, 12, rue Monsieur-le-Prince (Paris et son histoire).
« Les années folles de Montparnasse à la Coupole », 16 heures, 102, boulevard du Montparnasse (Tourisme culturel).
« Tombes célèbres du cimetière du Père-Lachaise », 15 heures, entrée principale, boulevard de Ménilmontant (M.-C. Lasnier).
« Les salons de réception du ministère des finances », 17 heures, 93, rue de Rivoli (carte d'identité) (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

DIMANCHE 4 OCTOBRE

« Versailles : les grands jardiniers du potager du Roy », 10 h 30, 10, avenue du Maréchal Joffre (Monuments historiques).
« La peinture française de Watteau à David », 10 h 30, Louvre, 36, quai du Louvre (P.-Y. Jaslet).

CONFÉRENCES

SAMEDI 3 OCTOBRE

Auditorium du Musée d'Orsay, 11 heures : « Autour de l'exposition Chicago, naissance d'une métropole, 1872-1922 », débat animé par J. Zukowsky, S. Tigerman. (entrée libre).
Hôtel Concorde-Saint-Lazare, 108, rue Saint-Lazare, 17 heures : « Les cultures solaires, égyptienne, aztèque, maya. » (AGEASAC).

DIMANCHE 4 OCTOBRE

1, rue des Prouvaires, 15 heures : « La légitimité catholique et royale, hier, aujourd'hui et demain », par X. de Roche (Natya).
Hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine, 16 h 30 : « La peinture murale de l'étrange Cappadoce », par Mme Saint-Girons.
60, boulevard Latour-Maubourg, 14 h 30 : « Les Capétiens ont mille ans » ; 16 h 30 : « La Thaïlande » ; 18 h 30 : « Venise et son carnaval », par M. Brumfeld (Rencontre des peuples).

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Vendredi 2 octobre

TF 1

20.35 Variétés : Lahaye d'honneur. Emission présentée par Jean-Luc Lahaye. Invité d'honneur : l'abbé Pierre. Avec Jean-Jacques Goldmann, Blues Trottoir, Louis Bertignac et Les Visiteurs, Gypsiking's, Jil Kaplan, Tina Turner (clip en exclusivité), Gilbert Montagné, Michel Noir, qui joue du violoncelle, Christophe Malavoy, Richard Bohringer et Tom Novembre, qui chantent en trio. **22.35 Série : Drôles d'occupations.** D'Alain Boudet. 4. Une armée est passée. **23.35 Journal. 23.45 Magazine : Rapido.**

A 2

20.30 Feuilleton : *Qui c'est ce garçon ?* De Nadine Trintignant et Nicole de Buron. Avec Marlène Jobert, Ugo Tognazzi. (4e épisode.) **21.30 Apostrophes.** *Magazine littéraire de Bernard Pivot.* Sur le thème « Visages de femmes », sont invités : Jean Chalon (*Florence et Louise, les magnifiques*), Violaine de Cordon (*Vivement les femmes !*), Michèle Fitoussi (*le Ras-le-bol des super-women*), Christel Mouchard (*Aventurières en crinoline*), Geneviève Reynes (*Couvents de femmes*), Françoise Sagan (*Sarah Bernhardt*). **22.55 Journal. 23.05 Ciné-club : La femme à abattre** ■ Film américain de Bretaigne Windust et Raoul Walsh (1951). Avec Humphrey Bogart.

FR 3

Rendez-vous avec les belles de feu

DEMAIN 3 OCTOBRE SUR FR3 A 10 H 30 GRAND JEU TOMBOLA

Une émission présentée par Evelyne PAGÈS

Cheminées CARPINELLI

▶ **20.35 Feuilleton : Guillaume Tell.** De Georges Mihalka. 1er épisode : Le banquet. **20.57 Jeu. 21.00 Feuilleton : Guillaume Tell.** 2e épisode : Le prisonnier. **21.30 Magazine : Thalassa.** De Georges Pernoud. Tahiti-dollars. **22.20 Journal. 22.40 Documentaire : *Tous en ligne.*** *De Marianne Lamour et Eddy Cherky.* Le téléphone à travers le dessin, le théâtre, le cinéma. **23.35 Musiques, musique.** Concerto pour piano n° 3 de Beethoven, par la Philharmonie de chambre de Pologne, dir. Michel Beroff, avec Gabriela Montero, piano.

CANAL PLUS

20.30 Football. En direct du Parc des Princes, match de la 13e journée du championnat de France : Matra Racing-Paris-S.-G. **22.30 Flash d'informations. 22.35 Cinéma : l'Arnaqueur** ■■■ Film américain de Robert Rossen (1961). Avec Paul Newman, Jackie Gleason, Piper Laurie, George C. Scott. **0.50 Boxe.** (En direct de Pérouse, en Sicile.) *Championnat du monde des super-welters* (W.B.C.) : Lupe Aquino (E.-U.)-Gianfranco Rosi (Italie). **2.20 Cinéma : le Paltoquet** ■■ Film français de Michel Deville (1986). **3.50 Cinéma : Piranhas** ■ Film américain de Joe Dante (1978). **5.15 Téléfilm : Le convoi de la dernière chance.** D'Earl Bellany.

LA 5

20.30 Variétés : Bon anniversaire. *Emission de Patrick Sébastien.* Avec Johnny Hallyday, Marie Myriam, Les Innocents, Marc Lavoine, Tina Charles, François Valéry, Hervé Villard. **22.00 Loto sportif : Foot vos jeux. 22.15 Série : L'inspecteur Derrick.** Le crime de l'Europ-express. **23.20 Magazine : Bains de minuit.** De Thierry Ardisson. **1.00 Série : Max la menace.** La blanchisserie sauvage (rediff.). ***1.30 Les cinq dernières minutes.***

M 6

20.30 Série : Le Saint. La route de l'évasion. **21.20 Feuilleton : La clinique de la Forêt-Noire. 22.10 Journal. 22.20 Météo. 22.25 Soirée policière :** *Les privés ne meurent jamais.* Peter Gunn; Mr Lucky. **23.45 Magazine : Charmes. 0.15 Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 L'ogre alchimiste. Portrait-rencontre de Miklos Szentkuthy. **21.30 Musique : Black and blue.** Lester Young, profession président, de Luc Delannoy. **22.30 Nuits magnétiques.** Les gens... tout de même ; Modernité. **0.10 Du jour au lendemain.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 20 décembre 1986 à Sarrebruck) : La valse, de Ravel ; Symphonie n° 1, de Winbeck ; Concerto pour piano et orchestre n° 3 en ré mineur, op. 30, de Rachmaninov, par l'Orchestre radio-symphonique de Sarrebruck, dir. Dennis Russel-Davies. **22.20 Premières loges.** Alain Vanzo, ténor ; *Henri Goraieb, piano.* Œuvres de Delibes, Bizet, Gounod, Vanzo, Ciléa, Massenet. **23.07 Club de la musique ancienne. 0.30 Archives.** Guido Cantelli et l'orchestre de la NBC.

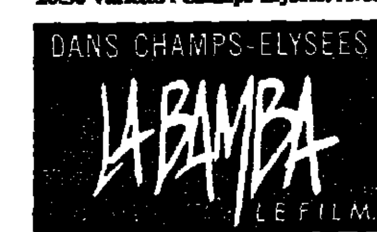
Samedi 3 octobre

TF 1

13.50 La Une est à vous. Quatre heures de télévision à la carte proposées par Guy Lux. **13.55 Série : Matt Houston.** Au nom du Seigneur. **14.50 La Une est à vous** (suite). **15.45 Tiercé à Longchamp. 16.00 La Une est à vous** (suite). **18.00 Trente millions d'amis.** Emission de Jean-Pierre Hutin. **18.30 Série : Agence tous risques.** *Réunion de famille.* **19.25 Série : *Marc et Sophie.*** Fisc indigne. **20.00 Journal. 20.25 *Météo.* 20.28 Tirage du Loto. 20.35 Théâtre : Le noir te va si bien.** *Comédie de Jean Marsan.* Avec Maria Pacôme et Jean Le Poulain. **22.50 Série : *Columbo.*** Le grain de sable. **0.00 Journal. 0.15 Série : Les incorruptibles.** Train spécial (1re partie).

A 2

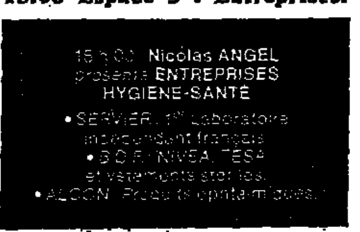
14.00 Série : « V ». Le volcan. ***15.00 Sports.*** *Tennis : tournoi féminin* du Racing et portrait de Zvereva, championne soviétique; *Volley-ball* : championnat d'Europe à Bruxelles (demi-finales). **16.30 Magazine : Les nouveaux carnets de l'aventure. 17.15 Jeu. 17.30 Magazine : Sport passion.** Spécial équitation : attelage, endurance, saut, dressage; Voile : la New Large de Saint-Tropez; Parachutisme; Histoire du sport; Les images de la semaine; La semaine de Cazalou. **18.30 Magazine : Entre chien et loup.** D'Allain Bougrain-Dubourg. Au sommaire : un millier d'abandons en juillet ; Refuge de Grammont et camionnettes de l'espoir ; les terroristes ; mémoire de chien ; caméra cachée. **19.10 INC. 19.15 Actualités régionales. 19.40 Affaire suivante. 20.00 Journal. 20.30 Variétés : Champs-Elysées.** Avec



Julien Clerc, Yves Duteil, Rita Mitsuko, *Patrick Topaloff, France Gall,* Lionel Richie (clip), Richard Cocciante, Dick *Rivers, Annie Girardot et Odette* Joyeux pour la pièce *Première Jeunesse, Raphaël Fetjo et Gaspard Manesse pour* le film *Au revoir les enfants*, Désirée de Barbin, *fille cachée d'Elvis Presley.* **22.15 Série : Deux flics à Miami.** Haut les cœurs. ***23.05 Les enfants du rock.*** Spécial Care. **0.40 Journal.**

FR 3

14.00 Espace 3 : Cadres et entreprises. ***14.15 Espace 3 : Portraits de la réussite.*** **14.30 Espace 3 : Performances. 15.00 Espace 3 : Entreprises.**



15.30 Espace 3 : Conseil général de la Seine-et-Marne. 15.45 Connexions. 16.00 Espace 3 : Objectif santé. 16.15 Espace 3 : Sodécome. 16.30 Espace 3 : Aux couleurs de la vie. 16.45 Espace 3 : Conseil régional de Franche-Comté. 17.00 Flash d'informations. 17.03 Musicales. Festival *international* de *Radio-France et de* Montpellier. Quintette avec clarinette, de Brahms, par *les solistes d'Uppsala et* Michel Portal; Trio pour flûte, alto et violoncelle, *de Roussel.* ***18.00 Portrait.*** Malcolm Forbes. **19.00 Le 19-20 de l'information.** *De 19.15 à 19.35, actualités régionales.* **19.55 Dessin animé : *Il était une fois la vie.*** *La moelle osseuse.* **20.04 Jeux : La classe. 20.35 Disney Channel. *21.55 Magazine : Le divan.*** Emission d'Henry Chapier. Invité : Le Père Difalco. **22.15 Journal. 22.40 Magazine : Sports 3. 23.40 Magazine : Montagne** (rediff.). **0.10 Musiques, musique.** Sonate en la majeur K 113, de Scarlatti, par Huguette Dreyfus.

CANAL PLUS

14.00 Magazine : Le monde du sport. *14.55* Série : Superman. Superstitions. **15.20 Série : Batman. 16.10 Documentaire : L'océanaute.** *D'Allain Trellu.* Les profondeurs des mers exotiques des îles Maldives. **16.35 Cabou cadin.** Rambo, Punky Brewster, Alvin et les Chipmunks. **17.45 Magazine : Noblesse oblige.** La monarchie danoise ; Iran : le fils du shah ; Grace de Monaco ; Au château d'Ansouis ; Lady Di-Sarah. **18.15 Flash d'informations. 18.18 Top 50. 19.30 Flash d'informations. 19.35 Mon zénith à moi.** Invité : Jean-Paul Gaultier. **20.30 Téléfilm : Le crime de la passion.** De Larry Elikann, avec Richard Crenna, Karen Young, Sean McCann. **22.05 Flash d'informations. 22.10 Les superstars du catch. 0.05 Cinéma : Teresa, la femme qui aime les hommes.** Film français (classé X) de Michel Barny (1985). Avec Teresa Orlowski, Hans Moser, Gérard Luig, Joachim Zell. **1.20 Cinéma : Sauve-toi, Lola** ■ Film français de Michel Drach (1986). Avec Carole Laure, Jeanne Moreau, Dominique Labourier, Sami Frey. **Cinéma : Piranhas** ■ Film américain de Joe Dante (1978). Avec Bradford Dillman, Heather Menzies, Kevin McCarthy, Keenan Wynn. **Cinéma : l'Arnaqueur** ■■■ Film américain de Robert Rossen (1961). Avec Paul Newman, Jackie Gleason, Piper Laurie, George C. Scott.

LA 5

13.30 Série : Superminds. Le chaînon perdu. **14.25 Série : Shérif, fais-moi peur.** L'horoscope disait vrai. **15.15 Série : La cinquième dimension.** Jardin secret. **15.45 Série : Cosmos 1999.** En route vers l'infini. **16.40 Dessin animé : Le magicien d'Oz. 17.10 Dessin animé : Les Schtroumpfs. 17.40 Dessin animé : Emi magique. 18.05 Série : Hôtel.** Mauvaises rencontres. **19.00 Jeu : La porte magique.** Animé par Michel Robbe. **19.30 5, rue du Théâtre.** Emission proposée par Philippe Bouvard. **20.00 Journal. 20.30 Variétés : Farandole.** Emission animée par Patrick Sébastien. Francis Cabrel. **22.30 Sport : Télé-matches.** Emission présentée par Pierre Cangioni. **0.45 Série : La cinquième dimension.** Jardin secret (rediff.). **1.15 Série : Mission impossible.** Killer (rediff.). **2.10 Les cinq dernières minutes.**

M 6

13.15 Série : Addams Family. L'arbre de la famille Addams. ***13.45* 25 images seconde. 14.30 Hit hit hit hourra ! 14.40 Série : *Le Saint.*** *La* route de l'évasion (rediff.). **15.30 Série : Aventures dans les îles.** Le venin. **16.20 Magazine : Danarama.** Invité : Jean-François Bizot, du magazine *Actuel.* **17.05 Feuilleton : La clinique de la Forêt-Noire** *5e épisode* (rediff.). **18.00 Journal. 18.15 Météo. 18.20 Série : La petite maison dans la prairie.** L'adieu (2e partie). **19.05 Série : Cher oncle Bill.** Le faux départ. **19.30 Série : Daktari.** Miracle dans la jungle. ***20.24* Six minutes d'informations. 20.30 Série : Dynastie.** *Le secret.* ***21.20* Série : Cagney et Lacey.** Insubordination. **22.10 Journal. 22.20 *Météo.* ▶ 22.25 Magazine : Autour de mille nuits.** Le magazine des fêtes de la nuit. **22.55 Série : Clair de lune.** Symphonie pour deux escrocs. **23.45 Sexy clip. 0.15 Magazine : Danarama** (rediff.). **1.05 25 images seconde.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Dramatique : Lettre morte, de Robert Pinget. **22.10 Démarches.** ***22.30 Musique : Luigi Nono à Paris.*** Portrait et interview du compositeur italien *et panorama de son œuvre.* **0.05 Clair de nuit.**

FRANCE-MUSIQUE

20.05 Opéra (donné en juillet à Aix-en-Provence). Psyché, tragédie lyrique en cinq actes de Lully, par la Grande Ecurie et la Chambre du Roy et le chœur The Sixteen, dir. Jean-Claude Malgoire. **23.45 Concert.**

Audience TV du 1er octobre 1987 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, région parisienne 1 point = 32 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	41.3	Santa Barbara 21.7	Actual. région. 8.3	Actual. région. 4.8	Mythologies -.-	Porte magique 5.3	Oncle Bill 3.2
19 h 45	48.1	Roue fortune 28.5	Bon mot d'A2 4.2	Actual. région. 2.6	Nulle part 2.6	5, rue Théâtre 7.4	Daktari 4.8
20 h 16	57.1	Journal 20.6	Journal 16.9	La classe 8.5	Nulle part 3.7	Journal 3.2	Daktari 4.2
20 h 55	63.5	Chalut bahut 16.4	Maigret 19.0	Loulou 15.3	Zelig 1.6	Scrupules 5.8	Tâches brûlées 6.9
22 h 08	61.4	Chalut bahut 15.3	Maigret 23.8	Loulou 10.6	Fureur vaincre 1.1	Scrupules 4.2	M6 Magazine 7.4
22 h 44	31.2	Monde en face 7.9	Edit. spéc. 5.3	Journal 4.8	Fureur vaincre 1.6	Capi Furillo 7.9	Amants de nuit 3.7

Echantillon : plus de 200 foyers en Ile-de-France, dont 183 reçoivent la 5 et 143 reçoivent M6 dans de bonnes conditions.

Dimanche 4 octobre

TF 1

8.00 Bonjour la France. Journal présenté *par Jean Offrédo.* **8.57 Météo. 9.00 Dorothée dimanche.** Dessins animés, sketches ; à 9.45, *Pas de pitié pour les croissants.* **10.00 Série : Tarzan.** *Les aventures de Charity Jones.* **10.50 Pas de pitié pour les croissants. 11.00 Les animaux du monde.** Emission de Marlyse de La Grange et Antoine Reille. Les mille et une inventions de la nature. **11.30 Magazine : Auto-moto. 12.00 Magazine : Télé-foot. 13.00 Journal. 13.25 Série : Starsky et Hutch.** Les otages. **14.20 Plus dimanche que jamais.** Un après-midi proposé par Dominique Cantien. Ushuaia, le *magazine de l'extrême* ; à 15.00, T'es pas cap ! jeu de Gérard Louvin, animé *par Eric Galliano* ; à *15.45, A la folie...*, émission de Patrick Poivre d'Arvor, avec *Annabelle, Indochine, Robert* Farel, Jean-Claude Casadesus, Léopold Nord, *Marie Myriam* ; à *16.15, Grand* Prix de l'Arc de Triomphe, à Longchamp. **17.30 Série : Pour l'amour du risque.** Au cœur de la nuit. **18.30 Série : La calanque. *19.00 Magazine : Sept sur sept.*** Emission de Jean Lanzi et Anne Sinclair. *Invité : Le professeur* François Jacob. **19.55 Loto sportif. 20.00 Journal. 20.35 Cinéma : 1941** ■■ Film américain de Steven Spielberg (*1980*). Avec *Dan Aykroyd,* Ned Beatty, Christopher Lee, Thoshiro Mifune, Robert Stack. *Le 13 décembre 1941, après l'attaque sur Pearl-Harbour, un sous-marin japonais fait surface au large de Los Angeles avec l'intention de bombarder Hollywood. La population californienne s'affole, civils et militaires rivalisent dans la panique.* **22.40 Sport dimanche soir. 23.25 Journal. ▶ 23.40 Documentaire : Nous, jeunes.** De Micheline Di Marco. 2. Vivre son avenir.

A 2

8.55 Flash d'informations. **9.00 Connaître l'islam.** La connaissance de l'islam chez les enfants. **9.15 A Bible ouverte.** Le cantique des cantiques (Le chant de Salomon). **9.30 Foi et traditions des chrétiens orientaux.** La première communion. **10.00 Présence protestante. 10.30 Le jour du Seigneur. 11.00 Messe,** célébrée au couvent des rédemptoristes à Trois-Epis (68910 La Baroche). **12.05 Dimanche Martin.** Comme sur un plateau. Emission présentée par Jacques Martin et Claude Sarrante. **13.00 Journal. 13.20 La lorgnette.** De Jacques Martin. **14.00 Le monde est à vous.** De Jacques Martin. Avec Cécilia Bartoli, soprano. **15.20 Série : L'homme qui tombe à pic.** Pas folle la guêpe. **16.15 L'école des fans.** Invitée : Annie Cordy. **16.55 Thé tango. 17.30 Série : Les brigades du Tigre.** *Don de Scotland Yard.* **18.30 Stade 2.** Tennis : grand prix féminin *au Racing et coupe Davis* (demi-finales) ; football ; basket ; rugby ; *handball* ; volley ; boxe ; *sports équestres.* **19.30 Série : Maguy.** Téléphone qui croyait prendre. **20.00 Journal. ▶ 20.30 Téléfilm : Tout est dans la fin.** De Jean Delannoy, d'après le roman de Gilbert Prouteau. Avec Michel Duchaussoy, Roger Dumas, Fiona Gélin, Michel Creton. (1re partie.) **Magazine : Musiques au cœur.** Emission d'Eve Ruggieri. La Callas à l'Opéra (2e partie). Suite du gala présenté le 16 septembre. **23.00 Magazine : Apos.** De Bernard Pivot. **23.15 Informations : 24 h sur l'A2. 23.45 Série : L'homme qui tombe à pic.**

FR 3

8.40 Espace 3 : Provaleur. 9.00 Amuse 3. Winnie l'ourson ; Croqu'soleil ; Inspecteur Gadget ; La *famille Duloch.* **10.00 Magazine : Mosaïques. 11.30 RFO : Latitudes. *12.00 Dialectales et sports.* 12.57 Flash d'informations. 13.00 D'un soleil à l'autre.** *Magazine agricole.* **13.30 Forum RMC-FR 3.** Invité : André Giraud. **14.30 Expression directe.** PS-CGC. **14.50 Magazine : Podium.** Jumping à Chantilly ; Formule 3 à Ledenon ; Rallye cross à Trappes. **17.00 Flash d'informations. 17.03 Magazine : Pare-chocs.** *Au sommaire* : Trafic (les nouvelles mesures de sécurité) ; *Plein phares (le millésime 88 des voitures françaises)* ; Passion (le rassemblement des tractionnistes en Allemagne). **17.30 Amuse 3.** Il était une fois la vie ; Signé Cats'Eyes ; *Les* petits malins ; Boumbo. **19.00 Feuilleton : Tendre est la nuit.** D'après le roman de F. Scott Fitzgerald. (*4e épisode*). **19.57 Flash d'informations. 20.04 Série : Benny Hill. 20.35 Variétés : La nouvelle affiche.** *Emission présentée par Julien Lepers.* Avec Yves Duteil, Jean-Jacques Goldman, Blues Trottoir, Philippe La Fontaine, Guesh Patti, Glikman, DC4, André Lamy, Raft, Bertignac et Les visiteurs. **21.55 Journal. 22.20 Dessin animé : Tex Avery. 22.30 Cinéma de minuit : Three on a match** ■■ Film américain de Mervyn Le Roy (1932). Avec Joan Blondell, Warren William, Ann Dvorak, Bette Davis, Humphrey Bogart (v.o.). *Trois filles, camarades de classe dont les chemins ont divergé, se retrouvent dix ans plus tard. Une chronique sociale telle que les aimait la Warner Bros.* **23.35 Musiques, musique.** Sonate pour violon et piano en si bémol majeur de Mozart, par Gottfried Schneider, violon, et Gérard Opitz, piano.

CANAL PLUS

7.00 Top 50. 8.05 Cabou cadin. Dame Boucleline ; Alvin et le Chipmunks ; *Punky Brewster.* **9.15 Cinéma : Zélig** ■■ Film américain de Woody Allen (*1983*). Avec Woody Allen, Mia Farrow, Sol Lomita, Stephanie Farrow, Will *Holt.* **10.30 Cinéma : le Paltoquet** ■■ Film français de Michel *Deville* (1986). Avec Fanny Ardant, Daniel Auteuil, Richard Bohringer, Philippe *Léotard*, Jeanne Moreau, Michel Piccoli. **12.10 Magazine : Cinémode.** *La rentrée 87. Au sommaire : La fille en* rouge ; Rentrée buissonnière ; Mini vole ; *Les recettes de Maya* ; Ange ou démon ? ; Le look de Rourke ; Chic et pas cher ; Artificiels ; Changement de décor ; P'tit sent bon ; Christian Lacroix, lui-même. **13.05 Série : Max Headroom. 13.30 Sportquizz.** Présenté par Marc Toesca. **14.00 Football américain. 15.00 Téléfilm : Manaus Connection.** De Paulo Alfonso Grisolli, avec Hugo Carvana, Julio Braga, Antonio Pedro. **16.45 Documentaire : Les allumés du sport.** Caméra voltige. *L'art et la manière de filmer un parachutiste.* **17.05 Série : Le retour de Mike Hammer.** Le bébé de Mike. *Mike Hammer obligé de pouponner parce qu'il a trouvé un bébé abandonné et drogué à l'héroïne...* **18.00 Cinéma : la Femme secrète** ■ Film français de Sébastien Grall (1986). Avec Jacques Bonnaffé, Clémentine Célarié, Philippe Noiret, Wladimir Yordanoff. *Un homme, que son métier retenait au loin une bonne partie de l'année, découvre que son épouse s'est suicidée à Paris. Il cherche à en savoir davantage.* **19.35 Flash d'informations. 19.40 Ça cartoon. 20.30 Cinéma : Tenue de soirée** ■■ Film français de Bertrand Blier (1985). Avec Gérard Depardieu, Michel Blanc, *Miou-Miou, Bruno Cremer,* Jean-Pierre Marielle. *Un cambrioleur entraîne un couple désuni dans des « casses » de demeures bourgeoises ; puis devient l'amant du mari – un petit homme au cœur tendre – avec le consentement de la femme, dont il faudra pourtant se débarrasser. Le film-choc de l'année 85.* **21.50 Flash d'informations. 21.55 Cinéma : Adieu poulet** ■■ Film français de Pierre Granier-Deferre (1975). Avec Patrick Dewaere, Lino Ventura, Victor Lanoux, Françoise Brion. **23.20 Cinéma : Maxie** ■ Film américain de Paul Aaron (1985). Avec *Glenn Close,* Mandy Patinkin, Ruth Gordon. **0.55 Téléfilm : Autopsie d'un crime.** *De Robert Greenwald, avec* Farrah Fawcett, Paul Lemat, Richard Masur. **2.30 Magazine : Noblesse oblige.** La monarchie danoise ; Iran : le fils du shah ; Grace de Monaco ; au château d'Ansouis ; Lady Di-Sarah.

LA 5

7.20 Dessin animé : Cathy la petite fermière. 8.35 Dessin animé : Robotech. 9.00 Dessin animé : Princesse Sarah. *10.45* Dessin animé : Le magicien d'Oz (rediff.). **10.45 Série : Shérif, fais-moi peur.** L'horoscope disait vrai (rediff.). **11.40 Série : Wonder woman.** Anschluss. **12.30 Feuilleton : Sacré génération.** (3e épisode.) Un après-midi animé par Guillaume Durand. **13.00 Journal. 13.25 Série : K 2000.** Pauvre Kitt. **14.20 Variétés : Childéric.** Avec Jean-Louis Murat, Stephan Eicher, Résidence Nocturne, Marc Seberg, Guesch Patti, Perle Noire. ***15.15 Face à France.*** Invités : Richard Bohringer, Michel Jobert. ***16.45 Mondo Dingo.*** *De* Stéphane Collaro. **17.45 Au cœur de l'affaire.** L'inceste. **18.45 Magazine : Travelling.** De Patrick Sabatier avec Richard Bohringer pour Flag, de Jacques Santi. **19.10 Série : Kojak.** Morphine. **20.00 Journal. 20.30 Cinéma : Hombre** ■ Film américain de Martin Ritt (1967). Avec Paul Newman, Frederich March, Richard Boone, Diane Cilento. *En Arizona, dans les années 1880, un Blanc, qui a été élevé chez les Apaches, guide à travers la montagne les voyageurs d'une diligence que des bandits ont attaquée.* Horaires non communiqués. **Série : Maigret.** Maigret a peur. **Série : Kojak.** Morphine (rediff.). **Série : Les évasions célèbres.** Le joueur d'échecs.

M 6

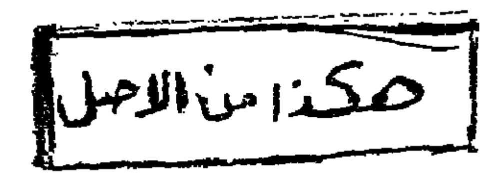
Clip des clips. Stéphan Eicher. **9.05 Magazine : Album d'images.** Invitée : Mylène Farmer. **9.30 Série : Daktari.** Le *miracle de la jungle (rediff.).* **10.20 Hit hit hit hourra ! 10.30 Revenez quand vous voulez.** *Invité :* Jean-François Kahn. **11.45 Multiplex.** Emission *politique d'Henri Marque,* avec une personnalité politique chaque semaine. ***12.25 Infoconsommation.* 12.30 Journal. 12.40 Météo. 12.45 Henri Guillemin raconte...** Mussolini (1re partie). **13.15 Série : Addams Family.** Gomez, le politicien. ***13.45* Jeu : Fan de...** De jeunes imitateurs de variétés sélectionnés à travers la France se produisent en direct face à un jury. **14.50 Hit hit hit hourra ! 15.00 Série : Clair de lune.** Symphonie pour deux escrocs (rediff.). **15.50 Série : Aventures dans les îles.** L'orgueilleuse. **16.40 Les privés ne meurent jamais.** (rediff.) **18.00 Journal. 18.15 Météo. 18.20 Série : La petite maison dans la prairie.** Serrons les coudes (1re partie). **19.05 Série : Cher oncle Bill. 19.30 Série : Daktari. 20.24 Six minutes d'informations. 20.30 Cinéma : C.H.U.D.** ■ Film américain de Douglas Cheek (1984). Avec John Heard, Kim Greist, Christopher Curry. *En 1977, des clochards vivent dans des souterrains proches des égouts de New-York, où le gouvernement aurait envisagé de stocker des déchets nucléaires. Quelques années plus tard, ces souterrains grouillent de monstres. Un film d'horreur qui met en scène les dangers de la pollution radioactive.* **22.00 Série : Drôles de dames.** Coup de froid pour ces dames. **22.50 Journal. 23.00 Météo. 23.05 Henri Guillemin raconte...** *Mussolini* (2e partie). **23.35 Carrefour des musiques.** Francofolies à La Rochelle. **0.25 Musique : Boulevard des clips. 1.40 Clip des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Atelier de création radiophonique. Hommage à José Pivin. **22.30 Musique.** Ensemble de l'Itinéraire (concert enregistré le 12 février 1987). Marie-Hélène Fournier : Faboth ; Claude Vivier : Trois airs pour un opéra imaginaire ; José Augusto Mannis ; Création pour cor ; Gérard *Grisey* ; Partiels. ***0.10 Du jour au lendemain.***

FRANCE-MUSIQUE

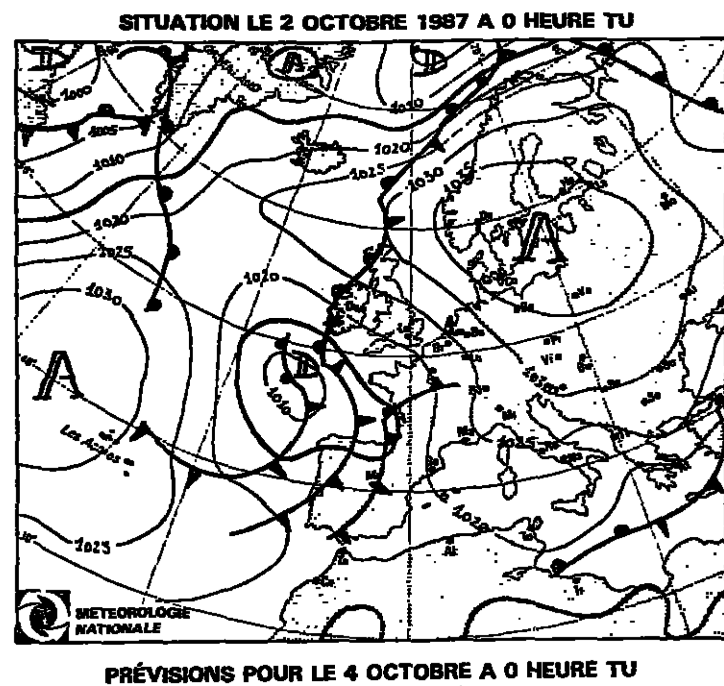
20.30 Concert. 23.05 Climat. Musiques traditionnelles. **1.00 Poissons d'or.** Czukay, Schwarz.



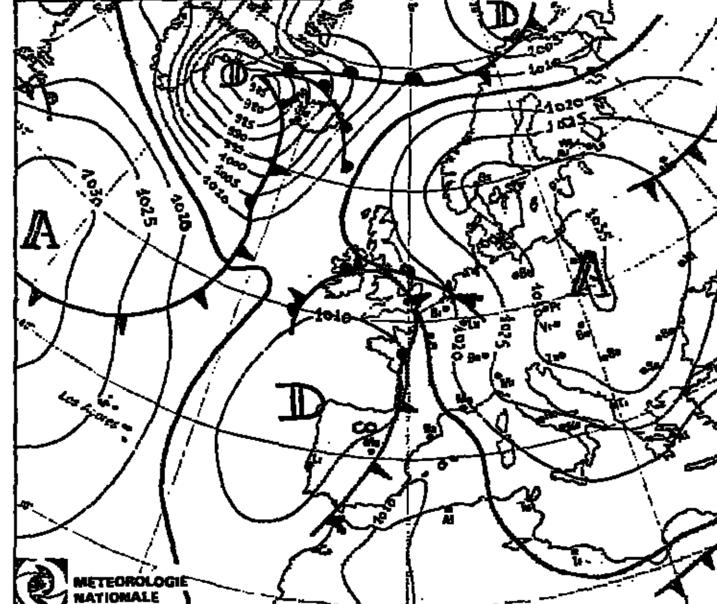
Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 2 OCTOBRE 1987 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 4 OCTOBRE A 0 HEURE TU



Evolution probable du temps en France entre le vendredi 2 octobre à 0 h TU et le dimanche 4 octobre à 24 h TU.

Entre la dépression qui arrive sur le golfe de Gascogne et les hautes pressions d'Europe centrale, un courant d'air chaud et instable gagne la majeure partie de la France.

Les pluies orageuses remontent d'Espagne et vont s'intensifier dimanche.

Samedi, encore quelques éclaircies sur la Provence, la Corse, les Alpes et le long des frontières de l'Est.

Sur la Bretagne, le temps sera plus variable mais il y aura encore des ondées. Sur toutes les autres régions le ciel restera très nuageux, des pluies éparses se produiront dans la journée. Ces pluies seront plus fréquentes dans l'axe Aquitaine-Normandie.

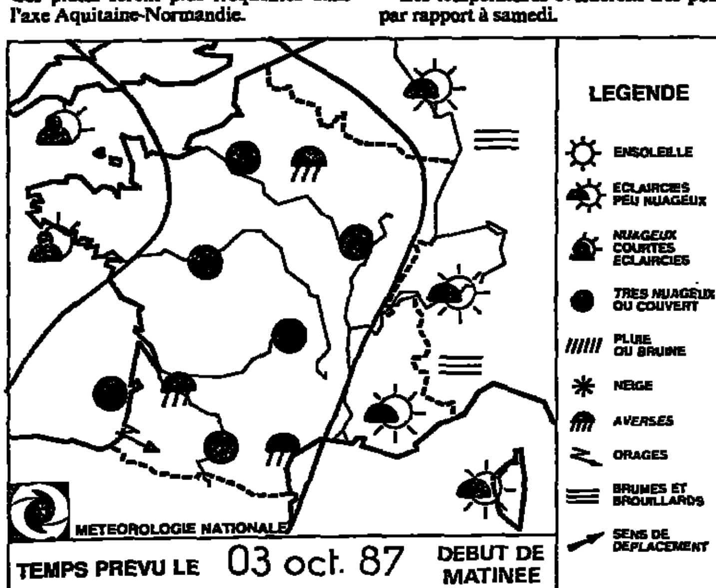
Les températures minimales seront entre 10 et 15 degrés sur la moitié nord et resteront supérieur à 15 degrés sur la moitié sud.

Dans la journée il fera 19 à 22 degrés sur la moitié nord et 23 à 27 degrés sur la moitié sud.

Dimanche, peu d'évolution, la majeure partie du pays aura un ciel couvert et des ondées passagères. Ces ondées seront assez fortes sur le sud du Massif Central. Quelques courtes éclaircies se développeront à l'est du Rhône mais le temps sera plus nuageux que ces derniers jours. Au pied des Pyrénées, très localement, quelques éclaircies sont probables.

Sur l'ouest du pays le ciel sera plus variable mais les risques d'ondées vont persister.

Les températures évolueront très peu par rapport à samedi.



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 1er-10 à 6 heures TU et le 2-10-1987 à 6 heures TU — le 2-10-1987

FRANCE			
AJACCIO	24	12	N
BIARRITZ	20	18	A
BORDEAUX	17	15	C
BOURGES	21	13	C
BREST	19	10	N
CAEN	19	10	N
CHERBOURG	16	11	N
CLERMONT-FERR.	22	13	C
DIJON	19	8	C
GRENOBLE St-M-H	21	9	N
LILLE	18	6	D
LIMOGES	17	13	P
LYON	21	12	N
MARSEILLE-MAR.	21	15	C
NANCY	18	3	D
NANTES	20	15	P
NICE	21	14	N
PARIS-MONTS.	20	13	B
PAU	18	15	P
PERPIGNAN	22	17	P
RENNES	21	12	P
ST-ÉTIENNE	22	13	N
STRASBOURG	17	3	D
TOURS	21	15	C
TOULOUSE	24	15	P
POINTE-A-P.	33	22	D
ÉTRANGER			
ALGER	27	18	D
AMSTERDAM	16	7	D
ATHÈNES	25	17	P
BANGKOK	34	27	C
BARCELONE	22	17	O
BELGRADE	16	3	N
BERLIN	13	5	D
BRUXELLES	18	5	D
LE CAIRE	35	28	D
COPENHAGUE	14	8	D
DAKAR	30	27	C
DELHI	38	24	D
DJERBA	28	25	N
GENÈVE	15	9	C
HONGKONG	27	24	N
ISTANBUL	18	14	P
JÉRUSALEM	33	17	D
LISBONNE	22	16	N
LONDRES	18	9	N
LOS ANGELES	25	18	D
LUXEMBOURG	15	5	D
MADRID	24	15	C
MARRAKECH	31	20	N
MEXICO	21	9	B
MILAN	17	7	D
MONTRÉAL	14	9	D
MOSCOU	9	3	C
NAIROBI	24	13	D
NEW-YORK	22	13	D
OSLO	14	1	C
PALMA-DE-MAL.	27	16	D
PÉKIN	29	16	D
RIO-DE-JANEIRO	35	23	N
ROME	24	13	N
SINGAPOUR	33	26	O
STOCKHOLM	13	2	D
SYDNEY	20	11	D
TOKYO	22	17	C
TUNIS	27	18	D
VARSOVIE	12	1	D
VENISE	18	7	D
VIENNE	14	4	N

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PHILATÉLIE

En filigrane

● **L'armée de l'air du Pakistan.** — L'administration postale pakistanaise rend hommage à



l'armée de l'air, qui fête son quarantième anniversaire, sous la forme d'une série de dix timbres représentant des avions de combat utilisés par la Pakistan Air Force. La France n'est pas oubliée dans cette série, tirée à 250 000 exemplaires, puis- qu'en compagnie des F 104 Starfighter, F 16 et autres Hercules C 130, on trouve le Mirage III.

● **Expositions.** — Saint-Denis (Seine-Saint-Denis) organise, le vendredi 9 octobre, une foire aux timbres et aux cartes postales en plein centre ville, rue de la République (renseignements : service des affaires économiques, 15, rue Catulienne, 93200 Saint-Denis, tél. : 48-20-63-83, poste 2359).

Le quatrième salon de la carte postale du sud-Essonne aura lieu à Itteville (Essonne), les 10 et 11 octobre. Une exposition-concours regroupera des collections originales locales et régionales (renseignements : Amicale philatélique itteviloise, 20 *bis*, rue de la Croix-Boissée, 91760 Itteville, ou tél. le soir (16/1) 64-93-12-78.

● **Philatélie et bandes dessinées.** — La Belgique procédera le 5 octobre à la mise en vente générale annuelle d'un timbre-poste en faveur de la philatélie de la jeunesse. Cette année, sous la





forme d'un hommage aux personnages de bandes-dessinées Bob et Bobette, de Willy Vandersteen, dessinateur né à Anvers le 15 février 1913.

A l'occasion du Festival de la bande dessinée qui se tiendra du 13 au 18 novembre au gymnase de Brignais (Rhône), un bureau de poste temporaire fonctionnera le vendredi 13 (renseignements et souvenirs philatéliques : Jean Vaux, 27, chemin du Presbytère, 69530 Brignais).

Le huitième Salon de la bande dessinée — Lobédé 87 — se déroulera à Longwy (Meurthe-et-Moselle), du 18 au 22 novembre. Une flamme d'oblitération illustrée par Jean-Claude Servais et représentant son héroïne, la charmante Violette, a été mise en service pour saluer l'événement. La MJC de Longwy commercialise une enveloppe « premier jour » de cette flamme (renseignements : Daniel Foûrrier, Maison des jeunes et de la culture, avenue du 8-Mai-1945, BP 427, 54404 Longwy Cedex).

● **Le coin des bonnes affaires.** — La rentrée d'octobre s'annonce riche en ventes de prestige. En France d'abord.

La maison Roumet (Paris, tél. : 47-70-00-56) propose deux ventes sur offres (ordres jusqu'aux 6 et 20 octobre) réunies dans un même catalogue. A noter, seule pièce connue, une lettre revêtue d'un 1 F carmin brun et oblitéré de la « grille de Châteauroux », oblitération spectaculaire « en nid d'abeille » (prix de départ 30 000 F) ; une lettre de 1872 pour le Mexique affranchie à l'aide d'un timbre coupé de l'Empire (prix de départ 100 000 F) ou cette feuille du premier timbre de Nouvelle-Calédonie, dit du « Sergent Triquera » (prix de départ 15 000 F).

Soluphil (Paris, tél. : 42-47-13-41) propose une très belle sélection de classiques de France, détachés ou sur lettres, comme ce 1 F vermillon vif, superbe oblitération grille et cachet du 5 octobre 1849 (prix de départ 100 000 F). Là aussi deux ventes en un catalogue (dates limites les 5 et 26 octobre).

A l'étranger, noter la vente aux enchères Harmers du 13 octobre (91, New Bond Street, London W1A 4EH, Grande-Bretagne) consacrée aux îles Falkland. Plus de quatre cents lots. Catalogue sur demande 3 livres sterling. Sotheby's disperse, du 21 au 23 octobre, une collection de timbres de Rhodésie, qui donne prétexte à l'édition d'un extraordinaire livre-catalogue vendu... 25 livres sterling (Sotheby's, 3, rue de Miromesnil, 75008 Paris). Postillonen A/S (Trommesalen 7, DK-1614 Copenhague V, Danemark) organise une vente aux enchères les 21 et 22 octobre très bien fournie en pièces scandinaves.

Conseil de l'Europe

Conséquence du changement de tarifs du 1er août, deux timbres de service du Conseil de l'Europe seront mis en vente générale le 12 octobre, à Strasbourg. Rappelons que seuls peuvent être affranchis à l'aide de ces figurines les objets de correspondance déposés dans les boîtes aux lettres du bureau de poste du Conseil de l'Europe.



Les timbres, à 2 F (vert) et 3,60 F (bleu), au format horizontal 40 × 24,45 millimètres, sont dessinés par Charles Bridoux et imprimés en offset. La valeur 2,20 F (rouge), émise le 15 décembre, est toujours disponible.

Les trois sociétés philatéliques strasbourgeoises organisent la mise en vente anticipée de ces deux timbres et proposent divers souvenirs philatéliques (renseignements et commandes : Cercle d'études Phil-Europa, service des manifestations, BP 175, 67025 Strasbourg).

★ Vente anticipée le 10 octobre, de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures, au bureau de poste temporaire ouvert au Palais de l'Europe ; de 8 heures à 12 heures, aux guichets de la recette principale et de l'Agerip de Strasbourg.

Rubrique réalisée par la rédaction du *Monde des philatélistes*. 24, rue Chauchat, 75009 Paris. Tél. : (1) 42-47-99-08.

CONSOMMATION

Un outil au service des professionnels

Création d'une Autorité des essais comparatifs

La France devrait se doter prochainement d'un centre d'essais comparatifs. Le but est de rivaliser avec les tests pratiqués outre-Rhin par la fondation allemande Stiftungwarentest (SWT) dans la perspective du grand marché de 1992. Le Conseil national de la consommation devait se prononcer, vendredi 2 octobre, sur ce projet, et M. Jean Arthuis, secrétaire d'Etat chargé de la consommation et de la concurrence, le présenter ensuite à la presse.

Il n'est pas question de créer un nouvel organisme, mais de réorienter l'Institut national de la consommation (INC). Une lecture habile de ses statuts permet de créer au sein de l'INC une Autorité des essais comparatifs dont « *la contribution à la promotion de la qualité* » paraît « *essentielle* » à M. Arthuis. Composée de 16 membres (6 représentants des professionnels, 6 des organisations de consommateurs et 4 personnes qualifiées, dont 1 représentant de l'AFNOR — Association française de normalisation — et 1 du Réseau national d'essais), l'Autorité aura pour mission de fixer le programme des essais, le choix et les caractéristiques des produits et, à l'issue des essais, sera saisie de leur interprétation, présentation et diffusion. Le président, élu, assistera aux délibérations du conseil d'administration de l'INC sur ces questions. Des groupes restreints d'experts seront constitués pour chaque essai, sous la responsabilité de la direction de l'INC. L'échantillonnage des produits sera représentatif de ce qui se trouve sur le marché et pourra comprendre des produits non conformes aux règles de sécurité, et ce fait sera signalé lors de la publication des résultats. Enfin, la détermination du rapport qualité-prix sera abandonnée. Ces résultats devront être diffusés largement par les publications de l'INC (notamment dans des « numéros pratiques » de *50 millions de consommateurs*) mais aussi par les professionnels et les distributeurs. On envisage même d'en vendre l'exclusivité aux médias.

L'INC devrait doubler dès le milieu de 1988 le nombre de ses essais, qui était de 24 en 1987. Le projet prévoit 54 essais en 1988 et 61 en 1989, dans neuf grands secteurs. Une norme devrait être mise au point pour les essais dans le domaine des services.

Les professionnels satisfaits

Pour financer ce programme, le budget de l'INC (91 millions de francs en 1987, autofinancé par les publications à 55 % ; 140 millions de francs en 1988, autofinancé à 71 %) devra faire appel à ses réserves (25 millions de francs environ).

Les professionnels, les industriels et les commerçants (qui sont présents dans le Conseil national de la consommation) sont favorables à cette initiative, d'autant que la publication des résultats sera aussi complète et aussi neutre que possible. Les organisations de consommateurs n'y sont pas opposées, en raison de la quantité d'informations ainsi diffusées.

Pour M. Arthuis, « *l'influence des essais sur l'économie et sur le comportement des producteurs est certaine* », et il ne doute pas des effets sur les échanges internationaux.

Pour les consommateurs, les conséquences sont en réalité beaucoup moins certaines, dans la mesure où la distribution sélective des produits est de plus en plus utilisée par les producteurs et les distributeurs. Pour les appareils coûteux, la pratique du « *produit solitaire* » (un seul modèle dans un même magasin) réduit considérablement le libre choix du client, et il est encore limité par la nécessité d'avoir un service après-vente sérieux.

De plus, la disparition de toute référence au rapport qualité-prix ôte aux essais comparatifs une partie de leur utilité. Enfin, la sélection pour les essais de produits qui ne respectent pas les règles de sécurité, sans que pour autant on enjoigne à leurs fabricants de les mettre en conformité — ce qui serait une mesure minimale à défaut du retrait pur et simple du marché, — est tout bonnement surprenante. Ne doutons pas que le ministère chargé de la consommation interviendra le cas échéant !

Certainement, une bonne initiative sur le plan économique, ce Centre d'essais comparatifs change en fait profondément la nature de l'INC (dont son créateur, M. Michel Debré, avait voulu faire un instrument de *défense et de protection du consommateur*). Devenu par l'effet de la réforme de 1982 conduite par le gouvernement socialiste un outil technique au service des organisation de consommateurs, *il est en passe de devenir un outil technique au service des professionnels.*

JOSÉE DOYÈRE.

EN BREF

● **Michel Polac aux Grandes conférences de Paris.** — Les Grandes conférences de Paris — cycle 1987-1988 — recevront, le lundi 5 octobre au Centre André-Malraux, 112, rue de Rennes, de 18 h 30 à 19 h 45, Michel Polac avec ceux qui devaient participer au « Droit de réponse » du 26 septembre consacré aux ventes d'armes.

★ *Renseignements* : 45-92-14-30 ou 45-92-01-45, de 11 heures à 13 heures.

● **Création d'une chambre de commerce et d'industrie franco-indienne.** — La chambre de commerce et d'industrie franco-indienne a officiellement été créée par arrêté ministériel du 27 juillet. Elle remplace et consolide l'Association économique franco-indienne, qui, depuis 1983, cherchait à contribuer au développement des relations entre l'un des plus vastes marchés en développement du monde, l'Inde, et la France, dont la position reste notoirement insuffisante alors que le gouvernement indien opte pour l'ouverture industrielle et commerciale. La présidence de la chambre de commerce a été confiée à M. Francis Doré.

★ Chambre de commerce et d'industrie franco-indienne, 4, avenue Daniel-Lesueur, 75007 Paris. *Tél. : 43-06-88-97.*

● **Vivre Le Corbusier.** — A l'occasion du centenaire de Le Corbusier, le pavillon suisse de la Cité internationale universitaire de Paris organise, du 5 au 10 octobre, une semaine de conférences, débats et visites sur le thème : « Que nous reste-t-il de Le Corbusier ? » ou, dans quelle mesure son œuvre et sa vie sont-elles d'actualité ? »

★ Renseignements à la Cité internationale universitaire. Tél. : 45-89-68-52, poste 300.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du vendredi 2 octobre 1987 :

UNE CIRCULAIRE

● Du 22 septembre 1987 relative au remboursement de frais de secours (décret n° 87-141 du 3 mars 1987 pris pour l'application du 7e paragraphe de l'article L 221-2 du code des communes).

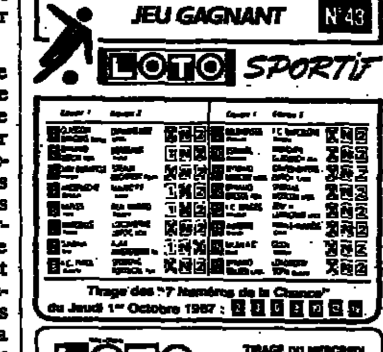
UN ARRÊTÉ

● Du 17 septembre 1987 fixant les conditions d'application de l'article R 40-2 du code de la route (feu de croisement des motocyclettes).

DES DÉCISIONS

● Modifiant des décisions antérieures autorisant l'exploitation de services de télévision à vocation nationale diffusés en clair par voie hertzienne terrestre (cinquième et sixième chaînes).

Les mots croisés se trouvent dans « le Monde sans visa » page 26





PROCHAIN TIRAGE, EN DIRECT SUR ... SAMEDI 3 OCTOBRE 1987 A 20 H 35
VALIDATION : AU PLUS TARD MARDI AUX HEURES HABITUELLES POUR LES DEUX TIRAGES DE LA SEMAINE PROCHAINE

	NOMBRE DE GRILLES GAGNANTES	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE
6 BONS N°	17	476 975,00 F
5 BONS N° + complémentaire	61	65 180,00 F
5 BONS N°	2 [illegible]	5 175,00 F
4 BONS N°	122 614	105,00 F
3 BONS N°	1 [illegible]	10,00 F

Le Monde
SANS VISA



Certains Néerlandais sont partis à la chasse aux clichés. Voyage dans un pays qui reste plat mais veut sortir de la platitude.

Les Pays-Bas pris de haut

Par Patrick Francès

« RAS-LE-BOL *des tulipes et des moulins !* » La scène se passe dans une boîte à la mode d'Amsterdam. Atmosphère BCBG, musique disco. Le genre d'endroit reproduit à des milliers d'exemplaires de par le monde. Notre hôte d'un soir, un jeune cadre dynamique d'une importante chaîne hôtelière des Pays-Bas, a décidé de mettre les sabots dans le plat. En exprimant l'irritation d'un homme plus obsédé par l'an 2000 que par le culte du passé.

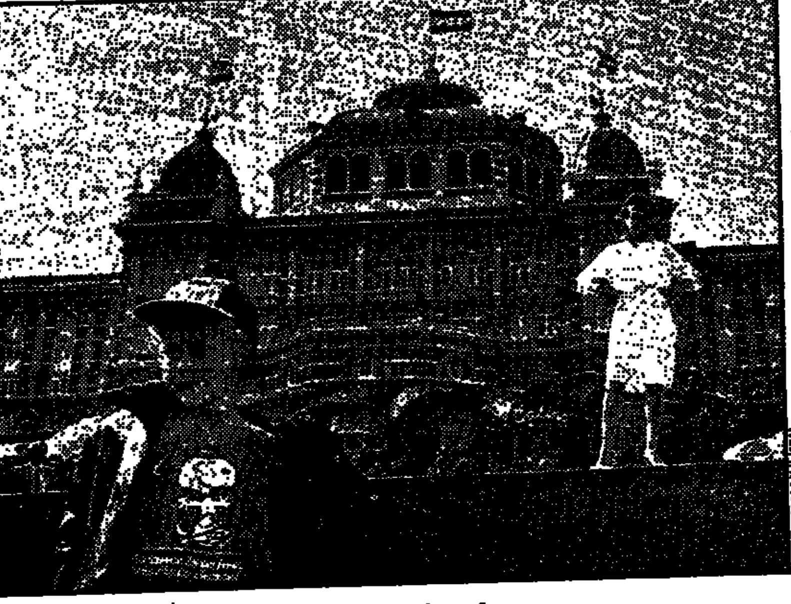
Face-à-face d'un jeune loup en colère et de quelques journalistes étrangers qui, encore sous le charme de la « Venise du Nord », assument, sinon les clichés, du moins la nostalgie et le parfum rétro qui se dégagent de cette ville. Et qui regrettent d'avoir été arrachés, quelques instants plus tôt, à l'atmosphère chaleureuse de ces cafés bruns où une cité assoiffée n'en finit pas de trinquer à sa santé, et à la vôtre par la même occasion. Des endroits un peu magiques où on a l'impression, dans la fumée du tabac et les vapeurs de bière et de genièvre, de regarder la Hollande au fond des yeux.

Stéréotypes du passé

« Erreur ! », insistait notre « branché » local en déplorant que cette religion du passé pèse, comme un couvercle, sur les jeunes générations. De quoi tenir tête à ces étrangers qui s'obstinaient, par exemple, à préférer aux derniers fleurons de sa chaîne (copies conformes des hôtels américains aseptisés qui jalonnent la planète), un établissement plus ancien, niché dans de vieilles maisons du cœur d'Amsterdam, le Pulitzer, pour ne pas le nommer. Une petite merveille où, pour paraphraser le docte Guide bleu, *« le passé n'en finit pas de perdurer »*. De quoi faire sortir de ses gonds un homme allergique *« aux ailes des moulins qui tournent inlassablement »* et *« aux sabots qui claquent le long des jetées balayées par le vent et les embruns »*.

Comment ne pas comprendre, cependant, que ce peuple si fier, qui aime à préciser que si Dieu a créé le monde, ce sont les Hollandais qui ont créé la Hollande, digère mal de se voir souvent réduit à une poignée de stéréotypes, aussi sympathiques soient-ils. Et qu'il souhaite, par conséquent, ainsi que l'explique le patron du tourisme néerlandais, *« vendre »* à l'étranger une image un peu moins conventionnelle. Autrement dit *« sortir des tulipes »*, c'est-à-dire diversifier l'offre et étaler davantage une saison touristique trop confinée à la floraison des plantes à bulbes.

L'objectif fixé, il ne reste plus qu'à agir. En y mettant les moyens (quand on parle *business* le secteur privé sait mettre la main à la poche) et avec méthode, Descartes oblige. En commençant par les médias dont on attend qu'ils annoncent au monde que *« les Pays-Bas nouveaux sont arrivés ! »*. Et en invitant les journalistes étrangers à venir découvrir *« la Hollande cachée »*, équivalent de notre *« France profonde »*.



Le Kürhaus de Scheveningen.

Maison de thé sur la Vecht.

La recette est relativement simple : désaimanter le pays, c'est-à-dire occulter Amsterdam, véritable entonnoir à touristes dont le rayonnement fait incontestablement de l'ombre au reste du pays. Ainsi atterrira-t-on, par exemple, à Rotterdam, pour gagner ensuite La Haye puis Utrecht avant de prendre un train pour Maastricht, capitale de la province du Limbourg.

Est-elle encore Hollande cependant cette province qui, à force de s'enfoncer dans la Belgique voisine, en oublierait presque (et nous avec) son appartenance à un pays dont elle est pourtant, aujourd'hui, le cœur industriel ? Plus flamande que hollandaise, elle peut, il est vrai, jouer de sa différence. Dans une contrée si plate, elle est, avec un point culminant à 321 m, le *« haut pays »*.

Elle est aussi le « Sud profond » de ce pays du Nord avec tout ce que cela implique dans le comportement des gens du cru qui, forts de la gastronomie locale, se comparent volontiers à nos Bourguignons. De quoi, assurément, dépayser et séduire les Néerlandais ou les voisins allemands. Mais beaucoup plus difficilement les Français qui risquent de trouver un peu fade cette « anti-Hollande » bucolique, dont la principale curiosité est enfouie sous la montagne voisine.

Là, pendant des siècles, des tailleurs de pierre ont creusé dans la marne tendre des kilomètres de galeries. On dit qu'elles auraient été parcourues par Descartes, Voltaire, Napoléon et Zola. Disons que cela nous fait une belle jambe, tout comme l'information selon laquelle notre cher d'Artagnan aurait trouvé la mort ici en participant au siège d'une ville qui fut longtemps considérée comme un carrefour stratégique de première importance.

Atavisme ? Le fait est que la cité n'en finit pas de fouiller son passé en creusant, par exemple, avec fébrilité le sol de son église locale pour y retrouver les restes d'un saint Gervais qui n'est pas prêt de dormir en paix. Une frénésie dont on saisit mal le sens et qui a déjà englouti des sommes substantielles. Réflexion de courte durée. A peine a-t-on eu le temps de compter les ossements déjà exhumés que l'on vous entraîne vers le superbe centre de congrès en voie d'achèvement et dont on espère bien qu'il drainera vers la ville de nouveaux bataillons de visiteurs.

Mise en bouche

La ville est aujourd'hui si sage et si rangée que même les pubs les plus accueillants – et ils sont légion – vous envoient vous coucher à une heure plus que raisonnable. Il est vrai que lorsque le jour se lève, la cité offre d'autres attraits. A commencer par un shopping ultra-chic qui fait de chaque promenade une tentation permanente à laquelle il est bien difficile de résister.

Tout cela ne fait pas de Maastricht une destination touristique majeure mais elle peut constituer la mise en bouche ou le point d'orgue judicieux d'une escapade aux Pays-Bas. Plus feutrée que cachée, cette Hollande-là en appelle d'autres, plus authentiques et plus brutes.

A moins de convenir tout de suite que la Hollande c'est, d'abord et avant tout, une atmosphère et une lumière où flottent, tels de majestueux galions, de superbes musées. A se demander parfois si ce pays n'est pas une immense cimaise. Ici, chaque voyage est une moisson, étant entendu que ces lieux se dégustent à petits pas et à petites visites, pour éviter l'overdose. On y revient en effet en conjuguant retrouvailles et découvertes.

Il y a, bien sûr, les « must », les incontournables. A Amsterdam, le Rijksmuseum, le musée Van Gogh et le Stedelijk pour l'art contemporain. A La Haye, le Mauritshuis, enfin rouvert. Sans doute le plus grand des petits musées. Un écrin à taille humaine où tout n'est que perfection. A l'image de la *Vue de Delft*, de Vermeer, avec son *« petit pan de mur jaune »*, cher à Proust. Autre figure imposée, Haarlem, où vécurent Ruisdael, Saenredam et surtout Frans Hals célébré dans le musée qui porte son nom et où on peut notamment admirer ses banquets de gardes civiques, quintessence des portraits de groupe qui fleurirent au Siècle d'or.

Mais il est aussi, à côté des grands, des musées un peu à l'écart, en marge des circuits habituels. Comme le Musée municipal de La Haye qui, outre une collection unique d'instruments de musique et de nombreuses toiles de Mondrian offre, également des expositions exceptionnelles comme celle qui, baptisée « The Spiritual in Art », présente jusqu'au 22 novembre des œuvres de Kandinsky, Afklint, Kupka et Malevitch.

Toujours à La Haye, un lieu un peu fou appelé le Panorama Mesdag, du nom du peintre qui, en 1881, décida de représenter le petit village de pêcheurs de Scheveningen tel qu'il était à l'époque. Avec, pour résultat, une toile circulaire de 14 mètres de hauteur et de 120 mètres de circonférence, disposée dans une rotonde sur pilotis. L'éclairage y change en fonction de la lumière du jour et, en fond sonore, on entend le bruit de la mer et le cri des mouettes. Sans oublier une dune artificielle qu'il est difficile de distinguer de la toile elle-même. Quatre mois de travail pour une œuvre d'une incontestable originalité.

Autre lieu, autre surprise. A Utrecht, il faut certes flâner le long de l'Oudegracht, un canal dont les quais étroits accueillent des terrasses de restaurants, mi-tavernes, mi-guinguettes. Mais on a également rendez-vous avec une exceptionnelle collection d'instruments de musique mécanique, du treizième jusqu'à la fin du dix-neuvième siècle. Un festival de boîtes à musique, carillons, orchestrions, orgues de barbarie et autres pianos mécaniques. Avec, notamment, un meuble délirant qui cache dans ses flancs des violons qui jouent tout seuls sous l'archer d'un Lucifer mélomane. A musée exceptionnel directeur exceptionnel. Retenez son nom : M. Haspels. Ce diable d'homme vaut le voyage.

Après pareille rencontre, le risque est grand de trouver un peu fade des musées qui, de conception pourtant ambitieuse, souffrent d'un didactisme un peu lourd. Tel est le cas du dernier-né des musées d'Amsterdam, le musée historique juif installé désormais dans un ensemble de quatre synagogues des dix-septième et dix-huitième siècles, superbement restaurées. On admire le travail des architectes mais on aurait aimé, pour un tel sujet, un peu plus d'âme et d'émotion.

L'atmosphère du Siècle d'or

Un échec qui met encore davantage en valeur la réussite du Musée historique d'Amsterdam ou la chaleur du Musée Amstelkring (Le Bon Dieu au grenier), installé dans trois vénérables maisons sous les combles desquelles se cache une des chapelles privées où les catholiques célébraient la messe clandestinement après l'adhésion de la Hollande à la Réforme. Un lieu qui restitue également l'atmosphère et le cadre quotidien du Siècle d'or.

S'il est un pays qui, plus qu'aucun autre, a une *« gueule d'atmosphère »*, c'est bien la Hollande. D'où l'intérêt de tout ce qui permet au visiteur de s'imprégner de cette ambiance à nulle autre pareille. A commencer par l'approche la plus évidente qui consiste, tout simplement, à enfourcher une bicyclette noire (on en loue d'excellentes dans les sous-sols de la gare centrale d'Amsterdam) et à glisser le long des canaux, le nez au vent et les yeux écarquillés, en se grisant de ce somptueux lèche-façades. Une expérience plus délicate qu'il n'y paraît et où le néophyte étranger risque, à tout moment, de perdre et les pédales et la face. Aussi ceux qui voudront réduire au maximum les risques de cuisants naufrages opteront-ils sagement pour un samedi ou un dimanche, jours où la circulation est nettement moins chargée.

Quant aux contemplatifs non sportifs, ils choisiront plutôt une balade au fil de l'eau. Par exemple sur la Vecht, entre Vreeland et Breukelen, au nord d'Utrecht. Histoire de comprendre pourquoi ce pays aurait inspiré à Baudelaire son *Invitation au voyage : « Là tout n'est qu'ordre et beauté, luxe, calme et volupté »*.

Tout y est, en effet, sinon le luxe qui, ici, serait plutôt un raffinement, illustré par ces élégants pavillons de thé posés au bord de la rivière. A droite comme à gauche, les demeures qui défilent témoignent d'un goût certain et d'un sens de l'harmonie rarement égalé. Rien de solennel ni de pompeux, même quand la demeure se fait petit manoir. Partout une beauté plastique, un esthétisme de la mesure, une ordonnance immuable qui distillent un sentiment de calme et d'apaisement.

(Lire la suite page 24.)

ESCALES



Saumur à Versailles

En 1682, Jules Hardouin-Mansart édifia, face au château de Versailles, à la demande de Louis XIV, deux bâtiments destinés à abriter les écuries royales. La Grande Ecurie du Roy accueillait les chevaux de selle (pour la guerre, la parade ou le manège), la Petite Ecurie du Roy, les chevaux de trait, pour les carrosses et les attelages. Le manège de la Grande Ecurie devait servir de cadre à diverses manifestations équestres puis à des représentations théâtrales présentées devant la cour.

Début octobre, le Cadre noir de l'Ecole nationale d'équitation de Saumur se produira, pour la troisième fois, dans ce lieu où est née l'école française d'équitation. Cadre prestigieux pour une formation équestre qui perpétue la tradition des reprises académiques et présente, lors de galas exceptionnels, reconstitutions historiques, quadrilles et sauts d'école, contribuant ainsi à la promotion de l'équitation et de l'élevage français.

Trois spectacles pour cette découverte de l'art équestre : les vendredi 9 et samedi 10 à 21 heures et le dimanche 11 à 17 heures. *Places numérotées à 110 F* et 130 F (80 F pour les moins de dix ans) qu'il est conseillé d'acheter à l'avance auprès de l'Office de tourisme, 7, rue des Réservoirs, 78000 Versailles. Informations au 39-50-36-22.

Plongées au loin

« Soleil, mer chaude, voile et plongée. » Ces destinations sont la cible d'une jeune agence, Ultramarina (68, quai de la Fosse, 44000 Nantes, tél. : 40-73-60-65) qui met ses connaissances *climatologiques* et océanographiques au service des amateurs de pêche, de plongée ou de photos sous-marines.

Ils devraient trouver ce qu'ils cherchent à Antigua, une île des Petites Antilles associée à la couronne britannique. Un séjour plongée de neuf jours en demi-pension au Runaway Beach Resort avec 12 plongées en *bateau coûte* 8 440 F *par* personne, vols aller et retour inclus ; cette offre spéciale étant valable jusqu'au 10 décembre.

Si, pour des raisons de langue, on préfère Saint-Barthélemy, une Antille française, sept jours en demi-pension à l'hôtel Village Saint-Jean, avec deux plongées par jour, vols assurés *par Air France, reviennent à* 13 500 F (de décembre 87 à avril 88). Et si l'on opte pour les Sept-Frères, des îles Vierges au large du cap Tas-Bir, non loin de Djibouti, il faut savoir qu'une croisière plongée (seize jours Paris-*Paris, deux plongées par* jour), à bord du *Frederick*, un motor-yacht de 19,50 m, s'élève à 16 900 F, vols inclus. Seize jours Paris-*Paris*, (de novembre 87 à avril 88).

La Corse en automne

Arts et Vie (39, rue des *Favorites, 75015 Paris, tél.* : 45-31-40-41) propose de visiter l'île de Beauté à une époque de l'année où le ciel est aussi dégagé que les *routes : un vrai tour de* Corse, en autocar de luxe, pendant les fêtes de la Toussaint.

Du 1er au 8 novembre, le circuit mène notamment de Bastia à Calvi, Porto, Ajaccio (par la route des Calanques), Sartène, Bonifacio, Porto-Vecchio et Corte, avant le retour à Bastia. Les vieilles maisons à fleur d'eau d'Erbalunga, les vergers de *Cargèse, le site préhistorique* de Filitosa, les Aiguilles de Bavella, les défilés de l'Inzecca et de la Scala di Santa Regina, taillés dans la serpentine ou le granit, figurent parmi les principales excursions.

Le prix (4 450 francs par personne) comprend le transport aérien aller-retour (au départ de Paris, Lyon, Nice ou Marseille, arrivée à Bastia), les transferts aéroport-hôtel, le logement en chambre double dans des hôtels deux ou trois étoiles, la pension complète, toutes les visites et les services d'un accompagnateur. Supplément pour chambre individuelle : 760 francs.

Fermes d'Irlande

Plus verte, moins fréquentée, la campagne irlandaise a encore plus de caractère en automne. Une formule d'Irish Continental Line (réservation à Transports et voyages, 8, rue Auber, 75009 Paris, tél. : 42-66-91-91 et dans les agences de voyage) permet de s'en convaincre. La compagnie maritime propose un forfait bateau, voiture et logement à la ferme, qui *laisse toute liberté au* voyageur puisque seule la première nuit est retenue. Ensuite, on réserve chaque matin l'étape du soir. On dis*pose pour cela d'une* liste de plus de trois cents adresses sélectionnées en Irlande du Sud et du Nord.

Le prix sur la base de deux personnes, voyageant en voiture ou à moto, est de 1 970 F par personne pour dix jours. Il comprend : les traversées France-Irlande et Irlande-France pour le passager et le véhicule, sans repas, en cabine à quatre couchettes avec douche, sept nuits à la ferme et sept petits déjeuners. Si l'on *souhaite prolonger* le séjour, il faut compter 105 F par nuit supplémentaire.

Jardins en Ile-de-France

Parure des châteaux qu'ils mettent en scène, les jardins historiques ont aussi une existence autonome. *Pour* donner une orientation et permettre une reconnaissance qui peut être d'abord une initiation, la Caisse *nationale des monuments* historiques et des sites (hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine, 75004 Paris, tél. : 42-74-22-22) vient d'éditer *la Route des parcs et jardins en Ile-de-France-Normandie*, un dépliant qui présente dix-sept parcs et jardins historiques parmi les plus prestigieux de France.

Une carte les situe, une *nomenclature* donne pour chacun caractéristiques, adresse, téléphone. On peut ainsi se renseigner sur les mois, les jours et les heures d'ouverture.

La variété de ces jardins est extrême : ordonnance des parterres de broderie et des plans d'eau de Vaux-le-Vicomte, fontaines de Bizy *face à la guirlande du château* et des écuries, parcs romantiques de Courson et de la Vallée-aux-Loups, jardin potager de Saint-Jean-de-Beauregard avec ses « collections » d'iris, de pivoines mais aussi de plantes officinales et condimentaires, parc floral de Dampierre, jardin de Monet à Giverny...

Des manifestations animent certains jardins. Ainsi une exposition-vente de plantes rares les 17 et 18 octobre à Courson et, les 14 et 15 novembre, à Saint-*Jean-de-Beauregard*, « Fruits et légumes d'hier à aujourd'hui ».



RÉGIS BOSSU/SYGMA

Grand Nord jurassien

Ici, seuls les chiens sont esquimaux puisque l'aven*ture a pour décor le Jura* français. L'organisateur, Raid Inouk (BP 8, La Ruchette, Longchaumois, 39400 Morez, tél. : 84-60-61-08), *qui a l'expérience de* la montagne, des chiens et connaît son massif sur le bout des skis, propose trois *niveaux. Du facile, accessible* à tous — citadins un peu rouillés et enfants de douze ans — au sportif, plus technique et complètement hors pistes.

Solitaire, en groupes, avec ou sans attelage : de décembre à avril, tous les types de raids sont possibles. Nous avons retenu, dans le catalogue, deux des plus classiques : *une traversée du nord du Jura, raid* avec recherche d'itinéraire, étapes de 20 à 40 kilomètres, nuits en refuge ou en gîte. L'attelage des chiens, dirigé par un « musher », tire le matériel installé dans la pulka. Tous niveaux, groupe de douze personnes au maximum, sept jours, *nombreuses dates entre le* 13 décembre 1987 et le 26 mars 1988 ; 1 700 F par personne, tout compris. Même prix pour « les crêtes *du sud du Jura », un raid* sportif avec nuits sous tentes isothermiques. Pour dix personnes environ, en fin de saison.

On peut aussi traverser le Jura, chacun tirant sa pulka et ses bagages et un attelage de six chiens transportant le matériel collectif et la *nourriture* : 1 600 F l'équipée de sept jours.

Les Pays-Bas pris de haut

(Suite de la page 23.)

Rarement décor aura reflété à ce point les vertus d'une nation. Vertus calvinistes : sobriété (ni excès ni démonstrations intempestives), simplicité et solidité. Avec cette propreté scrupuleuse qui tient presque d'une morale.

Voilà un cadre de vie qui est aussi un style de vie. Claudel parlait d'une *« dignité générale »*. Plus terre à terre, mais tout aussi juste, un humoriste anglais notait que les Hollandais avaient inventé la vie privée avec ce paradis du confort domestique, véritable antidote de toute forme d'inquiétude métaphysique. Comment ne pas ressentir, en effet, à peine posé un pied sur le sol hollandais, cette impression de bien-être, ce soulagement né du bonheur de baigner dans une perfection non pas hautaine mais paisible et chaleureuse.

Sans oublier la lumière. *« Du pur, du fin ! »*, s'exclamait Claudel. *« Ni perle ni pétale mais leur âme optique »*. On l'admire dans les musées où, devenue matière par la grâce de l'artiste, on la toucherait presque. Mais elle vous saute surtout aux yeux à l'extérieur. Superbe, dorée, étincelante, luisante et ruisselante. Eclatante et si douce à la fois. Véritable festin, dont même les maisons avec leur façade tout en fenêtres semblent, elles aussi, ne pas vouloir perdre une seule miette.

Avec, au bout du compte, un pays qui comble et les sens et l'esprit. Un pays que l'on range soigneusement dans un petit coin de sa mémoire. Comme un refuge douillet. *« Si j'apprenais que la fin du monde est pour demain,* écrivait Heinrich Heine, *je me précipiterais en Hollande, parce que tout s'y passe avec cinquante ans de retard. »*

PATRICK FRANCÈS.

Carnet de route

En avion (KLM et Air France), un aller-retour Paris-Amsterdam coûte 900 F (tarif vacances) ou 715 F (vacances week-ends). En train, l'aller-retour en première classe coûte 800 F. Il existe un tarif excursion SNCF de cinq jours à 292 F AR en seconde, ainsi qu'une formule « train + hôtel ». Sur place, les chemins de fer néerlandais proposent des forfaits de 1, 3 et 7 jours sur l'ensemble du réseau.

Une nuit dans un hôtel « 1 étoile » coûte environ 240 F (en chambre double), autour de 1 400 F dans un « 5 étoiles ». Il existe d'intéressants forfaits hébergement à Utrecht, La Haye, Maastricht et Amsterdam où l'on peut, par exemple, passer un week-end (3 nuits) à partir de 360 F par personne (1 200 F dans un hôtel de luxe).

Se renseigner auprès de l'Office néerlandais du tourisme, où l'on peut se procurer une carte multi-loisirs (210 F environ) qui permet de bénéficier de réductions, notamment sur certains tarifs hôteliers et les locations de voiture.

Parmi les hôtels à recommander, citons, à La Haye, l'hôtel des Indes (on peut réserver de Paris au (1) 60-79-18-55) ; *à Scheveningen*, station balnéaire de La Haye, l'hôtel Kurhaus (19-31-70-520052) qui propose un forfait spécial à l'occasion de l'exposition « Spiritual in Art » ; à Maastricht, l'hôtel Derlon (19-31-43-216770) très agréable et très bien situé ; à Amsterdam, l'hôtel Barbizon Centre (19-31-20-851351), un « 5 étoiles » flambant neuf, l'hôtel Américain (20-245322) dont le restaurant au décor Art nouveau mérite le détour, et le Pulitzer (20-228333) au charme incontestable.

Côté restaurants, signalons trois bonnes tables dans le Limbourg : le château Neercanne (43-251359) et le Kasteel Wittem (44-501208) — *une étoile chacun au Michelin*, — près de Maastricht et, surtout, l'hôtel-restaurant Prinses Juliana (2 étoiles), à Walkenburg, une des meilleures tables des Pays-Bas.

Au niveau des formules, relevons les croisières sur la Vecht sur un superbe crevettier (Piet-Jan Weijs au 029-431284) et les circuits d'une semaine organisés à la Toussaint, à Pâques et début mai par l'association Arts et Vie (39, rue des Favorites, 75015 Paris. *Tél.* : 45-31-40-41), de 4 300 à 5 000 F par personne en pension complète, avion compris.

● Office néerlandais du tourisme, 31-33, avenue des Champs-Elysées, 75008 Paris. Tél. : 42-25-41-25.

ENQUETE

Disneyworld côté coulisses

Vingt-trois mille employés et une discipline de fer. C'est le prix de la réussite.



RENÉ BURRI/MAGNUM

AUCUNE des vingt-deux millions de personnes qui s'esbaudissent chaque année dans l'immense complexe de loisirs de Disneyworld, en Floride, n'a jamais pénétré dans ce bâtiment. Situé au nord de la petite cité interdite que constituent les coulisses du royaume magique, il arbore sur sa porte une simple plaque : « Disney University ». C'est là, dans ces salles de cours garnies de moquettes et de fauteuils super-confortables, que se cache l'une des clés de l'extraordinaire réussite de l'affaire.

Les milliers d'employés permaments et saisonniers embauchés par la firme y sont systématiquement coulés dans le moule maison. Guides multilingues, femmes de ménage, conducteurs d'engins, jardiniers, vendeuses, maîtres nageurs, spécialistes des effets spéciaux ou managers, tout le monde y passe.

Dès la première demi-heure, le ton est donné par une dame en tailleur strict, souriante mais précise comme un métronome : Valérie Oberle, la directrice de l'université. Vous avez désormais l'honneur d'appartenir à l'équipe Disney, explique-t-elle en substance. Vous faites donc partie de la distribution d'un spectacle multidimensionnel dont vous serez, quel que soit votre poste, l'un des acteurs. N'oubliez jamais que vous êtes en représentation. En outre, vous allez accueillir des gens qui viennent ici passer leurs vacances. Recevez-les comme s'il s'agissait de VIP arrivant à votre propre domicile.

Puis chacun des dix professeurs qui travaillent sous l'élégante férule de Mme Oberle prend en main un petit groupe de néophytes pour les initier aux règles minutieuses de l'accueil Disney. Les thèmes des leçons ressemblent aux dix commandements. Exemple : *« Les employés les plus chaleureux du monde, à présent, c'est vous. Car si vous traitez bien les visiteurs, vous serez bien traités par eux. »* Autre règle : *« Ayez réponse à tout même si la question vous paraît stupide. »* Explication : *« Mille fois par jour on vous demandera où sont les toilettes. Mais songez que pour celui qui pose la question la précision et la rapidité de la réponse sont d'une extrême importance. »*

Principe à ne jamais oublier : *« Le show Disney est un travail d'équipe. N'hésitez pas à demander l'aide de vos camarades ou de votre « leader ». »* Illustration : chaque année, lors des fêtes de Noël, Disneyworld est littéralement submergé. L'an dernier on y a enregistré le record absolu de fréquentation : 148 000 visiteurs le 29 décembre ! Alors les comptables, les dactylos, les experts financiers de la maison sont mobilisés pour servir des hamburgers. Une excellente occasion de ne pas perdre le contact avec la réalité du public.

Walt Disney lui-même travaillait dans un bureau donnant sur la rue commerçante de Disneyland, en Californie. Encore aujourd'hui les bureaucrates sont logés au premier étage des maisons en trompe l'œil qui bordent la « Main Street » du royaume magique.

Mais attention, ils doivent rester totalement invisibles. L'univers Disney étant celui du rêve, il s'agit de ne jamais briser celui-ci. On apprend cela en détail à l'université maison. Les employés arrivent à leur travail en voiture, bien entendu, mais ils passent par des routes spéciales et stationnent sur des parkings dérobés. De là, ils sont transportés par minibus aux multiples entrées de service situées à l'arrière du « décor ». Ils pénètrent par exemple dans le royaume magique par un souterrain, endossent le costume de leur rôle et gagnent leur poste par des corridors en sous-sol longs de 1 600 mètres qu'on appelle des « utilidors ».

Un monde souterrain

La cité invisible qui règne sous l'ensemble des attractions s'étend sur 35 000 mètres carrés. Nul n'y pénètre sans montrer patte blanche, et toute photo est interdite. Là se trouvent les réserves de costumes, les salles de repos, les restaurants, l'infirmerie et le central électronique. Quatre ordinateurs, qu'on appelle familièrement Smacs, Deeds, Soda et Gepurisy, contrôlent en permanence toutes les fonctions de Disneyworld, notamment les centaines d'automates qui secondent les acteurs en chair et en os.

Ceux-ci ne doivent jamais se montrer sans leur habit de fonction. Ils ont même l'interdiction de se rendre dans un autre secteur que celui dont ils ont la charge. Voir un cosmonaute déambuler dans la zone du Far West serait une bavure impardonnable. Bien entendu, les employés n'acceptent jamais de pourboire, ne fument pas, ne boivent pas d'alcool et ne peuvent même pas, s'ils sont en costume, accepter de partager un jus d'orange avec les visiteurs.

Leur présentation ne souffre aucun à peu-près. Les femmes n'ont droit qu'à un maquillage naturel dont les teintures, les fonds de teint trop voyants ou les bijoux ostentatoires sont bannis. Ni barbe, ni moustache, ni cheveux longs pour les hommes. Les costumes doivent être toujours impeccables. Ils sont d'ailleurs nettoyés chaque jour, y compris les salopettes blanches qu'arborent les balayeurs.

La propreté est l'une des obsessions des managers de Disney. Les rues du royaume magique, comme les allées d'Epcot, le parc technologique, sont sans cesse balayées, arrosées, récurées. Immédiatement derrière les voitures à chevaux, qui se produisent lors de la parade quotidienne, marche un ramasseur de crottin.

Dîner avec le patron des « attractions »

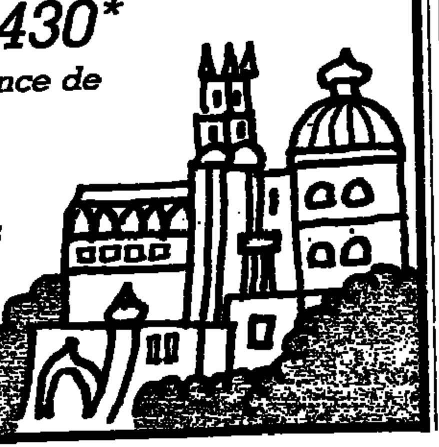
Les plages de sable blanc qui bordent les lagunes sont ratissées chaque matin à l'aube et les pelouses tondues ras. Dès qu'un parterre de fleurs perd ses pétales une équipe de jardiniers le remplace dans la nuit même. Quand il inspecte son empire, Michel Eisner, le grand patron, n'hésite pas à se baisser pour ramasser un papier qui traîne.

Cette rigueur quasi monacale serait difficile à supporter très longtemps si elle n'était assortie de compensations. Chacun des 23 000 employés de Disneyworld reçoit un hebdomadaire maison, *Eyes and Ears*, où il trouve un choix de distractions et d'activités sportives d'une richesse exceptionnelle. Chaque année, on lui demande par questionnaire son avis sur la marche du service. Ceux qui ont plus de cinq ans de maison sont invités avec leur famille à un dîner présidé par Dick Nunis, le patron des « attractions ». Aux jeunes qui souhaitent fréquenter l'université, d'Orlando on paie leurs études.

Quant aux salaires, ils sont, pour les débutants, 40 % supérieurs au salaire minimum local. Cela n'a pas empêché le personnel de Disneyland, en Californie, de faire l'an dernier une grève d'un mois pour améliorer ses rémunérations.

La firme se vante de garder ses employés en moyenne sept ans et ses cadres treize ans. On y affiche l'un des *turn over* les plus faibles de l'industrie américaine du tourisme : 25 % par an. Aussi des centaines de candidatures arrivent-elles quotidiennement à la direction du personnel de Disneyworld. On sait que l'entreprise est une des plus florissantes des Etats-Unis. Après un sérieux ralentissement en 1983, elle connaît un formidable bond en avant. On sait aussi que ses projets supposent l'embauche de cinq mille nouveaux « acteurs » dans les deux ou trois ans à venir. Pour les jeunes qui cherchent un job, c'est cela, le royaume magique.

MARC AMBROISE-RENDU.





JEUX

échecs

N° 1248

KORCHNOI, A NOUVEAU CANDIDAT

(Tournoi interzonal de Zagreb, août 1987)

Blancs : V. KORCHNOI
Noirs : Y. SEIRAWAN

Début anglais.

1. Cf3	Cf6		22. çxd6	Cç4
2. ç4	b6		23. Txç4! (l)	bxç4
3. g3	Fb7		24. d7! (m)	Tf-d8 (n)
4. Fg2	ç5		25. Fd4	Db4 (o)
5. 0-0	g6 (a)		26. Dg5!	Db5 (p)
6. d4 (b)	çxd4		27. Cxg6+!! (q)	fxg6 (r)
7. Dxd4	Fg7		28. Fxg7+	Rxg7
8. Cç3	d6 (ç)		29. Dé7+	Rh6
9. Fé3	Cb-d7		30. Td4	Db6
10. Ta-ç1	0-0		31. é3	Dxd4 (t)
11. Dd2	Cé4		32. éxd4	Fxf3
12. Cxé4	Fxé4		33. Fxé6	ç3
13. Tf-d1 (d)	Dç7		34. bxç3	Tf8
14. Fh3! (é)	Ta-b8		35. Fb3 (u)	Fh5
15. Cd4	Fa8 (f)		36. h4	Ff3
16. Cb5	Db7		37. g4	a5
17. f3	a6		38. Rh2	Fa8 (w)
18. Cç3	b5		39. Fd1 (x)	Ff3
19. Cd5! (g)	é6 (h)		40. g5+	Rh5
20. Cé7+! (i)	Rh8		41. Rg3! (y)	aband.
21. ç5!! (j)	Cé5 (k)			

NOTES

a) La défense des Noirs, si populaire depuis une dizaine d'années, *peut bifurquer ici : au lieu du double* fianchetto, les Noirs peuvent rester dans le système est-indien en poursuivant par 5..., é6 et 6..., Fé7. Après 5..., é6 ; 6. Cç3, Fé7 ; 7. d4, çxd4 ; 8. Dxd4, d6, les Blancs ont le choix entre plusieurs continuations, *9. Fg5 ; 9. Td1 ; 9. é4* et 9. b3.

b) Ou 6. b3, Fb7 ; 7. Fb2, 0-0 ; 8. d4 ou 8. Cç3. *On remarque, dans* la partie Korchnoï-Panno (Lucerne, 1985) *comment* les Blancs, après 6. Cç3, Fg7 ; 7. d4, Cé4 ; 8. Cxé4, Fxé4, Fxé4 ; 9. d5, 0-0, évitent d'échanger leur F-R par 10. Fh3!, manœuvre qu'on retrouvera bientôt.

ç) 8..., Cç6, qui développe le C-D avec gain de temps, ne donne cependant pas aux Noirs un jeu facile ; par exemple, 9. Df4, Tç8 ; 10. Td1, d6 ; 11. Fd2, 0-0 ; 12. Ta-ç1, h6 ; 13. b3, Dd7 ; 14. Cd5! avec avantage aux Blancs (Ribli-Spassky, *Montpellier, 1985*) *ou* 11. b3!, Cé4 (si 11..., 0-0 ; 12. Dh4 menaçant 13. Fh6) ; 12. Cxé4!, Fxa1 ; 13. Fa3, Fg7 ; 14. Cf-g5, 0-0 ; 15. Cxh7!, Rxh7 ; 16. Cg5+, Rg8 ; 17. *Dh4, Té8 ;* 18. *Fh3!!, Rf8 ;* 19. Cé6+! avec un gain rapide (Ribli-Kouatly, *Lucerne, 1985*).

d) Les Blancs ont terminé leur développement et possèdent un léger avantage spatial.

é) Karpov aussi a joué de cette manière dans plusieurs parties. Le C blanc doit être centralisé en d4, mais *le F sur cases blanches ne doit pas* être échangé ; en outre, sur h3, le F-R *s'oppose* à la présence d'une T en ç8.

f) Une imprécision. 15..., a6 était nécessaire.

g) Un bel avant-poste d'où le C menace 20. Cxé7+ et 20. çxb5 suivi de 21. Tç7.

h) Une position apparemment simple dans laquelle il est difficile *de donner un bon conseil aux Noirs ;* chasser le C paraît bien naturel, *mais* la suite de la partie devient subitement très défavorable aux Noirs ; 19..., Té8 est faible à cause de 20. çxb5 et 19..., bxç4 perd du matériel.

i) Sans espoir de ressortir !.

j) La première clef de la combinaison, alors que 21. Dxd6 était attendu mais permettait la riposte 21..., Cé5 avec la menace 22..., Cxf3+ et 22..., Cxç4.

k) Si 21..., Cxç5 ; 22. Dxd6, *Ca4 ; 23. Tç7 ou 22..., Cé4 ;* 23. fxé4, Dxé4 ; 24. Rf2! Enfin, si 21..., d5 ; 22. ç6 avec gain.

l) Le sacrifice de qualité est inévitable (23. Dd3, Cxb2) et gagnant.

m) Un pion bien avancé.

n) Si 24..., Dxb2 ; 25. d8=D! ; si 24..., Tb-d8 ; 25. Fd4, Dç7 ; 26. Fxé6!, fxé6 ; 27. Cxg6+!!, Rg8 (et non 27..., hxg6 ; 28. Dh6+ avec mat) ; 28. Cxf8, Rxf8 ; 29. Fxg7+, Rxg7 ; 30. Dg5+, Rf7 ; 31. Td4! avec gain.

o) « Die Schachwoche » (n° 34) suggère 25..., é5 ; 26. Fç3, Ff6 ; 27. Cd5, Dxd5 ; 28. Dxd5, Fxd5 ; 29. Txd5, Rg7 avec des chances de nullité mais, après 25..., é5 ; 26. Fç3, Ff6 ; 27. Dd6! les Noirs sont perdus.

p) Si 26..., Txd4+ ; 27. Txd4, Rg7 (ou 27..., Dé1+ ; 28. Ff1) ; *28. Dé5+, Rf8 ; 29. Cç8 et les* Blancs maintiennent leur supériorité. Naturellement si 26..., h6 ? ; 27. Dxh6+ mat.

q) Dans le style élégant, on peut trouver aussi 27. Df6 mais, après 27..., é5 les Blancs pourraient abandonner. Le sacrifice du C engendre une combinaison de mat qui se terminera obligatoirement par la perte de la D noire.

r) Si 27..., hxg6 ? ; 28. Dh6+ suivi du mat.

s) Et non 29..., Rg8 ? ; 30. Fxé6+, Rh8 ; 31. Df6 mat.

t) Deux T pour la D mais le pion d7 paralyse les Noirs.

u) Ou aussi 35. Ff7.

v) Si 37..., Fxg4 ; 38. Dg5+ avec gain du F.

w) Si 38..., a4 ; 39. Rg3!

x) Menace mat.

y) Le coup de grâce silencieux du vainqueur de cet interzonal.

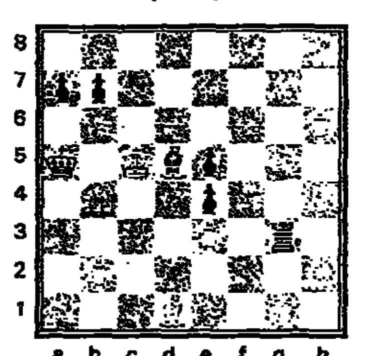
Solution de l'étude n° 1247
A. KUZNETSOV, 1984.

(Blancs : Rg1, Té8, Fd5, Pg6. *Noirs* : Rg4, Ta3, *Pç2, g7, b3.* Nulle.)

1. Té1, Td3 ; 2. Fç4!, Tç3! (et non 2..., Td1 ; 3. Fé2+) **; 3. Fé2+!** (si 3. Fé6 ?, Rg3 ; 4. Tç1, Td3 ; 5. Fg4, Td2! ; 6. Fh5, Tg2+ ; 7. Rh1, h2 et 8..., Tg1+), **Rg3 ; 4. Tç1, Tb3! ; 5. Ff1!, h2+!** (et non 5..., Tb1 ? ; 6. Txç2) **; 6. Rh1, Tb1 ; 7. Txb1!** *(si 7. Té1 ?, Td1! ; 8. Txd1, çxd1=C! suivi de 9..., Cf2+)*, **çxb1=F!** (si 7..., çxb1=D ou T, pat) **; 8. Fd3!, Fa2 ; 9. Fç4! ou bien 7..., çxb1=C! ; 8. Fd3!, Cç3 ; 9. Fç2!, Cd5 ; 10. Fd3!, Cé3 ; 11. Fé2!, Cg2 ; 12. Fd3, Cf4 ; 13. Ff5!, Cd5 ; 14. Fd3!, Cf6 ; 15. Ff5, nulle.**

ÉTUDE
N° 1248

D. GURGENIDZE ET V. NEIDZE (1976)



BLANCS (5) : Rç5, Fd1, Pb2, é3, b6.

NOIRS (7) : Ra5, Tg3, Fd5, Pa7, b7, é5, é4.

Les Blancs jouent et font nulle.

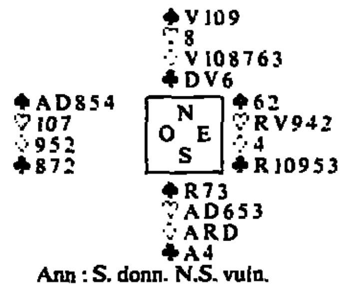
CLAUDE LEMOINE.

bridge

N° 1246

LA FAVORITE DE TRUSCOTT

La donne suivante est la préférée d'Alan Truscott, qui l'a publiée dans une de ses chronique du *New York Times.*



♠ V 10 9
♡ 8
♢ V 10 8 7 6 3
♣ D V 6

♠ A D 8 5 4 / ♡ 10 7 / ♢ 9 5 2 / ♣ 8 7 2 (Ouest)
♠ 6 2 / ♡ R V 9 4 2 / ♢ 4 / ♣ R 10 9 5 3 (Est)

♠ R 7 3
♡ A D 6 5 3
♢ A R D
♣ A 4

Ann : S. donn. N.S. vuln.

Sud	*Ouest*	*Nord*	*Est*
2 ♣	passe	2 ♢	passe
2 SA	passe	3 SA	passe.

Ouest ayant entamé le 5 de Pique pour le 9 et le 6, *comment Truscott en Sud a-t-il réussi* TROIS SANS ATOUT contre toute défense ?

Réponse :

Il est impossible de faire *neuf levées sans utiliser les Carreaux. Cependant, comment revenir au mort quand on aura débloqué les Carreaux* (en tirant la tierce majeure) ? Les chances que le Roi de Trèfle soit sec étant infimes, le seul moyen est d'obliger l'adversaire (Ouest) à jouer lui-même Trèfle. Mais, pour cela, il faut qu'il n'ait plus d'autre couleur à jouer, et il faut donc profiter de ce que la main est en Nord *pour jouer Cœur* en espérant que le Roi de Cœur est bien placé et qu'Ouest n'a que deux Cœurs !

Voici comment Truscott a manœuvré : après la levée du 9 de Pique, il a fait *l'impasse à Cœur,* puis il a tiré As, Roi, et Dame de Carreau et l'As de Cœur, enfin *il a rejoué Pique* avec la conviction qu'Est ne pouvait avoir la Dame de Pique. Ouest fit quatre Piques, mais il dut rejouer Trèfle. Peu importe *maintenant qu'Est couvre le Valet, il* ne pourra empêcher le mort d'utili*ser les trois carreaux maîtres...*

Sanction d'une bavure

Pour recevoir un oscar, une donne ne doit pas avoir fait l'objet d'une « bavure » à l'autre table, et c'est sans doute la raison pour laquelle l'Italien Mario Franco n'a pas été *« nominé » en 1984, après la réussite* de ce contrat de cinq Trèfles aux Olympiades de Seattle.

♠ A 8
♡ A 9 2
♢ R 8 5 3
♣ A V 8 5

♠ V 10 7 4 / ♡ 10 7 / ♢ 10 9 7 4 2 / ♣ D 4 (Ouest)
♠ D 6 5 3 2 / ♡ D V 4 3 / ♢ A D V / ♣ R (Est)

♠ R 9
♡ R 8 6 5
♢ 6
♣ 10 9 7 6 3 2

Ann. : E. donn. N.-S. vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
Rubin	De Falco	Becker	Franco
–	–	1 ♠	passe
2 ♠	contre	passe	2 SA
3 ♠	3 SA	passe	4 ♣
passe	5 ♣	passe	passe...

Ouest ayant entamé le Valet de Pique, *comment Arturo Franco, en Sud, a-t-il gagné* CINQ TREFLES contre toute défense ?

Note sur les enchères :

Même sur une entame à Carreau, le contrat de *3 SA* aurait réussi en donnant un Trèfle à l'adversaire. *Cependant à « 3 SA », Sud vulnérable a eu peur d'une chute sévère. Il s'est donc replié à « 4 Trèfles »,* mais, avec tous ses As et un fort soutien à Trèfle, Nord n'a pas voulu en rester là.

A l'autre table, les as de Dallas Wolff et Hamman en Nord-Sud avaient atterri à « 4 Cœurs » et ce contrat avait entraîné une bavure dans le jeu de la carte.

PHILIPPE BRUGNON.

COURRIER DES LECTEURS

Le Festival des jeux. « Je reviens *sur le problème 1221, écrit G. Espe*nel, où vous avez reproché aux *experts de se laisser influencer par la distribution réelle des Trèfles et* de n'avoir pas pensé à donner *un coup à blanc à Trèfle.* Mais ne vous laissez-vous pas influencer à votre tour par la distribution 2-2 des atouts qui n'est qu'à 40 % ? Je propose une solution qui est à plus de 50 % et qui consiste, après avoir battu atout, à jouer l'As de Pique et petit Pique vers la Dame du mort... »

Depuis toujours, nous luttons contre les experts qui se laissent influencer par les quatre jeux et qui font trop souvent la « politique du résultat ». Si nous préconisons ici la solution du coup à blanc à Trèfle, c'est parce qu'elle est à la fois technique et *conforme aux probabilités,* car l'adversaire, qui prendra à Trèfle, ne contre-attaquera probablement pas Carreau s'il a le Roi de Carreau...

scrabble®

N° 277

LE LANGAGE DES FLEURS

Une île volcanique à cultures en terrasses, aussi peuplée que la Corse, mais dix fois plus petite : une population portugaise à 1 000 kilomètres de Casablanca ; des températures presque aussi douces en hiver qu'en été ; un festival de scrabble dynamisé par l'animateur Raymond, *et surtout trois cent cinquante* espèces de fleurs : c'est Madère.

Des fleurs, Michel Duguet en a fait à ses adversaires : il a écopé de *deux zéros retentissants.* En vain cependant ; une partie joker dévastatrice a permis au tout nouveau champion francophone de confirmer sa suprématie. Pour notre part, nous évoquerons aujourd'hui le langage capiteux mais secret que les fleurs tiennent au scrabbleur... sous forme de cryptogrammes. En voici quelques-uns que vous aurez à cœur de déchiffrer avant de lire la suite. AEGIMUUV – AACEELMV – AACEHNT (2 anagrammes) – ABBEJORU – ACEISTT (2) – AEIMORS (3) – ABEHINST (1) – EEGIPN (1) – AEGNORST (3) – EIOPPRRU – ACEHORR (1).

La fausse GUIMAUVE (feuille de velours pour les Anglais) est une MALVACÉE originaire d'Amérique tropicale. L'ACANTHE (ÉTANCHA ENTACHA), ou patte d'ours, hante les lieux frais. La *JOUBARBE, « barbe de Jupiter »,* est une plante grasse dont il existe *plusieurs espèces : en arbre,* à plateau ou visqueuse. Le STATICE (CITATES TACITES) est une grande fleur rose. L'ARMOISE (MAORIES MOISERA ORMAIES) est le nom générique donné à l'ABSINTHE (THEBAINS), le GENEPI (PEIGNE) ou l'ESTRAGON (GATERONS REGATONS ROGNATES). Le POURPIER, étymologiquement *pied de poule,* est également connu sous le nom d'ARROCHE *(ROCHERA). A suivre.*

Festival de Madère, 2e manche, 20 août 1987

Utilisez un cache afin de ne voir que le premier tirage. En baissant le cache d'un cran, vous *découvrirez la solution et le* tirage suivant.

Sur la grille, les rangées horizontales sont désignées par une *lettre de A à O ; les colonnes,* par un numéro de 1 à 15.

Lorsque la *référence* d'un mot commence par une lettre, ce mot est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes.

Le dictionnaire en vigueur est le Petit Larousse illustré (PLI) de l'année.

N°	TIRAGE	SOLUTION	RÉF.	PTS
1	EILRSUX			
2	IL+ADHSU	XÉRUS	H 4	48
3	AAEEFRZ	DÉSHUILA	5 G	74
4	A+ILORTU	ÉRAFLEZ	M 1	58
5	ADEEGHR	ROULAIT	G 7	65
6	EG+EOTUV	ADHÈRE	1 J	42
7	GO+ELNNN	ÉTUVE	O 4	40
8	GNNO+ART	ENFLE	4 K	24
9	AIMPPRU	ROGNANT (a)	N 8	76
10	–EILMOOW	IMPUR	F 10	25
11	EILMO+OU	WON	13 L	24
12	IO+CEENS	OLÉUM	15 D	30
13	AAIINS?	INÉCOUTÉS (b)	13 A	74
14	ACEEOTV	AIMAN(T)AIS (c)	11 D	86
15	E+ABDELT	OCTAVIE (d)	A 8	48
16	L+BEGMPS	DÉBATER	6 B	26
17	–BGILNP?	SE	15 A	45
18	BL+EIKMY	G(E)NÊPI	C 3	22
19	BIKL+QST	MYE	2 I	67
20		SKAI	J 9	33
				907

(a) IGNORANT, 12 G, 72. (b) EMACIONS, 11 E, limite la casse à 30 points. (c) ANI(S)AIS, E 4, 65. (d) faire entendre accidentellement l'octave haute d'un son. Malheureusement pour M. Duguet, ce verbe est intransitif.

1. Lamour 896. – 2. Amet 850. – 3. Hostein 837... 10e 794.

Résultats finals. 1. Duguet – 2. Amet – 3. Bescond.

● Du 3 au 10 octobre, semaine « portes ouvertes » dans les clubs de scrabble. Un exemple : au club de l'Etoile, 7, rue Lesueur 75116 Paris, les néophytes seront invités et *« chaperonnés » dans quatre parties de duplicate : mercredi 7 à 17 h 30* et vendredi *9* à 14 h 30, 17 h et 21 h. Pour situer ces portes ouvertes, s'adresser à la FFSc, 96, boulevard Pereire, 75017 Paris, tél. : 43-80-40-36.

MICHEL CHARLEMAGNE.

mots croisés

N° 477

Horizontalement

I. Rouge sur tapis rouge outre-Rhin. – II. Plus d'un ne pense qu'à ça. On le respecte, généralement. – *III. La supérieure est priée* d'en produire. Ce sont, verbalement, des rapports. – IV. Adverbe. Ne laissent pas d'ombres. Chez tous. – V. Non dite. Mise en pièces. – VI. Grâce à la plume de Pierrot. Voilà un roman sentimental bien de *son époque. Trois sur quatre.* VII. En plus. Intermédiaire. – VIII. Un peu protecteur. Sur le terrain, il y a de quoi faire. Fait plaisir à voir ou peut gêner. – IX. Donnait des idées. *Peu agréable dans le bouton.* – X. Suivent avec attention chaque geste du I.

Verticalement

1. Le meilleur, pour Giscard, estce toujours le même ? – 2. Interdit de prendre de la hauteur. – 3. Une querelle presque enterrée. Met dehors. En avant. 4. Ils ne soulèvent tout de même pas les montagnes. Fut le plus fort. – 5. Docteur de la Loi. N'a *plus* son carnet. – 6. Lança des appels. On l'a peu après la naissance. – 7. Fait partie d'une paire. – 8. Adverbe. N'a plus de souplesse. – 9. Donna de l'argent. – *10. Constante. Il en faut plus d'un* pour un lustre. – 11. Ecclésiastique. Redresse. – 12. Raccourcis. On ne peut l'empêcher de jaser. – 13. On les a sur le cœur.

SOLUTION DU N° 476

Horizontalement

I. Libre arbitre. – II. Emoustillées. – III. Gilet. Valses. – IV. Ite. Ecume. Le. – V. Oeta. Orage. – VI. Ne. *Orne.* Amal. – VII. Viar. Pliée. – VIII. Asa. Datait. – IX. Introduit. Je. – X. Réélu. Trépan. – XI. Eclaboussent.

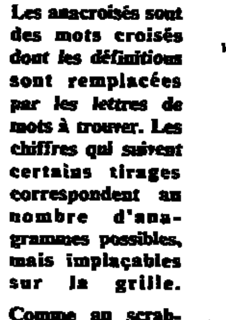
Verticalement

1. Légionnaire. – 2. Imitée. Snec. – 3. Bolet. Vatel. – 4. Rue. Aoi. Rla. – 5. Este. Radoub. – 6. At. Conrad. – 7. Rivure. Tutu. – *8. Blâma. Pairs.* – 9. *Illégalités.* – 10. Tes. Emil. Pe. – 11. Réel. Ae. *Jan.* – 12. *Esseulement.*

FRANÇOIS DORLET.

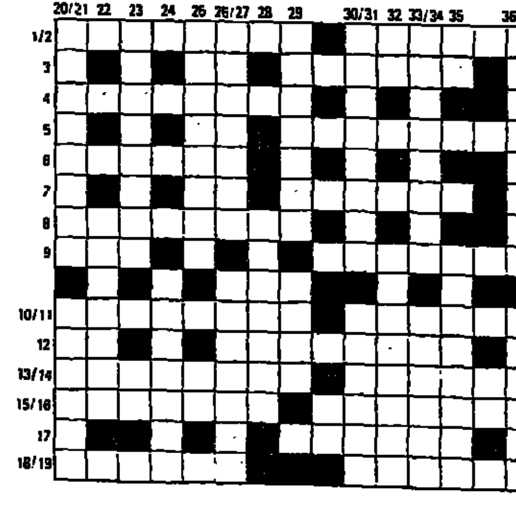
anacroisés®

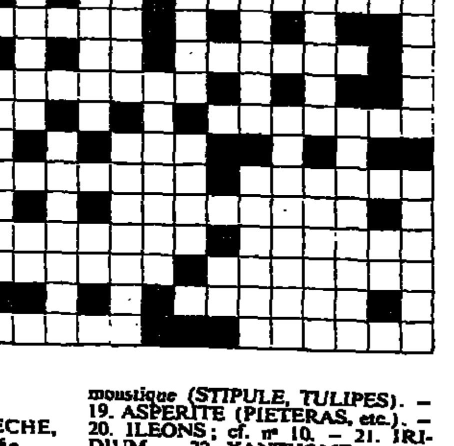
N° 477



Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver. Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais implaçables sur la grille.

Comme au scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans la première partie du Petit Larousse illustré de l'année. (Les noms propres ne sont pas admis.)







Horizontalement

1. EEEILRUV. – 2. DMNOOR. – 3. DEEIRU. – 4. ADEIINOT (+ 1). – 5. AEMNOOPU. – 6. EIINQU. – 7. EINOTT. – 8. EEEINRSU. – 9. AEEIRST (+ 1). – 10. DEILMOOT. – 11. ABNRUU. – 12. BIORSTTY. – 13. EIOOPRST (+ 1). – 14. EIMSSS. – 15. EEEMNSU (+ 1). – *16. AADNNST.* – *17. AEIORT* (+ 2). – 18. ELMOSU (+ 1). – 19. AEENSS (+ 2).

Verticalement

20. EIINORSV (+ 1). – 21. ADIMOY. – 22. CEIINOS. – 23. EEIMQRUU. – 24. CENNOTU. – 25. EENORSTU (+ 2). – 26. EEINRSU (+ 3). – 27. BEIORSS. – 28. EIOOPST. – 29. CEEENTU. – 30. DEENNOPT. – 31. AAAMRY. – 32. EINORSTU (+ 3). – 33. DEEMOORT. – 34. ABISSS. – 35. AAEISSSU. – 36. AAEILNTT. – 37. AEINST (+ 9).

SOLUTION DU N° 476

1. ANXIEUSE. – 2. DRECHE, *résidu solide d'orge maltée.* – 3. ATRIUM (MURAIT). – 4. PANATELA, cigare. – 5. VAIGRE, bordage *(GRAVIE, GREVAI, VIRAGE, VIAGER, RIVAGE).* – 6. CASSEAU. – 7. REHOBOAM, grosse bouteille de champagne. – 8. REVOLTA (REVOLAT, TRAVELO, VOLTERA). – 9. TIMOREE. – *10. NOLISE* (ILEONS, INSOLE, LESION). – 11. IDOINE. – 12. ENCAGEAI. – 13. LICTEUR. – 14. FRANCIEN (FINANCER). – 15. OMBELLE. – 16. ENSILAT *(ENLISAT, ELISANT, LATINES, LIANTES, LESINAT).* – 17. SAISIES. – 18. TIPULES, grand *moustique (STIPULE, TULIPES).* – 19. ASPERITE (PIETERAS, etc.). – 20. ILEONS ; cf. n° 10. – 21. IRI*DIUM.* – 22. XANTHOME, tumeur *bénigne.* – 23. BITTERS. – 24. ENTUBERA. – 25. FEUILLE. – 26. SALUATES. – 27. ANCRENT (ENCRANT, NACRENT, CRENANT, CERNANT, CRANENT). – 28. DIVALENT (VALIDENT). – 29. CRANAI (NACRAI, RICANA, CANARI, ARNICA, ANCRAI). – 30. VOUTAINS, portion de voûte. – 31. EMISSOLE, poisson. – 32. GEOLIERE. – 33. HERAUTS (HEURTAS, HUERTAS, REHAUTS). – 34. AREAGE *(AERAGE).* – 35. AERAIENT.

MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET.

SEMAINE GOURMANDE

Maître Corbeau à Ezy-sur-Eure

Depuis plusieurs lustres, les promeneurs d'Ile-de-France, les visiteurs du château d'Anet (à 2 km) connaissent cette belle maison bourgeoise, au jardin fleuri, où Paul Giral (et son équipe) régalait ses hôtes. Depuis quelques mois, la maison a été reprise par Bernard Blondeau, qui fut chef de cuisine à la Dariole de Paris. Toute passation de pouvoirs est délicate mais je pense que vous ne serez pas déçus d'une visite ici.

Christiane Blondeau vous dira que le pain est fait « maison », que la côte de bœuf vient de l'Angus d'Aberdeen, et que le menu suggestion (tous les jours sauf samedi), choix entre 6 entrées, 6 plats, plateau de fromages fermier ET dessert, est à 165 F. A la carte où j'ai relevé une salade de boudin fermier à la poêlée de pommes et l'agneau de Sisteron à l'ail doux, comptez 300/350 F.

● *Maître Corbeau, 15, rue Maurice Elet à Ezy-sur-Eure 27500. Tél. : 37-64-73-29. AE. DC. CB.*

Maître Corbeau à Paris

Eh oui ! Et quittant Ezy-sur-Eure, Paul Giral n'est pas resté sur un arbre perché mais s'est installé à Paris dans les murs de ce qui fut la célèbre Auberge d'Armaillé. Pour ceux qui ont, comme moi, tant de souvenirs de la maison russe, de ses violons tziganes, de son atmosphère à la fois feutrée et bruyante, on ne se reconnaît plus. Coûteuse (j'imagine) transformation en longue salle claire, un peu impersonnelle (mais c'est un rodage) et service comme clientèle encore un peu hésitants.

Un menu (170 F) hélas ! sans le fromage, et à la carte (on compte 300/350 F)... Pour une cuisine, elle, parfaitement au point, de la salade de lapereau aux pleurotes tièdes aux œufs pochés aux moules de bouchot, du pigeonneau rôti au rognon de veau entier aux poivrons doux (malheureusement, s'il est cuit entier, il est servi tranché !), des goujonnettes de sole au beurre de poivron à la marquise au chocolat amer sauce pistache. Très appréciable carte des vins, de bonnes provenances (le latour martillac 1982 escorte bien le rognon aux poivrons.)

● *Maître Corbeau, 6, rue d'Armaillé (Paris-17e). Tél. : 42-27-19-20. Fermé dimanche soir et lundi. CB. AE. DC.*

Il Tiepolo

Une cuisine italienne différente des autres. Je veux dire quelques plats originaux (notamment du Frioul) et nullement « francisés ». Des vins, aussi, peu connus et même des apéritifs italianissimes (goûtez le cynar – artichaut – et le rabarbaro – rhubarbe !). Dans le vieux cadre de chez Mario bien restauré, une dame d'Arc, Germaine, s'exprime ici avec bonheur et gentillesse. Compter 250/300 F.

● *Il Tiepolo, 7, rue des Ecoles (Paris-5e). Tél. : 43.26.83.59. Fermé le dimanche. Parking Saint-Germain et 24, rue Monge. DC. AE. CB.*

Le Bistrot de Vincennes

M. Lechevallier s'annonce cuisinier-restaurateur. Il m'a enchanté de sa cuisine en son Bistrot du 20e (44, rue du Surmelin). Le laissant à un second qui vaut un premier, il vient d'ouvrir un Bistrot de Vincennes. Mais c'est toujours lui qui, ici et là, fait son marché, prépare un bon foie gras, fume son saumon et ses magrets, mitonne, dès l'automne, un cassoulet roi. Bien sûr, on ne traversera pas Paris pour venir ici. Mais, à la ronde, il n'existe pas tant de vraies bonnes maisons sans prétention ni forfanterie, pour ne pas noter cette adresse. A la carte, la jambonnette de canard aux figues, le pavé à la moelle, et d'honnêtes petits vins. Pâtisseries évidemment maison. Comptez 200 F environ avec, le soir, un menu « plaisir du soir » selon les « halles du patron » (choix de deux plats, fromage, dessert, vin et café compris) à 150 F. Service attentionné d'Isabelle.

● *Le Bistrot de Vincennes, 53, rue de Montreuil, 94300 Vincennes. Tél. : 43-74-89-18. Fermé samedi et dimanche. Et, heureuse initiative, les jours de courses à Vincennes, service dès 11 h 30 et, les soirs de « nocturne » dès 18 h 30.*

L. R.

Les bouillabaisses

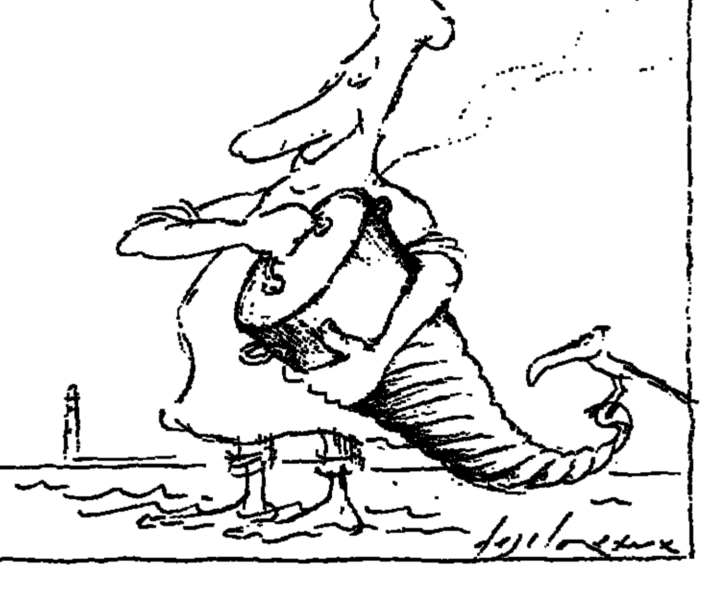
A lire le *Pagnol* de Raymond Castans, des souvenirs m'ont envahi. Avec ses senteurs de Provence, ce charmant ouvrage m'a rappelé une bouillabaisse inoubliable, à la table de Marcel Pagnol, justement.

C'était après la guerre, pour la reprise de *Marius* au théâtre Sarah-Bernhardt. Son directeur, A.M. Julien, m'avait demandé d'organiser un dîner entre comédiens et critiques, sous la présidence de l'auteur. Comment alors ne pas faire de la bouillabaisse le pôle du repas ? Elle fut régalante mais suscita de cordiales discussions. Car il n'est pas qu'une bouillabaisse, bien sûr (et bien que des restaurateurs marseillais aient institué avec raison une charte de la bouillabaisse).

Mon cher Simenon a dit que c'était là le plat ayant fait écrire le plus de sottises... Tant pis ! Je me lance !

Méry, poète et gourmand enfant du pays, rimait :

La rascasse, nourrie aux crevasses des Syrtes
Dans les golfes couverts de lauriers et de myrtes...
Puis les poissons nourris assez loin de la rade
Dans le creux des récifs : le beau rouget, l'orade,
Le pagel délicat, le saint-pierre odorant,
Gibiers de mers suivis par le loup dévorant,
Enfin la galinette, avec ses yeux de bogues... »


DESCLOZEAUX

J.B. Reboul, le premier auteur d'un ouvrage complet sur la cuisine provençale, cite, lui : rascasse, galinette (ailleurs on dit grondin), saint-pierre, loup, mais aussi vive, baudroie, congre, merlan, crabes et langouste (traitant ces deux crustacés de poisson, comme on le fit longtemps). Il y avait de la langouste à ce fameux dîner mais, tout en s'en régalant, Marcel Pagnol et ses comédiens convinrent de son « parisianisme » : « *Vous pensez bien, mon cher*, conclut l'auteur de *Marius*, *que la « boui abaisso » tire son origine du régal des pêcheurs qui, sur la plage ou leur bateau, mettent les poissons qu'ils viennent de prendre dans le chaudron qu'ils abaissent vers leur assiette dès que la soupe a bouilli... Ils n'ont pas les moyens de bouffer leurs plus belles prises et encore moins de la langouste. Quand ils en pêchent, ils les revendent ! »*

Les âpres discussions vinrent de détails (en cuisine, rien n'a plus d'importance que le détail !), Milly Mathis (l'Honorine de la pièce) estimant que le vrai régal, ce sont les croûtons (non pas frits surtout, mais séchés au soleil !) arrosés de la soupe épaissie du poisson passé : « *Nous ôtres, le poisson, nous l'aimons trop pour le manger bouillu !* » César, lui, y aurait voulu des pommes de terre (comme à Marseille ?), ce qui indignait Escartefigue me confiant tout bas : « *Comme tous les vrais acteurs marseillais, je suis de Toulon !* » Alors ? Personnellement je suis contre, au contraire de M. Gedda, qui assure que certains, en fin de cuisson, ajoutent quelques gouttes de pastis et, les cigales de mer devenant rares en Méditerranée, propose de les remplacer par des favouilles (petits crabes) et des moules.

Si vous ajoutez à ces variantes la bouillabaisse d'escargots, la bouillabaisse de morue, la bouillabaisse d'œufs, la bouillabaisse de petits pois, la bouillabaisse de sardines, que sais-je ? vous admettrez que les controverses ne sont pas près de s'apaiser. Car il faut compter aussi avec ceux qui veulent poudrer les croûtons de fromage râpé. Et avec ceux qui n'acceptent pas (avec raison) que l'on serve le poisson en filets, désarêté.

Et puis il y a la rouille, cette pommade (ail, piments rouges d'Espagne, huile d'olive) qui fait de la bouillabaisse la « *soupe d'or* » *incomparable ainsi* qu'aimait à dire Curnonsky.

Mais, encore une fois, et comme disait justement Marcel Pagnol, c'est là un plat de terroir et non de gala. Je ne pense point que Castans me contredira si j'ajoute qu'elle paraît – à qualité égale – meilleure dans un petit restaurant que dans un palace.

Si vous partagez cet avis, notez alors ces adresses de bonnes bouillabaisses parisiennes (car, sur place, elles sont trop nombreuses de *Bacon* au Cap d'Antibes à *Aristide* à Théoule). *Aux senteurs de Provence :* 295, rue Lecourbe, Paris 15e, tél. : 45-57-11-98. *Chez Augusta :* 98, rue de Tocqueville, Paris 17e, tél. : 47-63-39-97. *La bonne table :* 119, boulevard Jean-Jaurès à Clichy, tél. : 47-37-38-79. *Le cigalon :* 4, rue Hélène-Boucher à Voisins-le-Bretonneux, 78 180, tél. : 30-43-77-29.

LA REYNIÈRE.

MIETTES

● **Lauréats académiques.** – L'académie du Pure-Malt Whisky a remis, l'autre semaine, ses distinctions 1987 : le Glenfiddich Award au romancier Alphonse Boudard, le Prix Art de vivre aux Interhôtels SAM managés par Pier Silli, et plus particulièrement à MM. Marco (directeur du *Royal-Monceau*, à Paris) et Daniel Broch (directeur du *Miramar* à Biarritz et du *Château de Larraldia*, voisin). Un prix spécial, le Prix du centenaire de la distillerie Glenfiddich, a été décerné à M. Gérard Morgan-Grenville et au fameux train privé qu'est le Royal Scotsman. Relancé en 1985, autour de la plus vieille voiture-restaurant du monde (1891), un petit hôtel de luxe pour un voyage à travers les châteaux et jardins d'Ecosse au cœur du mystère, des brumes et des *single malt*.

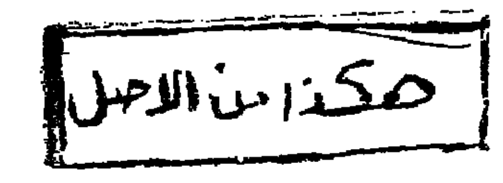
● **Vendanges.** – Le 11 septembre dernier, on a fêté la « Première Grappe » au château de Cheverny. L'appellation date de juillet 1973 et s'étend à vingt-trois communes pour une production annuelle de 15 000 à 20 000 hectolitres, autant rouges que blancs. Les vendanges de Suresnes (Hauts-de-Seine), elles, se termineront le 4 octobre, au clos du Pas-Saint-Maurice (vignoble municipal) par des intronisations à la confrérie du Tastevin de Suresnes.

● **Anniversaires.** – Créé en 1937 par Maurice Legras, récemment disparu, *le Verger de la Madeleine* (4, boulevard Malesherbes, Paris-8e ; tél. : 42-65-51-99) fêtera dans quelques jours son cinquantenaire, mais Jean-Pierre Legras possède, en ses caveaux, des bouteilles plus vieilles encore ! *L'Ambassade d'Auvergne* (22, rue du Grenier-Saint-Lazare, tél. : 42-72-31-22), ex-*Ambassade d'Auvergne et du Rouergue*, fête les vingt ans, ici, de la famille Petrucci et le permanent triomphe de l'aligot. Tandis que Christiane Massia (qui sort aux éditions Flammarion sa *Cuisine Plaisir*) fête, elle, ses vingt ans de piano au *Restaurant du marché* (59, rue de Dantzig ; tél. : 48-28-31-55).

L. R.









L'IMMOBILIER

appartements ventes

3e arrdt

MARAIS

Mo RAMBUTEAU, bon immeuble, séjour, salle. à manger, 2 chambres, cuisine, bains, poutres, 15, R. RAMBUTEAU. Samedi-dimanche 14 h/17 h.

4e arrdt

CITÉ PL. SOLEIL S/N.D.-DAME sup. liv. + 1 ch., 65 m², 1690000 26, r. Chanoinesse, v., s. 14/18 h. 42-50-04-28.

6e arrdt

5, PLACE SAINT-SULPICE Bel imm. pierre de taille, 3 p. tt cft, 1er étage, 1 700 000 F. Me voir samedi de 11 h à 16 h.

12e arrdt

FG SAINT-ANTOINE/ALIGRE

Living double, 1 chambre, sanitaires à aménager, 490 000 F. Pptaire 45-87-33-34.

15e arrdt

13, RUE DES FRÈRES-MORANE Living + 2 ch. s/jdn, cuisine équipée, parkg, 950 000 F. Sam. 14-17 h, 42-50-04-28 mat.

Mo VAUGIRARD

Imm. p. t., calme, 3 p., entrée, cuisine, bains, w.-c., chauffage cent. ind., 131, r. LECOURBE. Samedi, dimanche 14 h/17 h.

16e arrdt

Mo MUETTE

Bon imm. p. de t., calme, vue dégagée, soleil, ascenseur, chauffage central ind., 4 p., entrée, cuis., s. de bains, w.-c., service, 33, RUE SINGER. Samedi-dimanche 15 h/18 h.

18e arrdt

CŒUR DE MONTMARTRE Très bel hôtel part. 1930. AGENCE RIVE DROITE. 45-03-34-37 ou 45-51-04-10.

JULES JOFFRIN

Imm. récent standing, 3 pces, tt cft, balcon, plein sud. 680.000 F. 42-52-01-82.

20e arrdt

Part. à part. de préférence vend

STUDETTE

ent. équip., libre de suite, faibl. charges, idéal plac. ou p.-à-ter. Prix 146 000 francs. Tél. : 60-20-16-28 (19-21 h).

78-Yvelines

SÉLECTION DOLÉAC PARC ROCQUENCOURT Luxueux 125 m² + 40 m² terrasse, stand., 1er ét., superbe décoration, dble liv., 2 chbres, tt cft + box privé. 3.100.000 F. 42-33-12-29.

91 - Essonne

SÉLECTION DOLÉAC PALAISEAU 10' RER 5 p., 95 m² tt cft av. jdin pr. calme, clair, 950 000. 42-33-12-29.

92 Hauts-de-Seine

SÉLECTION DOLÉAC

VANVES 5 min métro

Imm. réc., 83, 10e ét., asc., 3 ch., liv., c. éq., tt cft, 90 m², terr. 10 m², box fermé + cave, 1 450 000. 42-33-12-29.

NEUILLY TERNES, PERRONET

Part. préférence à part. vd ensemble immobilier dans HOTEL PARTICULIER en copropriété comprenant : AU 2e ÉT. sans asc., appt très clair, 125 m² + terrasse 25 m² ET AU R.-DE-CH., studio + chbre + gar. dble 26 m² sur rue + cave. Charges minimes. Prix 4.900.000 F. 46-24-58-27 de 16 à 21 h.

NEUILLY PR. BOIS

Part. vend vu urgence, bon 1930, 6 p., 2 bains, serv., box + cave, 200 m² environ, 2e ét., cft appt raffiné. 7.430.000 F. 45-23-55-00. 47-42-08-00.

93 Seine-Saint-Denis

GAGNY - 5 mn GARE

et cces, 15 mn PARIS EST F.4, 70 m², tt cft, chff. individ., park. Créd. 100 % possible. Px 460.000 F. 42-33-12-29.

95- Val-d'Oise

LAC D'ENGHIEN

(400 m), vue superbe résidentiel, 10e et dernier étage. 2 P. 64 m² + bac. 320.000
4 P. 85 m² + balc. 550.000
6 P. 139 m² + balc. 820.000
Propriétaire : 42-60-29-61.

DEMANDES D'EMPLOIS

J'ACCEPTE UN OFFICE DE MÉDIATION OU NÉGOCIATION À RISQUES NÉCESSITANT UN HAUT SAVOIR-FAIRE. FRANCE, ÉTRANGER. ÉCRIRE HAVAS, 06072 NICE CEDEX, B.P. 346, réf. 0807.

appartements achats

Recherche 110 à 140 m² Paris, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 4e, 12e, 9e. PAIE COMPT chez notaire 48-73-57-80.

locations non meublées offres

Londres, appt 2 pers., 5' gare Victoria, magasins, restaurants localement, 1 000 F par semaine. Parlons français. Tél. 19-44-1-467-0369.

locations non meublées demandes

Paris

INTERNATIONAL SERVICE

Recherche pour SA CLIENTÈLE DE QUALITÉ 4, 5, 6 PIÈCES et MAISONS banlieue Ouest, BON STANDING. LS.I. Tél. : 45-26-18-95.

Etudiant sérieux recherche chambre ou studio à louer quartier 18e ou 19e URGENT Tél. après 18 heures au : 42-02-20-69.

locations meublées offres

Paris

RUE DU CHERCHE-MIDI petit 2 pièces caractère cft. 5 400 F. Tél. : 47-70-11-21.

maisons de campagne

A SAISIR

VD CAUSE DÉCÈS

79 km Paris direct aut. Sud NEMOURS ville ts commerces GOLF ÉQUITATION spl. mais. camp. 240 m² hab.

S/TERR. 12 000 m² CLOS

séjour, cuisine, 4 chbres, bains, w.-c., chf. s. de jeux, dépend. Px tot. 790 000, créd. 100 % par Caisse d'épargne. Rembours. comme un loyer. 16-38-92-72-32 et après 20 heures : 16-38-96-22-29.

1 h PARIS direct. A6 COURTENAY (45)

A SAISIR

S/splend. terr. 9 000 m² clos belle maison campagne amén. s/ancienne douve en eau. Cachet rare, séjour rustique, cuis., 3 chbres, bains, w.-c., dépend. Px tot. 475 000 F. créd. 80 %. Remb. comme un loyer 16-38-85-22-92, et ap. 20 h 16-38-96-22-29 24 h/24.

GOULT-LUBERON

Maison à rénover, 6 p. + dép., s. de bains, possib. terrasse, jolie vue, prix 375 000 F. GÉRARD BACON IMMOBILIER. Tél. : (16) 90-75-86-77.

propriétés

Suis acheteur propriété de chasse, départements 18, 41 et 45. Faire offres : CABINET LA SOLOGNE Romorantin. Tél. : 54-76-02-92.

TERRES EN PLACEMENT Dans l'Oise 2 pptés de 80 ha, prix intér., frais réduits, parcelles de 5 à 10 ha disp. dans l'Aisne, l'Oise, la Somme. SAFER de Picardie. B.P. 213, 80002 AMIENS. Tél. : 22-91-37-63.

BOUGIVAL

MAGNIFIQUE PROPRIÉTÉ sur 3 300 m², terr. 450 m² hab. 10/11 p., 6 chbres, living 120 m², prestations de luxe, jdin paysagé AVEC BELLE VUE, 4 950 000 F. EXCLUSIVITÉ AG. ROYALE 39-50-14-90.

Recherche acheter belle ppté en SOLOGNE. Faire offres à R. Picard, château de Carantonne, 27300 BERNAY.

Part. vd propriété, 10 p., tt cft, garages, jardin, verger, cave, dépend. clôturées, arborée, 3.317 m², 16 km de Vichy (03), 470.000 F. Tél. : (16) 70-43-50-72.

1 h 30 Paris, ville Normandie, maison caractère, charme, prox. centre, beau parc, calme. 750.000 F. Tél. : 33-25-64-11.

Aux amateurs du calme et de la nature, vds ferme modernisée avec 17.500 m², entourée forêts de sapins, alt. 1.000 m, 40 km du Puy, maison 180 m², 6 pces, 2 s. d'eau, 2 w.c., chff. centr., 2 cheminées. Tél. : 45-04-85-96.

PARC D'ORMESSON 94

prox. golf, maison 160 m² + 122 m² s/sol, jardin 2.150 m². Tél. : 42-93-20-36.

terrains

94 LIMEIL. Proche forêt OP. TERR. + CONSTR. s/ 625 m², fac. 18,50 m. viab. Px terr. 340 000 HT. Constr. Laurent 45-69-74-30.

94 BOISSY, RER à pied, quart. pav. op. terr. + constr. s/ 1 390 m², fac. 17 m, viab. Px terr. 570 000 F TTC. Constr. Laurent 45-69-74-30.

Part. vd 120 km ouest Paris verger const. 4.500 m², 2 terr. const. 2.600 m² et 1.400 m². Sur Vallée de l'Eure, viab. toute proche, gare à 3 km. Tél. : (16) 37-23-36-35.

pavillons

COTEAUX CHENNEVIÈRES

Dans écrin de verdure (94) 20 km de Paris, 2 km RER. Pavillon 5 pièces, 2 salles d'eau, séjour marbre, terrasse panoramique. Sur sous-sol, buanderie, cave, serre, garage 2 voitures, jardin paysagé, sur 702 m². 1 350 000 F. Tél. : 64-30-17-29.

viagers

Recherche appartement ou pavillon en viager avec terrasse ou jardin, Paris ou proche banlieue. Tél. : 43-36-45-11 après 16 heures.

immeubles

ISORE S.A.

ACHETONS COMPTANT Immeubles habitat. ou bureaux Paris, Neuilly, Boulogne. Intermédiaires ou cessionnaires sollicités. Discrét. assurée. Jean-Cl. Isoré, 42-25-05-56. 133, bd Haussmann, 75008 Paris.

locaux industriels

Locations

30 mn PONT DE ST-CLOUD, 2.900 m² dont 400 m² bureaux sur 5.000 m², bon état, tous camions. Tél. : 45-79-06-32.

fonds de commerce

Ventes

Pas-de-porte, tous commerces emplacement no 1, Limoges, vente 209 m², réserve 105 m², idéal banque ou gd standing. 4.350.000 F. Petit loyer. Dossier sur demande. Ecrire sous le no 8056 M LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

bureaux

Ventes

Propriétaire vend en totalité libre

BEL IMMEUBLE DE BUREAUX

en parfait état - 2 200 m²

2 KM PORTE D'ORLÉANS SUR R.N. 20 A CACHAN R.E.R. ET BUS

R.-DE-CH. + 5 ÉTAGES + TERRASSE + SOUS-SOL ASCENSEUR MONTE-CHARGES

PRIX : 11 750 000 F

Possibilité de vente par plans de 255 m² + sous-sol.

Tél. : 45-40-78-09 - 45-40-86-07.

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL Constitutions de sociétés et tous services, 43-55-17-50.

Domiciliations depuis 80 F/ms. Av. des Ch-Elysées (Etoile). Rue Saint-Honoré (Concorde). Rue Cronstadt, Paris-15e. 21 bis, rue de Toul, Paris-12e. Constitution SARL, 1.600 F H.T. Inter Dom, tél. : 43-40-31-45.

SIÈGE SOCIAL

Secrétariat + Bureaux neufs Démarches R.C. et R.M. SODEC SERVICES Champs-Elysées 47-23-55-47 Nation 43-41-81-81

ÉTOILE 45 m² Secrét., télex, meubles, 2 boxes voit. Ecrire : Robatel, B.P. 203, 69740 GENAS.

DOMICIL. CCIALE 8e TELEX/SECRET. TEL. BURX

AGECO 42-94-95-28.

GARE DE LYON

150 m², bureaux, calme, sur jardin. Tél. : 45-02-13-43.

locaux commerciaux

Locations

SURVILLIERS R.N. 17, sortie A 1, petit centre commercial, ttes surfaces vente au public, activité-dépôt 180 à 440 F. « M.73 » 46-22-05-96.

Achats

Recherche PARIS profession automobile de 13e, 14e et 15e en toute propriété 1 000 m² en rez-de-chaussée à usage garage. Prix même élevé si justifié. S.I. 39-89-92-37.



RESTE 1000 m²

A LOUER DANS PARIS

26000 m² de locaux d'activités

Divisibles en lots de 150, 300 à ... 1000 m² pour des entreprises à vocation variable de toutes dimensions.

CAP 18 est au 189 rue d'Aubervilliers Paris 18e

Renseignements : 42.66.33.26,

SOCIÉTÉ ARIC – 37, rue de Surène – 75008 Paris.

L'AGENDA

Bateaux

A VENDRE 500 000 F beau voilier hollandais 15 m X 4,50 m 1928. Visible Paris/Concorde. Carénage 05-87, excel. état. Tél. : 45-23-08-14.

Bijoux

BIJOUX BRILLANTS

Le plus formidable choix. « Que des affaires exceptionnelles » écrit le guide « Paris pas cher » en alliances, brillants, solitaires, etc., bagues, rubis, saphirs, émeraudes. Toute la bijouterie or

PERRONO OPÉRA

angle bd des Italiens, 4, Chaussée-d'Antin. Achat ts bijoux ou échanges. Autre magasin autre gd choix Etoile 37, av. Victor-Hugo.

Relations humaines

Centre ABAC

VAINCRE LA SOLITUDE moins de 35 ans s'abstenir PARIS, téléph. : 45-70-80-94.

Meubles

Beaux meubles de style chêne, merisier

vendus à des prix de cessation d'activité entrepôt : 26, rue Pouchet, 75017 PARIS, Me Brochant du lundi au samedi de 14 h à 18 h. Tél. : 46-27-83-67.

Particulier vend salle à manger. Table rectangulaire + 8 chaises paillées, chêne massif, prix 7 000 F à débattre. Tél. 60-83-99-14 à partir de 19 h.

Spécialités régionales (vins)

MONTLOUIS A.O.C.

Pour connaisseurs : vin blanc sec, 1/2 sec, moelleux et méthodes champenoises. Tarifs sur demandes. A. CHAPEAU, vigneron, 15, rue des Aîtres, HUSSEAU, 37270 MONTLOUIS-S/LOIRE.

Vacances Tourisme Loisirs

Séjours enfants dans le JURA alt. 900 m, 3 h de Paris TGV Toussaint 87/Noël 87/Pâques 88 Yves et Liliane, 38 ans, accueillent vos enfants dans une ancienne ferme du XVIIe siècle confortablement rénovée, située au milieu des pâturages et des sapins. Nombre d'enfants limité à 14 pour offrir un accueil familial personnalisé. Activités selon saison et conditions météo. Tennis, ski de fond, jeux collectifs, poney, découverte du milieu rural, des fleurs, fabrication du pain. Tél. : 81-38-12-51.

LOUE GUADELOUPE Studios climatisés, bord plage. Le mois 5.000 F, 15 jours 3.000 F. T. : (16) 49-46-02-92, h. rep.

Sur les collines de Vallauris VUE SUR MER A louer vacances au mois. Au r.-d.-c., grand 2 pièces, cuisine. Parking voitures. Confort et calme. Pouvant loger 4 personnes et 2 enfants. Libre à partir du 1er octobre. Prix abordable. Renseignements : Tél. :(16) 93-64-10-29). M. CARON.

Le Carnet du Monde

Naissances

– Charles et Annick

ont la joie de faire part de la naissance de leur fille

Valérie, Steffy, Olga, Chany, Shirley, TONDA-MAZANDOU,

à Paris-14e, le 30 septembre 1987, à 13 h 30.

6, Promenée du Liégat,
94200 Ivry.

Décès

– Carpentras.

Mme Maurice Charretier,
Mme Elie Charretier,
M. et Mme Jean Charretier,
Frédéric, Lucile
et Pierre Alain Charretier,
Les familles Charretier, Jouve, Grillet,
ont la tristesse de faire part du décès de

Maurice CHARRETIER,
ancien ministre,
sénateur du Vaucluse,
conseiller régional,
maire de Carpentras,
ancien bâtonnier de l'ordre des avocats,

survenu le 30 septembre 1987, à l'âge de soixante et un ans.

Les obsèques auront lieu le samedi 3 octobre, à 9 h 30, à l'hôtel de ville de Carpentras.

L'hommage public sera suivi de la cérémonie religieuse en la cathédrale Saint-Siffrein de Carpentras.

(Voir le Monde du 1er octobre.)

– **Mme Pierre CHASSEPOT,**
née Evelyne Rousseau,

s'est endormie dans la paix du Christ, le 28 septembre 1987, à Versailles, dans sa quatre-vingt-neuvième année.

De la part de
Mme Jean Beaudesson,
M. et Mme Jacques Chassepot,
M. et Mme Jean Bartin,
M. et Mme Jean Praquin,
M. et Mme Pierre Esteva,
M. et Mme Alain Laguarigue.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu le 1er octobre 1987.

– M. et Mme Robert Fichard,
M. et Mme Jean-Jacques Fichard
et Stéphanie,
M. et Mme Serge Fichard,
Vincent et William,
Sa famille
Et ses amis,
ont l'immense douleur de faire part du décès de

Michel FICHARD,

survenu à Paris, le 20 septembre 1987, à l'âge de quarante-cinq ans.

L'inhumation a eu lieu dans la sépulture familiale à Chens-sur-Léman, le 24 septembre 1987.

Cet avis tient lieu de faire-part.

19, place Vendôme,
75001 Paris.
Chens-sur-Léman,
74140 Douvaine.

– Mme Marc Gateau,
sa mère,
Mme Sophie Guillermet,
sa fille,
M. Fabrice Guillermet,
son gendre,
M. Michel Gateau,
son frère,
Les familles Parrot, Porte, Lahaye et Guillermet,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Denise GATEAU,

survenu le 29 septembre 1987 à Saint-Tropez.

Les obsèques auront lieu en l'église Saint-Thomas-d'Aquin, à Paris, le samedi 3 octobre, à 9 h 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

34, rue de l'Université,
75007 Paris.
25, rue de Varenne,
75007 Paris.

– Mme Marcel Lambinon,
son épouse,
Marie-José et Jean Pothier,
Yvan et Agnès Lambinon,
Dominique et François Troillet,
Jean-Max et Dominica Lambinon,
ses enfants,
Vincent et Séverine Pothier,
Aline, Yann et Antoine Lambinon,
Anne, Renaud et Mathieu Troillet,
Camille, Carole, Alicia
et Maxime Lambinon,
ses petits-enfants,
Mme Jean Lambinon,
M. et Mme Gabriel Lambinon,
M. et Mme Michel Creach,
ses frère, sœur, beau-frère, belles-sœurs,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Marcel LAMBINON,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,

survenu le 1er octobre 1987, à l'âge de soixante-quatorze ans.

Les obsèques religieuses auront lieu le lundi 5 octobre, à 15 heures, en l'église de Quincié-en-Beaujolais (Rhône).

2, rue Armengaud,
92210 Saint-Cloud.

– Talloires. Annecy. Paris.

Mme Lucien Langlois,
M. et Mme Michel Menant
et leurs enfants,
Mme Catherine Langlois,
Et M. François Poncet,
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Lucien LANGLOIS,
magistrat retraité,
ancien maire de Talloires,

survenu le 30 septembre 1987, à l'âge de soixante-quatorze ans.

– M. Henri Molines,
son époux,
Huguette Molines,
Jean et Geneviève Molines,
François et Béatrice Molines,
Antoine Molines,
Et Nelly Henel,
ses enfants,
Julien et Magdeleine,
Rose, Vinciane et Solène,
ses petits-enfants,
Les familles Miraband, Molines et Schneider,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Odile MOLINES,
née Miraband,

survenu le 27 septembre 1987.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale au cimetière de Cellier-du-Luc (Ardèche).

Un service religieux sera célébré au temple de Port-Royal, 18, boulevard Arago, Paris-13e, le samedi 17 octobre à 14 h 30.

95, rue de la Santé,
75013 Paris.

Remerciements

– Très touchées par toutes les formes de soutien qui leur ont été témoignées lors du décès de

M. Yves BERRA,

les familles Berra, Lemere, Barlet, Girard-Battoz, Boulin, Faby, Mennecier, Loll,
expriment leurs sincères remerciements à tous ceux qui se sont associés à leur peine.

– Mme Pierre Marichal,
Et toute sa famille
remercient toutes les personnes qui, par leur témoignage d'amitié et de sympathie, ont partagé leur peine lors du décès de

Jacques MARICHAL,

rappelé à Dieu le 8 septembre 1987.

– Dans l'impossibilité de remercier personnellement tous ceux, amis, collègues, camarades syndicalistes et politiques avec qui

Paul VIGNAUX

a partagé vie, œuvre scientifique, luttes et espoirs,

Mme Paul Vignaux
Et sa famille,
profondément touchées par leurs témoignages d'amitié, d'estime, de fidélité, les prient de trouver ici l'expression de leur reconnaissance.

Anniversaires

– Le 3 octobre 1983,

Pierre BERTIN (X 55)

nous quittait.

Il est demandé une pensée amicale à ceux qui l'ont connu, estimé et aimé, et demeurent fidèles à son souvenir.

– Pour le douzième anniversaire de son décès, le souvenir du

docteur Roland IRAILAU

de Saint-Cyr-sur-Loire

a été évoqué à la synagogue de Tours, à la demande de ses parents, qui prient ceux qui l'ont connu et aimé d'avoir une pensée pour sa mémoire.

– Une pensée est demandée pour

Victor LOYER.

Douze ans déjà.

– Le 3 octobre 1983, nous étions réunis au château de Couzan pour un dernier adieu à

Michèle PERNOT.

Nous pensons à elle.

48, avenue Georges-Digoy,
77500 Chelles.

Services religieux

– Un service religieux aura lieu le mardi 6 octobre, à 12 heures, au temple Saint-Jean, 147, rue de Grenelle, Paris-7e, à la mémoire du

général Georges F. DORIOT,

disparu le 2 juin 1987.

Avis de messes

– Une messe sera célébrée le jeudi 8 octobre 1987, à 18 heures, à la mémoire de

Edouard WEYGAND,

décédé le 16 août 1987,

en l'église Notre-Dame-de-Grâce de Passy (ancienne église).

Education

Y a-t-il une « affaire Assouline » ?

A la suite du refus du rectorat de Paris de lui attribuer un poste de maître-auxiliaire dans la capitale, M. David Assouline, ancien porte-parole du mouvement étudiant de l'automne dernier, a vigoureusement réagi, le 1er octobre, à l'occasion d'une conférence de presse organisée avec le SNES (Syndicat national des enseignements du second degré). Il a réfuté, photocopies de documents administratifs à l'appui, les arguments du rectorat, selon lesquels il y aurait des *« zones d'ombre »* dans son dossier. Il a réaffirmé que celui-ci relève du rectorat de Paris et non de celui d'Amiens, comme les services académiques parisiens le soutenaient, il y a deux jours – ce que confirme d'ailleurs le ministère de l'éducation. Il estime donc être *« victime d'une sanction politique »*, précisant que *« la décision ne peut venir que de Monory »*.

Le ministère et le rectorat de Paris ont fourni le 1er octobre une nouvelle explication : M. Assouline n'a pu être engagé, dès la rentrée, faute de poste vacant en histoire-géographie, *« discipline pléthorique »* où le nombre de candidats à des postes de maître-auxiliaire est important. *« Il n'est pas possible,* ajoute-t-on au ministère, *que des candidats moins bien placés que lui sur les listings d'affectation, prenant en compte le niveau de diplôme et l'ancienneté dans l'académie, aient pu être engagés à sa place et dans sa discipline. »*

Selon le SNES, pourtant, un maître-auxiliaire d'histoire-géographie dont le barème est de 50 points inférieur à celui de M. Assouline a bien été engagé, depuis le 22 septembre au lycée d'enseignement industriel, passage Raymond, dans le treizième arrondissement. Ce maître-auxiliaire a d'ailleurs immédiatement demandé une mutation au collège Molière (seizième arrondissement), qui lui a été accordée le 1er octobre. *« Il n'y a pas d'affaire Assouline »*, dit-on au ministère, cela y ressemble pourtant...

Les « pirates » toulousains persévèrent

M. Jacques Valade, ministre de la recherche et de l'enseignement supérieur, a profité de sa venue à Toulouse, le 1er octobre, pour tenter de calmer les inquiétudes des universitaires toulousains à propos de l'affaire de piratage de logiciels informatiques, dans laquelle l'un des leurs, M. Claude Chrisment, a été inculpé (*le Monde* du 29 septembre). Le ministre a assuré professeurs et étudiants de *« sa compréhension et de toute sa résolution pour trouver une solution à tous leurs problèmes »*. Il a réaffirmé la nécessité d'une concertation entre tous les intéressés et évoqué la possibilité de mettre en place des *« licences mixtes »*, répartissant le paiement des droits entre le ministre et les établissements.

Le comité de soutien au professeur inculpé a cependant souligné que les enseignants de micro-informatique ne reprendraient pas leurs cours avant d'avoir l'assurance écrite qu'ils ne risquaient pas d'être poursuivis en justice. Le comité a déjà reçu cinq cents demandes d'inculpation par solidarité venant d'universitaires de toute la France. Cent quatorze demandes d'inculpation ont déjà été adressées au procureur de la République par des universitaires toulousains.

FOOTBALL : la crise à l'Olympique de Marseille

Contre-pieds et faux rebonds

Qualifié en Coupe des vainqueurs de coupe, l'Olympique de Marseille retrouve, ce week-end, le championnat de France, dont il occupe la quatorzième place, à deux points de la lanterne rouge. Entre les ambitions affichées en début de saison et les résultats, il y a un abîme. Le club est au bord du gouffre, et les excès de passion autour de lui donnent le vertige.

MARSEILLE
de notre envoyé spécial

« *MARSEILLE contient toute la passion et la folie des hommes.* » Le regard azur de Michel Hidalgo, Marseillais de fraîche date, s'écarquille un peu plus à chacun des coups de folie qui font tanguer l'OM. Mais il y a des limites à la folie ordinaire. L'euphorie bon enfant qui a accompagné, mercredi soir, la qualification de Marseille en Coupe des coupes n'a pas effacé dans la mémoire des dirigeants phocéens les indignes débordements du samedi précédent. Pas plus qu'elle n'a réglé, sur le plan sportif, les tâtonnements des techniciens dans la recherche de la bonne carburation collective.

Pour un but encaissé contre Auxerre, Joseph-Antoine Bell, le gardien camerounais, adulé par le Stade-vélodrome, s'est retrouvé victime d'agressions racistes à la sortie du match. De même que William Ayache, dont la difficile adaptation ne se trouvera pas facilitée par cet épisode : l'arrière international a demandé comme une faveur de ne pas jouer contre le FCL Leipzig.

« Un amplificateur phénoménal »

Enfin, dernière cible des supporters fanatisés, Gérard Banide n'étale pas ses états d'âme. Cependant, c'est un homme différent qui s'est assis sur le banc de touche marseillais mercredi. « *Je n'oublierai jamais ce qui s'est passé l'autre soir*, dit l'entraîneur. *Je ne veux pas en parler, mais je sais désormais que cela peut exister. J'en tiendrai compte lorsque j'aurai des choix à faire.* »

Certes, les jets de pierres n'étaient le fait que d'une infime minorité. « *Des loubards venus des quartiers nord* », affirme-t-on chez les supporters ultras du club, soucieux de se dédouaner. Toutefois, les incidents ont sérieusement empoisonné le climat, précipitant la retraite de l'équipe dans l'arrière-pays. Ils semblent avoir davantage marqué les responsables du club que la rumeur d'éclatement du triumvirat Tapie-Hidalgo-Banide. Sur ce sujet, les démentis ont fusé : ces hommes s'aiment et Marseille n'arrivera pas à les brouiller. « *Si on nous barre trop, effectivement nous partirons, mais ensemble* », proclame Bernard Tapie.

Partir ? Dix-huit mois après l'arrivée des trois hommes, la question n'est plus évacuée comme une simple invention de journaliste. « *Il est impensable que les footballeurs soient des gladiateurs à crampons jetés en pâture à quelques excités* », dit Michel Hidalgo, en liant son destin à celui de Gérard Banide : « *A notre âge, notre palmarès n'est plus à faire. Si nous-mêmes ou notre famille devions ressentir un mal vécu en nous promenant dans les rues ou en allant au Stade-vélodrome, nous pourrions très bien aller travailler ailleurs.* » L'ancien patron de l'équipe de France jongle avec le conditionnel, mais l'hypothèse est néanmoins envisagée.

A Marseille, la ferveur populaire repose sur trois piliers : la Bonne Mère, que l'on vénère avec discrétion, l'Opéra et l'OM, deux cultes plus ostentatoires. Un ténor ratant son contre-ut n'est guère mieux loti que Jean-Pierre Papin, suspecté cette saison par les supporters déçus de son manque de réussite d'avoir les « *pieds carrés* ».

Seulement, le peuple du foot est autrement plus nombreux que celui du *bel canto !* Dans les cafés, les bureaux, les usines, toute la ville bruisse d'une effervescence presque palpable un jour de match.

Bernard Tapie était arrivé avec l'ambition de faire un grand club européen en cinq ans. En obtenant, dès la première année, une place en Coupe d'Europe, tout n'est-il pas allé trop vite ? « *Nous sommes trop neufs*, admet-il. *Aucun club n'a vécu une aventure européenne dès sa première année. Nous avons une équipe, avec la fragilité que cela suppose, mais pas encore un club.* » A l'enchaînement des victoires succède la spirale de la défaite : la déception des Marseillais est à la mesure de leurs espoirs. « *Tapie est arrivé déguisé en père Noël*, raconte un supporter. *Il ne faut pas s'étonner qu'on y ait cru.* »

Bernard Tapie était sûrement l'homme qu'il fallait à Gaston Defferre pour tirer le vieux club phocéen de sa léthargie. Mais le maire de Marseille est mort avant d'avoir pu « cadenasser » la situation. A l'image de son somptueux quatre mâts qui mouille dans le Vieux-Port, l'homme d'affaires a vite encombré l'horizon.



REUTER

Le but de Klaus Allofs contre Leipzig : un remède à la crise ?

« *L'OM est un amplificateur phénoménal*, déclare Michel Hidalgo. *Nous avons voulu le mettre au service de Marseille. Il est dommage qu'on laisse à cent individus la liberté de dégrader l'image de marque de la ville.* » L'an dernier, le club avait reçu de la jeune chambre économique locale le trophée de l'entreprise qui a donné la meilleure image de la ville à l'extérieur. Aujourd'hui, les vieux démons ont resurgi. La ville qui gagne est devenue « *la ville de tous les cancers* ».

« *Nous sommes venus pour mener une politique à long terme*, rappelle Hidalgo. *Or on nous juge sur des résultats à court terme. Nous sommes arrivés dans un club prestigieux qui ne possédait pas une pierre, pas un mètre carré. Ni camp d'entraînement, ni siège social, ni bureaux. En un an et demi, les choses ont beaucoup évolué. Même si nous avions été éliminés par Leipzig, notre ligne de conduite n'aurait pas changé. Nous ne voulons pas être des héros dans la victoire. Mais pas non plus des parias en cas de défaite.* »

La municipalité lui prête plus de visées politiques que d'argent ? C'est alors la valse des ultimatums sur fond de promesses non tenues par les successeurs de Defferre. « *Si la municipalité ne respecte pas tous les engagements pris envers moi, c'est sûr, je pars en fin de saison* », disait-il moins d'un an après son élection à la présidence du club (*le Monde* du 7 février 1987).

Depuis, il a plusieurs fois entonné l'air du « *Retenez-moi* », et ses déclarations contradictoires soufflent le chaud et le froid sur la Canebière. Un jour, il se lamente par voie de presse : un club de football ne peut pas gagner de l'argent : « *Si j'avais su, je ne serais pas venu à l'OM.* » Plus tard, il se ravise : « *L'OM dégage un bénéfice d'exploitation.* »

« Le foot est devenu fou »

Au fil des mois, son approche du milieu s'est modifiée. Devant l'échec de son système de sponsoring vendant chaque match à un unique annonceur, il a passé un contrat de type classique avec la société ISL Marketing. Du coup, la fête au laser qui ponctuait chaque rencontre à domicile se fait rare. Il a fallu la victoire en Coupe d'Europe pour que les artificiers embrasent à nouveau le ciel du Stade-vélodrome. Il ne s'agit pas uniquement de raisons budgétaires, mais peut-être un peu de la fin d'un état d'esprit.

Toujours aussi passionné lorsqu'il faut voler au secours de son entraîneur insulté par un quidam, ou pour dénoncer d'une formule bien sentie – quitte à se contredire le lendemain – le recrutement de ses techniciens et la qualité de ses joueurs, Bernard Tapie donne l'impression de prendre de la distance avec le ballon rond. « *Le foot est devenu fou*, disait-il mercredi dans les vestiaires marseillais après la victoire de ses protégés. *Un écart minime fait d'un peuple le plus heureux ou le plus malheureux de la Terre. Ce ne sont pas ces moments-là que je préfère.* »

Puis soudain, volte-face : il vote à deux mains pour Marseille et ses outrances. « *Ici, les bons moments sont vécus plus intensément qu'ailleurs*, dit-il. *Il faut accepter que les mauvais le soient aussi. Pour être tranquille, il faut aller à Auxerre, au Havre ou à Nancy. Là bas, à Nancy, ça monte, ça descend, et il n'y a jamais personne dans la rue. Moi, je préfère être ici et avoir 16 500 abonnés.* »

Que diront ces fidèles si l'OM, battu à Laval le samedi 3 octobre, ne confirme pas le redressement de la Coupe d'Europe ? « *Avec tous les millions qui courent sur le terrain, je veux voir du football* », clame le supporter, sevré de beau jeu depuis le début du championnat.

Michel Hidalgo prêche la modération : « *Pour s'exprimer, les sportifs ont besoin d'estime, d'affection, d'amour même. L'an dernier, le public avait pris en grippe Thierry Laurey, un joueur qui brille actuellement à Montpellier. Le public s'était trompé sur sa valeur. Si nous avons commis des erreurs dans notre recrutement, cette saison, nous les assumerons. Mais il faut une tolérance mutuelle.* » A l'impossible, Marseille est-il tenu ?

JEAN-JACQUES BOZONNET.

La sécurité dans les stades belges

Attention, danger

BRUXELLES
de notre correspondant

PLUS de deux ans après la tragédie du Heysel – *trente-neuf* morts le 29 mai 1985, lors de la finale de la Coupe d'Europe de football – les stades belges qui accueillent les équipes de première division sont, à quelques exceptions près, dangereux. Telle est la conclusion essentielle de l'enquête réalisée par Test. Achats, une organisation de consommateurs. Mis à part quatre « coupes » décernées au stades qui ont été aménagés en vue de respecter du mieux les consignes de sécurité, dix autres clubs ont reçu un « carton jaune » – soit un dernier avertissement – et quatre autres un « carton rouge ».

Les enquêteurs de Test-Achats ont passé au crible les différents éléments devant être pris en compte pour juger de la sécurité sur un stade : enceintes extérieure et intérieure, couloirs de sécurité, évacuation du public, revêtement antifeu... Certains stades cumulent une telle quantité de défauts qu'ils apparaissent comme de véritables dangers pour le public. « *Rien n'a changé au stade du Heysel, mis à part quelques aménagements de détail. Si les projets de rénovation existent*, précise Test-Achats, *les fonds manquent, le bourgmestre de Bruxelles et le ministre de l'intérieur se rejettent la balle.* »

Le président de la Fédération belge de football, M. Michel D'Hooghe, a vigoureusement réagi après l'enquête de Test-Achats : « *Les efforts consentis par chacun*, a-t-il déclaré, *pour rénover les installations après le drame du Heysel peuvent être qualifiés de gigantesques.* »

J.-A.F.

SURF : les championnats d'Europe

La déferlante française

La France a remporté le titre de championne d'Europe de surf par équipe lors des épreuves qui ont eu lieu du 18 au 27 septembre aux Sables-d'Olonne (Vendée). Grâce aux victoires de Wilfrid Sandford (seniors), Heifar Tautin (juniors) et Anne-Gaëlle Hoareau (ondines), les Français dominent l'équipe d'Angleterre et une surprenante équipe israélienne nouvelle venue sur le circuit.

LES SABLES-D'OLONNE
de notre envoyé spécial

BIEN sûr, les vagues ne sont pas très hautes. Et le ciel chargé de nuages n'incite pas à la baignade en cette fin de septembre subitement hivernale. Pourtant Anne-Gaëlle Hoareau n'hésite pas à courir jusqu'à l'eau en maillot de bain, comme elle le fait sur les plages de l'île de la Réunion. « *Chez moi, je surfe presque quotidiennement dans cette tenue*, explique la jeune fille, *alors je ne peux pas mettre de combinaison : cela me gêne.* »

Les quelques spectateurs qui bravent les matinées humides sur les plages des Sables-d'Olonne apprécient. Les muscles puissants de la belle enfant blonde s'expriment sans contrainte. Allongée sur sa planche pour aller chercher les vagues, ou chevauchant l'écume, Anne-Gaëlle, la spécialiste des « *vagues dures* », ravit les juges. Au fil des épreuves de sélection puis lors de la finale, elle accumule les meilleures notes. Grâce à son « *roller coaster* » impressionnant (figure qui consiste à remonter la vague à la verticale et à la redescendre après avoir effectué un virage en haut, elle a distancé ses compagnes anglaises et israéliennes.

Déjà vice-championne du monde, la Réunionnaise – dix-huit ans – accroche un nouveau titre à son palmarès : une médaille disputée à son habituelle rivale de compétition, une autre Française de Tahiti, Christine Sandford. « *Nous nous entendons bien toutes les deux*, explique Anne-Gaëlle. *Nous travaillons les vagues différemment. Christine est une spécialiste de la glisse, alors que moi j'attaque plus en force. L'idéal serait de parvenir à fusionner nos deux styles. On pourrait alors rivaliser avec l'Américain Tom Curren.* » La jeune fille sourit de cette comparaison audacieuse avec le meilleur surfeur du circuit professionnel.

La recherche de parrainages

Fille d'une institutrice et d'un industriel de Saint-Gilles, une des régions balnéaires de l'île, Anne-Gaëlle a commencé à se tenir debout sur une planche à l'âge de douze ans. Entraînée par son frère, son aîné de trois ans, elle a pris plaisir à passer sous la vague lorsqu'elle déferle, ou à rechercher de la vitesse dans la partie la plus creuse des montagnes d'eau. Le jeu l'amusait. Vite experte dans le déplacement des pieds sur la planche, elle a battu les garçons lors des amicales confrontations du dimanche. « *Je n'avais pas l'esprit de compétition jusqu'à quinze ans, mais je me régalais chaque fois que j'avais un moment libre, puisque la plage est à 800 mètres de la maison* », raconte-t-elle.

Mais, de concours en championnats, la compétition a réussi à accaparer la jeune fille. Pas trop cependant, car les études passent pour elle toujours avant les exploits sportifs. « *Je souhaite réussir le baccalauréat pour commencer des études de professeur d'éducation physique.* » Cette année, elle ne prévoit qu'un court entracte au mois de février pour aller disputer les championnats du monde à Porto-Rico. D'ici là, elle espère trouver des parrainages qui lui permettront d'acquérir les trois ou quatre planches de bonne qualité nécessaires pour une telle épreuve.

Une quête difficile, car ce sport est encore jeune et méconnu. « *Les insulaires disposent de belles vagues, mais ils ont du mal à se procurer du matériel et à bénéficier d'un encadrement qualifié* », remarque Charley Puyo, directeur de l'équipe de France. Il souhaiterait que sa discipline dispose de plus de moyens financiers et de l'aide de conseillers régionaux. « *Nous sommes les leaders du surf en Europe, et au niveau mondial nous nous situons derrière les Etats-Unis, l'Australie et Hawaï. Des stages, associés à une préparation physique et psychologique, peuvent permettre à l'équipe de France de progresser.* » Le patron des Français fait le siège du ministère pour que ses champions obtiennent le statut de sportifs de haut niveau. Il parle déjà professionnalisme. Anne-Gaëlle, elle, évoque encore le plaisir que lui procure le travail de la vague le soir, à la sortie du lycée.

SERGE BOLLOCH.

LES HEURES DU STADE

Basket-ball

Championnat du France. – (4e tour aller). Samedi 3 octobre.

Boxe

Championnat du monde super-plume (WBA). – Samedi 3 octobre à Gravelines (Nord). Brian Mitchell (Afrique du Sud), Daniel Londas (France). La Cinq à 23 h 30.

Football

Championnat de France de division 1. – Samedi 3 octobre, 13e journée. Mardi 6 octobre 14e journée. (Canal + à 20 h 30 Montpellier-Metz).

Hockey sur glace

Championnats de France. – Samedi 3 octobre première journée.

Motocyclisme

Championnat du monde de vitesse. – Grand Prix d'Argentine. Dimanche 4 octobre à Buenos-Aires.

Motonautisme

Six heures de Paris. – Dimanche 4 octobre, départ à 11 h, quai Louis-Blériot.

Rugby

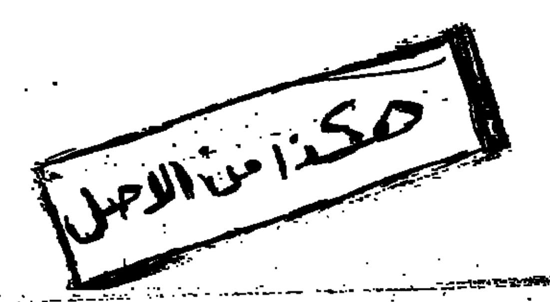
Championnat de France. – Dimanche 4 octobre, sixième journée.

Sports équestres

Championnats de France de saut d'obstacles. – Jusqu'au dimanche 4 octobre sur l'hippodrome du Grand-Parquet, à Fontainebleau.

Volley-ball

Championnats d'Europe. – jusqu'au dimanche 4 octobre, à Bruxelles (Belgique). (A2, « Samedi Passion », à partir de 15 h, demi-finale France-Suède en différé).

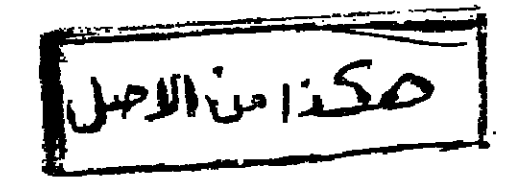


MOTUL partenaire de BMW

Mais pour BMW l'esthétisme n'exclut pas la sécurité. A côté de la mise en œuvre de longerons, un élément de déformation totalement inédit a été mis au point: "le caisson tampon". Sur le pare-chocs avant, il permet désormais au conducteur de n'engager aucune réparation sérieuse pour toutes les collisions en deçà de 15 kilomètres/heure. Ne jamais sacrifier l'esthétisme au Cx, supprimer les points névralgiques; galvaniser les pièces soumises à la corrosion; tout cela révèle un souci du détail qui fait de la 750 iL "la plus belle berline". Avec la 750 iL, le monde de l'automobile s'apercevra très vite que plus rien ne sera jamais comme avant.

750 iL

BMW



Economie

SOMMAIRE

■ Les deux grands groupes britanniques GEC et Plessey vont rapprocher leurs activités de télécommunications afin de renforcer leur position sur le marché mondial. *(Voir ci-dessous.)* ■ Quatre-vingt-douze caisses régionales sur quatre-vingt-quatorze ont accepté de participer au rachat de la Caisse nationale de crédit agricole. Un projet de loi consacrant la mutualisation de la « banque verte » sera discuté à la mi-octobre au Sénat. *(Voir ci-dessous.)* ■ Le conseil des ministres des Douze n'est pas parvenu à un accord pour présenter au Parlement européen le budget communautaire 1988. *(Page 33.)* ■ Contrairement à la décision exprimée en juin par le Parlement, les entreprises continuent de procéder à des licenciements plutôt que de signer des conventions avec le Fonds national de l'emploi. *(Page 33.)*

La mutualisation de la « banque verte »

92 caisses régionales sur 94 acceptent de participer au rachat du Crédit agricole

En acceptant à la quasi-unanimité *(nos dernières éditions)* de soutenir le projet de mutualisation de la « banque verte », les caisses régionales du Crédit agricole ont levé le dernier obstacle avant la discussion du projet de loi au Sénat qui aura lieu à la mi-octobre.

Le secrétaire général de la Fédération nationale de Crédit agricole, (FNCA), M. Lucien Douroux, a annoncé, le 1er octobre, que sur les 94 caisses régionales consultées les 29 et 30 septembre, au sujet du projet de mutualisation de la « banque verte », 92 avaient donné un avis favorable à cette opération. Le seul « non » est venu de la caisse de Toulouse, qui, selon M. Douroux, restera partie intégrante du Crédit agricole et continuera de recevoir les avances financières de la Caisse nationale, si elle confirme son refus après le vote de la loi. La caisse régionale de la Meuse devait se prononcer le 2 octobre.

D'après le projet de loi, qui sera discuté vers le milieu du mois au Sénat, la mutualisation de la Caisse nationale de Crédit agricole (CNCA) doit intervenir en deux étapes : en premier lieu, la transformation de la CNCA, établissement public à caractère industriel et commercial, en société anonyme ; ensuite la vente de 90% du capital de cette nouvelle SA aux caisses régionales, les salariés pouvant acquérir les 10% restants. Mais la condition préalable à la mise en œuvre de ce processus reposait sur l'acceptation par 75% des caisses régionales (70 sur 94) du principe de la mutualisation.

L'accord qu'elles ont signifié à une quasi-unanimité, après délibération de leur conseil d'administration, permet au gouvernement d'engager sans risque son projet sur le terrain parlementaire. Le président de la FNAC M. Yves Barsalou, a précisé que la loi de mutualisation devrait être définitivement votée à la mi-novembre.

Clarifier l'horizon

Le 25 septembre, la commission de privatisation, officieusement consultée par MM. Balladur et Guillaume, respectivement ministre des finances et ministre de l'agriculture, a, selon les termes de M. Douroux, *« clarifié l'horizon »*. Si les caisses ignorent combien leur coûtera précisément le rachat de l'organe central de la banque verte, la commission leur a donné un ordre d'idée. En premier lieu, celle-ci a estimé que l'évaluation de l'actif net de la caisse nationale devrait se faire, pour l'essentiel, à partir de ses fonds propres consolidés au 31 décembre 1986, soit 8,1 milliards de francs. Un montant obtenu en additionnant la dotation de l'Etat (489 millions de francs), les réserves consolidées et le résultat de 1986 (7,609 milliards de francs). Décision importante, la commission n'a pas assimilé la provision d'épargne logement (6,39 milliards de francs) à des fonds propres, en raison de la charge qu'elle représente. La commission a ensuite fixé des critères susceptibles de modifier quelque peu la base de 8,1 milliards : *« la complexité des rapports entre la caisse nationale et les caisses régionales »* sera ainsi un facteur d'abaissement du prix. *« La CNCA est une affaire qui ne peut pas courir toute seule. Sans l'apport* [la collecte] *des caisses régionales, elle se résume à un département international récent qui a équilibré ses comptes seulement en 1986 et à quelques filiales autonomes »*, a expliqué M. Douroux.

Deuxième critère mis en avant par la commission de privatisation, la *« nature des risques »* pesant sur la banque verte devrait aussi infléchir le prix de la caisse nationale, qui collecte des fonds sur cinq ans et les prête sur une durée moyenne supérieure à dix ans. Quant à *« l'évolution de la situation de la CNCA en 1987 »*, troisième critère d'évaluation, elle ira sans doute à l'inverse, dans le sens d'une augmentation du prix, les résultats 1987 devant évoluer, selon M. Douroux, comme ceux de l'an passé (1,55 milliard de francs de bénéfice net consolidé). Si la FNCA se refuse à prévoir le prix définitif de la banque verte une fois la loi votée, elle n'exclut pas de voir la barre fixée légèrement en dessous de 8 milliards de francs. *« Les caisses régionales étaient réticentes tant qu'elles n'avaient pas d'élément sur le prix »*, a ajouté le secrétaire général de la FNCA. *« Leur adhésion profonde et massive traduit leur volonté marquée d'obtenir une plus grande autonomie vis-à-vis de l'Etat. »* Les caisses régionales ont déjà reçu l'autorisation légale d'émettre des certificats d'investissement coopératifs et des titres participatifs pour financer le rachat de la CNCR.

Plusieurs questions se posent cependant sur cette opération, qui reste contestée : quelle sera pour les caisses régionales la rentabilité de ce placement, comparée à celle des autres produits offerts sur le marché ? Aucun calcul de rentabilité n'a, à ce jour, été effectué. Or c'est de l'opportunité ou non de cet emploi de leurs fonds propres que dépendra la capacité des caisses régionales à supporter une part du « risque agricole » français. Le problème du « juste prix » de la banque verte, deuxième interrogation, devrait ressurgir à la faveur du débat parlementaire. Est-il normal de « sortir » de l'actif net la provision d'épargne-logement, dès lors que celle-ci supporte l'impôt et figure fiscalement dans les réserves du Crédit agricole ? La FNCA s'en tient à l'avis de la commission de privatisation. Du côté de l'opposition, on s'apprête à agiter le thème du « bradage ». *« Nous ne doutons pas qu'il y ait encore des débats houleux autour de ce projet »*, n'a pas caché M. Barsalou.

ÉRIC FOTTORINO.

BILLET

Privatisation : le PS manque le débat

PAR ses outrances, le Parti socialiste, et singulièrement M. Pierre Joxe, est en train de gâcher un débat essentiel pour l'économie française. En dénonçant dans le processus de privatisation le *« quadrillage »*, le *« verrouillage »* et le *« magouillage »* du RPR, les socialistes se font sans doute des plaisirs de tribune. Mais, à manquer de nuance et de précision dans ce dossier, ils perdent les bénéfices qu'ils pourraient en attendre.

Oui, le RPR, à placer ses hommes, en fait trop. Mais pas partout. Dans l'audiovisuel, la critique porte. Mais, dans l'industrie, mêler, par exemple, Saint-Gobain et son PDG aux « réseaux » de M. Chirac est absurde.

A trop axer ses attaques sur la « chiraquisation » des rouages économiques et financiers, le PS écarte surtout trop vite ce qui devrait être le cœur de sa cible : la structure du tissu industrialo-financier qu'il convient de mettre en place pour les années 90. Avec les nationalisations, en 1981, la gauche avait choisi un modèle : l'Etat devait être au centre du dispositif. A lui d'être l'actionnaire, le moteur et l'organisateur de la force de frappe des grandes entreprises et des grandes banques. Privatiser était choisir un autre modèle. Lequel ? Répondre *« Le privé »* ne suffit pas, car il en existe beaucoup dans le monde : l'anglo-saxon, où les groupes et leurs technostructures ont, schématiquement, la Bourse pour seul censeur ; l'allemand, où les banques sont les « noyaux durs » de l'alchimie subtile qu'elles forment avec les grands Konzern (conglomérats) ; le japonais, où une poignée de grands trusts dominent en accord avec l'Etat (par l'intermédiaire du MITI).

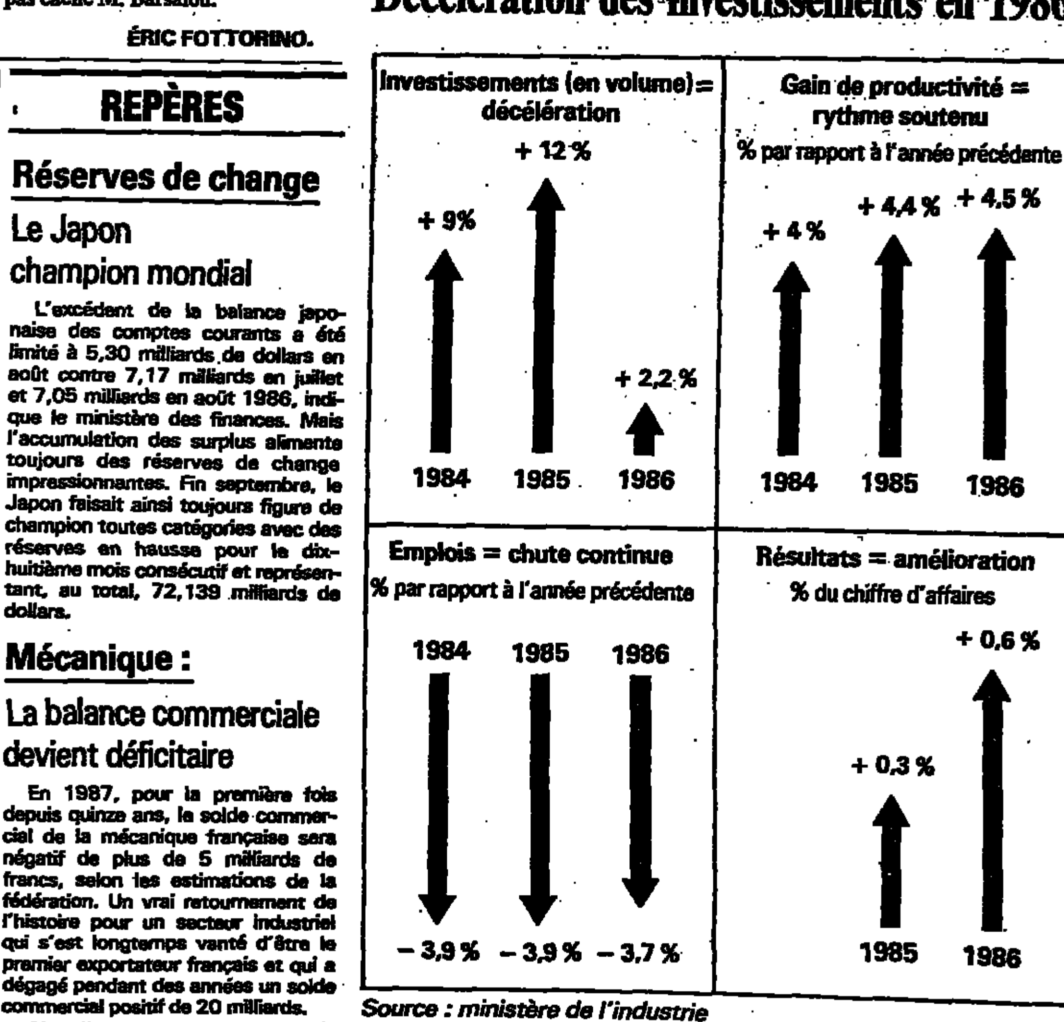
Chaque modèle a ses défauts, et aucun n'est forcément transposable en France. Avant mars 1986, des débats avaient eu lieu à droite. Certains, par exemple, avaient souhaité que les banques soient privatisées d'abord et qu'elles « accueillent » ensuite les groupes industriels sous leur protection (un système à l'allemande, en gros). Après la victoire de mars, tout fut confié à M. Balladur. Quel a été son choix ? Il ne s'en explique guère, mais on croit comprendre qu'il fait ce qu'il peut avec les candidats présents, au coup par coup, et de son propre aveu en ayant bien du mal.

Dans les faits, il renoue des liens anciens dans ses constitutions de noyaux durs (par exemple ceux tissés *entre* la Société générale et la CGE), tout en introduisant de nouveaux venus (le groupe d'assurances AXA) et en évitant, apparemment, de reproduire les deux pôles qui existaient autrefois autour des deux rivaux Suez et Paribas. Pour M. Balladur, le dispositif est provisoire, puisque les présences dans les noyaux durs dureront cinq ans. Après, ce sera au privé de jouer pleinement, à coups d'OPA. Sans doute. Mais de deux choses l'une. Ou bien les liens tissés dureront en fait au-delà, et c'est M. Balladur qui aura durablement structuré le tissu industrialo-financier avec une logique de court terme : réussir à vendre les groupes. Mais est-ce une bonne chose ? Ou bien ce sera la « guerre sauvage » à l'anglo-saxonne. Mais la France est-elle assez solide pour se le permettre.

Les banques, les assurances françaises ont-elles assez le goût de l'industrie ? Sur ce débat, ce sont les propositions du PS qu'on attend.

ÉRIC LE BOUCHER.

Décélération des investissements en 1986



Source : ministère de l'industrie

Selon les premiers résultats de l'enquête annuelle d'entreprise du ministère de l'industrie, le chiffre d'affaires de l'industrie manifacturière a progressé en 1986 de 2,7% en francs courants, soit de 1,2% en volume. Malgré une amélioration des résultats nets (+ 0,6%), et donc des profits, on note une forte décélération des investissements en volume. + 2,2% contre 12% en 1985

ÉNERGIE

Pour compenser la baisse des commandes de centrales

Framatome veut doubler ses activités de services nucléaires

Répondant aux propos tenus dans nos colonnes (*le Monde* du 30 septembre) par M. Pierre Delaporte, président d'EDF, qui souhaite un ralentissement aussi fort que possible du rythme de commandes de centrales nucléaires, M. Jean-Claude Leny, président de Framatome, le constructeur de chaudières, a déclaré, dans *les Echos*, qu' *« EDF devrait comprendre qu'il faut nous confier le maximum de services dans l'entretien des centrales »*. Rappelant que, à moins de deux tranches nucléaires par an, Framatome ne peut pas s'en sortir (le rythme actuel est inférieur à un réacteur par an), M. Leny souhaite ainsi compenser la baisse d'activité liée à la construction des centrales par un doublement des activités de maintenance et de service (1 milliard de francs en 1986), jusqu'ici largement assurées par EDF elle-même.

Répondant également au président d'EDF, qui n'avait pas exclu une *« révision déchirante »* des projets sur les surgénérateurs, l'administrateur général du Commissariat à l'énergie atomique, M. Jean-Pierre Capron, dans une interview au *Figaro*, s'est déclaré *« assuré »* que la filière à neutrons rapides (surgénérateurs) *« a un avenir »*. Il précise qu'EDF et le CEA ont décidé de reprendre les études afin de réduire les coûts de ces centrales et que la décision de construire un Superphénix numéro 2, ne sera prise que dans quatre ou cinq ans, *« si nous apportons la démonstration que le surgénérateur est compétitif du point de vue économique »*.

L'action Suez est mise en vente par l'Etat au prix unitaire de 317 F

L'Etat met en vente 80 % des 61 millions d'actions de la Compagnie financière de Suez au prix unitaire de 317 F, ce qui assigne à ladite compagnie une valeur globale de 19,3 milliards de francs. Sur ces 80 %, 30 % vont à un « noyau stable » d'investisseurs (à un cours majoré de 5 %), 30 % au public, 10 % aux étrangers et 10 % au personnel.

Le prix de 317 F est un peu inférieur aux estimations précédentes, qui le situait aux alentours de 320 F-325 F. Cette légère minoration du prix d'offre tient compte de la mauvaise tenue de la Bourse de Paris depuis une quinzaine de jours et reflète le désir du Trésor de faire démarrer dans une ambiance favorable le deuxième grand train de privatisations d'ici à mars 1988.

A 317 F, la Compagnie financière de Suez est proposée à une valeur à peu près identique à celle de la Compagnie financière Paribas en janvier dernier. Dans la conjoncture actuelle, il est douteux que la valeur d'équilibre de l'action Suez, lorsque sa cotation sera effectuée en Bourse de Paris, s'élève aux 380 F-390 F que lui assignent les analystes, avec une « prime » comparable à celle dont avait bénéficié Paribas au début de l'année. (500 F cotés contre 405 F à la mise en vente.) Les temps ont changé.

F. R.

Concentration dans les télécoms britanniques

Accord entre GEC et Plessey

Mariage dans les télécoms britanniques : GEC (General Electric Company) et Plessey ont annoncé, le jeudi 1er octobre, leur intention de réunir au sein d'une filiale commune à 50/50 leurs activités dans les télécommunications. Cette opération, nouvelle illustration des concentrations en cours dans l'industrie mondiale du téléphone, donnera naissance à un groupe qui pèsera 12 milliards de francs de chiffre d'affaires et occupera le septième rang mondial dans les télécoms publiques.

GEC et Plessey se connaissent bien : en décembre 1985, le premier – numéro un britannique de l'électricité et de l'électronique avec 52 milliards de francs de chiffre d'affaires – avait lancé une offre publique d'achat (OPA) sur le second, leader anglais des télécommunications avec 14 milliards de francs de chiffre d'affaires. Six mois plus tard, l'opération capotait cependant : la commission britannique de contrôle des cartels mettait son veto à l'OPA sous prétexte qu'elle *« réduisait la compétition dans le domaine des équipements militaires »* et qu'elle *« était contraire à l'intérêt public »*. Mais elle amorçait ainsi elle-même la suite des événements en soulignant que l'opération aurait renforcé les chances des deux groupes sur le marché mondial des télécommunications.

Dans ce secteur, GEC et Plessey n'ont pas rencontré jusqu'ici le succès escompté avec le central téléphonique numérique « system X », qu'ils ont développé conjointement depuis 1977. Ce matériel n'a pas percé à l'exportation. En outre, sur le marché national, British Telecom – l'opérateur aujourd'hui privatisé – fait appel au suédois Ericsson (allié à l'anglais Thorn) pour introduire un second central téléphonique sur son marché.

Aujourd'hui, le suédois occupe près de 15 % du marché britannique des centraux publics. Les industriels britanniques, trop morcelés et technologiquement « endormis », se devaient donc de réagir.

Toutefois, même si leur fusion (qui demandera encore quelques mois de discussions) leur permet d'augmenter leur taille, les deux groupes restent encore loin des géants mondiaux du téléphone comme l'américain ATT ou le français Alcatel NV, l'allemand Siemens ou le canadien Northern, qui pèsent deux, trois, voire cinq fois plus qu'eux. A l'instar des Italiens, qui viennent de rapprocher Telettra et Italtel, GEC et Plessey ne font pas encore partie du club des grands des télécoms mondiaux assurés par leur taille de rester dans la course technologique fort onéreuse qui se déroulera d'ici à la fin du siècle.

FRANÇOISE VAYSSE.

REPÈRES

Réserves de change

Le Japon champion mondial

L'excédent de la balance japonaise des comptes courants a été limité à 5,30 milliards de dollars en août contre 7,17 milliards en juillet et 7,05 milliards en août 1986, indique le ministère des finances. Mais l'accumulation des surplus alimente toujours des réserves de change impressionnantes. Fin septembre, le Japon faisait ainsi toujours figure de champion toutes catégories avec des réserves en hausse pour le dix-huitième mois consécutif et représentant, au total, 72,139 milliards de dollars.

Mécanique :

La balance commerciale devient déficitaire

En 1987, pour la première fois depuis quinze ans, le solde commercial de la mécanique française sera négatif de plus de 5 milliards de francs, selon les estimations de la fédération. Un vrai retournement de l'histoire pour un secteur industriel qui s'est longtemps vanté d'être le premier exportateur français et qui a dégagé pendant des années un solde commercial positif de 20 milliards.

C'est l'effondrement des marchés pétroliers qui explique cette dégradation au premier semestre 1987, les livraisons vers les pays de l'OPEP ont diminué de 40 %.

Production industrielle

Hausse de 4,6 % en août en RFA

La production industrielle ouest-allemande s'est vivement redressée en août, de 4,6 % selon une première estimation du ministère de l'économie. Cette forte hausse ne rassure qu'à moitié les analystes, qui soulignent le caractère artificiel de ce résultat mensuel. Après la chute de 1 % de l'indice en juillet, ce rebond paraît faussement exceptionnel. L'évolution sur deux mois donne une meilleure indication de la réalité. Pour juillet-août, la progression est limitée à 0,6 % par rapport aux deux mois précédents.

Economie

SOCIAL

Les négociations sur l'assurance-chômage

Les partenaires sociaux se préoccupent des missions de l'UNEDIC

Lors de la première séance de négociation sur l'assurance-chômage, le 1er octobre, les partenaires sociaux se sont mis d'accord sur la conduite des discussions. Une seule surprise : à la satisfaction de la CFTC, de la CFDT et de la CGC, il sera également question du rôle *« actif »* de l'UNEDIC dans la politique de l'emploi. Bien conscients que le régime ne peut se limiter à une simple assurance, même gérée paritairement, les négociations vont se préoccuper des *« missions de l'UNEDIC »*.

L'orientation retenue a pour autre avantage de renforcer la cohésion face à l'Etat. L'importance du chômage, le poids du traitement social justifient que l'on fasse appel aux fonds publics, soulignent les syndicats et le patronat. La responsabilité de l'Etat doit être engagée. FO, plus exigeante sur ce point, estime que *« la part de l'Etat est tout à fait insuffisante »* et que celui-ci doit donc *« intervenir davantage »*.

Si une démarche est effectuée rapidement pour obtenir un rééchelonnement de la dette, il faudra ensuite demander une contribution *« de la collectivité nationale »* pour le financement. Mais il faut d'abord faire le ménage chez soi, maintient le CNPF. *« Je ne suis pas décidé à jouer les bourgeois de Calais »*, a dit M. Pierre Guillen (CNPF). *« Nous n'aurions rien et la honte en plus »*, a-t-il ajouté, si la demande intervenait trop tôt. Le 27 octobre, lors de la deuxième séance, les partenaires sociaux préciseront leur tactique.

Un amendement oublié

Quelques semaines après sa mise en application, on est en droit de s'interroger sur l'efficacité de l'amendement déposé par le député Jean-Pierre Delalande (RPR). Adopté en juin dernier par les parlementaires, l'amendement visait à obliger les employeurs à verser à l'UNEDIC l'équivalent de trois mois de salaire brut quand ils préfèrent le licenciement économique d'un salarié de plus de cinquante-cinq ans à la signature d'une convention FNE de préretraite. A la fin du mois d'août, cette disposition n'aurait pas fait entrer 1 franc dans les caisses de l'UNEDIC.

La raison tient à la fois à la manière dont était réglé jusqu'à présent le licenciement des plus âgés et au climat permissif qui s'est développé depuis la suppression de l'autorisation administrative de licenciement par les lois de juillet et de décembre 1986.

Auparavant, et d'abord dans les grandes entreprises, qui devaient obligatoirement présenter un plan social, les salariés de plus de cinquante-cinq ans bénéficiaient d'une préretraite accompagnée de la signature d'une convention avec le Fonds national de l'emploi (FNE). L'entreprise et le salarié contribuaient au financement de la formule aux côtés de l'Etat, la personne licenciée renonçant à une partie de ses indemnités.

La disparition de fait du contrôle à partir d'août 1986 a permis aux entreprises de tourner la difficulté en faisant bénéficier les salariés de plus de cinquante-cinq ans de l'assurance chômage. De la sorte, non seulement l'entreprise n'avait rien à débourser, mais les salariés eux-mêmes touchaient l'intégralité de leurs indemnités de licenciement. En outre, et en vertu de l'article 20 du règlement de l'UNEDIC, ces chômeurs étaient assurés de percevoir au meilleur taux, et jusqu'à l'âge de leur départ effectif à la retraite, l'allocation à laquelle ils avaient droit.

De 1 600 chômeurs supplémentaires de plus de cinquante-cinq ans qui apparurent d'entrée dans les comptes de l'UNEDIC, on est passé à un rythme de 2 000 par mois. Coût de l'opération : 2 milliards de francs par an.

C'est dans ce contexte que devait intervenir l'amendement Delalande avant que, le 27 juillet, les partenaires sociaux, responsables paritairement du fonctionnement de l'UNEDIC, ne parviennent à un accord. Le raisonnement était simple. Parce que transfert des charges il y avait, il fallait rendre celui-ci prohibitif. On imposa donc que « l'envoi » vers l'ASSEDIC d'un salarié de plus de cinquante-cinq ans se traduise par le versement au régime d'assurance-chômage de l'équivalent de trois mois de salaire. La mesure n'a semble-t-il, pas été dissuasive. A la fin du mois d'août 1987, pas un franc n'avait été perçu par l'UNEDIC au titre de l'amendement Delalande et le nombre de préretraites FNE a encore diminué.

Depuis la suppression de l'autorisation administrative de licenciement, c'est l'employeur qui qualifie le licenciement et qui établit l'attestation nécessaire. Il lui suffit de ne pas invoquer le licenciement économique, pour ne pas avoir à payer trois mois de salaire à l'UNEDIC...

Il semblerait donc que, depuis l'amendement Delalande, les licenciements *« pour un autre motif »* aient brusquement augmenté au détriment des licenciements pour raison économique et, *a fortiori*, des départs en préretraite FNE.

C'est évidemment le régime d'assurance-chômage, financé par les cotisations, qui fait les frais des licenciements les plus coûteux, ceux des salariés âgés.

ALAIN LEBAUBE.

La journée d'action de la CGT

Des manifestations réussies mais des grèves très limitées

« La combativité continue à grandir », assure le bureau confédéral de la CGT à l'issue de sa journée d'action d'une *« ampleur considérable »*, qui a rassemblé, sous des formes diverses, le jeudi 1er octobre *« des millions de salariés »*. Cette autosatisfaction de la centrale cégétiste devrait cependant être tempérée. Les arrêts de travail ont coïncidé dans l'ensemble avec les 22 manifestations régionales. Les grèves ont eu un impact modeste, et quasiment nul dans le secteur privé (à l'exception de Creusot-Loire).

La CGT a cependant su occuper le pavé des principales métropoles. A Paris, sa manifestation était de bonne tenue (100000 participants selon elle, 17000 selon la police) même s'il y avait un peu moins de manifestants que lors de sa précédente journée d'action le 14 mai dernier. Les salariés du secteur public, comme à l'accoutumée, étaient massivement présents dans le cortège, où on remarquait une délégation du PCF, très applaudie, conduite par MM. Georges Marchais et André Lajoinie. En province, la CGT aligne des chiffres impressionnants.

Ce *« nouvel élan pour la lutte »*, selon la formule de M. Krasucki est cependant d'une ampleur très inégale. Dans le secteur public, la participation aux mots d'ordre de grève a été plutôt faible : 6 % chez les fonctionnaires selon le ministère (contre 10 % le 14 mai dernier), 25 % à EDF (40 % selon la CGT, qui annonce une nouvelle action pour le 8 octobre), 15 % à la SNCF (20 % chez les agents de conduite) mais 100 %... chez les dockers. Pour les usagers, les perturbations ont été globalement limitées. Dans l'ensemble des usines Renault, la direction a recensé 7,3 % de grévistes. Quant au secteur privé, il est resté pour l'essentiel à l'écart de cette journée.

Même si la CGT ne peut s'adonner au triomphalisme – ce qu'elle évite, – cette journée n'est donc ni un échec ni un *« non-événement »*. Elle lui permet d'entretenir la pression. La prochaine étape sera, comme on s'y attendait, le 15 octobre, la CGT se joignant à la grève des fonctionnaires.

MICHEL NOBLECOURT.

ÉTRANGER

A Luxembourg

Nouveau désaccord sur le budget européen

Pour la première fois, le conseil des ministres de la CEE n'a pu présenter le projet de budget en temps voulu au Parlement européen. Les responsables des Douze chargés du dossier se sont séparés le 1er octobre à Luxembourg sans établir pour 1988 le plan de dépenses qui devait être transmis au plus tard lundi 5 octobre à l'Assemblée de Strasbourg. Toutefois, le traité de Rome (article 175) prévoit un délai de deux mois avant que la Cour européenne de justice puisse être saisie, afin de condamner le conseil pour « carence », résultat qu'avaient obtenu en 1985 les députés de la Communauté dans le secteur des transports.

Autrement dit, l'affaire paraît singulièrement bloquée jusqu'au conseil européen de Copenhague (4 et 5 décembre) – dont l'essentiel des travaux sera consacré à l'accroissement des ressources communautaires – même si la présidence danoise a manifesté son intention de soulever la question au cours de la réunion des ministres des affaires étrangères qui se tient les 3 et 4 octobre à Nyborg.

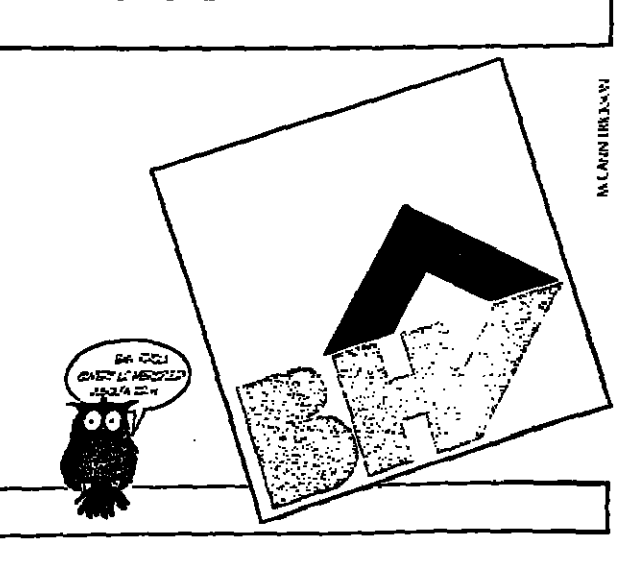
En réalité, on savait depuis juillet dernier qu'il existait une minorité de blocage pour s'opposer à l'établissement d'un projet, même « artificiel » pour l'année prochaine. La Grande-Bretagne demande qu'il soit établi un budget à l'intérieur des recettes disponibles. Or, la couverture des dépenses courantes sera supérieure, selon les estimations de la Commission, de 6,3 milliards d'ECU (43,5 milliards de francs). De son côté, l'Allemagne ne veut pas s'engager avant la réunion des chefs d'Etat et de gouvernement. Pour sa part, la Grèce estime que les crédits envisagés pour les actions sociales et régionales de la CEE (« fonds structurels ») sont largement insuffisants.

Afin d'obtenir l'appui des deux pays méditerranéens – intéressés de la même manière à l'enveloppe destinée aux « fonds structurels » – le Danemark, soutenu par les autres Etats membres, a présenté en pure perte un compromis portant sur un dépassement de 4 milliards d'ECU (27,6 milliards de francs), des disponibilités actuelles des Douze. L'idée des neuf pays favorables à cette solution était de respecter la procédure, en attendant les décisions du sommet de Copenhague.

Si la Communauté ne devait pas disposer, comme c'est probable, au 1er janvier prochain d'un budget en bonne et due forme, la Commission sera conduite à appliquer le régime « des douzièmes provisoires », c'est-à-dire appeler les contributions des Etats membres et effectuer les dépenses au même rythme qu'au cours de l'exercice précédent, ce qui a été fait à plusieurs reprises ces dernières années, notamment pendant les premiers mois de 1987, en raison d'un différend entre le conseil et Parlement.

MARCEL SCOTTO.

● **Cassettes audio-numériques : la commission européenne refuse de pénaliser les importations japonaises.** – Plusieurs groupements d'industriels européens s'étant élevés contre les risques de piratage par les nouvelles cassettes audio-numériques (dites DAT), système dominé par les Japonais et qui sera bientôt commercialisé par Sony sur le Vieux Continent, la Commission européenne a indiqué, jeudi 1er octobre, qu'elle se refusait à imposer des droits prohibitifs limitant ces importations. Ces mesures « injustifiées » priveraient les consommateurs européens de l'accès à une technologie sophistiquée, précise-t-on à Bruxelles.



Marchés financiers

Projet d'unification du MATIF et de la Bourse de commerce

En annonçant le 1er octobre la mise en place d'un processus d'« unification » entre la Bourse de commerce de Paris (où sont cotés les robustas et le cacao d'Afrique, ainsi que le sucre blanc) et le MATIF (Marché à terme des instruments financiers), le ministère de l'économie, M. Balladur, a posé les conditions d'un changement de dimension des marchés à terme français de marchandises.

A sa création en février 1986, le MATIF fut placé entre les mains des agents de change spécialistes des valeurs, puis des banquiers. A leur grand dépit, les commissionnaires agréés près la Bourse de commerce, spécialistes des opérations à terme, avaient été tenus à l'écart de cette nouveauté. Les pouvoirs publics restaient méfiants vis-à-vis d'une profession ternie par les pratiques répréhensibles à l'égard de leur clientèle de quelques-uns de ses membres. Cette réserve était un obstacle au décloisonnement des professions. Les commissionnaires agréés ne pouvaient opérer sur le MATIF pas plus qu'un intervenant sur le marché des « Financial Futures » (1) ne pouvait se risquer sur un lot de cacao.

La réforme entreprise tend à lever toutes les barrières pour recomposer une profession homogène d'intervenants généralistes sur les marchés à terme, tant de marchandises que de produits financiers.

Concrètement, les adhérents du MATIF pourront désormais négocier des contrats de marchandises, et les commissaires agréés auront la possibilité d'accéder « *au statut de courtiers négociateurs de contrats financiers* », en cours d'élaboration. En outre, la fiscalité appliquée aux contrats sur marchandises, qui était jusqu'ici calculée sur la base de l'impôt sur le revenu, fera l'objet d'une harmonisation avec le régime en vigueur sur le MATIF (16 % sur les contrats à court terme, 33 % sur les contrats à long terme). Cette modification est susceptible de réveiller l'intérêt des particuliers pour ce type de placements, à condition que la profession joue le jeu d'une moralisation nécessaire et renforce ses fonds propres.

En mars 1987, la COMT (Commission des marchés à terme) avait exigé que les fonds propres des commissionnaires soient portés de 1 à 3,5 millions de francs d'ici à mars 1988, puis à 7,5 millions de francs ultérieurement. La réforme annoncée va accélérer cet impératif, les intervenants au MATIF devant justifier de 7,5 millions de francs de fonds propres et disposer comme garantie de 20 millions de francs supplémentaires. Une telle exigence incitera probablement les commissionnaires à se « marier » avec des banquiers ou des maisons de courtage françaises ou étrangères.

Réunis sous une seule autorité, *celle du conseil des marchés à terme* (qui contrôle actuellement le MATIF), les marchés à terme français devraient très vite proposer de nouveaux produits. On parle ainsi de Fonds communs sur les matières premières et d'un contrat sur l'or (par lots de cent onces) qui seraient lancés sous la coupole de la Bourse de commerce, où le MATIF pourrait émigrer, faute de place au palais Brongniart.

E. F.

(1) Produits financiers à terme.

● **Deux établissements bancaires mutualistes lyonnais**, le Crédit mutuel et la Caisse d'économie du Sud-Est, ont enregistré des pertes significatives sur le MATIF (marché à terme des instruments financiers), qui les pousse à accélérer leur processus de rapprochement avec le Crédit mutuel d'Alsace-Lorraine-Franche-Comté.

Ces deux banques, dont la direction financière est commune, ont perdu des sommes importantes en spéculant sur le MATIF, à tel point que leur compte d'exploitation devrait être déficitaire.

Ce marasme entraîne de lourdes pertes chez certaines banques d'arbitrage ou de trésorerie (*le Monde Affaires* du 19 septembre) et surtout chez les banques non spécialisées.

NEW-YORK, 1er oct. ↑

Bonne conduite

Début de trimestre en net progrès à la Bourse de New-York ; Wall Street vient, en effet, d'enregistrer, jeudi, sa hausse la plus importante en un mois. L'indice Dow Jones des valeurs industrielles a franchi la barre des 2 600 en tout début de séance, pour terminer à 2 639,20. Cette progression de 42,92 points s'inscrit dans la lignée des bonnes résolutions trimestrielles des investisseurs, traditionnellement acheteurs *en fin de cycle. Quelque* 194 millions d'actions ont été échangées, contre 183 millions la veille. Le nombre des hausses a dépassé celui des baisses : 1 019 contre 513 et 442 *titres ont été inchangés.*

La bonne conduite du marché est liée à deux éléments encourageants : d'une part, les propositions de James Baker visant à lier les monnaies et les *matières premières ont été favorablement* reçues et, d'autre part, les investisseurs accueillent avec optimisme les rapports du troisième trimestre que les entreprises américaines commencent à publier. Cependant, l'évolution à la hausse des taux d'intérêt a suscité des prises de bénéfices sporadiques au cours de la séance.

Parmi les valeurs les plus actives au *Stock Exchange*, on trouvait National Semi-Conducteur, avec 2,76 millions de titres échangés, IBP Inc. (2,46), Union Carbide (2,33) et IBM (1,66).

VALEURS	Cours du 30 sept.	Cours du 1er oct.
Alcoa	61 5/8	62 1/4
Allegis (ex-UAL)	100 3/8	101 1/2
A.T.T.	33 3/4	34 3/4
Boeing	50 3/4	50 3/4
Chase Manhattan Bank	38 5/8	39 3/4
Du Pont de Nemours	119 1/8	120 1/8
Eastman Kodak	101 7/8	105 3/4
Exxon	48 3/4	49 5/8
Ford	97 7/8	101 1/8
General Electric	61 1/2	62 1/8
General Motors	83	84
Goodyear	71 5/8	72 1/4
I.B.M.	150 3/4	154 1/2
I.T.T.	62 1/8	63 1/2
Mobil Oil	49 1/8	49 3/4
Pfizer	69 1/2	69
Schlumberger	46 3/4	46 7/8
Texaco	40 1/4	40 7/8
Union Carbide	28 1/4	30 5/8
U.S.X.	37 3/8	37 3/4
Westinghouse	73 1/4	74 1/2
Xerox Corp.	79	78 5/8

LONDRES, 1er oct. ↑

La vague des OPA

La progression des valeurs, due aux déclarations du chancelier Nigel Lawson devant le FMI et à une certaine spéculation, s'est ralentie, en fin de séance jeudi, au Stock Exchange. L'indice FT des valeurs industrielles a clôturé en hausse de 1 860,9 points. Une fois encore, la séance a été dominée par les annonceurs d'OPA. Ainsi, le groupe *sucrier Berisford* gagnait 72 *pence* à 421, après l'annonce du lancement d'une offre publique d'achat de 767 millions de livres par Associated British Foods. Calor a progressé *fortement après que la compagnie* pétrolière Burmah Oil, associée au conglomérat néerlandais SHV Holdings, eut dévoilé ses projets de rachat. La cotation des actions de la *Banque* d'affaires *Hill Samuel a été* suspendue dans l'attente du lancement d'une OPA, qui pourrait être conduite par le groupe TSB (Trustee Saving Bank). Enfin, le groupe financier néo-zélandais Equiticorp a réussi à acquérir plus de la moitié des actions de Guiness Peat. L'OPA sur cet établissement financier avait été lancé voici plus d'un mois, mais s'était heurté à M. Robert Maxwell, qui avait alors souhaité en prendre également le contrôle. Ce dernier y a *renoncé, mais a réussi à constituer* une participation de près de 15 %.

PARIS, 2 octobre ↑

Légère hausse

La nervosité était de mise en cette fin de semaine à la Bourse de Paris. Stimulée par la performance de Wall Street, la tendance s'inscrivait à la hausse dès les premières transactions du matin. Lors de la séance officielle, l'indicateur affichait + 0,24 %, après avoir ouvert à + 0,46 %. Ce fléchissement est *dû en bonne partie aux prises de* bénéfices des investisseurs. Ces derniers, profitent de toute hausse, aussi minime soit-elle, pour vendre quelques titres. Sur le MATIF, la situation était très contrastée. Si certains contrats, comme ceux de décembre et de mars, se reprenaient pour enregistrer une légère hausse, les échéances de juin et septembre étaient, pour leur part, toujours en retrait.

Les intervenants attendaient avec intérêt de connaître le prix de l'offre publique de vente de la Compagnie financière de Suez et surtout la composition du noyau dur d'actionnaires. Parmi les titres à la *hausse, la vedette revenait une fois* encore à Prouvost avec, à un moment, un gain de plus de 15 %. Les deux protagonistes continueraient-ils à conforter leurs posi*tions, ou était-ce un simple mouve*ment de spéculation sur un marché extrêmement étroit ? Parmi les autres valeurs une hausse figuraient De Dietrich, Havas, Martell et Euro*marché, au plus haut de l'année.* A la baisse, encore et toujours les valeurs financières, comme Midland ou Parisienne de réescompte.

Fermeté de la Compagnie du *Midi, qui possède 7 % du capital de* Equity and Law.

D'autre part, Indosuez a annoncé qu'elle détenait 56,05 % de l'Union financière de France (UFF). Quant au GEPA (Groupement européen de produits alimentaires), il a informé la Compagnie des agents de change qu'il détenait 26,06 % du capital d'Olida Caby. *Enfin, la cotation des actions de la* Compagnie financière du Scribe a été suspendue dans l'attente de son transfert du marché hors cote au second marché.

TOKYO, 2 oct. ↑

Alternance à la hausse

Hausse, baisse, la Bourse de Tokyo alterne chaque jour. Vendredi, l'indice Nikkeï a gagné 140,71 yens, pour s'établir à 25 862,45. La veille, il avait perdu 289,14 yens, c'est dire si le marché japonais est irrégulier. De son côté, l'indice général a progressé de 5,86 points à 2 144,19, après avoir connu une baisse de 0,6 point en milieu de séance par rapport à la clôture de jeudi.

Les valeurs préférées ont été les textiles, les chimiques et les pâtes à *papier en liaison avec la fermeté du* marché des matières premières. Celles délaissées, en revanche, concernaient essentiellement le secteur électrique et les valeurs financières, *telles TDK, Pioneer Electric* et Sumimoto Bank. Environ 450 millions de titres ont été échangés.

VALEURS	Cours du 1er oct.	Cours du 2 oct.
Akaï	520	535
Bridgestone	1 340	1 360
Canon	1 220	1 240
Fuji Bank	3 200	3 230
Honda Motors	1 720	1 720
Matsushita Electric	2 730	2 740
Mitsubishi Heavy	850	885
Sony Corp.	5 550	5 500
Toyota Motors	2 200	2 200

FAITS ET RÉSULTATS

● **Rolls Royce : revente forcée de 100 millions de livres de titres.** – La société britannique a annoncé, jeudi 1er octobre, que 100 millions de livres d'actions doivent être vendues d'ici deux mois. Les investisseurs étrangers ont acquis 21 % du capital, alors que la limite fixée par le gouvernement était de 15 % pour les actionnaires non britanniques. Tous les actionnaires étrangers ayant souscrit après le 14 septembre devront donc revendre leurs parts. *S'ils refusent*, Rolls Royce a le pouvoir de donner instruction à son courtier Hoare Govett de réaliser la vente.

● ***Berisford* : rejet de l'OPA lancée par Associated British Food.** – La direction du groupe britannique Berisford, spécialisé dans le courtage des matières premières et le sucre (par sa filiale British Sugar), a rejeté, jeudi 1er octobre, l'offre de 767 millions de livres (7,6 milliards de francs) lancée, dans la matinée, sur son capital par le groupe alimentaire britannique Associated British Foods (ABF). ABF possède déjà 23,7 % de Berisford et offre 400 pence comptant par action (à comparer à un cours de 425 pence jeudi à la Bourse de Londres).

● **Lucas : vers un accord avec Fiat dans les alternateurs.** – Le groupe britannique Lucas Industries devrait annoncer prochainement un accord avec Magneti Marelli, filiale du groupe Fiat, pour créer une société commune qui couvrirait 25 % du marché européen des alternateurs et des démarreurs pour automobiles, annonce le *Financial Times*. Lucas ne conserverait qu'une participation minoritaire dans la nouvelle société commune, qui, avec un chiffre d'affaires de 150 millions de livres (1,5 milliard de francs), serait le numéro deux européen du secteur après l'allemand Bosch.

● **Chargeurs SA : légère hausse du bénéfice.** – Chargeurs SA a enregistré, au premier semestre, un bénéfice net consolidé de 349 millions de francs, en hausse de 3,9 % par rapport aux six premiers mois de l'an passé, tandis que le *chiffre d'affaires, lui*, a accusé une baisse de 8,1 %, se situant à 5,360 milliards de francs. Selon un communiqué du groupe, présidé par M. Jérôme Seydoux, la section « Transport maritime et terrestre et croisières » dégage un résultat net de 48 millions de francs, alors qu'elle avait enregistré, au premier semestre 1986, une perte de 117 millions de francs. Une amélioration due au retrait des activités de transport de vrac, cédé à Louis Dreyfus, et à la *cession de droits sur certaines* lignes régulières entre l'Europe et l'Extrême-Orient, vendues au danois Maersk. La division transport aérien a enregistré un *chiffre d'affaires en diminution* de 7,6 %.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	1200	1200	Manutan	430	405
Alain Manoukian	490	480	Marlin Immobilier	307	318 30 d
Asystel	470	476	Metallurg. Minière	159 90	155
B.A.C.	515	515	Métrologie Internat.	373	376
B. Demachy & Assoc.	780	780	Métroservice	220	215
B.I.C.M.	948	945	M.M.B.M.	890	880
B.I.P.	565	550	Molex	323	330
Bolloré Technologies	1050	....	Navale-Delmas	735	741
Buitoni	734	763 d	Olivetti-Logabax	401	400
Câbles de Lyon	1140	1105	Om. Gest.Fin.	480	480
Calberson	950	945	Petit Bateau	237	235
Cardif	2150	2200	Petrofigaz	461	461
C.D.M.E.	1037	1000	Pier Import	368	365
C. Equip. Elect.	306	308	Rexel	1278	1320
C.E.G.I.D.	1118	1125	St-Gobain Emballage	1585	1490
C.E.G.E.P.	211 20	214	St-Honoré Matignon	210	210
C.E.P.-Communication	1300	1310	S.C.G.P.M.	286	280
C.G.I. Informatique	740	730	Sema-Metra	650	650
Ciments d'Origny	639	639	S.E.P.	1520	1600
C.N.I.M.	370	380	S.E.P.R.	1550	1545
Concept	239	235 60	Sligos	1300	1310
Conforama	802	819	S.M.T.Goupil	346	....
Dafsa	270	270	Sodinforg	1050	1060
Dauphin O.T.A.	3260	3285	Sofibus	355	....
Devanlay	2075	2000	Supra	1010	....
Deville	951	974	TF 1	199	197
Drouot-Ob. convert.	....	....	Union Financ. de Fr.	599	623
Éditions Belfond	250	253	Valeurs de France	388	387
Elect. S. Dassault	630	587			
Elysées Investiss.	35	35			
Expand	800	800			
Filipacchi	605	601			
Gaimont	1040	998 o			
Guy Degrenne	1000	970			
I.C.C.	256	256			
IDIA	210	201			
I.G.F.	180	189			
IM Informatique	213	220			
Int. Metal Service	205	205			
La Commande Electro.	545	521			
Le gd livre du mois	365	355			
Loca Investissement	290	280 10			
Locamic	235	245			

MARCHÉ DES OPTIONS NÉGOCIABLES le 1er-10-87 à 14 heures

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Déc. dernier	Mars dernier	Juin dernier	Sept. dernier	OPTIONS DE VENTE Déc. dernier	Mars dernier	Juin dernier	Sept. dernier
Lafarge Cop.	1700	113,8	150	–	–	86	100	–	–
Paribas	440	16,9	30	40	–	21	28	–	–
Peugeot	1550	112	180	230	–	75	102	–	–
Thomson-CSF	1200	109	160	195	–	29,5	–	74	–

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 1er oct. 1987

Nombre de contrats :

COURS	ÉCHÉANCES Déc. 87	Mars 88	Juin 88	Sept. 88
Dernier	95,30	94,85	94,90	94,75
Précédent	95,60	95,15	94,85	95

INDICES

CHANGES

Dollar : 6,1280 F ↓

Le dollar baissait légèrement en fin de semaine cotant 6,1280 F contre 6,13 F environ la veille. Sur le MATIF, la tendance était, à nouveau, à la baisse.

FRANCFORT	1er oct.	2 oct.
Dollar (en DM)	1,8442	1,8408

TOKYO	1er oct.	2 oct.
Dollar (en yens)	146,50	146,25

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (2 oct.) .... 7 3/8-7 1/2 %

New-York (1er oct.) ...... 7 3/4 %

BOURSES

PARIS (INSEE, base 100 : 31 déc. 1986)

	30 sept.	1er oct.
Valeurs françaises	101	101,2
Valeurs étrangères	136,7	136,2

Cie des agents de change (Base 100 : 31 déc. 1981)

Indice général	410,4	407,7

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

	30 sept.	1er oct.
Industrielles	2 596,28	2 639,20

LONDRES (Indice « Financial Times »)

	30 sept.	1er oct.
Industrielles	1 853,7	1 860,9
Mines d'or	453,1	444,9
Fonds d'État	85,55	85,72

TOKYO

	1er oct.	2 oct.
Nikkeï Dow Jones	25721,74	25862,45
Indice général	2138,33	2144,19

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	+ haut	UN MOIS Rep. + ou	dép. –	DEUX MOIS Rep. + ou	dép. –	SIX MOIS Rep. + ou	dép. –
$ E.-U.	6,1300	6,1330	– 10	+ 5	– 10	+ 5	– 30	+ 50
$ can.	4,6835	4,6890	– 79	– 53	– 154	– 118	– 448	– 353
Yen (100)	4,1890	4,1935	+ 117	+ 139	+ 225	+ 254	+ 692	+ 770
DM	3,3320	3,3350	+ 93	+ 110	+ 191	+ 214	+ 583	+ 646
Florin	2,9585	2,9610	+ 57	+ 67	+ 112	+ 127	+ 367	+ 423
F.B. (100)	16,0000	16,0125	+ 141	+ 212	+ 303	+ 432	+ 1100	+ 1500
F.S.	3,9990	4,0040	+ 130	+ 148	+ 273	+ 298	+ 792	+ 874
L (1 000)	4,6100	4,6200	– 172	– 118	– 350	– 290	– 956	– 850
£	9,9500	9,9600	– 225	– 182	– 425	– 360	– 968	– 778

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	7 1/8	7 3/8	7 9/16	7 11/16	7 11/16	7 13/16	8 3/8	8 1/2
DM	3 5/8	3 7/8	3 15/16	4 1/16	4 1/16	4 1/8	4 5/8	4 3/4
Florin	4 7/8	5 1/8	5 1/8	5 1/4	5 1/4	5 3/8	5 9/16	5 11/16
F.B. (100)	5 1/2	6 1/2	6 1/4	6 5/8	6 1/4	6 5/8	6 3/4	7 1/8
F.S.	1 3/4	2 1/4	3 7/16	3 9/16	3 1/2	3 5/8	4 1/4	4 3/8
L (1 000)	10	11	11 1/8	11 5/8	11 1/2	12	12 3/8	12 3/4
£	9 7/8	10 1/8	10	10 1/8	10 1/16	10 3/16	10 3/4	10 7/8
F. franç.	7 1/8	7 5/8	7 11/16	7 13/16	7 7/8	8	8 1/2	8 5/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

Marchés financiers

BOURSE DU 2 OCTOBRE

Cours relevés à 14 h 56

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
1892	4,5 % 1973	1880	1861	1861	- 1 01
4210	C.N.E. 3%	4100	4201	4201	+ 2 46
1195	B.N.P. T.P.	1182	1182	1182	....
1129	C.C.F. T.P.	1126	1126	1126	....
1271	Créd. Lyon. T.P.	1271	1271	1271	....
3210	C.G.E. T.P.	3200	3200	3180	- 0 62
1939	Renault T.P.	1915	1920	1920	+ 0 26
2043	Rhone-Poul. T.P.	1961	1980	1983	+ 1 12
1340	St-Gobain T.P.	1330	1325	1315	- 1 12
1258	Thomson T.P.	1280	1280	1280	....
480	Accor	448	447	447	- 0 22
550	Agence Havas	532	550	550	+ 3 38
880	Air Liquide	885	887	884	- 0 15
2400	Alcatel	2269	2270	2260	- 0 40
2070	Als. Superm.	2080	2080	2080	....
475	A.L.S.P.I.	440 50	457 90	450	+ 2 16
365	Alsthom ★	332	338 90	335	+ 0 90
2650	Arjom. Prioux	2576	2583	2583	+ 0 27
825	Ausedat-Rey	815	820	820	+ 0 61
1340	Aux. Entrepr. ★	1219	1221	1230	+ 0 90
925	Avions Dassault	860	870	870	+ 1 16
550	BAFP	527	520	522	- 0 95
380	Bail-Equipem. ★	382	399	383	+ 0 26
825	Bail Investiss.	841	838	840	- 0 12
455	B.N.P. C.I.	419	418	415 10	- 0 93
710	Cie Bancaire	629	633	635	+ 0 95
515	Bazar H.-V.	480	482	490	+ 2 08
540	Béghin-Say ★	519	525	516	- 0 58
855	Berger (Mé)	810	810	840	+ 3 70
795	Bic ★	822	810	820	- 0 24
1360	B.I.S.	1260	1250	1274	+ 1 11
2810	Bongrain S.A.	2720	2750	2750	+ 1 10
1170	Bouygues	1170	1141	1152	- 1 54
97	B.P. France	90 20	90 90	90 80	+ 0 67
5290	B.S.N.	5010	5050	5040	+ 0 60
2480	Cap Gem. S. ★	2298	2280	2250	- 2 09
1400	Carnaud	1385	1382	1399	+ 1 01
3380	Carrefour ★	3190	3210	3210	+ 0 63
177	Casino	157 50	159	157	- 0 32
136	Casino A.D.P.	122 10	124	123 10	+ 0 82
1380	C.C.M.C.	1253	1200	1200	- 4 22
870	Cetelem	835	839	848	+ 1 56
790	Cerus	815	810	809	- 0 74
2040	C.F.A.O.	1996	2006	2008	+ 0 60
335	C.G.E.	316	318	318	+ 0 63
1360	C.G.I.P. ★	1262	1250	1263	- 0 71
1180	Chargeurs S.A.	1130	1131	1131	+ 0 09
73	Chiers-Châtill.	70 20	73	73	+ 3 99
1210	Ciments franç. ★	1176	1163	1158	- 1 53
635	Club Méditerr.	625	631	631	+ 0 96
160	Codetel ★	157	157	159 40	+ 1 53
320	Cofimeg	300 10	301	303	+ 0 97
2240	Coles	2100	2098	2098	- 0 10
275	Compt. Entrepr.	265	270	270	+ 1 89
760	Compt. Mod.	730	730	730	....
1230	Créd. Foncier	1170	1175	1170	....
515	Crédit F. Imm.	512	512	510	- 0 39
128	C.C.F.	128 20	129	129	+ 0 62

Comptant (sélection)

Obligations

Actions

SICAV (sélection) 1/10

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 2/10	COURS DES BILLETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 137	6 128	5 880	6 380
ECU	6 917	6 916	....	....
Allemagne (100 DM)	332 940	333 040	323	341
Belgique (100 F)	16 041	16 045	15 450	16 350
Pays Bas (100 fl.)	295 930	295 980	287	305
Danemark (100 krd)	86 640	86 650	83	90
Norvège (100 k)	91 180	91 150	87	94
Grande-Bretagne (£ 1)	9 965	9 954	9 650	10 350
Grèce (100 drachmes)	4 355	4 354	3 900	4 600
Italie (1 000 lires)	4 615	4 616	4 350	4 850
Suisse (100 fr.)	399 800	399 690	388	408
Suède (100 krs)	95 070	95 070	92	98
Autriche (100 sch)	47 315	47 330	45 750	48 700
Espagne (100 pes.)	5 013	5 013	4 700	5 200
Portugal (100 esc.)	4 228	4 227	3 700	4 600
Canada ($ can 1)	4 690	4 686	4 500	4 900
Japon (100 yens)	4 186	4 187	4 040	4 240

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 2/10
Or fin (kilo en barre)	89700	90100
Or fin (en lingot)	89950	90200
Pièce française (20 fr)	521	520
Pièce française (10 fr)	340	.....
Pièce suisse (20 fr)	554	554
Pièce latine (20 fr)	513	523
Souverain	649	648
Pièce de 20 dollars	3020	3005
Pièce de 10 dollars	1520	1595
Pièce de 5 dollars	955	.....
Pièce de 50 pesos	3330	3380
Pièce de 10 florins	540	539
Or Londres	.....	.....
Or Zurich	.....	.....
Or Hongkong	.....	.....
Argent Londres	.....	.....

c : coupon détaché – o : offert – * : droit détaché – d : demandé – ◆ : prix précédent – ★ : marché continu

Le Monde

TUNISIE : nommé premier ministre

Le général Ben Ali nouveau dauphin de M. Bourguiba

Tunis. – Le chef de l'Etat tunisien, M. Habib Bourguiba, a nommé, vendredi 2 octobre, le général Zine El Abidine Ben Ali au poste de premier ministre. Il remplace M. Rachid Sfar, qui était à la tête du gouvernement tunisien depuis juillet 1986. M. Ben Ali était ministre de l'intérieur depuis avril 1986. *Il cumulera désormais les fonctions de premier ministre, de ministre de l'intérieur et de secrétaire général du Parti socialiste destourien (PSD). Il devient, en* outre, le nouveau dauphin constitutionnel du président Bourguiba.

Le chef de l'Etat a également *nommé, vendredi, un nouveau* directeur du PSD. Il s'agit de M. Majoub Ben Ali. En revanche, trois autres nominations, qui ne *dataient que de mardi dernier*, aux postes de ministre des affaires culturelles, de directeur général de la télévision et de directeur du journal *la Presse, ont été annulées.*

Ce remaniement ministériel intervient près d'une semaine après le dénouement du procès de quatre-vingt-dix *militants intégristes*, qui s'était soldé par sept condamnations à mort, dont cinq par contumace. – *(AFP, AP, Reuter.)*

La nomination du général Ben Ali à la tête du gouvernement tunisien vient couronner une ascension irrésistible, mais marquée de quelques pauses.

Depuis quelques mois, il appartient à la « nouvelle garde rapprochée » du président Bourguiba, ce petit groupe de dirigeants ayant un accès quotidien au palais de Carthage. Chaque matin, il participait, en tant que ministre de l'intérieur, à la rituelle séance de travail réunissant le chef de l'Etat, le premier ministre et le ministre des affaires étrangères.

Agé de cinquante et un ans, ancien de Saint-Cyr et ancien élève de l'école d'artillerie de Châlons-sur-Marne, le général Ben Ali avait parfait sa formation aux Etats-Unis. Diplômé d'électronique, il devient en 1958, directeur de la sécurité militaire, poste qu'il occupera pendant seize ans. Il sait alors se rendre indispensable auprès des premiers ministres successifs.

Attaché militaire à Rabat de 1974 à 1977, M. Nouira le rappelle ensuite de son « exil » marocain. Il sera directeur de la sûreté nationale de décembre 1977 à avril 1980, avant d'être une nouvelle fois « exilé » comme ambassadeur à Varsovie, au lendemain de l'attaque de la ville minière de Gafsa par un commando de Tunisiens venu de Libye. En octobre 1984, il devient secrétaire d'Etat à la sûreté nationale, est promu au rang de ministre en octobre 1985 puis de ministre d'Etat.

Tout en faisant preuve d'une grande fermeté dans le maintien de l'ordre, M. Ben Ali a également pris soin de maintenir un discret dialogue avec l'opposition de gauche, légale ou non, et avec la ligue tunisienne des droits de l'homme. A l'heure où le président Bourguiba entend intensifier la lutte contre les intégristes musulmans, le général Ben Ali fait figure, plus que d'autres, d'homme de la situation. Il devient surtout, aux termes de la Constitution, le nouveau prétendant à la succession de M. Bourguiba.

J.-P. L.

● **Marseille : le PS cherche candidat pour 1989.** – Le comité de la ville de Marseille, qui regroupe les délégués des cinquante-neuf sections socialistes de la ville, a souhaité, le mardi 29 septembre, que *« tous les candidats à la candidature* [socialiste, aux élections municipales de 1989] *se fassent connaître, notamment Michel Pezet ».*

● ***FOOTBALL : Coupes d'Europe.*** – Les tirages au sort, effectués vendredi 2 octobre, à Zurich, ont désigné l'équipe yougoslave de Hajduk Split comme adversaire de l'OM de Marseille en huitième de finale de la coupe des coupes (matches le 21 octobre et le 4 novembre). En coupe des Champions, Bordeaux rencontrera l'équipe norvégienne de Lillestroëm et en seizième de finale de la coupe de l'UEFA-Toulouse va jouer contre l'équipe allemande de Bayer-Leverkusen.

Après la journée d'action de la CGT

Trente salariés mis à pied aux Papeteries Chapelle-Darblay

Trente salariés des papeteries Chapelle-Darblay, près de Rouen (Seine-Maritime), ont été mis à pied pour *« faute lourde »* le vendredi 2 octobre au matin, selon la CGT. Dans la lettre qu'elle leur a adressée, la direction estime que le mouvement de grève qu'ils ont observé le 1er octobre, dans le cadre de la journée nationale d'action de la CGT, *« présente un caractère fautif »* et les informe de leur *« mise à pied immédiate pour faute lourde ».* La lettre indique à chacun qu'il sera *« convoqué ultérieurement pour un entretien préalable ».*

Parmi ces trente salariés mis à pied se trouvent huit élus CGT, *qui se sont vu interdire l'usine de* Grand-Couronne alors qu'ils venaient prendre, le 2 octobre, à 5 heures du matin, leur poste de travail. Selon la CGT, la grève du 1er octobre a été observée par 95 % des cinq cent vingt salariés de Grand-Couronne. *La direction* se refuse à tout commentaire.

A C D E F G H

Grande-Bretagne : changement de formulation

Le Labour opte pour « une politique de défense non nucléaire »

LONDRES
de notre correspondant

Les travaillistes réunis à Brighton pour leur congrès annuel, qui devait s'achever vendredi 2 octobre, ont eu recours à des acrobaties verbales pour renouveler la formulation de leur politique de défense. L'équipe de M. Neil Kinnock s'est efforcée d'établir à coups de petites phrases une subtile distinction entre le *« désarmement nucléaire unilatéral »* de la Grande-Bretagne, qui reste l'objectif officiel du Labour s'il arrive au pouvoir, mais n'est plus guère à la mode, et une *« politique de défense non nucléaire »*, qui est l'expression désormais retenue.

Tout est question de calendrier. L'« unilatéralisme » pur et simple implique – en cas de victoire travailliste en 1991 – le démantèlement immédiat des forces nucléaires britanniques, y compris de ce qui sera alors leur épine dorsale, les sous-marins nucléaires lanceurs d'engins Trident, qui doivent d'ici deux ans remplacer les Polaris. La politique « non nucléaire » vise le même but, mais sans se presser.

Le leader travailliste, M. Kinnock, a donné un exemple de ce nouveau *« mode de défense »*, jeudi soir, dans une interview à la BBC. Il a rappelé que les Soviétiques avaient jadis promis aux responsables travaillistes qui faisaient le voyage de Moscou d'« échanger » les sous-marins à missiles Polaris britanniques contre un *« système d'armes soviétiques équivalent ».* Selon ce projet, les Britanniques retireraient leurs Polaris du service, et les Soviétiques, *on ne sait trop comment*, désarmeraient simultanément une force nucléaire équivalente en qualité et en quantité. *« Il est concevable qu'un arrangement du même genre soit conclu pour les Trident, dans le contexte d'un accord sur la réduction des armes stratégiques »*, a déclaré M. Kinnock à la BBC.

Le discours du Labour peut *désormais être résumé* de la façon suivante : dès son arrivée au pouvoir, un gouvernement travailliste suspendrait les patrouilles des sous-marins nucléaires (Polaris ou Trident). Ces derniers ne seraient plus opérationnels, mais ils ne seraient pas pour autant immédiatement mis à la casse. Ils serviraient au contraire d'*« éléments de marchandage »* pour inciter les Soviétiques à négocier...

Mme Joan Ruddock, ancienne présidente de la campagne pour le désarmement nucléaire et toujours militante pacifiste, a le mieux exprimé cette attitude devant le congrès : *« Nous devons affirmer clairement que nous ne maintiendrons pas les Trident* [en cas de victoire en 1991] ; *nous avons en Neil Kinnock un dirigeant qui s'est engagé en ce sens, et nous en sommes fiers à juste titre, mais il n'y a rien de mal à utiliser politiquement des Trident pour exiger des Soviétiques qu'ils accomplissent de leur côté un geste équivalent à notre action unilatérale »*, a-t-elle déclaré jeudi.

Le débat sur les questions de défense a été exceptionnellement animé grâce à l'intervention kamikaze de l'étoile montante de la « gauche dure » travailliste, M. Ken Livingstone. S'attaquant de front à M. Kinnock, M. Livingstone a mis en garde les travaillistes contre une révision de leur stricte position antinucléaire, car celle-ci conduirait, selon lui, *« à une guerre civile à l'intérieur du parti ».*

Cette insolence n'est pas passée inaperçue. M. Denis Healey s'est chargé de la réponse : *« Il n'y a pas place ici pour des menaces et des avertissements. Nous ne pardonnerons pas à celui qui tente d'exploiter nos difficultés* [sur les questions de défense nucléaire] *pour sa carrière politique personnelle »*, a sèchement remarqué l'ancien secrétaire au Foreign Office.

DOMINIQUE DHOMBRES.

M. Giraud informe son collègue britannique de l'état de la coopération franco-allemande

Après cinq heures d'entretien, en tête à tête, dont un dîner de travail, jeudi 1er octobre à Paris, les ministres français et britannique de la défense, MM. André Giraud et George Younger, ont décidé de ne faire aucune déclaration publique à l'issue d'une rencontre qui n'avait fait l'objet d'aucune annonce officielle des deux pays.

On sait, cependant, que M. Giraud a tenu informé son collègue britannique de l'état d'avancement et de l'orientation de la coopération franco-allemande, après la révélation par le chef de l'Etat français qu'un conseil de défense, commun aux deux pays, pourrait être institué.

D'autre part, les deux ministres ont évoqué les problèmes de coordination technique entre leurs flottes dans la région du Golfe et ils ont fait le point sur les projets de collaboration, dans le domaine de l'armement classique, tels que MM. Jacques Chevallier et Peter Levene, respectivement délégué général français pour l'armement et chef des approvisionnements au ministère britannique de la défense, les ont imaginés, à la mi-septembre, à Londres.

A un moment où Américains et Soviétiques s'apprêtent à signer un accord sur le retrait des euromissiles, les deux ministres, qui représentent les deux seules puissances *nucléaires en Europe, ont échangé* des points de vues sur l'éventualité de consultations stratégiques entre Paris et Londres, dans le domaine de l'*« environnement nucléaire »* de leurs forces, en particulier les flottes sous-marines. Toutefois, cette idée, de l'aveu même de l'entourage du ministre français, sera longue à se *concrétiser, et toute information, sur* une coordination des patrouilles en mer des sous-marins lance-missiles français et britanniques ou sur l'adoption d'un missile commun, est jugée prématurée.

MM. Giraud et Younger ont décidé de reprendre leur dialogue lors de la session de l'Union de l'Europe *occidenale* (UEO) *prévue*, à La Haye (Pays-Bas) au début de novembre.

Le numéro du « Monde » daté 2 octobre 1987 a été tiré à 494 857 exemplaires

Sur le vif

Gros chagrin

Vous pleurez souvent, vous ? Moi, oui. Tout le temps et partout. Au bureau, suffit qu'il y en ait un qui me regarde de travers et ça y va. Au cinéma, dès que ça tourne mal, je fonds en larmes, je hoquète, je renifle et je me mouche, mine de rien, contre l'épaule de mon voisin. A la maison, je vous raconte pas ! Quand ils s'embêtent, mes enfants, ils s'amusent à « faire chialer maman ». Ça se joue à deux ou à plusieurs. Paraît que c'est très rigolo. Ils arrêtent au premier sanglot, attention. Bêtes, pas méchants !

Pourquoi je vous parle de ça ? *Parce que l'autre matin au journal de la CBS sur Canal Plus*, j'ai vu *une candidate* à la Maison Blanche s'essuyer les yeux, prise d'un gros chagrin, en annonçant qu'elle renonçait à se présenter. Stupeur de ma part. Stupeur partagée. L'Amérique est encore sous le choc. Il n'est question que de ça dans les médias. Les machistes se fendent la pipe et les féministes fulminent : en une minute, cette idiote a fichu en l'air des années de lutte contre le sexisme.

C'est toujours le même topo. Ce qui est OK pour un mec, pour une nana c'est la cata. Eux, là-bas, les politiciens, regardez papy Ronnie, ils arrêtent pas de de pleurnicher devant les caméras de la télé. Et l'opinion extasiée y voit une preuve de tendresse et d'*humanité*. Au moindre signe d'émotion, nous, en revanche on est accusées de faiblesse et de pusillanimité.

Et ils en profitent, ces salauds-là ! Ils perdent pas une occasion de *nous humilier*, de nous remettre à notre place. Tenez, *hier*, mon papier, je le descends à la rédac'chef. Je vais pour pousser la porte et j'entends : Et la Sarraute, on l'a pas eu ? C'est à qui de le relire aujourd'hui ? A moi ? Chouette ! Tiens, passe-moi les Kleenex.

CLAUDE SARRAUTE.

URSS

Des observateurs occidentaux vont visiter une installation d'armes chimiques

Moscou *(AFP)*. – Plus de cent vingt représentants gouvernementaux de cinquante pays vont assister pour la première fois, le week-end prochain, à la destruction d'armes chimiques dans une installation militaire soviétique sur la Volga, a annoncé, jeudi 1er octobre à Moscou, le porte-parole du ministère soviétique des affaires étrangères, M. Piadychev.

Des participants aux négociations de Genève sur les armes chimiques figurent dans la délégation, qui se rendra samedi à Chikhany, où on leur montrera aussi divers types d'armes chimiques soviétiques et les informera de leurs caractéristiques.

La délégation, qui doit regagner Moscou dimanche, doit visiter un complexe mobile utilisé pour supprimer les gaz mortels et assister à la destruction de l'un d'entre eux.

[Le centre chimique de Chikhany, dans la région de Saratov sur la basse Volga, est à la fois le plus important centre de production d'armes chimiques d'URSS *(et même du monde, selon les* Américains), et aussi le plus ancien. Selon la publication du Pentagone *Soviet Military Power*, il a été créé au milieu des années 20 et écrit déjà, pendant la seconde guerre mondiale, une base active d'essais d'armes chimiques.

***L'agence Tass précise que vingt journalistes étrangers, accrédités à Moscou et à Genève, seront du voyage. Le Figaro* du vendredi 2 octobre se plaint que son correspondant à Genève ait été écarté de ce groupe.]**

A Gaza

L'armée israélienne tue trois Palestiniens

Tel-Aviv *(Reuter)*. – Des soldats israéliens ont tué jeudi trois Palestiniens qui forçaient un barrage routier dans la bande de Gaza occupée, a annoncé, vendredi matin 2 octobre, un porte-parole militaire.

Les soldats ont d'abord tiré en l'air, puis en direction des trois Palestiniens, après qu'ils eurent refusé de s'arrêter, non loin du camp de réfugiés d'*El-Bureij*.